DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13015 – 4,50 F – Fondateur : Hubert Beuve-Méry – Directeur : André Fontaine – MERCREDI 3 DÉCEMBRE 1986

Jean-Paul II : l'appel des antipodes

Il est difficile de tirer une leçon unique d'un voyage aussi kaléidoscopique que celui que le pape vient de faire dans six pays : Bangladesh, Singapour, Fidji, Nouvelle-Zélande, Australie et Seychelles. La preuve aura été faite, une fois de plus, de l'habileté de Jean-Paul II à épouser les contours des situations sociales et politiques les plus diverses et à moduler ses interventions en fonction de l'environnement religieux.

Ses discours ne sont pas pour autant à géométrie variable. En dépit de son caractère disparate, ce voyage a, au contraire, illustré la résolution du pape sur quelques lignes directrices. Dans les pays développés, comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie, Jean-Paul II a creusé, comme en Amérique du Nord et en Europe, le sillon de la « nouvelle évangélisation ». La pratique chrétienne est en crise. L'indifférence religieuse est galopante.

Si les voyages de Jean-Paul II dans les sociétés riches et déchristianisées n'avaient qu'un seul but, ce serait bien celui du raffermissement de la foi, seul moyen de résister à la concurrence des grandes sectes, dont l'influence n'épargne aucune région du monde... et de répondre aux défis de la science et des mœurs nouvelles.

Et si la théologie de la libération est toujours plus ou moins suspectée à Rome, le pape la pratique sur le terrain. Le thème n'est pas nouveau depuis le concile : la défense, par l'Eglise catholique, des droits économiques des populations indigènes et de leur culture locale a pris néanmoins une ampleur nouvelle en Australie, où Jean-Paul II a soutenu, avec une vigueur inattendue, le droit des aborigènes à retrouver leurs terres et à suivre librement leurs coutumes.

Il y a là deux enjeux inséparables pour l'Eglise, qui, tirant les leçons du passé, fait de la défense des droits de l'homme la pierre de touche de son action politique et qui a compris que son message avait d'autant plus de chances de passer qu'il était inscrit dans chaque culture.

La volonté de dialogue du catholicisme s'est à nouveau manifestée : avec l'islam au Bangladesh et avec les Eglises de la Réforme majoritaires en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux îles Fidji.

Au chapitre des déceptions, il en est deux qui sont marquantes. L'Australie est un pays pionnier en matière de recherche scientifique et de procréation artificielle. On attendait que le pape fixât la doctrine de l'Eglise sur un sujet qui divise les médecins, les juristes, les moralistes catholiques dans le monde, comme jamais ils ne l'avaient été depuis « Humanae vitae ». Il s'est contenté de rappeler les responsabilités morales des chercheurs, dans l'attente d'un document qui va être publié dans quelques jours au Vatican, sous la signature du cardinal Ratzinger.

Enfin, une région du monde aussi sensibilisée à la question nucléaire, les observateurs ont été frappés par la faiblesse du discours du pape sur la paix. Souci de ménager la France ? Peur d'intervenir sur des sujets de politique intérieure ? La question des essais nucléaires de Mururoa, si contestés dans le Pacifique sud, n'a pas été abordée, non plus que la situation en Nouvelle-Calédonie. Ce silence peut étonner de la part d'un pape qui, en matière de paix, nous avait habitués à plus d'audace.

La popularité de M. Reagan en chute libre

La crise du pouvoir à Washington inquiète les Européens

De nombreux dirigeants européens s'inquiètent des conséquences de la crise de pouvoir qui sévit à Washington à la suite des révélations sur les ventes d'armes à l'Iran (la popularité de M. Reagan a subi une chute spectaculaire de vingt-trois points). Cette crise est au centre des préoccupations des participants à l'Assemblée de l'union de l'Europe occidentale (UEO) qui se tient à Paris, et devant laquelle M. Chirac devait présenter mardi après-midi une « charte » sur la défense et la sécurité de l'Europe.

Pour des raisons diverses, ils ne font que le murmurer, mais de nombreux dirigeants européens sont de plus en plus inquiets par l'évolution de la situation aux Etats-Unis et par les conséquences que cette évolution pourrait avoir sur les relations Est-Ouest. Cette sourde inquiétude – aussi bien perceptible à Paris qu'à Londres, à Bonn ou à Rome, pour ne citer que quelques pays – a été déclenchée par le «dérapage» américain enregistré à Reykjavik. La peur ne fut que rétrospective mais, depuis, elle nourrit bien des réflexions et aussi bien des discussions entre Européens. D'autant plus que le malaise a été accru par la décision du président Reagan de ne plus respecter les seuils prévus en matière d'armement stratégique par les accords SALT 2, et par la révélation des ventes d'armes américaines à l'Iran. Aucun porte-parole officiel ne le reconnaîtra en public, mais la question qu'on se pose au plus haut niveau dans les capitales européennes est bien, d'ores et déjà, celle de la crédibilité d'une administration américaine à laquelle il reste encore deux ans de pouvoir à exercer. Pour les bons connaisseurs des Etats-Unis, M. Reagan est déjà devenu un «canard boiteux», c'est-à-dire un président impuissant, sans prise sur les événements puisqu'il n'est même pas rééligible.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Le rachat d'Honeywell Information Systems

Bull s'implante sur le marché américain de l'informatique

Le groupe informatique français Bull va prendre le contrôle de la société américaine Honeywell Information Systems (HIS), aux côtés du japonais Nippon Electric Company (NEC). Bull détiendra 42,5 % du capital de HIS, mais avec la majorité des sièges au conseil d'administration. NEC aura 15 %, Honeywell, maison mère de HIS, en conservera 42,5 % dans un premier temps. Dans deux ans, Bull devrait acquérir une part supplémentaire de 22,5 % lui donnant au total 65 % de l'affaire.

Les liens industriels et commerciaux entre Honeywell Information Systems et Bull remontent à dix ans. En 1976, HIS avait pris 47 % du capital de la société informatique française CII-Honeywell-Bull. En 1982, l'Etat français rachetait le capital dans le cadre des nationalisations, et Honeywell réduisait sa participation à 19,9 % puis à quelque 3 % aujourd'hui. Mais les liens techniques ont été maintenus : les grands et les mini-ordinateurs de Bull sont d'origine HIS. Bull, au bord du gouffre en 1982, a réussi, avec un soutien continu de l'Etat actionnaire, un redressement remarqué. L'équilibre financier a été retrouvé fin 1985. La prise de contrôle de HIS était indispensable pour éviter que le groupe américain ne tombe entre d'autres mains. Bull n'avait guère le choix. Mais il s'agit aussi d'une occasion pour doubler de taille, devenir le septième ou huitième groupe mondial dans l'informatique et prendre pied sur le difficile marché d'outre-Atlantique. L'opération, qui sera définitivement signée dans trois mois environ, s'inscrit aussi dans un mouvement de concentration de l'industrie informatique mondiale qui s'explique par le durcissement de la concurrence, en particulier d'IBM, et le ralentissement de la croissance des marchés. En mai dernier, Burroughs avait racheté Sperry pour former le numéro deux mondial.

(Lire page 31 l'article de FRANÇOISE VAYSSE.)

Carrefour du développement

Le contrôleur général Jacques Delebois chef du service de coopération technique internationale de police, a été inculpé, mardi 2 décembre par M. Jean-Pierre Michau. M. Delebois qui a été laissé en liberté avait été accusé par M. Yves Chalier de lui avoir fourni de vrais-faux papiers.

Prix Interallié

« L'Etudiant étranger » pour Philippe Labro.

Le procès d'Action directe

Régis Schleicher et deux autres membres de l'organisation terroriste répondent du meurtre de deux policiers

PAGE 12

Le Monde

MÉDECINE

L'alcool, drogue légale

Pages 19 et 20

Le sommaire complet se trouve page 36

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur

M. Chirac face à la contestation des étudiants

Les principaux responsables du gouvernement et de la majorité se sont réunis, mardi matin 2 décembre, à l'hôtel Matignon, autour du premier ministre, avec MM. René Monory et Alain Devaquet, pour arrêter leur démarche face à la contestation estudiantine et lycéenne.

On souhaitait, dans l'entourage du premier ministre, que la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, invitée à reprendre l'examen du projet Devaquet, assure la « réécriture » de celui-ci, en concertation avec les représentants des étudiants, notamment. Le président de la commission, M. Jacques Barrot (UDF) estime que cette tâche revient au gouvernement.

Le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, a indiqué, au début de la matinée, sur Europe 1, qu' *« Il n'est pas question de tout remettre à plat ». « Tout le monde attend jeudi* [jour de la manifestation nationale des étudiants et des lycéens]. *Nul ne peut prévoir l'avenir,* a-t-il dit. *Il est impossible de choisir, actuellement, entre les divers scénarios possibles. »* En tous cas, l'examen du texte doit être achevé avant le 20 décembre.



Qui osera encore réformer l'école ?

La crise aussi subite que violente que traversent les universités et les lycées, après celle de 1984 sur l'école libre, après la longue grève étudiante de 1976 – sans remonter jusqu'à l'explosion de 1968 – conduisent à se poser sérieusement la question : peut-on réformer l'enseignement dans un pays comme le nôtre ? Certes toutes les réformes, depuis vingt ans, n'ont pas provoqué des secousses aussi radicales. Mais si on ajoute à ces flambées spectaculaires les débats moins bruyants mais aussi douloureux suscités par d'autres initiatives gouvernementales – comme le «collège unique» de M. Haby ou le projet Legrand sur les collèges, également, sous le ministère Savary, – on peut se demander si l'idée même de changer les institutions éducatives ne provoque pas en France des réactions de rejet quasi insurmontables.

Ces difficultés répétées conduisent à un certain nombre d'observations, qui découlent de la place prise par l'éducation dans une société développée et centralisée comme la nôtre.

La première est qu'il existe désormais un groupe de pression autonome des usagers de l'éducation. Parents, étudiants, lycéens constituent une force spécifique, qui tire son efficacité non de son influence économique, comme pour les corporations ordinaires, mais de son nombre et de sa position, soit électorale (les parents), soit politique (les enseignants), soit affective et symbolique (les jeunes). Des grèves de parents, d'étudiants ou de lycéens ne gênent en rien l'activité du pays. Mais elles peuvent ébranler, de façon décisive, le moral et l'autorité d'un gouvernement.

La difficulté pour les responsables politiques est que cette masse existe à l'état latent, volatile, et ne s'exprime que très imparfaitement – voire pas du tout – par les relais qui sont censés les représenter. L'influence des organisations enseignantes est en déclin. Celle des parents n'a jamais été vraiment organisée. Quant aux syndicats étudiants, ils ont pratiquement disparu du paysage universitaire et on voit actuellement dans les universités les étudiants en colère refuser toute prise en charge de leur mouvement par une organisation quelle qu'elle soit. Consciente de cette situation, la plus active d'entre elles, l'UNEF-ID, refuse très habilement de s'arroger un rôle qui ne lui est pas reconnu.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 8.)

Ne pas être les « dindons de la fac »

Il y a les potaches qui blaguent dans les coins, les râleurs qui réclament en permanence le silence comme s'ils étaient dans un TD, les timides qui laissent passer leur tour de parole, les nerveux qui voient des « fachos » partout, et puis les bosseurs qui prennent des notes pour rendre compte à leur AG du lendemain, les futés qui échangent des numéros de téléphone, les organisateurs-nés qui emballent en cinq minutes l'annonce de trois réunions « hyper importantes » sur l'apprentissage du service d'ordre, le maniement des talkies-walkies et les rudiments de secourisme.

Ajoutez à cela quelques responsables de l'UNEF-ID venus prendre la température, des étudiants des Arts déco à la recherche de pots de peinture, trois égéries, deux délégués de province de passage et un élève de l'Ecole normale supérieure... Mettez tout ce monde, par une soirée frisquette, dans une salle de Censier, et vous obtenez le cocktail le plus prisé de l'automne : une « coordination des universités en grève », petite sœur parisienne de la coordination nationale qui anime le mouvement étudiant.

Premier acte : l'état des lieux et des esprits dans les différentes universités au lendemain de l'intervention du premier ministre. Aucun doute : en tentant d'expliquer la situation actuelle par un malentendu fâcheux qu'une semaine de concertation devrait permettre de lever, M. Jacques Chirac a fait un bide auprès des étudiants. Certains admettent qu'il y a eu des flottements à la reprise de lundi matin, quelques hésitations sur la nécessité de poursuivre la grève. Mais cette indécision s'est rapidement effacée lors des assemblées générales de la journée.

Partout la reconduction du mouvement a été votée, au moins jusqu'à jeudi, jour de la grande manifestation nationale organisée à Paris.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 8.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

FAMILLES ÉCLATÉES, ENFANTS DÉCHIRÉS

Le nombre des divorces augmente chaque année. Aujourd'hui, un million cinq cent mille jeunes de moins de dix-sept ans ont des parents séparés. De temps en temps, le drame vécu par l'un des enfants ballottés vient sous les feux de l'actualité. Mais combien d'autres restent inconnus ! Christiane Papon demande que le droit au bonheur des parents n'étouffe pas celui de l'enfant, et J.-C. Rosenczveig plaide pour son écoute plus attentive dans la procédure du divorce.

Pour un « code de bonne conduite parentale »

Les parents, sans toujours en être conscients, se disputent le droit à l'enfant et oublient les droits de l'enfant

par CHRISTIANE PAPON (*)

LA famille n'est plus le modèle social qu'elle était naguère. On se marie moins : 273 000 mariages en 1985, contre 717 000 en 1972. On divorce plus : 109 600 divorces en 1985, contre 44 700 en 1972. De plus en plus d'enfants grandissent dans une famille monoparentale.

Cette situation n'est certes pas sans poser de graves problèmes aux parents, mais elle en pose plus encore à l'enfant. Que devient, en effet, l'enfant dans une famille qui se désagrège ? Trop souvent un objet de chantage entre des parents qui se disputent au gré de leurs intérêts, un déversoir de la rancœur de l'un des parents contre l'autre, parfois un enfant trop gâté, sur lequel on s'appuie, ou encore sur lequel on déverse un trop-plein d'amour.

Cet enfant, à la fois négligé et adoré, rejeté et désiré, ne peut, dans un tel contexte, que perdre ses repères sociaux et affectifs. Il a envie de dire : « Halte-là, votre divorce me traumatise déjà suffisamment, n'en rajoutez pas ; l'entité papa-maman que vous représentiez était pour moi la sécurité dont j'ai besoin ; aidez-moi plutôt à me refaire un territoire. »

Le drame est là : les parents, sans toujours en être conscients, se disputent le droit à l'enfant et oublient les droits de l'enfant. Il faudrait pourtant qu'ils réalisent qu'ils sont responsables devant leur enfant, et qu'ils ne doivent pas faire de l'enfant l'enjeu de leur mésentente.

Un couple marié agit le plus souvent spontanément dans l'intérêt de l'enfant, un couple qui divorce, au contraire, va agir dans son propre intérêt, sans se soucier vraiment de celui de l'enfant. Aucune loi malheureusement ne peut changer une réaction spontanée ni un état d'esprit, et la loi de 1975, qui donne pourtant priorité à l'intérêt de l'enfant, n'apaise pas les passions des couples qui s'affrontent et se déchirent.

Un « point d'ancrage »

En cas de séparation, celui qui n'est pas le gardien ne perd pas forcément le contact avec l'enfant. Cette situation nouvelle est bien sûr plus facile à supporter quand la distance géographique entre les parents n'est pas trop grande, mais le téléphone, ça existe, le courrier aussi ; un tel lien n'a pas uniquement besoin d'une présence physique : une présence affective, même lointaine, est le plus souvent suffisante.

L'important est, aussi bien pour le parent que pour l'enfant, de rester informé, consulté, entendu, écouté ; la mésentente conjugale doit se transformer en entente parentale (c'est possible). La famille peut même s'élargir si les grands-parents (et les beaux-parents éventuels) coopèrent à cette entente autour de l'enfant.

On pourrait, pourquoi pas, insérer dans le livret de famille, un « code de bonne conduite parentale ». Ce code pourrait également être remis par le juge en cas de divorce.

L'enfant a à la fois besoin de son père et de sa mère ; il les aime souvent autant l'un que l'autre et tous les efforts de ceux-ci doivent viser à lui préserver un libre accès à chacun d'eux. Il a besoin également d'un « point d'ancrage » et d'un lieu qui soit son foyer. C'est la raison pour laquelle, la garde alternée, qui semble parfois séduisante pour les parents, l'est moins pour l'enfant, qui aura plus de difficultés encore à trouver son identité.

Dans un monde où le couple a du mal à s'assumer, où l'enfant n'a plus de modèle social, il faut essayer que ce droit au bonheur des parents ne leur fasse pas oublier qu'à défaut d'entente conjugale, ils se doivent de préserver cette « entente parentale » si indispensable à l'équilibre de leur enfant et, par là même, à l'équilibre de la société de demain.

(*) Député RPR du Val-de-Marne, présidente de Femme Avenir.

La justice de Salomon ?

Le juge doit garantir le respect des droits de chacun, y compris ceux de l'enfant

par J.-P. ROSENCZVEIG (*)

A NOUVEAU est posée la délicate question de la place de l'enfant dans la procédure de divorce et, plus largement, dans le processus de séparation de la famille quand les parents mariés ou non décident de ne plus vivre ensemble.

Il est difficile de généraliser les pratiques judiciaires. On peut cependant avancer que le divorce reste essentiellement l'affaire des adultes (parents, juge, travailleurs sociaux, psychologues, etc.). Les enfants ne sont pas impliqués directement au prétexte qu'il faut les protéger, les mettre à l'écart de la tempête. Or ils sont sur le bateau, ils ont un point de vue sur ce qui est important pour eux dans l'instant (car ils ne se projettent pas) : c'est leur cadre de vie, leurs copains, leur école, leur quartier qu'ils peuvent perdre. Peu écoutés, les enfants ne sont guère entendus.

De là et de l'observation quotidienne des situations, de nombreux spécialistes — magistrats, avocats, psychologues, travailleurs sociaux (1)— trouvent confirmation de la nécessité de voir l'enfant être partie prenante au procès du divorce qui concerne non seulement un homme et une femme, mais en vérité une famille. Et d'en déduire que l'enfant devrait être obligatoirement entendu par le juge, voire assisté d'un avocat avec droit de contester les décisions qui touchent à l'exercice de l'autorité parentale.

Une telle approche, pour cohérente qu'elle soit avec le constat de plus en plus admis que l'enfant est déjà une personne, ne manque pas de soulever des objections. Et de fait il faut se garder de tout manichéisme. L'enfant reste un enfant.

Si l'on admet communément que l'adolescent, voire l'enfant à partir de huit-neuf ans, puisse avoir un point de vue raisonnable sur ce qui peut être bien pour lui, que dire pour le très jeune enfant. Et force est de constater que, les couples se séparant de plus en plus tôt, les enfants concernés sont d'autant plus jeunes. Les entendre systématiquement, est-ce possible ? Les seconder d'un avocat ? Beaucoup de parents peuvent être choqués. Ne risque-t-on pas finalement de traumatiser l'enfant en l'entraînant dans l'arène judiciaire ?

Deux idées-clés

C'est peut-être oublier que sur un terrain voisin, la protection de l'enfant en danger, un autre juge, le juge des enfants, a déjà l'expérience de ce type de pratique. De par la loi, à tout âge un enfant peut valablement le saisir et demander à être assisté d'un avocat qui ne soit pas celui de ses parents.

Pour répondre en partie aux inquiétudes, certains proposent de fixer un seuil d'âge — treize ans, par exemple — où l'enfant peut être responsable pénalement pour des actes répréhensibles et être incarcéré. Si l'on ne veut pas systématiser l'audition de l'enfant par le juge, qu'au moins il le soit obligatoirement quand il en exprime le désir.

Que, pour le moins, le juge explique à l'enfant la décision prise. Cette attitude dédramatiserait certainement nombre de situations et permettrait d'informer l'enfant sur le processus à mettre en œuvre pour faire évoluer la situation juridique dans l'avenir. Peut-être certains blocages débouchant sur la fugue ou la dégradation psychologique de l'enfant seraient évités.

Quelles que soient les solutions législatives retenues, deux idées doivent se présenter à l'esprit.

D'abord, s'agissant d'un enfant, être par définition en construction permanente, aucune situation ni aucune attitude ne peut jamais être définitive. Si l'enfant a besoin de stabilité, ses besoins évoluent. Il faut que les parents s'en convainquent. L'enfant pourra souhaiter plutôt vivre avec l'un un temps, avec l'autre plus tard compte tenu de ses besoins relationnels. Celui qui a l'enfant avec lui ne doit pas en être choqué ni se sentir déjugé.

La responsabilité des parents est d'accepter ce fait de nature, d'accompagner l'enfant plutôt que de le braquer et de nier son désir. La responsabilité de la justice et des juges est d'être garants que ces évolutions pourront s'effectuer sans drame, mais pas n'importe comment, après débat avec les parents et l'enfant, et à défaut d'accord sous son autorité.

Deuxième idée-clé : face à la séparation de ses parents, l'enfant souhaite tout (et d'abord que son père et sa mère se réunissent), sauf de choisir entre l'un ou l'autre. Tout choix est exclusion. Il n'y a de pire dilemme pour un jeune enfant que de dire non à l'un de ses parents. Il faut donc tout à la fois entendre le désir de l'enfant, éventuellement le canaliser (au rythme des années scolaires), mais il ne doit pas avoir à décider. C'est son droit d'enfant que d'être « irresponsable ». C'est aux adultes (les parents d'abord, à défaut l'autorité du juge) de décider pour lui. A eux de dialoguer avec l'enfant, de réagir à ses réactions, puis d'assumer leur décision.

Le respect de ces deux principes est de nature à couper court à de nombreuses situations conflictuelles où la justice se trouve généralement désarmée, son intervention réelle ou souhaitée ne pouvant alors s'inscrire que dans le registre de la violence (exécution forcée de décision, procédure de non-représentation d'enfant).

Reste que l'essentiel aura été fait quand les parents — spécialement les pères — plus présents que par le passé durant l'union auront le sentiment de n'être plus niés comme parents au moment de la séparation. C'est la source même du conflit qui aura été atteinte. Convaincus de rester parents par-delà leur échec affectif, ils ne se comporteront plus comme propriétaires de l'enfant.

Alors peut-être la justice verra-t-elle son rôle ramené à ce qu'il doit être. Garante du respect des droits de chacun, y compris ceux des enfants, et non plus astreinte à jouer le rôle de Salomon.

(*) Magistrat, directeur de l'IDEF (Institut de l'enfance et de la famille).

(1) Colloque de l'IDEF. « Les enfants et leurs parents séparés », octobre 1985.

LU

« UNE AUTRE VOIE », de Pierre Chaunu et Eric Roussel

Le déclin et la survie

L'HISTORIEN Pierre Chaunu et le journaliste Eric Roussel, qui se déclarent *« pétitionnaires de la famille libérale, conservatrice, nationale, européenne »*, présentent, sous forme de placet adressé aux gouvernants, le fruit d'une commune réflexion. Ils résument sans véritable hargne, en toute bonne foi, voire avec une certaine ingénuité, les aversions, les certitudes, les propositions et les espérances de la droite, la famille politique dont ils se réclament. Ils fustigent ceux qui, avant l'arrivée de la gauche au pouvoir — allusion aux débuts du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, — ont trahi les valeurs du parti de l'ordre et se démarquent de ceux qui, parfois mais pas toujours, prennent des positions extrêmes ou, en tout cas, inadéquates, à l'instar de Jean-Marie Le Pen.

Leur livre est indispensable si l'on veut tout savoir sur les méfaits directs du socialisme et ses effets pervers. Les auteurs concluent à ce sujet : *« L'épisode du « socialisme à la française » a constitué une phase de régression de la démocratie et une atteinte au legs amenuisé des valeurs de l'héritage judéo-chrétien dilapidé aux quatre vents de l'infortune. »* Rétrospectivement, on en a froid dans le dos.

Les auteurs se préoccupent surtout de la crise des Eglises et du déclin démographique de nos sociétés. Ils mêlent des notations intéressantes sur, par exemple, l'effet de saturation et d'appauvrissement qui résulte de la multiplicité des émetteurs médiatiques et des données chiffrées sur la natalité, pour en tirer des conclusions alarmistes et peu convaincantes, à moins d'être convaincu d'avance.

De la décolonisation à l'*aggiornamento* de l'Eglise catholique, sans oublier le renouvellement du courant socialiste et la libéralisation des mœurs, rien de ce qui est arrivé ces dernières décennies ne va pas sans susciter les réserves ou les diatribes des auteurs. On ne saurait exprimer une attitude plus purement « réactionnaire ».

Le changement intervenu en 1986 a amené une lueur d'espoir qui permet à Pierre Chaunu et à Eric Roussel de surmonter leur nostalgie et leur pessimisme pour avancer une série de propositions de *« survie »*. Parmi les plus originales, on relève : l'instauration du salaire maternel (un demi-SMIC donnant droit à la retraite) et l'institution du chèque scolaire permettant à chaque famille de financer l'éducation de ses enfants comme bon lui semble. Les autres procèdent de l'idéologie dite libérale (sur le rôle de l'Etat, la fiscalité, etc.) mais qui l'est moins s'agissant des mœurs, de la sécurité et de l'ordre en général.

ANDRÉ LAURENS.

★ STOCK, 252 pages, 98 F.

COURRIER DES LECTEURS

Cessez ce massacre !

Encore une affaire d'enfant de l'Assistance publique qui défraie la chronique. Oui, je sais, vous ne l'appelez plus comme ça ! Pourtant, les méthodes n'ont pas changé. Dès qu'un enfant reste trop longtemps dans une famille et qu'il y est bien (huit ans paraît-il ?), crac ! l'administration arrive avec ses décisions de derrière les fagots et arrache l'enfant à sa famille adoptive. De grâce, cessez ce massacre ! Nous aussi nous voulons un papa et une maman, même si ce ne sont pas nos géniteurs. Qu'avez vous donc dans le cœur ? Ah, quelle horreur si une famille nous aime ! L'affection que l'on reçoit vous empêche-t-elle de dormir ? Sommes-nous si détestables pour que vous nous mettiez dans la catégorie des interdits d'affection et d'amour ?

RENÉ SCHERER,
ex-pupille de l'Assistance publique.

Curieux raisonnement

Je vous avoue ma surprise à la lecture de l'article de Denis Périer-Daville (*le Monde* du 14 novembre 1986). Le président de la Fédération française des sociétés de journalistes écrit, à propos du pluralisme de la presse : *« Le problème posé (...) débouche sur celui du fonctionnement des institutions »*, et il ajoute que, à une question aussi importante, ni le Conseil constitutionnel ni le Parlement ne pourraient apporter une réponse, *« tous les deux étant à la fois juge et partie »*.

Il n'en suggère pas moins que le président de la République demande au Parlement *« une nouvelle délibération de la loi sur la presse »*, car, estime-t-il, *« ce serait là un moyen solennel de faire préciser le rôle du Conseil constitutionnel, sa place dans le jeu des institutions et ce que signifie la liberté de la presse »* (...).

N'y a-t-il pas là un manque de cohérence dans le raisonnement ? (...)

JEAN-FRANÇOIS BRISSON
(Paris).

L'autre face de Sandoz

Tout — et même un peu plus — a déjà été dit sur la pollution du Rhin par les usines Sandoz. (...)

J'ai vu à la télévision les images crève-cœur d'innombrables poissons intoxiqués, mais j'ai aussi vu les hideux visages haineux des justiciers auto-improvisés et je me suis alors posé la question : combien parmi ces manifestants ont été soulagés sinon guéris par les médicaments mis au point et fabriqués par ces vieux messieurs qu'ils auraient voulu lyncher ? (...)

Docteur E. ADRIAN
(Douai).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur-général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

L'affaire des ventes d'armes américaines à l'Iran

M. Reagan s'engage à « coopérer pleinement » avec la commission spéciale d'enquête

Le président Reagan s'est efforcé, lundi 1er décembre, de détendre quelque peu l'atmosphère de crise qui règne dans la capitale fédérale depuis les révélations sur les ventes secrètes d'armes à l'Iran et le financement de la guérilla antisandiniste au Nicaragua. Conciliant, du moins dans le ton, à l'égard de ceux, *amis* au adversaires, qui souhaitent que toute la clarté soit faite sur cette affaire très dommageable pour son prestige, comme le montrent les derniers sondages d'opinion, M. Reagan a décidé d'envoyer son secrétaire d'Etat, M. Shultz, en Europe afin d'apaiser les inquiétudes de ses alliés. M. Shultz se rendra à Londres et à Bruxelles du 9 au 12 décembre.

Recevant à la Maison Blanche les trois membres – MM. Tower, Muskie et Scowcroft – de la commission spéciale nommée par ses soins, le chef de l'exécutif a affirmé sa volonté d'« *établir tous les faits et de prendre toutes les mesures nécessaires* ». Il a appelé son gouvernement à « *coopérer pleinement* » avec la commission, et s'est déclaré prêt à désigner, comme le réclament certains parlementaires démocrates, un procureur spécial indépendant s'il apparaissait qu'une loi a été violée. Selon de nombreux observateurs, la nomination d'un tel procureur ne serait plus qu'« *une question de temps* ».

Le président n'a pas non plus rejeté, *a priori*, l'idée de convoquer le Congrès en session extraordinaire, comme l'avait suggéré dimanche l'un des leaders du Parti républicain, le sénateur Robert Dole. « *Cela est actuellement discuté* », a dit M. Reagan, ajoutant qu' « *aucune décision n'a encore été prise* ».

Selon M. Dole, le rôle du Congrès devrait être de constituer une seule et unique commission spéciale d'enquête sur le modèle de celle créée à l'époque du scandale du Watergate, et qui avait abouti à la démission du président Nixon en 1974. Actuellement, trois enquêtes parallèles sont en cours. Outre l'enquête judiciaire menée, sous l'autorité de M. Mese, *attorney general*, par le département de la justice avec l'aide du FBI, et celle que va entreprendre, pour une durée de soixante jours, la commission spéciale présidentielle, le Congrès a entamé, lundi, ses auditions sur cette affaire. La première personne entendue par la commission du renseignement du Sénat a été M. McFarlane, considéré comme l'instigateur des ventes d'armes à l'Iran, qui a déposé sous serment pendant six heures.

Protestations de bonne foi

La commission spéciale présidée par l'ancien sénateur Tower interrogera-t-elle le président Reagan ? Ses membres ne l'ont pas exclu. Ils devraient toutefois s'efforcer, dans l'immédiat, d'entendre certains proches collaborateurs du président, à commencer par M. Donald Regan, le secrétaire général de la Maison Blanche. En dépit des critiques dont il est l'objet, ce dernier s'est vu, lundi, renouveler l' « *entière confiance* » de son chef. Répétant de précédentes déclarations, M. Reagan a réaffirmé, d'autre part, son ignorance jusqu'à la semaine dernière des liens existant entre les ventes d'armes à l'Iran et l'aide militaire apportée aux « contras ». « *Je n'avais aucune connaissance de cela jusqu'à ce qu'Ed Meese m'en informe lundi après-midi* » (24 novembre).

Il est rien moins que certain que ces protestations de bonne foi reçoivent dans l'opinion un meilleur accueil que celles formulées depuis le début du scandale par M. Reagan. Les plus récents sondages indiquent en tout cas que la popularité du président a subi une impressionnante chute. D'après une étude de l'institut Harris, la confiance des Américains dans le président a baissé de 23 points, passant de 66 % le 1er novembre dernier à 43 % lors d'un sondage réalisé pourtant avant les dernières révélations sur les détournements de fonds de provenance iranienne au profit des « contras » nicaraguayens.

A en croire un autre sondage fait pour le compte de la chaîne CBS et du *New York Times*, 57 % des Américains estiment que cette affaire est « *au moins aussi grave* » que le scandale du Watergate. Selon cette même étude, 46 % seulement des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de la manière dont le président, d'une façon générale, remplissait son mandat. C'est là le plus bas niveau de popularité de M. Reagan depuis trois ans.

La pente risque donc d'être très dure à remonter pour le chef de la Maison Blanche. D'autant que les révélations de la presse américaine sur les tenants et les aboutissants du trafic d'armes tant à destination de l'Iran que des « contras » ne vont sans doute pas manquer dans les jours et les semaines à venir.

M. L.

La crise du pouvoir à la Maison Blanche inquiète les Européens

(Suite de la première page.)

Les mensonges et les omissions qui entourent encore les livraisons d'armes à l'Iran et le détournement des fonds ainsi acquis en direction de la Contra nicaraguayenne, ajoutent ces experts, ont déclenché un mécanisme qu'il sera impossible au président de bloquer, et qui va encore l'affaiblir. Ce ne sera sans doute pas le Watergate, ajoute-t-on, car M. Reagan ne cristallise pas la même haine que M. Nixon jadis, mais à défaut d'hallali, c'est à une érosion constante du pouvoir à Washington que l'on va assister. Ce qui n'est pas forcément mieux, vu l'âge du président et sa tendance de plus en plus forte au messianisme.

Ces experts exagèrent-ils la crise à laquelle doit faire face M. Reagan? Peut-être, dans la mesure où beaucoup de dirigeants européens, ignorants du moralisme – hypocrite ou non, peu importe – qui régit la vie publique américaine, avaient tout à fait sous-estimé l'importance du Watergate à son origine. Il n'en demeure pas moins que l'affaire de l'« Irangate » est au centre de toutes les conversations que peuvent avoir ces jours-ci les dirigeants européens.

Tel fut le cas par exemple lors des récents sommets franco-britannique et franco-italien. Mais, estime-t-on, la discrétion doit rester de rigueur pour que les inquiétudes européennes n'aient pas un effet boomerang et qu'elles n'offrent pas un terrain de manœuvre privilégié à la propagande soviétique. Mme Thatcher, très préoccupée en privé par l'évolution de la situation à Washington, a beaucoup insisté sur ce point aussi bien auprès de M. Mitterrand que de M. Chirac, ajoutant qu'on peut « *tout dire au président américain à condition de le faire en privé* ». Nul doute que cette position est partagée par le chancelier Kohl, lui aussi très prolixe dans les tête-à-tête mais contraint au silence en public pour éviter de donner des arguments à son opposition.

Pas question dans ces conditions, comme cela avait été envisagé un moment, de former une sorte de triumvirat informel – France, Grande-Bretagne et RFA – qui serait chargé de défendre à Washington les thèses européennes en matière de désarmement et de sécurité. Comme l'a dit le président de l'assemblée de l'UEO, M. Jean-Marie Caro, lundi en ouvrant à Paris les travaux de l'Union de l'Europe occidentale, la formulation d'un point de vue européen sur les questions de défense et de désarmement ne doit pas conduire « *à un conflit stérile avec les Etats-Unis* », car « *l'Europe ne pourra pas plus assurer sa cohésion face aux Etats-Unis qu'elle ne peut assurer sa sécurité sans eux* ».

Une « charte » de la sécurité

M. Chirac, mardi après-midi, devait cependant proposer d'aller plus loin en suggérant la mise en forme d'une sorte de « charte » de la sécurité européenne, qui rappellerait les grands principes sur lesquels est basée la défense européenne : dissuasion (grâce aux forces nucléaires française et britannique), couplage Europe-Etats-Unis (grâce à l'engagement nucléaire américain en Europe), désarmement au niveau le plus bas à condition que les armes classiques et chimiques soient prises en compte, etc. M. Chirac, dont le discours avait été soumis à l'avance à l'Elysée, comptait aussi insister sur la nécessité d'une meilleure coordination européenne en matière de construction d'armements, comme l'a fait lundi lLord Carrington, le secrétaire général de l'OTAN. Simples paroles de circonstance ? On s'en défend à Matignon, où l'on fait remarquer que « *la peur* [de Reykjavik] *peut parfois être bonne conseillère* ».

L'état d'esprit qui prévaut en Europe n'est pas passé inaperçu, bien évidemment, à Washington. Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, devait commencer à panser les plaies ce mardi à Paris, où il passe quarante huit heures avant de se rendre à une importante réunion de l'OTAN à Bruxelle, puis à Londres. Le chef du Pentagone, que M. Reagan avait tenu écarté des entretiens de Reykjavik, doit rencontrer notamment MM. Mitterrand, Chirac et Giraud pour tenter de clarifier la position américaine en matière de désarmement. Il est plus que probable que certains de ses interlocuteurs l'interrogeront sur la crise politique qui sévit à Washington, quitte à le nier à la sortie des conversations... M. Shultz, le secrétaire d'Etat, qui a pris nettement ses distances à l'égard de l'« Irangate », devra sans doute répondre aux mêmes interrogations lors de la visite qu'il s'apprête à rendre de son côté à Londres et à Bruxelles, où il participera non seulement à la réunion de l'OTAN mais aussi à la consultation annuelle Etats-Unis-CEE.

Il est peu probable que les bonnes paroles de MM. Weinberger et Shultz suffisent à rassurer leurs interlocuteurs qui, en tout état de cause, veulent d'abord savoir dans quel état M. Reagan va sortir de la crise de l'« Irangate » et à quels nouveaux collaborateurs il va faire appel. Les dégâts, quoi qu'il en soit, seront longs à réparer, non seulement dans le domaine Est-Ouest mais aussi, par exemple, en matière de lutte antiterroriste.

Après la livraison d'armes américaines à l'Iran – et même si ces révélations ont beaucoup servi M. Chirac pour faire oublier ses déclarations malheureuses au *Washington Times* et son refus de condamner le terrorisme syrien, – il est clair que les Occidentaux sont incapables d'avoir une politique coordonnée et cohérente en la matière. Chaque nouvel événement enregistré tend à prouver que les égoïsmes nationaux prévalent et que, finalement, le terrorisme paie. Il suffit, pour s'en persuader, d'entendre certains experts européens constater avec une fausse préoccupation que l'affaire des ventes d'armes à l'Iran va encore limiter les possibilités d'action américaines dans le monde arabe...

JACQUES AMALRIC.

L'Iran se félicite du «changement d'attitude» de la France

La radio iranienne s'est félicitée lundi 1er décembre du « *changement d'attitude* » de la France à l'égard de la République islamique, estimant que les déclarations faites dimanche par le premier ministre, M. Jacques Chirac, « *comportent certaines vérités* ». Ces déclarations montrent que « *nous sommes au seuil d'une évolution fondamentale de la part de la France et des pays occidentaux à l'égard de l'Iran* », a estimé la radio. Le premier ministre avait notamment déclaré qu'il avait « *tout à fait confiance dans les autorités iraniennes* », tout en précisant qu'il fallait que l'Iran réponde par des « *gestes* » à cette confiance que lui manifestait Paris.

La radio remarque que, dans une première déclaration début novembre, M. Chirac avait reconnu que l'Irak était le pays « *agresseur* » dans la guerre avec l'Iran. « *Ce genre de propos*, note-t-elle, *sont très importants et ne doivent pas être oubliés.* »

L'agence iranienne Irna a annoncé, de son côté, qu'une délégation de l'organisation de l'énergie atomique iranienne s'était rendue la semaine dernière à Paris pour discuter du contentieux financier opposant les deux pays. La délégation a eu quatre jours d'entretiens avec les responsables d'Eurodif.

D'autre part, le quotidien *Téhéran Times* a assuré, lundi, que l'Iran est prêt à lancer des missiles sol-sol contre tout pays du Golfe qui aurait collaboré la semaine dernière avec l'Irak lors de l'attaque contre le terminal pétrolier iranien de Larak.

Cette menace semble directement viser l'Arabie saoudite. Selon certaines informations, les chasseurs irakiens qui ont participé au bombardement de Larak, à l'embouchure du Golfe, auraient, en effet, effectué au retour un atterrissage d'urgence en Arabie saoudite, faute d'avoir pu être ravitaillés en carburant en vol. – *(AFP, Reuter.)*

Le secrétaire général de la Ligue arabe critique à la fois Washington et Téhéran

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, a estimé, lundi, rapporte notre correspondant à Tunis, Michel Deuré, que les Etats-Unis, en vendant des armes à l'Iran, s'étaient disqualifiés pour jouer un rôle dans la recherche d'une solution au conflit irano-irakien. Ouvrant la cinquième session du conseil des ministres arabes de l'intérieur, il a relevé que, dans le même temps où ces armes étaient livrées à Téhéran, les Etats-Unis refusaient des commandes identiques à nombre de pays arabes, « *pourtant liés à eux par des rapports de coopération étroits* ».

M. Klibi a été tout aussi critique à l'égard des Iraniens. Ils ont, a-t-il dit, passé un marché avec ceux qu'ils appellent « le Grand Satan », et ce « *par le canal d'Israël qu'ils prétendent considérer comme le plus farouche ennemi de l'Islam* ». « *Ils ont ainsi perdu une grande partie de la crédibilité de leur révolution* », a indiqué M. Klibi.

Evoquant cette même affaire de ventes d'armes à l'Iran et ses prolongements, M. Shamir, premier ministre israélien, a déclaré lundi que Jérusalem n'entretient aucune relation avec les « contras », l'opposition armée contre le régime sandiniste du Nicaragua. « *Israël vend des armes aux pays démocratiques d'Amérique du Sud et non à des organisations* », a précisé M. Shamir à l'issue d'une rencontre avec des responsables de la communauté juive américaine. *Les Etats-Unis ont été informés de ces ventes d'armes.* »

M. Edwin Meese, ancien ministre américain de la justice, avait révélé la semaine dernière que les fonds dégagés par le transfert d'armes américaines à destination de l'Iran, *via* Israël, avaient été déposés sur un compte bancaire suisse appartenant aux « contras ». Cette transaction aurait ainsi permis de contourner les limites apportées par le Congrès à l'aide financière officielle des Etats-Unis à ces derniers.

Ouverture au public d'une partie des archives de M. Nixon

Washington *(AFP)*. – Une partie des archives du président Nixon ont été ouvertes au public, lundi 1er décembre, alors que l'ancien président et l'administration continuent d'être en désaccord sur l'utilisation de ces documents.

Environ 1,5 million de documents ont été mis à la disposition du public, alors que la totalité des archives de M. Nixon représente quelque 40 millions de feuillets et 4 000 heures d'enregistrements. Selon M. John Ehrlichman, ancien conseiller de M. Nixon, ce dernier lui aurait dit : « *Quand je serai à la retraite, je vais passer mes soirées à trier ces documents devant la cheminée. Il y a des choses qui doivent être brûlées. Personne n'a besoin de les voir.* »

Toutefois, après la démission de M. Nixon, au mois d'août 1974, ce sont les responsables des archives nationales qui ont pris le contrôle de tous les documents de l'équipe de la Maison Blanche, y compris ceux de M. Nixon. Depuis, l'ancien président et l'administration s'affrontent sur la mise des archives à la disposition du public, ce à quoi M. Nixon et un certain nombre de ses anciens collaborateurs, comme M. Henry Kissinger, sont opposés.

Les avocats de M. Nixon affirment, notamment, que les précédents présidents ont pu disposer de leurs documents les plus confidentiels et que leurs enregistrements ont été déclarés secrets pour des périodes allant de trente à cinquante ans.

A TRAVERS LE MONDE

Grèce

Manifestation contre M. Le Pen à Salonique

Quelque trois mille manifestants scandant « *A bas le fascisme* » ont défilé, lundi 1er décembre, dans les rues du port de Salonique pour protester contre la venue de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. La police encerclait le Macedonia Palace Hôtel, où se tenait, depuis lundi et pour trois jours, un congrès réunissant 16 députés européens d'extrême droite et auquel M. Le Pen participait. La manifestation de protestation réunissait des étudiants, des syndicalistes et des élus socialistes de la municipalité de Salonique. – *(AP.)*

Honduras

Manœuvres américaines à la frontière du Nicaragua

Tegucigalpa. – Des troupes américaines ont été mobilisées, le dimanche 30 novembre, dans l'est du Honduras, près de la frontière avec le Nicaragua. Des soldats américains ont été aperçus circulant dans le département d'El Paraiso à bord de jeeps et de camions militaires, sur la route menant à Danli, la principale ville de l'est du Honduras, ont indiqué des correspondants de presse, qui ont également affirmé avoir vu deux hélicoptères des forces armées américaines chargés d'équipement lourd revenir à leur base après avoir survolé la zone d'El Paraiso.

L'apparition de ce convoi militaire a provoqué une vive inquiétude dans la population, qui vit depuis des mois dans la crainte d'un affrontement armé. Depuis la fin octobre, beaucoup d'habitants de cette zone qui avaient refusé de quitter leurs maisons en dépit de la menace que représente la présence de la Contra, ont abandonné leurs fermes pour se réfugier à l'intérieur du pays.

L'ambassade américaine, après avoir opposé, lundi, un laconique « *sans commentaire* » à cette présence de soldats américains à plusieurs centaines de kilomètres de leurs bases, a finalement reconnu celle de troupes dans cette même région « *dans le cadre de manœuvres* ». Une centaine d'hommes de la 116e brigade d'artillerie de la garde nationale de Floride, équipés de canons de 105 mm, doivent y effectuer des manœuvres du 30 novembre au 13 décembre, a indiqué l'ambassade. *(AFP, Reuter.)*

[Cette opération fait vraisemblablement suite aux nombreuses missions de reconnaissance effectuées dans cette région par l'armée américaine au moment où les combats s'intensifient (*le Monde* des 21 et 26 novembre).]

Taiwan

Le dissident Hsu Hsin-liang est refoulé à Taipeh

Taipeh. – L'un des principaux opposants au régime de Taiwan, M. Hsu Hsin-liang, a tenté, le mardi 2 décembre, de regagner Taipeh après sept an d'exil aux Etats-Unis, mais les autorités l'ont empêché de débarquer et l'ont contraint à repartir pour Manille à bord de l'avion des Philippines Airlines qu'il avait emprunté. Tout le secteur de l'aéroport international Tchiang-Kai-chek de Taipeh a été bouclé par les forces de l'ordre et interdit à la presse depuis les heurts violents, dimanche, lors de la première tentative, infructueuse, de M. Hsu de gagner Taiwan depuis Tokyo (*le Monde* du 2 décembre). Les autorités ont justifié l'interdit frappant M. Hsu par son défaut de papiers d'identité en règle, mais n'ont pas mis à exécution une menace d'arrestation qu'elles avaient formulée précédemment au cas où M. Hsu tenterait de revenir à Taiwan, où il fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour sédition. – *(AFP, UPI.)*

● **Critiques soviétiques.** – Les *Izvestia* ont accusé, lundi 1er décembre, l'Iran d'aider les Etats-Unis et les autres « *forces de l'impérialisme* » dans leur guerre non déclarée contre l'Afghanistan. Téhéran, poursuit le journal, a lancé « *une campagne hostile éhontée* » contre l'URSS au sujet de l'aide soviétique au gouvernement de Kaboul. Les *Izvestia* accusent l'Iran d'« *ingérence flagrante* » dans les affaires afghanes par le biais d'un soutien accordé aux rebelles en lutte contre l'administration de Kaboul et par une agression militaire directe contre l'Afghanistan. – *(Reuter.)*

Proche-Orient

YÉMEN DU SUD : tension à la frontière

L'ombre menaçante de l'ancien président Ali Nasser

Près de onze mois après les événements dramatiques de janvier 1986 qui mirent fin au règne du président sud-yéménite Ali Nasser Mohamed, le gouvernement d'Aden a décidé de traduire en justice, pour « haute trahison », l'ancien homme fort du Yémen du Sud et cent quarante de ses partisans. Une cinquantaine d'accusés, dont M. Ali Nasser, se trouvent à l'étranger et seront donc jugés par contumace. L'annonce de ce procès, qui survient au lendemain d'une tentative infructueuse de la Syrie de réconcilier l'ancien chef de l'État avec le régime actuel, ne manquera pas d'aggraver la tension qui s'est installée à la frontière des deux yémens, où, selon plusieurs sources concordantes, le président déchu est en train de mettre sur pied une armée de près de vingt mille hommes avec l'espoir de reconquérir le pouvoir à Aden.

Selon les milieux proches du Front national démocratique (FND), qui regroupe l'opposition clandestine au régime de Sanaa, tout est prêt ou presque en vue de l'offensive qui doit, selon les partisans de l'ancien président, précipiter la chute du régime d'Aden, *« affaibli par ses dissensions internes et par les nombreuses difficultés économiques auxquelles il fait face »*.

Les partisans de M. Ali Nasser semblent jouir de l'appui des autorités nord-yéménites, qui, après une longue période d'hésitation, ont fini par autoriser l'ancien président sud-yéménite à déployer ses forces militaires à la frontière des deux Yémens, dans la région d'Al-Beida. Le noyau de cette nouvelle armée d'exilés comprend les quelque dix mille militaires qui ont accompagné M. Ali Nasser dans son exil. Ils seraient épaulés par un nombre équivalent de miliciens recrutés dans les tribus du Nord avec la bénédiction du gouvernement de Sanaa.

Le changement d'attitude des dirigeants de Sanaa, qui, en janvier, s'étaient montrés très réservés à l'égard du président déchu *(le Monde* du 6 mai), serait dû aux fortes pressions exercées par Ryad, qui aurait fourni d'importantes quantités d'armes aux forces de M. Ali Nasser. Le colonel Kadhafi demeure toujours opposé au nouveau régime d'Aden et a récemment livré à l'armée rebelle quelque cent cinquante blindés flambant neufs. La Syrie ne cache pas non plus ses sympathies à l'égard de M. Ali Nasser, mais ne lui accorde qu'un soutien politique. L'Algérie, où se rend fréquemment l'ancien président, se cantonne, pour sa part, dans une stricte neutralité. Telle semble être également l'attitude de la plupart des pays du Golfe, qui ont reconnu le nouveau régime, mais n'ont pas repris leur aide économique.

> *Menaces extérieures, dissensions internes,*
> *difficultés économiques :*
> *le nouveau régime d'Aden est encore bien fragile...*

Mise en garde soviétique

Le nouveau régime d'Aden a réussi cependant à désarmer l'hostilité que lui vouait le colonel Mengistu d'Ethiopie. Après avoir boudé pendant quatre mois le nouveau régime, les Ethiopiens avaient pris officiellement acte du changement de pouvoir intervenu au Yémen du Sud. Ils avaient notamment restitué les quatre vedettes qui s'étaient réfugiées avec leurs équipages dans un port éthiopien et avaient renvoyé à Aden leur ambassadeur rappelé en consultation au moment des événements de janvier. Restait cependant un obstacle de taille à la normalisation des relations entre les deux pays : la présence à l'intérieur de l'ambassade d'Ethiopie à Aden de neuf réfugiés politiques, dont le propre fils de M. Ali Nasser et deux de ses frères. Ce problème épineux a finalement été réglé au début d'octobre à l'issue de délicates négociations. Le fils de M. Ali Nasser et un de ses frères ont été autorisés à quitter le pays avec quatre autres des réfugiés de l'ambassade où ne se trouvent plus que trois opposants accusés de *« crimes de guerre »*.

La visite officielle qu'a faite à cette époque le nouveau secrétaire général du parti sud-yéménite, M. Ali Salem el Beyd, à Addis-Abeba, à la suite de ce compromis boiteux, n'a pas vraiment réussi à dégeler les rapports entre les deux capitales. Le seul résultat de ce voyage a été, semble-t-il, la promesse verbale du colonel Mengistu que l'Ethiopie ne serait pas utilisée dans une aventure contre Aden. Cet engagement paraît avoir été arraché à l'Ethiopie par Moscou, qui, vers la fin du mois d'août, avait adressé à Addis-Abeba et à Sanaa une mise en garde discrète mais ferme faisant clairement savoir que les Soviétiques ne resteraient pas les bras croisés en cas d'une attaque armée contre le régime d'Aden.

Echaudés par les événements de janvier qui les avaient pris de court, les Soviétiques ont renforcé leur présence à Aden, consolidant leur emprise sur le nouveau régime. Dès la fin des combats, une mission militaire s'est rendue à Aden pour y évaluer les besoins en équipements militaires, et les pertes de l'armée ont été rapidement comblées. D'autres missions se sont depuis succédé, et, au début de juillet, l'ancien ambassadeur soviétique, M. Joukov, à qui il était reproché de n'avoir pas su prévoir et prévenir les dramatiques événements de janvier, a été remplacé par M. Ratchkov, un diplomate ayant plus de poids puisqu'il est membre suppléant du comité central. Tout récemment encore, M. Gueidar Aliev, membre du politburo du comité central et premier vice-président du conseil des ministres, spécialisé dans les affaires du tiers-monde, a fait plusieurs séjours à Aden. On affirme au Yémen du Sud que Moscou est cette fois décidé à donner un sérieux coup de main aux nouveaux dirigeants pour faire face à une difficile situation économique et que les Soviétiques auraient pris la *« décision politique »* de tout mettre en œuvre afin de faciliter la découverte du pétrole d'ici au plus tard à la fin de 1987. Jusque là, ils avaient observé une attitude plutôt prudente dans ce domaine pour ne pas susciter de litiges avec les pays pétroliers voisins.

L'ancien président Ali Nasser, qui a longtemps été le protégé de Moscou, s'est abstenu jusqu'à présent de s'en prendre à l'aide que fournit l'URSS à ses adversaires d'Aden, mais ses proches collaborateurs commencent déjà à critiquer en termes parfois violents *« l'ingérence soviétique dans les affaires intérieures du Yémen du Sud »*. De plus en plus nombreux sont dans le camp des exilés ceux qui souhaitent se démarquer de leur ancien allié soviétique, devenu le principal obstacle à leur entreprise de déstabilisation du régime d'Aden. Nombreux également sont ceux qui pensent qu'une attaque militaire en provenance du Nord, qui serait aussitôt présentée comme un soulèvement intérieur, contribuerait rapidement à précipiter la chute du régime d'Aden.

Dans une interview accordée au début d'octobre à l'hebdomadaire arabe *Al Watan al Arabi*, paraissant à Paris, M. Ali Nasser a affirmé que *« le peuple attendait son retour prochain »*. Il a précisé qu'il comptait surtout sur une solution politique pour rentrer au pays, mais que *« sa patience avait des limites »*, laissant apparemment entendre qu'il n'excluait pas une solution militaire.

Le temps ne joue cependant pas forcément en faveur de l'ancien président. Malgré toutes les difficultés auxquelles il fait face, le régime d'Aden est lentement mais sûrement en train de consolider ses assises. Il est vrai que M. Ali Nasser, qui a été pratiquement au pouvoir à Aden pendant quinze ans, dispose toujours d'un certain appui populaire dans le pays, notamment dans son fief d'Abyan. Mais les nouveaux dirigeants ont eu le temps de redresser la situation, grâce en partie à une politique de répression qui a été à ses débuts particulièrement sanglante.

Ils ont pu en outre réorganiser le parti et l'armée qui ont été sérieusement épurés des éléments connus pour leur sympathie à l'égard de l'ancien président. Ils ont enfin pu mettre sur pied de nouvelles structures légales. Neuf mois après le coup d'État sanglant de janvier, les cent dix membres du Conseil suprême du peuple (qui fait fonction de Parlement) ont été renouvelés au début de novembre lors d'une élection qui s'est déroulée dans l'ensemble du pays sans incident notable, malgré les appels au boycottage lancés par la radio de l'opposition en exil. Le nouveau Parlement a aussitôt reconduit M. Haidar Abou Bakr el Attas dans ses fonctions de chef de l'Etat, rassurant ainsi les Etats arabes qui voient en lui un *« modéré »* et un *« réaliste »*.

Mais les divergences politiques et idéologiques entre les différentes factions du pouvoir subsistent. Si elles n'ont pas encore éclaté au grand jour, cela est dû en grande partie à la faiblesse relative des différentes composantes de la coalition hétéroclite au pouvoir, à leur hostilité commune à l'égard de l'ancien président, aux appels réitérés à l'unité lancés par l'URSS et à la crainte d'une intervention militaire directe ou indirecte de la part de leur voisin du Nord. Le pouvoir au Yémen du Sud demeure donc fragile et la survie du régime d'Aden dépendra en dernier ressort de sa capacité à résoudre les graves problèmes économiques qui obèrent son développement.

JEAN GUEYRAS.

LIBAN

La guerre des camps

Violents affrontements à Chatila entre Palestiniens et miliciens chiites

Les miliciens chiites ont renforcé lundi 1er décembre leur pression sur Chatila, dans le sud de Beyrouth, sans toutefois parvenir à forcer la défense de ce camp, aux trois quarts détruit en mai 1985, mais encore habité par plus de trois mille Palestiniens.

Des affrontements violents, rapporte l'AFP, se sont produits dans l'après-midi à la lisière de ce camp, où ces derniers jours les combattants palestiniens s'étaient déployés et dont ils avaient atteint jeudi l'entré ouest.

Le bureau militaire d'Amal a indiqué avoir mis de nouveau en échec, lundi après-midi, deux tentatives palestiniennes de sortir. Les Palestiniens ont bombardé aux mortiers légers les abords de la route de l'aéroport et de l'ambassade du Koweït, proches du camp. Toutes les routes dans ce périmètre sont interdites à la circulation, a ajouté Amal.

Le Front de salut national palestinien (FSNP, coalition pro-syrienne) a affirmé que deux tentatives de progression d'Amal vers le camp ont été repoussées. Ces deux offensives ont été accompagnées d'une couverture d'artillerie, a ajouté le FSNP.

A Bourj-Barajneh, enclavé dans la banlieue sud chiite de Beyrouth, des tirs sporadiques de mortiers et de mitrailleuses lourdes ont été signalés, lundi, par les belligérants.

Les combats se sont poursuivis à Magdouché, localité stratégique à l'est de Saïda, capitale du Liban-sud, où près de deux cent soixante-quinze familles chrétiennes sur les huit cents que comptait la localité sont toujours prises au piège, selon un dignitaire religieux chrétien, le Père Sélim Ghazal.

Les miliciens chiites et les combattants palestiniens sont restés sur leurs positions : Amal est retranché dans les quartiers est et les Palestiniens tiennent toujours les quartiers ouest et les collines environnantes.

Amal a rejeté la médiation libyenne dans la guerre des camps, et a réclamé le parrainage exclusif de la Syrie et de l'Iran pour tout accord avec les Palestiniens. Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, Amal a violemment critiqué le numéro deux libyen, le commandant Abdel Salam Jalloud, qu'il a accusé d' *« intervenir dans les négociations sur la fin de cette guerre dans le seul but de les compliquer »*.

L'OLP a demandé lundi que la protection des camps soit assurée par des forces des Nations unies. Un porte-parole, M. Abdellatif Abou Hijla, a également sollicité la France et la Belgique pour qu'elles apportent leur aide à la population des camps.

D'autre part, rapporte notre correspondant à Beyrouth, les Libanais entamaient, ce mardi, une journée de *« grève contre la faim »* : dans un camp comme dans l'autre, il s'agit d'une même protestation contre la chute vertigineuse de la monnaie, qui rend la vie quotidienne de plus en plus difficile.

Asie

INDE

Le bilan officiel de la catastrophe de Bhopal : 2 347 morts

NEW-DELHI
de notre correspondant

Deux ans après la terrible nuit du 2 au 3 décembre 1984, Bhopal, capitale de l'Etat du Madhya-Pradesh et théâtre du plus meurtrier des désastres industriels, n'est plus qu'épisodiquement présente dans les quotidiens indiens.

La semaine dernière, le gouvernement central, qui s'est légalement arrogé le droit — contesté par Union Carbide — de représenter les victimes auprès des tribunaux, s'est enfin décidé à publier un bilan officiel de la catastrophe : deux mille trois cent quarante-sept personnes, dont six cents ces deux dernières années, ont été mortellement empoisonnées par la fuite de gaz, *« de trente mille à quarante mille »* ont été *« sérieusement »* atteintes, et cinq cent vingt mille demandes de compensation sont enregistrées.

Se fondant sur ces évaluations, New-Delhi a demandé 3 milliards de dollars de dédommagement. Une exigence que le géant américain de la chimie a jugé *« sans fondement et totalement inconsistante avec les demandes précédentes du gouvernement indien »*. On se souvient, en effet, que la firme américaine avait proposé en mars *(le Monde* du 26 mars) un règlement hors tribunal de 350 millions de dollars, offre qui avait été rejetée par les négociateurs indiens comme *« totalement inadéquate »*. Le bruit courut alors que New-Delhi réclamait 1 milliard de dollars.

Le triplement *« minimum »* de cette somme, précise-t-on à New-Delhi, et l'officialisation de la demande indienne semblent en réalité faire suite à une rupture des négociations qui avaient lieu en coulisse depuis dix-huit mois entre Union Barbide et les plaignants. Rupture qui aboutit, le 18 novembre, à une contre-attaque en bonne et due forme de la firme américaine devant les tribunaux, celle-ci accusant, pour la première fois légalement, le gouvernement central, celui du Madhya-Pradesh, ainsi que la direction autochtone de la filiale indienne, de responsabilité directe dans l'ampleur du drame.

Aux termes de la plainte d'Union Carbide, les uns et les autres seraient coupables d'avoir laissé faire et même encouragé *« un développement urbain sauvage autour de l'usine et de n'avoir pas tenu compte des mises en garde de la maison mère »*. Le géant américain prétend également que son rôle dans la gestion de la filiale était réduit au minimum et se dit désormais convaincu que le désastre est dû à un sabotage, — quelqu'un aurait *« délibérément »* fait entrer de l'eau dans un réservoir, ce qui a provoqué la fuite mortelle.

La firme du Connecticut accuse, enfin, indirectement les enquêteurs indiens de faire disparaître les preuves du crime. Le gouvernement de M. Gandhi a rétorqué que la firme n'avait *« aucun droit »* de chercher ainsi à l'impliquer et a promis de répondre de façon détaillée à ces accusations dans les soixante jours.

Une étude médicale

Rendus inquiets par les ventes d'actifs opérées ces derniers mois par le groupe américain — le secteur agro-chimique d'Union Carbide, notamment, a été racheté il y a deux semaines par Rhône-Poulenc *(le Monde* du 15 novembre, — les avocats de New-Delhi ont tenté, sans succès, d'empêcher ces opérations dites de recapitalisation. La cour de Bhopal a finalement accepté, à la veille du week-end, les assurances américaines selon lesquelles, quoi qu'il arrive, *« au moins 3 milliards de dollars d'actifs seront conservés »* par la firme pour régler éventuellement les plaignants.

Une chose est sûre : ces derniers ne sont pas prêts de toucher leur dû. Une vaste étude médicale, dont on n'attend pas les résultats définitifs avant dix-huit mois, vient en effet d'être entreprise par les autorités du Madhya-Pradesh pour tenter de trier les demandes de compensation. Informations tronquées, documents truqués, faux certificats de décès, corruption de médecins et de fonctionnaires locaux, etc. Selon la police de Bhopal, citée par le magazine *India to Day*, *« un vrai racket très bien organisé »* a été mis en place dans la ville pour tirer le maximum de profit du drame.

PATRICE CLAUDE.

Nouvelles victimes au Pendjab

M. Gandhi est invité par des députés à réprimer plus fermement l'extrémisme sikh

NEW-DELHI
de notre correspondant

Soumis lundi 1er décembre, après la tuerie de la veille au Pendjab, à la séance parlementaire la plus houleuse de sa jeune carrière, M. Rajiv Gandhi a décidé de montrer les dents. Invité par des députés à ne plus se payer de mots et à agir fermement contre le terrorisme sikh, le premier ministre, chahuté pour la première fois jusque sur les bancs de son propre parti, a promis un nouveau plan d'action au Pendajb *« dans les quarante-huit heures »*. En fin de soirée, on apprenait cependant que les terroristes sikhs avaient tué au cours de plusieurs incidents une dizaine d'hindous au Pendjab.

Dès l'aube de ce mardi, donc, plusieurs dizaines de politiciens sikhs ayant pignon sur rue, en tête desquels l'ancien ministre en chef du Pendjab, M. Prakash Singh Badal, qui est également le chef de la faction dissidente du parti religieux sikh, l'Akali Dal, ont été arrêtés. M. Badal avait, certes, fermement condamné la tuerie de lundi. Mais, hostile au gouvernement modéré maintenu en place au Pendjab par M. Gandhi, il est accusé, non sans raison, de fournir une sorte de couverture politique et respectable aux extrémistes.

La liste des suspects de sympathie envers les extrémistes — une centaine de noms au total — comprend aussi le président nouvellement réélu du Comité de gestion des temples sikhs *(le Monde* du 2 décembre), M. Gurcharan Singh Tohra, arrêté mardi matin à son domicile. Cette soudaine démonstration d'autorité, dont on discerne mal, *a priori*, les fondements légaux, et dont on peut mettre en doute l'efficacité antiterroriste sur le terrain, est apparemment destinée à frapper les esprits et à désamorcer la colère hindoue.

Déclenchée à l'appel d'un grand parti de droite hindouiste, le BJP, et soutenue par d'autres organisations politiques (sikhs modérés compris), la grève générale de protestation dans la capitale était virtuellement totale mardi matin. Les magasins, les marchés et les établissements scolaires étaient fermés ; et les cinq mille autobus de la ville, qui transportent plus de trois millions et demi de personnes quotidiennement vers leur travail, étaient pour la plupart restés au dépôt. Peu de gens dans les rues, et encore moins de turbans sikhs en vue.

Pour éviter que les manifestations ne dégénèrent rapidement en pogroms anti-sikhs — sept cent mille membres de la secte vivent à Delhi, — les autorités avaient interdit les rassemblements sur la voie publique et multiplié les patrouilles de police dans les quartiers traditionnellement les plus chauds (est et ouest de Delhi). En fin de matinée, après que plusieurs centaines de manifestants, qui tentaient de bloquer les rues en criant des slogans anti-sikhs, eurent été dispersés et plus de deux cents arrêtés, la capitale restait tendue mais calme.

P. C.

● **LAOS : nouveau président de l'Assemblée suprême.** — Le prince Souphanouvong, malade, a nommé un membre du bureau politique du PC laotien, M. Sisomphone Lovansay, pour le remplacer comme président en exercice de l'Assemblée suprême du peuple lao — sorte de conseil exécutif de quarante-cinq membres, — a annoncé, lundi 1er décembre, à Bangkok un porte-parole de l'ambassade du Laos en Thaïlande. Le prince Souphanouvong avait déjà demandé, en octobre, à l'Assemblée suprême de le remplacer *« provisoirement »* à la présidence de la République par M. Phoumi Vongvichit, autre membre du bureau politique. Le prince Souphanouvong, âgé de soixante-dix-sept ans et numéro trois du bureau politique du PC, a été à demi paralysé après une attaque d'apoplexie en septembre, selon certaines sources à Vientiane. Le secrétaire général du parti, M. Kaysone Phomvihane, est également premier ministre et assume la réalité du pouvoir. — *(AFP.)*

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Trois ouvrages pour mieux comprendre

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les rayons des librairies, pauvres dans ce domaine, viennent de s'enrichir de trois livres sur l'Afrique du Sud. Trois ouvrages pour mieux comprendre ce pays qui va dominer les événements de la fin de ce siècle et risque de plonger toute l'Afrique australe dans un maelström. Gérard Chaliand l'a compris. *Où va l'Afrique du Sud ?* n'a pour but, selon son auteur, que *« d'éclairer un public de non-spécialistes »*.

Gérard Chaliand, qui a effectué trois séjours dans ce *« pays à contre-courant »*, en fait la description : données de base, forces en présence, poids économique, importance stratégique. Un livre succinct pour comprendre l'enjeu d'un conflit et en cerner les multiples facettes. Pour ce faire, Gérard Chaliand a complété son étude d'une série de cartes — un atlas pratique — permettant de visualiser les éléments d'une situation.

Ouvrage didactique donc, au terme duquel l'auteur répond à la question posée dans le titre de cette manière : *« Tout indique, dans la dynamique de l'Afrique du Sud, dont le rythme est impossible à définir, qu'on marche irrésistiblement vers la polarisation aux extrêmes, dans la mesure où il ne paraît pas y avoir de compromis possible. »* Une évidence. Mais qui peut prédire l'issue du drame sud-africain, dont les composantes se sont forgées au cours des trois derniers siècles, et plus particulièrement depuis la mise en place du système de l'apartheid ?

Bernard Lugan, lui, est remonté beaucoup plus loin. Son ouvrage, *Histoire de l'Afrique du Sud, de l'Antiquité à nos jours*, réactualise le seul livre en français dans ce domaine, celui de Robert Lacour-Gayet, aujourd'hui un peu dépassé. L'histoire est, chacun le sait, une science subjective. M. Lugan, maître de conférences à l'université de Lyon, ne prétend certainement pas être un historien au-dessus de cette vérité. En ne consacrant que trente pages à la période 1948-1986, il a cependant négligé un aspect important du débat actuel, caricaturant l'instauration de l'apartheid, la montée de l'opposition noire et les événements de Sharpeville, de Soweto et des deux dernières années.

Pour lui, les émeutes se résument en des actions *« déclenchées par des meneurs qui lancent des groupes de jeunes à l'attaque du domicile des Noirs "collaborateurs" ou qui retournent les véhicules afin d'en brûler vifs les occupants. La police intervient alors pour rétablir l'ordre »*... Selon M. Lugan, *« les agitateurs, formés à l'étranger, n'ont pas de grandes difficultés à mettre en mouvement ces foules de mécontents »*. Il conclut en affirmant que *« c'est pour tenter d'unifier par la terreur des populations africaines que tout sépare que les marxistes ont déclenché la guerre civile qui, depuis plusieurs mois, oppose les Noirs entre eux »*. Une vision qui se double d'erreurs, quand l'auteur déclare *« qu'il n'existe plus de plages, de piscines, de bus réservés aux Blancs ou aux Noirs »*.

M. Lugan pourrait peut-être venir se rendre compte sur place ou lire le volumineux dossier que *les Temps modernes*, dans leur livraison de l'été, ont consacré à ce pays. Un ouvrage composé de poèmes, de récits, de nouvelles, de choses vues, d'analyses. Avec *Demain, le feu*, les Temps modernes abordent une multitude d'aspects de la vie et de la lutte sur les terres de l'apartheid. Un livre militant, certes, mais un livre qui permet d'aller à la découverte d'un monde insoupçonné.

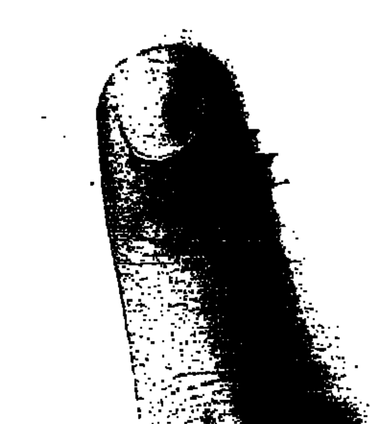
MICHEL BOLE-RICHARD.

★ *Où va l'Afrique du Sud ?* par Gérard Chaliand, éditions Calmann-Lévy.

★ *Histoire de l'Afrique du Sud, de l'Antiquité à nos jours*, de Bernard Lugan. « Vérités et légendes », éditions Perrin, 98 F.

★ *Afrique du Sud : demain, le feu*, éditions les Temps modernes, juin, juillet, août, 125 F.

● **CENTRAFRIQUE : M. François Guéret amnistié.** — A l'occasion de son investiture pour un nouveau mandat de président de la République, le général Kolingba a accordé une amnistie à soixante-quatre détenus politiques le lundi 1er décembre. Le plus connu d'entre eux est M. François Guéret, ancien ministre de la justice sous le président Dacko et dirigeant du Mouvement pour la démocratie et l'indépendance. Il avait été condamné à dix ans de prison en 1985 après la publication d'une lettre ouverte *« aux autorités françaises »* qu'un tribunal spécial avait considéré comme *« un appel à la déstabilisation »*. — *(AFP.)*



Amériques

CANADA : devant les atteintes à la Charte de la langue française

La guerre linguistique reprend au Québec

Le chef du Parti québécois, M. Pierre-Marc Johnson, a exprimé, au cours du week-end dernier, à Montréal, son opposition à la politique du gouvernement de M. Bourassa, visant à rétablir partiellement le bilinguisme au Québec. Les atteintes répétées, ces derniers mois, à la Charte de la langue française (loi 101) ont rallumé la guerre linguistique dans la province.

MONTRÉAL
de notre correspondant

« *Touchez pas à la loi 101.* » Le slogan est en train de faire fortune au Québec où de plus en plus de particuliers apposent de grands panneaux sur leurs balcons pour dénoncer la volonté du gouvernement provincial de modifier la Charte de la langue française (loi 101), qui, depuis 1977, fait du français la seule langue officielle de la province.

On assiste à une véritable mobilisation contre le retour au bilinguisme. Plusieurs personnalités indépendantes des pouvoirs publics ont annoncé la création, le samedi 29 novembre, d'une nouvelle organisation, les Citoyens français pour un Québec français, qui vient de prêter main-forte aux militants nationalistes du Parti québécois, de la Société Saint-Jean-Baptiste, du mouvement Québec français et des trois grandes centrales syndicales qui étaient déjà passées à l'offensive.

Faisant allusion à l'influence de certains ministres du gouvernement libéral de M. Bourassa, le président des Citoyens pour un Québec français, M. Paul Trépanier, ancien maire de la petite ville industrielle de Granby, a dénoncé « *les hommes d'affaires à courte vue qui ont pris le contrôle du Québec* », à la suite de la défaite du Parti québécois (indépendantiste) aux élections de décembre 1985. « *Nous aurons un avenir*, a-t-il ajouté, *si nous continuons le combat face à l'envahissement culturel et économique des anglophones.* »

On croyait le problème linguistique définitivement réglé grâce à la loi 101. Au cours des derniers mois, M. Bourassa lui-même avait déclaré à plusieurs reprises que « *le pire était passé, et que la période d'affrontement direct était terminée pour un avenir prévisible.* »

Une boîte de Pandore

Il a fallu une longue bataille politique, des manifestations de rue et même quelques émeutes dans les années 60, pour permettre à la majorité francophone du Québec (plus de 80 % des 6 millions et demi d'habitants) d'imposer sa langue. Avec l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976, le Québec a pu enfin se donner un « *visage français* ».

La loi 101 a instauré la scolarisation en français pour les enfants des nouveaux immigrants, elle a forcé les entreprises à franciser leurs raisons sociales et à adopter progressivement le français comme langue de travail.

Dix ans plus tard, certains irréductibles chez les anglophones, mais aussi parmi les immigrants, en particulier les Grecs, souhaitent l'abolition de cette loi. En promettant au cours de la campagne électorale de 1985 de modifier certains de ses articles dans un sens plus favorable à la minorité anglophone, M. Bourassa a ouvert une véritable « boîte de Pandore ». L'amnistie en faveur des quelque mille quatre cents enfants d'immigrants inscrits illégalement dans les écoles anglaises a constitué la première brèche dans le consensus qui semblait s'être établi à propos de la loi 101. Cette amnistie laisse en effet entendre aux adversaires du français que la loi peut être bafouée impunément.

Simultanément, le ministre de l'éducation annonçait son intention d'étudier la possibilité pour les francophones de faire l'apprentissage de l'anglais dès la première année du primaire. Ce qui inquiète au plus haut point les défenseurs du français, qui craignent une dégradation de la langue maternelle au profit de l'anglais.

Mais c'est la décision du gouvernement de déposer un projet de loi modifiant la Charte de la langue française qui a mis le feu aux poudres. Invoquant des raisons « humanitaires », le gouvernement annonçait son intention de renforcer le droit des anglophones, déjà reconnu par la loi 101, à des institutions (hôpitaux, services sociaux) offrant des services dans leur langue.

Les adversaires de ce projet craignant que les immigrants ne profitent de cette ouverture pour fréquenter les institutions anglophones et grossir ainsi artificiellement les besoins de la minorité. Ces appréhensions semblent tout à fait justifiées, compte tenu de l'attitude de certains groupes ethniques qui manifestent ouvertement leur refus de respecter la loi 101 dans d'autres domaines, en particulier l'affichage commercial.

Avec le retour des libéraux au pouvoir, quelques commerçants, qui avaient parfois simplement recouvert de manière temporaire leurs enseignes anglaises, les ont aussitôt ressorties. D'autres, y compris la chaîne hôtelière française Méridien, qui a un établissement à Montréal, ont suivi le mouvement. Et, depuis quelques mois, on assiste, dans certains quartiers, à une érosion progressive du français au profit de l'anglais.

La guerre de l'affichage

Dans un cas au moins, celui de la grande chaîne de magasins Zellers, qui défie ouvertement la loi, cela a donné lieu à des actes de violence avec la destruction de vitrines par des individus armés de cocktails Molotov. Au lieu de poursuivre les commerçants contrevenants, comme le faisait le gouvernement précédent (quatre-vingt-douze entreprises ont été condamnées à des amendes en 1985 contre à peine une quinzaine cette année), M. Bourassa a décidé au début de l'année de suspendre les poursuites, sous prétexte que les tribunaux devaient se prononcer avant la fin de l'année sur la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 sur l'affichage.

Pour le Parti québécois, encore mal remis de sa cuisante défaite électorale, le débat linguistique offre une occasion unique pour rallier ses militants et faire appel à la solidarité de tous les francophones pour défendre ce que le parti « *a fait de meilleur* ».

Prié de s'expliquer sur ses intentions, M. Bourassa a déclaré qu'il ne remettait pas en question la loi 101. Il s'agit seulement, a-t-il affirmé, de « *concilier la priorité du français au Québec, avec une autre priorité : l'égalité des citoyens* ». C'est pourquoi il dit souhaiter la création de « *districts bilingues* », dans lesquels l'affichage commercial serait autorisé dans les deux langues.

Il lui reste à convaincre les membres de son propre parti divisés sur le sujet.

BERTRAND DE LA GRANGE.



Europe

PORTUGAL

Rupture de l'alliance entre le Parti communiste et le Mouvement démocratique portugais

Le Mouvement démocratique portugais (MDP) a décidé, le dimanche 30 novembre, de rompre son alliance avec le Parti communiste. Le sigle APU (Alliance du peuple uni), sous lequel ces deux formations politiques se sont présentées aux élections depuis 1976, disparaît donc.

LISBONNE
de notre correspondant

Les dirigeants des deux partis, MM. Cunhal et Tengarrinha, respectivement secrétaire général du PCP et président du MDP, avaient fait état ces derniers temps du malaise qui régnait à l'intérieur de la coalition. Les dirigeants du MDP accusent leurs anciens partenaires de sectarisme et de pratiques hégémoniques. L'emprise communiste, affirment-ils, aurait entraîné l'affaiblissement de la base sociale du MDP et conduirait à terme à la perte totale de sa personnalité.

Aussi le MDP se dispose-t-il à étudier sur de *« nouvelles bases »* d'éventuelles coalitions avec *« les autres forces démocratiques »*, c'est-à-dire le PS ou le PRD (Parti rénovateur démocratique).

Le Parti socialiste, qui organise le week-end prochain une « convention de la gauche socialiste » envisage d'un bon œil l'adhésion de quelques-unes des personnalités les plus connues du MDP. De même pour le PRD, dont la politique de bienveillance à l'égard du gouvernement centriste de M. Cavaco Silva déplaît à une partie de son électorat.

L'intérêt que peut susciter le MDP s'explique également par le prestige dont ce mouvement jouit encore dans des secteurs importants de l'opinion publique portugaise. En effet, les racines du MDP plongent dans la lutte contre l'ancien régime. Sous sa bannière, les démocrates de tous bords se sont exprimés contre les candidats officiels aux élections législatives de 1969 et 1973. Au lendemain de la révolution d'avril 1974, le MDP est devenu une véritable pépinière de nouveaux dirigeants, qui ont remplacé, notamment dans les administrations locales, les représentants du régime déchu.

JOSÉ REBELO.

ESPAGNE : la politique de réinsertion sociale

Une « révision déchirante » pour les anciens membres de l'ETA

VITORIA
de notre envoyé spécial

M. Joseba Azcarraga, trente-six ans, depuis 1977 parlementaire du PNV (Parti nationaliste basque) (1), peut se vanter d'avoir bien plus œuvré pour la pacification du Pays basque que nombre de stratèges en chambre. N'est-ce pas grâce à ses bons offices que plusieurs dizaines d'anciens membres de l'ETA ont pu ranger leurs armes au placard et profiter de la *« réinsertion sociale »* que leur offre le gouvernement de Madrid ? Une procédure qui permet aux anciens adeptes de la lutte armée de se refaire une place dans la société sans avoir de comptes à rendre à la justice, à condition toutefois de ne pas être directement impliqués dans des « délits de sang ». On n'exige pas de ces militants qu'ils se renient, mais simplement qu'ils renoncent explicitement à la violence.

M. Azcarraga tient une scrupuleuse comptabilité de ses « réinsérés » : cent vingt-deux exilés, cinquante prisonniers, précise-t-il, ont déjà profité de ses talents de médiateur. *« En 1980, deux anciens membres de l'ETA m'ont demandé d'effectuer les démarches nécessaires auprès du gouvernement de Madrid pour qu'ils puissent bénéficier de la réinsertion sociale, qui en était alors à ses débuts. L'opération s'est déroulée avec succès et d'autres ont alors suivi leur exemple. »*

Le procédé est presque toujours identique. *« Généralement, c'est un proche parent du prisonnier qui vient me demander d'intervenir,* explique M. Azcarraga. *Il faut alors lui rendre visite incognito dans sa cellule pour que les autres prisonniers de l'ETA ne s'aperçoivent pas de sa démarche. Je lui demande d'abord de rédiger une lettre dans laquelle il déclare renoncer à la violence, et je transmets ensuite le dossier au ministère de la justice. Dans le cas des exilés, la procédure est souvent plus simple. Beaucoup d'entre eux ne font en effet l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Ils ont quitté leur village il y a quelques années par peur d'une éventuelle arrestation et restent en exil souvent sans trop savoir pourquoi, parce que d'autres leur ont dit qu'il était dangereux de rentrer. Dans leur cas, je demande une autorisation écrite du ministère de la justice, qui leur sert de sauf-conduit à leur retour. »*

La menace des représailles

Les motifs de ces militants qui souhaitent rentrer dans le rang sont d'ordre personnel et politique, dit M. Azcarraga : *« Beaucoup d'entre eux sont condamnés à une peine de prison sévère. Pour accepter de la purger jusqu'au bout, il faut être sûr de la justesse de sa cause. Il faut être sûr que l'on mène une lutte qui a l'appui du peuple basque. Mais, derrière les barreaux, le prisonnier se met à douter. Il a de plus en plus l'impression que ses proches l'oublient, que le peuple basque dont il se réclame ne se soucie guère de lui, qu'il mène un combat d'arrière-garde pour une cause qui lui paraît de moins en moins claire et qui ne justifie pas, en tout cas, tout ce sang versé. »*

M. Azcarraga est persuadé que dans les prisons de nombreux membres de l'ETA se livrent aujourd'hui à une telle *« révision déchirante »*.

S'ils hésitent toutefois à franchir le pas et à rompre avec leur organisation, c'est avant tout du fait des pressions de la « commune », c'est-à-dire la communauté organisée et hiérarchisée qui, dans chaque prison, rassemble les militants de l'ETA et se charge aussi bien de distribuer entre tous les colis venus de l'extérieur que d'organiser des cours de formation politique et de maintenir la discipline dans le groupe. *« Les communes de prisonniers restent en contact avec la direction de l'ETA par l'intermédiaire des avocats,* dit encore M. Azcarraga. *On peut d'ailleurs affirmer qu'aujourd'hui la direction de l'ETA se trouve tout autant et même davantage dans les prisons espagnoles que dans le sud-ouest de la France. »*

> *Plusieurs dizaines d'anciens adeptes de la lutte armée se sont déjà laissé convaincre de reprendre leur place dans la société...*

Celui qui veut profiter de la réinsertion sociale sait que, dans le meilleur des cas, il sera marginalisé, considéré comme un traître ; dans le pire, agressé, passé à tabac... Voire il sera assassiné. En décembre dernier, « Yoyes », une des dirigeantes historiques de l'ETA rentrée au Pays basque après s'être réinsérée, a été abattue d'une balle dans le dos par ses anciens camarades.

« L'assassinat de Yoyes a été non seulement un crime, mais aussi une erreur de l'ETA, souligne notre interlocuteur. *Il est vrai que plusieurs prisonniers et exilés qui songeaient à la réinsertion sociale ont depuis prudemment préféré faire marche arrière. Mais, pour beaucoup, ce fut un révélateur, un acte qu'ils n'ont pas accepté et qui les a décidés, dans leur for intérieur, à rompre avec l'organisation, même s'ils ne l'affirment pas encore à voix haute, par peur des représailles. L'ETA peut maintenir sa cohésion par la conviction : elle ne peut la maintenir éternellement par la peur. »*

Douze ans à la mort de Franco

M. Azcarraga pense d'ailleurs que la décision d'assassiner Yoyes a été prise à la suite de pressions des dirigeants des communes, qui sentaient que leurs « administrés » leur échappaient progressivement. Cette action prouve également, souligne-t-il, que le rapport de force a évolué au sein de l'ETA militaire, au profit des plus durs. Surtout depuis l'arrestation et l'expulsion par les autorités françaises de Domingo Iturbe, « Txomin », longtemps considéré comme le numéro un de l'ETA. *« Yoyes n'aurait jamais été assassinée si Txomin avait conservé le contrôle de son organisation,* assure M. Azcarraga ; *mais, aujourd'hui, l'ETA est aux mains des plus radicaux, qui sont les plus jeunes. Ce sont des militants qui avaient à peine douze ou treize ans au moment où Franco est mort, et pour qui la lutte contre la dictature, qui fut la véritable raison d'être de l'ETA, ne veut rien dire. Leur lutte, ils l'ont menée dès le début contre la démocratie. »*

Sa tâche de « M. Bons Offices » a fait de M. Azcarraga un observateur privilégié de l'organisation indépendantiste. Peut-on dresser un profil type de ses membres ? *« Les militants de l'ETA sont avant tout des idéalistes. Ce sont des jeunes attirés par le mythe de l'héroïsme, en général plus nationalistes que marxistes, d'un niveau idéologique très modeste pour la plupart, et qui réagissent de manière schématique à quelques grands concepts, comme le socialisme ou l'indépendance. Des concepts qu'ils agitent dans l'abstrait, sans chercher à les confronter à la réalité du Pays basque d'aujourd'hui. »*

Le rôle joué par M. Azcarraga dans la réinsertion sociale n'est évidemment pas du goût de tout le monde. Les inscriptions *« Azcarraga charognard »*, qui apparaissent régulièrement sur les murs de Vitoria, sont là pour rappeler qu'il n'est guère apprécié parmi les sympathisants de la lutte armée. Il ne s'en déclare pas moins décidé à aller de l'avant et à contribuer à réinsérer tous ceux qui en expriment le désir. Même si, comme il l'affirme, *« la réinsertion sociale est nécessaire mais pas suffisante ; elle permet d'affaiblir l'ETA, mais pas de résoudre à elle seule le problème de la violence »*.

Comme tout nationaliste, il croit que ce n'est qu'en répondant plus généreusement au désir d'autonomie de la population basque que l'on pourra isoler socialement les adeptes de la lutte armée. Et il n'hésite pas à le rappeler à ses interlocuteurs de Madrid, tout en négociant avec eux les dossiers des réinsérés. Pour que la pacification, précise-t-il, soit enfin irréversible au Pays basque.

THIERRY MALINIAK.

(1) Un parti qu'il vient toutefois de quitter pour rejoindre les rangs d'une nouvelle formation nationaliste rivale.

Les échecs de M. Fraga

MADRID
de notre correspondant

Le chef de l'opposition conservatrice, président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a présenté sa démission lors de la réunion de la direction de ce parti, le mardi 2 décembre.

Cette décision fait suite au mauvais résultat, venant après plusieurs autres, enregistré par l'Alliance populaire lors des élections régionales basques : le parti dirigé par M. Fraga a vu sa représentation au Parlement autonome passer de sept à deux sièges.

M. Fraga aurait communiqué sa décision au roi Juan Carlos lundi soir, après s'être concerté durant toute la journée avec ses plus proches collaborateurs. Plusieurs dirigeants de l'Alliance populaire ont tenté vainement de convaincre leur président de revenir sur sa décision, en arguant de la proximité des élections municipales, prévues pour juin prochain.

M. Gerardo Fernandez Albor, chef du gouvernement régional de Galicie, et vice-président de l'AP assurera l'intérim à la tête du parti. — Th. M.

● **URSS : le sort de Sakharov.** — Le physicien soviétique dissident, assigné à résidence à Gorki, a refusé d'aller voir les médecins ces dernières semaines, les accusant d'avoir autorisé que ces visites soient filmées, a affirmé lundi sa famille à Boston. Le physicien s'est également inquiété de ne plus recevoir de visites de ses collègues de l'Institut Lebedev, dont il reçoit toujours un salaire. De telles visites, qui étaient régulières depuis 1980, ont cessé depuis le printemps dernier. Andreï Sakharov a écrit à l'Académie pour demander qu'elles reprennent. — *(AFP.)*

Diplomatie

L'Agence de coopération culturelle et technique entreprend la rénovation de ses structures et de ses programmes

Trente-neuf délégations de pays ou régions francophones participent, depuis lundi 1er décembre, aux travaux de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), à Paris, sous la direction de son secrétaire général, M. Paul Okumba d'Okatsegue (Gabon). Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a assisté à la séance d'ouverture, afin de *« témoigner de son intérêt personnel et de celui du gouvernement »* à l'égard de cet organisme de coopération francophone, et il a lu à cette occasion un message de M. Jacques Chirac dans lequel le premier ministre félicitait l'ACCT de sa volonté de *« repenser son organisation et ses programmes après plus de quinze ans d'habitudes constituées »*.

Lors du sommet francophone organisé en février dernier à Paris, il avait été décidé de donner une nouvelle impulsion à la coopération *« entre pays ayant en commun l'usure du français »*. Un *« comité du suivi »* avait été constitué à cette occasion, placé sous la présidence de M. Jacques Leprette, ambassadeur de France, et chargé de favoriser une réforme des structures et des programmes de l'agence. Dans la nouvelle politique de l'ACCT, l'accent devrait notamment être mis sur les initiatives scientifiques et techniques en faveur du développement, en particulier celui de l'agriculture en Afrique, et sur la communication.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le débat à l'Assemblée générale de l'ONU a donné lieu à une passe d'armes franco-australienne

L'Assemblée générale des Nations unies devait se prononcer, ce mardi 2 décembre, sur le projet de résolution tendant à réinscrire la Nouvelle-Calédonie sur la liste des *« territoires non autonomes »* (*le Monde* daté 30 novembre-1er décembre). Ce texte lui était soumis par trente et un pays, dont deux du Forum du Pacifique sud, mais aussi, entre autres, l'Afghanistan, le Chili, la Libye. Son adoption, compte tenu de la répartition des voix à l'ONU, ne faisait guère de doute.

Le débat a donné lieu, lundi, à de vifs échanges, en particulier entre les représentants de l'Australie et ceux de la France, respectivement M. Richard Woolcott et M. Claude de Kémoularia. Le premier a notamment reproché au gouvernement français d'utiliser, à propos de la Nouvelle-Calédonie, des arguments qui avaient déjà été employés en vain à propos de l'Algérie, et il a estimé que Paris, tout en *« cherchant à perpétuer un mythe et à maintenir une fiction juridique »*, ne pourrait *« indéfiniment résister à la vague de décolonisation qui a submergé la Terre entière »*.

M. de Kémoularia a répliqué au représentant australien en rappelant que la France allait soumettre en juillet prochain aux quelque cent cinquante mille Calédoniens un projet référendaire d'autodétermination, et il a opposé le libre choix ainsi laissé aux habitants de l'île au sort réservé par les colonisateurs aux aborigènes d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Il a rappelé que ces deux pays n'avaient pas voté, à l'ONU, les résolutions de décolonisation dont ils demandent aujourd'hui l'application au territoire français d'outre-mer. *« L'Australie et la Nouvelle-Zélande,* a dit M. de Kémoularia, *feraient mieux de s'attaquer enfin sérieusement à leurs propres problèmes, avant de chercher à imposer aux autres une solution qu'elles n'ont pas jugée applicable à elles-mêmes dans le passé. »*

Le délégué français s'est également étonné de voir l'Indonésie figurer parmi les pays qui soutiennent le projet de résolution, alors qu'elle refuse tout droit à l'autodétermination au peuple du Timor-Oriental. La France, elle, a-t-il conclu, acceptera l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie *« si tel est le choix des Néo-Calédoniens »*, tel qu'il s'exprimera au cours d'un référendum dont la régularité pourra être vérifiée par tous. — *(AFP.)*

Paris fait un geste applaudi par les autres pays du Pacifique sud

NOUMÉA
de notre correspondant

La France vient de marquer un point dans sa contre-offensive à destination des pays de la zone en adhérant, mardi 25 novembre à Nouméa, au siège de la Commission du Pacifique sud (CPS), à un traité régional de protection de l'environnement (*le Monde* du 2 décembre). La signature apposée par le chef de la délégation française, l'ambassadeur Xavier Daufresne de La Chevalerie, a constitué un mini-coup de théâtre et a été saluée comme il se doit par une salve d'applaudissements dans les rangs de délégations d'ordinaire si promptes à clouer la France au pilori pour ses activités nucléaires.

Pour parvenir à ce rapprochement, il en aura coûté, de part et d'autre, des concessions, mais la France s'en sort plus qu'honorablement puisqu'elle n'a rien cédé sur le fond. Ainsi, en ce qui concerne les essais nucléaires de Mururoa, la traditionnelle pierre d'achoppement, la délégation française a obtenu que le texte du traité ne prononce pas leur interdiction, en échange de quoi elle s'engage à *« prévenir, réduire et combattre la pollution qui pourrait résulter de l'expérimentation nucléaire »*.

Un arrangement de pure forme puisque, pour Paris, les essais de Mururoa ne sont pas générateurs de pollution, comme a pu le démontrer une mission d'experts. Sur ce point le rôle médiateur joué par l'Australie et la Nouvelle-Zélande a été décisif : ces deux pays ont réussi à vaincre la résistance du bloc antinucléaire constitué par les Etats mélanésiens (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu et Iles Salomon), arguant du fait que la condamnation des essais figure déjà dans le traité de Rarotonga — élaboré en 1985 — dont la vocation est de dénucléariser le Pacifique sud.

Pour les partisans d'un compromis, il était donc inutile de revenir à des réquisitoires à caractère politique, d'autant que l'urgence d'aboutir à un accord technique devenait aiguë après quatre années de négociations stériles. La France, toutefois, se trouve davantage liée à une autre disposition du texte, celle interdisant l'immersion des déchets nucléaires à l'intérieur de la zone économique des Etats de la région. Les Etats-Unis, l'autre puissance nucléaire, membres de la CPS, ont également signé le traité.

FRÉDÉRIC BOBIN.

La Banque islamique de développement finance deux projets éducatifs

Un représentant de la Banque islamique de développement (BID) et le délégué de l'association islamique de Nouméa, M. Moussa Hadj Bokc, ont signé samedi 29 novembre à Djeddah (Arabie saoudite) deux accords portant sur le financement de la construction d'une école et celui de l'équipement d'une autre en Nouvelle-Calédonie, deux projets élaborés par la communauté calédonienne de confession musulmane (*le Monde* du 14 mai).

Le premier accord, portant sur 143 000 dollars, vise à financer l'édification de salles de classe, d'un bloc administratif et d'une bibliothèque. Le deuxième, de 187 000 dollars, sera consacré à l'achèvement de la construction et de l'équipement de l'école islamique de Nouméa.

La BID, dont le siège est à Djeddah, participe au financement de projets de développement dans plusieurs Etats musulmans et octroie des aides à différentes associations islamiques dans le monde.

POINT MULHOUSE CONSEIL D'ETAT MEME COMBAT

Extrait d'un rapport du Maître des requêtes au Conseil d'État, établi le 6/11/86 pour le compte du Conseil Supérieur de l'Aviation Marchande.

“... Enfin, nous voulons attirer votre attention sur le problème suivant :
une grande partie du trafic de "super-pointe" est composée de fonctionnaires se rendant en metropole pour les vacances et dont les billets sont pris en charge par l'Etat.

Actuellement, l'Etat n'achète que des billets AIR FRANCE .

Cela a pour conséquence de compromettre le remplissage des fréquences triplées de POINT AIR en période de "super-pointe", mais surtout de coûter très cher au finances publiques; en "super-pointe, l'aller-retour est à 8600F sur AIR FRANCE contre 5600 F seulement sur POINT AIR.
Cette situation est d'autant plus scandaleuse qu'AIR FRANCE vient d'augmenter de 9% ses tarifs pour la période de "super-pointe", augmentant d'autant la subvention déguisée que lui verse l'Etat sous la forme des billets de cette clientèle captive

Nous vous proposons en conséquence d'attirer l'attention du ministre sur cette situation profondément anormale, l'Etat se devant de faire voyager ses agents au meilleur prix.”

ILE DE LA RÉUNION		
Tarifs A/R	Air France	Le Point-Mulhouse
Période verte	4900F	3800F
Période orange	6000F	4800F
Période rouge	8380F	5600F

Tarifs en vigueur à partir du 24/11/1986 applicables sur les vols, à partir du 10/1/1987.



PARIS 75001. Tél. (1) 42.96.63.63 – PARIS 75005. Tél. (1) 46.34.21.17 – PARIS 75017. Tél. (1) 47.63.22.58 – MULHOUSE 68200. Tél. 89.42.44.61 + – NICE 06000. Tél. 93.26.83.24.

Politique



Les réactions à la réforme des universités de M. Devaquet et la préparation

Le mouvement des lycéens et des étudiants contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur s'est poursuivi lundi 1er décembre sous des formes variées, allant de l'occupation « dure » jour et nuit dans quelques universités à une grève « en pointillés » de certains lycéens, qui fréquentent partiellement les cours tout en manifestant leur mécontentement par le port de badges et d'autocollants. Les plus actifs – cinq mille environ – se sont rendus lundi devant le nouveau musée d'Orsay, à Paris où ils ont applaudi M. Mitterrand et hué M. Chirac, venus tous les deux participer à l'inauguration. Un moment désorientés par la décision gouvernementale de renvoyer le texte en commission et par l'intervention télévisée de M. Jacques Chirac, les protestataires cherchent à maintenir la mobilisation jusqu'à la manifestation nationale de jeudi à Paris, qu'ils espèrent massive.

Dans certaines villes de province, le mouvement s'est durci. A Rouen, des étudiants en sciences économiques ont rejoint les grévistes. A Grenoble, une manifestation a réuni plusieurs milliers de personnes. A Lyon-II, la grève a été reconduite jusqu'à jeudi, mais à Lyon-I et Lyon-III, un débat s'est engagé sur la poursuite du mouvement. A Rennes, une cinquantaine d'étudiants et de lycéens ont fait irruption, lundi soir, au conseil régional de Bretagne pour réclamer une entrevue avec M. René Couanau, conseiller régional et rapporteur du projet Devaquet à l'Assemblée nationale.

Quelques incidents entre partisans et adversaires de la grève ont eu lieu à Toulouse, où,

Les cadets de Montrouge

« Le lycée, on l'a un peu déguisé », dit Jérôme Sachs, l'un des meneurs du mouvement. Par déguisé, il ne faut entendre ni travesti ni maquillé, et encore moins camouflé, dissimulé. C'est une opération au grand jour : les lycéens de Montrouge ont changé les horaires de leur établissement et remplacé les cours par *« des groupes de travail autogérés »*. Mais sans renverser une seule chaise, sans pousser le moindre cri. Ils sont entrés dans *« la grève partielle »*, lundi 1er décembre, aussi simplement qu'ils avaient adopté, le mardi précédent, *« la grève dure et l'état d'urgence »*. Des mots très approximatifs pour désigner un mouvement gentil comme tout, pas violent pour un sou, dirigé contre un certain Devaquet dont nul ne connaissait ici le nom il y a quinze jours encore.

Le lycée Maurice-Genevoix de Montrouge (Hauts-de-Seine) a basculé dans la contestation le 23 novembre, pendant la récréation de 10 h 30. *« En quelques minutes »*, précisent les grévistes ravis. *« En quelques minutes »*, confirme le proviseur qui n'est pas à la fête. Il a suffi d'une étincelle : l'arrivée d'un groupe d'étudiants de Jussieu, entrés sans frapper, pour apporter des nouvelles de la capitale, éloignée de 1,5 kilomètre, et venir prêcher la révolte. En quelques minutes, le boycottage des cours était voté et un comité de grève constitué.

Dès le lendemain, ces convertis prenaient eux-mêmes la route pour porter la bonne parole aux populations de Malakoff. *« On est allés débrayer à la fac, et on a réussi à mettre les étudiants partiellement en grève. »* Tout le reste de la journée devait être consacré à des travaux pratiques : ramassage de vieux draps pour faire des banderoles ; collecte d'argent, de papier collant, de bouts de carton. Un service d'ordre a été créé, avec des brassards blancs. Les filles y sont représentées en force : *« Ce n'est pas un mouvement de gros bras ; c'est un mouvement pacifiste »*, explique Rachid Bouinou, un autre élève de terminale.

Ce grand jeu a été marqué par une participation très décevante à l'assemblée générale de Jussieu, destinée à coordonner le mouvement dans la région parisienne. (*« C'était le boxon ; ils se battaient tous pour s'emparer du micro et passer à la télé. Nous, on est partis avant la fin. »*) Heureusement, il y a eu ensuite *« la très belle manif de jeudi »*, où ceux de Montrouge étaient cent soixante, près du tiers des effectifs du lycée.

Un élève en chaire

Mais, dès le lendemain, le mouvement s'essoufflait. Des élèves des classes scientifiques, inquiets pour *« le programme »*, voulaient reprendre les cours. C'est alors qu'a été inventée *« la grève partielle »*, avec le soutien plus ou moins explicite d'une majorité de professeurs syndiqués, mobilisés, eux, contre la loi Monory. *« On ne pouvait prolonger une grève dure,* souligne un élève. *Les gens seraient allés au bistrot ou au cinéma. Et le proviseur aurait fermé le lycée. »*

Le proviseur, bien embarrassé, a adressé une lettre aux enseignants. Pour leur rappeler que *« l'accueil des non-grévistes doit se faire normalement »* (il y en a quatre ou cinq par classe) et préciser : *« Les professeurs, dans le cadre de l'établissement, ne peuvent guère se prêter à l'organisation de débats sur les sujets qui agitent les élèves ou, par l'annonce de solutions intermédiaires sur le plan pédagogique, avoir une influence sur la poursuite du mouvement. »*

Ce sont bien pourtant des *« solutions intermédiaires »* qui ont été mises en place à Maurice-Genevoix. Avec constitution de « groupes de travail », locaux redistribués et nouvel horaire affiché. En seconde et en première, des enseignants soutiennent des activités de rattrapage qu'il est interdit d'appeler des cours. En terminale, c'est *« l'autogestion »* : un élève de bon niveau occupe la chaire et fait faire des exercices à ses camarades. Quitte à demander la solution à un enseignant. L'après-midi, c'est du « travail pratique » : photocopies de tracts, débat vidéo, envoi de délégations dans des établissements voisins.

Déclenchée par les littéraires de la section A, la grève n'a pas été suivie par les matheux de la section C. Résistera-t-elle très longtemps à un maintien de la loi Devaquet ? Ces lycéens sont autant obsédés par le passage dans la classe supérieure que par leur avenir professionnel. Sérieux, modérés, ils répètent à l'envi qu'ils ne peuvent être l'objet d'aucune *« récupération »*. Même leur *« concertation »* avec les professeurs est *« neutre »*. Nous avons, disent-ils avec une candeur désarmante, *« mis notre veto à toute manipulation syndicale ou politique »*. Cela n'empêche pas les leaders – mais ils ont horreur de ce mot – d'être passés par des organisations comme Action Ecole ou SOS-Racisme.

Inévitable question à 1 000 F : 68 représente-t-il quelque chose pour vous ? *« Bien sûr,* répond Jérôme Sachs. *C'est l'année de ma naissance. Je suis né en août 1968. »*

ROBERT SOLÉ.

Ne pas être les « dindons de la fac »

(Suite de la première page.)

Et des universités ou des UER qui étaient restées à l'écart de l'agitation ont été gagnées à leur tour, notamment les étudiants de médecine d'Orsay ou ceux de deuxième cycle d'économie appliquée de Dauphine, qui ont voté la grève par 128 voix contre 78, sans attendre la consultation générale organisée le 2 décembre par la présidence de l'université.

De même, les étudiants de plusieurs universités ont décidé d'occuper leurs locaux. Beaucoup rechignent à une occupation permanente qu'ils jugent risquée et peu efficace. Comme le disait une étudiante de Malakoff : *« Si on occupe, l'UNI va venir faire de la provo, il y aura du baston, l'administration appellera les flics et ça nous retombera sur le nez. Ce n'est vraiment pas la peine. »* Certains pourtant ont sauté le pas et pris leurs quartiers d'hiver dans les amphis : c'est le cas à Tolbiac et Nanterre, et à Jussieu et Clignancourt et même au Panthéon-Sorbonne, université de deuxième et troisième cycle où les étudiants ont voté à 68 % des voix, l'occupation permanente de l'université.

Bref, avec ou sans occupation, la plupart des étudiants souscrivent au nouveau slogan en vogue : *« Nous ne serons pas les dindons de la fac ! »*. D'autant, soulignent-ils, que *« Chirac a été maladroit, mauvais même »*. Et ils sont particulièrement agacés de constater que le premier ministre les traite un peu comme des gamins : *« Il prétend que nous n'avons pas compris le projet Devaquet. C'est quand même incroyable, alors que nous avons passé des journées à en diffuser des copies, à l'analyser et le décortiquer en commission. »*

Au point que dans de nombreuses universités les étudiants planchent non sans mal sur des contre-projets, que Paris VIII aimerait centraliser, comparer et retravailler.

Mais ces travaux pratiques ne suffisent pas à gonfler vraiment les énergies, pas plus que les débats plus généraux, comme celui organisé lundi à Censier sur le code de la nationalité qui n'a attiré qu'une trentaine de personnes. Toutes et tous en réalité sont complètement mobilisés par la grande manifestation nationale prévue le 4 décembre à Paris. Ce jour-là, aucun doute, ils sont décidés à « mettre le paquet » et, l'effervescence aidant, les plus optimistes rêvent des chiffres les plus fous : *« Ce n'est pas cinq cent mille, ni huit cent mille, c'est un million d'étudiants de lycéens, de profs et de parents qui seront dans la rue. »* Le succès d'amphi est garanti.

« Des sous pour la province »

Cette grande manif, à l'évidence, permet de relancer le mouvement, de faire monter la pression, de donner un but à un activisme tous azimuts et tout terrain. Et les tâches ne manquent pas. Le choix du parcours d'abord. La manifestation du 27 novembre s'était trouvée un peu engoncée sur un trajet trop court. Cette fois-ci on verra grand : départ prévu à 14 heures de la Bastille en direction les Invalides, en passant par le pont d'Austerlitz, le boulevard de l'Hôpital et Montparnasse. *« A peu près le trajet de la manif monstre contre la loi Debré en 1973 »*, note un chroniqueur des années 70.

Deuxième point : le « service d'organisation », expression plus technique et moins musclée que le traditionnel service d'ordre. Au programme des deux jours à venir, un énorme travail de préparation, de coordination, et... de formation pour beaucoup d'étudiants qui ont fait leurs premières armes de façon encore approximative la semaine dernière. Enfin et surtout, il faut organiser l'accueil et l'hébergement *« des copains et des copines de province »* et les collectes les plus diverses sont organisées au cri de *« Des sous pour la province ! »*. A la gare d'Austerlitz, à l'entrée des facs ou encore au péage de Dourdan, sur l'autoroute de Chartres, occupé dimanche par des étudiants d'Orsay, les étudiants se sont transformés d'un coup en militants d'une originale Armée du salut...

Cette mobilisation pour le grand jour – sinon pour le « grand soir » – a toutes les vertus. Elle permet notamment d'esquiver quelque temps encore des débats de fond qui commencent à affleurer de manière irritante dans les réunions, assemblées générales et autres coordinations, de la part de militants comme de non-syndiqués. Les étudiants n'envisagent pas de « radicalisation » de leur mouvement, les occupations de locaux sont minoritaires, souvent accueillies avec indifférence, voire scepticisme. Dès lors, au-delà du 4 décembre, comment maintenir la pression ?

Les plus lucides admettent qu'une grève prolongée des facs ne gênerait pas outre mesure le gouvernement et qu'elle risquerait de voir se retourner rapidement les étudiants très attachés à leurs études. Occultée jusqu'à présent pour maintenir l'unanimisme de bon aloi du mouvement, la question devra bien être tranchée d'ici à la fin de la semaine.

GÉRARD COURTOIS.

RECTIFICATIF. – La présidence de l'université de Nanterre (Paris-X) dément formellement avoir organisé le 26 novembre un référendum pour ou contre le projet Devaquet, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* daté 30 novembre-1er décembre, sur la foi d'un communiqué du comité de grève.

Etudiants, à vos plumes !

Il se passe des choses dans les universités ! Raison de plus pour participer au grand concours « Devenez junior-reporter du *Monde-Campus* ». Il suffit d'envoyer, *avant le 10 décembre,* un article de vingt-cinq lignes dactylographiées sur le sujet suivant : « Racontez l'événement qui vous a le plus frappé depuis la rentrée et qui concerne votre établissement. » Trois billets d'avion Paris-New-York à gagner.

Les réponses doivent être adressées à : Grand concours « Devenez junior-reporter du Monde-Campus », Cedex 902, 75809 Paris.

Vous trouverez le règlement du concours et le bulletin de participation dans le supplément *Campus* paru dans *le Monde* du 20 novembre.

Qui osera encore réformer

(Suite de la première page.)

La deuxième observation est que la formation et le diplôme ont pris une importance telle qu'on ne peut y toucher sans risquer de déclencher des réactions explosives. Cette position centrale est encore accentuée par les deux phénomènes qui caractérisent cette période de l'histoire : la crise économique et l'individualisme. On ne cesse de répéter que le diplôme est la seule arme contre le chômage, et l'effort personnel la seule clef de la réussite – ou plus simplement de la survie – sociale. Tout ce qui apparaît comme une tentative inavouée pour remettre en question l'accès au diplôme ou sa valeur marchande est proprement inacceptable. C'est le sort de chacun qui se trouve menacé, et la somme de ces craintes individuelles forme immédiatement une masse de protestations solidaire et incompressible. On ne peut pas à la fois sacraliser le diplôme et paraître, si peu que ce soit, le remettre en question. La mobilisation qui s'est opérée autour des diplômes nationaux (thème qui était déjà présent en 1976) ou du baccalauréat comme ticket d'accès à l'Université est significative de cet état d'esprit.

La troisième observation, qui découle de la précédente, est que l'école est vécue d'abord comme une machinerie à délivrer des certificats et très peu comme un « lieu de vie » où se passent des choses intéressantes. Si, en temps ordinaire, les lycéens et les étudiants supportent plutôt passivement la scolarité, c'est que leurs intérêts véritables sont ailleurs. De l'institution scolaire, ils perçoivent essentiellement sa fonction de normalisation qui se résume en deux mots : sélection et orientation.

Deux termes largement synonymes à leurs yeux, dont l'objectif est de les contraindre à aller dans des voies qui ne correspondent pas nécessairement à leurs désirs. Vécue comme une menace permanente, l'« orientation » – lorsqu'elle est « positive » – les conduit vers des passages obligés (la section S des lycées, les classes préparatoires) qui n'ont que peu d'élus et d'autre justification (sauf pour quelques « mordus ») que les débouchés qu'ils laissent espérer.

Tout ce qui apparaît comme un renforcement de ces contraintes ne peut qu'accentuer le malaise et susciter la révolte. Les bruits aussi vagues qu'alarmistes qui ont couru autour de la réforme Monory des lycées ont contribué, autant que la réforme Devaquet, à mobiliser les lycéens. Et troquer le terme de *« sélection »* à l'entrée des universités contre celui d'*« orientation sélective »* n'est guère plus agréable aux oreilles étudiantes. Mieux vaut encore une sélection franche et nette qu'un processus d'élimination sournois qui rappelle fâcheusement les années-lycées.

Ces considérations doivent-elles interdire toute tentative d'intervention sur le système éducatif ? Evidemment non, et chacun voit bien que des choses doivent être changées – et changent effectivement. Mais elles devraient inciter les candidats réformateurs à quelques précautions élémentaires.

La première serait d'encourager – au lieu de les combattre systématiquement sous prétexte qu'ils penchent à gauche – les corps intermédiaires capables d'exprimer, même imparfaitement, les aspirations du milieu. La politique systématique d'agression à l'égard de la FEN menée par M. Monory est, à cet égard, absurde. Si le ministre a raison de dire que ce n'est pas aux syndicats de déterminer la politique du ministère, ce n'est pas non plus contre eux qu'il peut espérer avoir une action efficace. De même, la désinvolture avec laquelle M. Devaquet a traité la conférence des présidents d'université lui a sans doute interdit de prendre en compte des mises en garde qui lui auraient été utiles.

Les relations avec les étudiants et les lycéens sont plus difficiles, les interlocuteurs étant moins organisés et représentatifs. Raison de plus pour s'appuyer sur les organismes existants de concertation, au lieu de chercher systématiquement à en minimiser le rôle et l'influence.

Mais plus largement, c'est à une stratégie d'ensemble d'information et de concertation que devraient s'attacher les responsables de l'éducation, au lieu de se plaindre, lorsque les choses vont mal, de la « désinformation » des médias ou de leurs adversaires politiques. Or rien n'a été fait, ni par M. Devaquet ni par M. Monory, pour tenter de dialoguer largement avec les principaux intéressés. Des enseignants et des lycéens se souviennent encore des journées de discussion organisées par M. Savary dans les établissements. Souvent jugée incongrue, cette initiative avait permis des échanges dont les effets auraient pu être extrêmement positifs.

Sur un autre plan, en jouant directement sur l'appel à l'opinion, M. Chevènement était parvenu à créer un courant de sympathie à l'égard de l'école qui lui assurait une certaine marge de manœuvres. Deux méthodes différentes reflétant le contraste des personnalités, mais qui témoignaient d'un désir d'établir un contact avec les intéressés. Avec un peu d'imagination, bien d'autres procédures pourraient être envisagées, en tirant parti des médias ou des formes spontanées de vie collective que se donnent les jeunes (notamment les associations). Lorsqu'on veut toucher les gens, il faut aller sur leur terrain et parler leur langage.

Tout cela, dira-t-on, est long et compliqué. Eh bien, précisément, prenons le temps ! Le temps de s'informer, d'expliquer, d'écouter. Quelle nécessité – autre que l'opportunité électorale – pousse les ministres à imaginer qu'ils peuvent, en trois mois, réformer des systèmes aussi complexes que l'école ou l'université ; modifier des mécanismes aussi délicats que la sélection des étudiants, l'autonomie des établissements ou le statut des diplômes ? Mieux vaudrait poursuivre la réflexion le temps nécessaire plutôt que d'accumuler des réformes contradictoires qui paralysent les énergies ou de retirer, sous la pression, des projets conçus dans la hâte.

Car il est désormais clair qu'il ne peut pas y avoir de réforme globale, « idéologique », du système scolaire. Les socialistes n'ont pas réalisé l'école laïque unifiée dont ils rêvaient. Ils n'ont pas intégré les grandes écoles aux universités

SELECTION ORIENTATION DIPLOME

PANCHO

Une élection législative partielle

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (premier tour).

Inscr., 4 132 ; vot., 3 011 ; suffr. expr., 2 915. MM. Gérard Grignon (UDF-CDS), 1 144 voix ; Marc Plantegenest (app. PS), prés. du cons. gén, 1 083 ; Victor Reux (sout. RPR), 552 ; Pierre Miadonnet (app. PS), 166. Il y a ballottage.

[Avec 39,24 % des suffrages, M. Grignon est en tête à l'issue de cette élection partielle organisée à la suite de l'élection au Sénat, le 28 septembre, de M. Albert Pen, député (app. PS) depuis 1981. Le président du mouvement Archipel demain, récemment rallié au CDS, et qui se présentait, en mars dernier, sous l'étiquette « divers gauche », améliore de près de 13 points le résultat que lui-même et M. Bianco-Carlotti, candidat de l'UDF, avaient réalisé le 16 mars (26,68 %). En recueillant 17,9 % des voix, M. Reux perd près de 2 points par rapport à son résultat de mars (19,49 %).

Ce sont les candidats de gauche qui, avec 42,84 % des suffrages, enregistrent une défaite sévère en perdant près de 11 points par rapport aux résultats réalisés par MM. Pen (app. PS) et Derible (MRG) le 16 mars (53,82 %). En ne recueillant que 5,69 % des voix, M. Madiounet, soutenu par M. Pen, n'a pas réussi à s'imposer face à M. Plantegenest.

Au premier tour des élections législatives du 16 mars, qui se déroulaient au scrutin majoritaire uninominal à deux tours, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 097 ; vot., 3 229 ; suffr. expr., 3 140. MM. Pen, 1 528 ; Grignon, 619 ; Reux, 612 ; Bianco-Carlotti, 219 ; Derible, 162. Au deuxième tour, M. Pen l'emportait avec 1 697 voix contre 1 553 à M. Grignon, sur 3 250 suffrages exprimés, 3 365 votants et 4 097 électeurs inscrits.]

La préparation du congrès du PSU

MM. Guattari et Cohn-Bendit à la recherche du « dissensus »

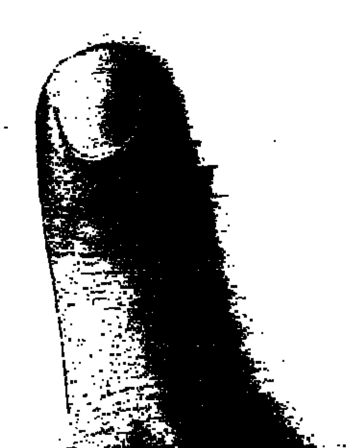
Le PSU, qui prépare son seizième congrès du 12 au 14 décembre à Bourg-en-Bresse (Ain), publie, dans le dernier numéro de son hebdomadaire *2A* (autogestion, alternative), une contribution du philosophe Félix Guattari et l'un des animateurs du mouvement de mai 68, Daniel Cohn-Bendit, non membres de ce parti.

Ils affirment que *« 5 % à 10 % de l'électorat »* peuvent se retrouver autour d'une thématique et de pratiques vertes et alternatives. Pour MM. Guattari et Cohn-Bendit, les initiateurs d'un tel mouvement doivent marquer *« publiquement une rupture critique et pratique avec toutes les formes partidaires d'organisation de type groupusculaire, PCF ou PS »*. Il s'agit, selon eux, d'une *« condition* sine qua non ».

Les deux contributaires préconisent d'*« intervenir dans le contexte social et technologique actuel, que le vieux centralisme démocratique, complètement dévalué, pour s'être systématiquement enlisé dans les leurres idéologiques »*.

Forts de cette démarche, MM. Guattari et Cohn-Bendit suggèrent de remettre en cause la notion de programme : *« Le but n'est plus de parvenir à un consensus approximatif sur quelques énoncés généraux, couvrant l'ensemble des problèmes politiques en cours,* disent-ils, *mais, tout au contraire, de favoriser ce que nous appelons une culture de dissensus, œuvrant à l'approfondissement des positions particulières et à une resingularisation des individus et des groupes humains. »* Pour ce faire, ils proposent la création d'un *« diagramme collectif permettant d'articuler leurs pratiques »* et *« mettant en place des services et des institutions d'intérêt commun »*.

Enfin, les deux hommes se prononcent pour *« la multiplicité des appartenances »* qui, selon eux, ne serait pas contradictoire avec des *« instances centralistes »* ayant essentiellement un rôle médiatique.



Politique

de la manifestation du 4 décembre

comme à Villetaneuse, un comité *« pour la liberté d'étudier »* a été créé. En vue de la manifestation prévue pour jeudi, les enseignants du SNI-PEGC (FEN) et du syndicat FO des lycées et collèges appellent à la grève, le SNES (FEN) devrait en faire autant, ce mardi, tandis que la FEN appelle *« tous les personnels disponibles »* à participer aux défilés.

L'UNEF-Solidarité étudiante (proche des communistes) veut faire de jeudi *« une grande journée de mobilisation de toute la communauté universitaire, et au delà, de toute la population française (...) »* ; et la CGT demande à ses organisations et aux travailleurs d'exprimer ce jour-là leur *« solidarité agissante »*. Les étudiants en grève ont même reçu le soutien de... l'agence soviétique Tass qui soulignait, lundi, la poursuite du mouvement contre *« la réforme réactionnaire du système d'enseignement supérieur »*.

l'école ?

comme ils l'avaient envisagé. Les « libéraux » de 1986 n'ont pas créé l'Université à l'américaine qu'ils espéraient. Ils n'ont pas démantelé le CNRS comme ils l'annonçaient. M. Devaquet lui-même s'est chargé de leur enlever ces illusions.

Les uns et les autres ont échoué parce que l'expérience a montré que le pouvoir réel, en matière scolaire, n'était pas aux mains des idéologues et des ministres, mais dans celles des usagers – parents, enseignants, élèves – qui savent très bien dire ce dont ils ne veulent pas.

Alors messieurs les réformateurs, un peu de modestie ! Rangez vos plans et vos épures dans vos cartons. Écoutez ceux qui sont sur le tas, la piétaille, les clients. Non qu'ils aient forcément raison. Mais on sait maintenant qu'aucune réforme ne se fera contre eux. On sait aussi que l'enjeu d'une réforme dépasse de loin ses aspects techniques. Le mouvement de fond de la contestation scolaire se cristallise sur des idées ou des sentiments – la liberté, l'égalité, la justice, l'espoir – non sur des articles de loi. D'où le désarroi des politique qui ont l'impression d'être confrontés à des réactions injustes, ne correspondant pas à leurs intentions réelles. C'est qu'ils n'ont pas compris qu'en touchant aux structures et aux mécanismes institutionnels ils attaquaient quelque chose de beaucoup plus profond.

Dans une société de plus en plus compétitive où la formation détermine l'avenir des individus, les citoyens ne tolèrent plus qu'on joue avec l'école.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

POINT DE VUE

Que les autruches relèvent la tête

par Michel Prigent
président des cercles universitaires

LE projet de loi d'Alain Devaquet ne mérite ni l'excès d'honneur d'un soutien sans faille, ni l'indignité d'une condamnation sans appel. Il constitue un effort pour moderniser les structures universitaires, pour faciliter l'orientation des étudiants, et pour améliorer la gestion des établissements. Le moins que l'on puisse dire est que le ministre n'a pas succombé aux sirènes du libéralisme : qu'il s'agisse des droits d'inscription, des diplômes nationaux ou de la sélection, le texte du gouvernement n'apporte aucun bouleversement. Et certains n'ont pas manqué de regretter que la réforme ne soit pas plus audacieuse.

Il faut cependant constater qu'un mélange subtil de malentendus et de manipulations cristallise autour de ce projet un mouvement de contestation dont l'ampleur et la durée sont encore inconnues.

Pour désamorcer la crise, le pouvoir public a choisi de renvoyer le texte devant la commission compétente de l'Assemblée nationale. Cette décision permet de formuler trois hypothèses : si le projet était abandonné, la loi Savary, qu'une grande partie de la communauté universitaire a refusée, deviendrait la seule référence. Si le projet était maintenu sous sa forme actuelle, le renvoi en commission n'aurait aucun sens. Si le projet était sensiblement transformé dans le sens souhaité par les grévistes, la loi ressemblerait à un tissu d'Arlequin mal recousu.

Le premier ministre a écarté la première hypothèse, qui reste le souhait du Parti socialiste et de l'UNEF-ID. La seconde paraît peu probable. La troisième reste plausible. Dans tous les cas de figure, l'Université serait sacrifiée à des enjeux qui lui sont extérieurs, sans qu'aucun problème de fond soit réglé.

Il faut profiter de la crise

Jacques Chirac a ouvert le chemin de la négociation, en rappelant aux Français des vérités essentielles. Il faut profiter de la crise pour faire triompher quelques idées simples : les usagers de l'Université doivent contribuer à son financement. La sélection est une nécessité, qu'il faut organiser dans l'ordre pour garantir l'égalité des chances, non l'égalité des résultats. Le diplôme national n'est souvent qu'un assignat validé par l'ANPE.

D'une manière plus générale, l'enseignement supérieur doit s'éloigner de la société politique pour se rapprocher de la société civile. Plus l'Université sera conforme aux aspirations des idéologues, plus elle s'écartera de sa vocation.

La crise peut se résoudre dans le replâtrage de courte durée. Elle peut également être l'occasion d'un renouveau. Si les autruches daignent relever la tête.

Politique

La discussion budgétaire au Sénat

Affaires étrangères : MM. Lecanuet et Bettencourt critiquent la politique de M. Chirac au Proche-Orient

Bien qu'il représente moins de 1 % du budget de l'Etat (0,96 % très exactement), le budget des affaires étrangères, que le Sénat a examiné lundi 1er décembre, est le prétexte traditionnel et annuel à un débat de politique extérieure... d'où les préoccupations de politique intérieure ne sont pas absentes.

M. Jean Lecanuet (Un. cent. Seine-Maritime) a ouvert le débat sur un ton critique : *« Légitime, inévitable, incontournable mais difficile cohabitation qui prive la politique étrangère de la durée dont se nourrit tout grand projet ! »* Le président de l'UDF et président de la commission des affaires étrangères souligne les deux difficultés engendrées par cette situation : *« la durée de l'action et le coût du résultat »*. Aussi propose-t-il que les candidats à la prochaine élection présidentielle évitent *« les surenchères et les errances »*, *« l'intérêt supérieur du pays valant bien une trêve »*.

Cette trêve, M. André Bettencourt (RI, Seine-Maritime) préfère l'appeler *« consentement »* (*« de sagesse et non d'accommodement »*, précise-t-il). Ami personnel du président de la République, qu'il rencontre régulièrement, M. Bettencourt met l'accent sur *« le mérite et l'honneur »* que les historiens reconnaîtront à M. Mitterrand d'*« avoir maintenu au-dessus de toute préoccupation partisane, l'alliance atlantique, la construction européenne et les liens privilégiés avec les pays d'outre-mer amis de la France »*.

L'action diplomatique du gouvernement au Proche-Orient — qui, aux yeux de M. Jean-Bernard Raimond, *« prend dans l'actualité une place démesurée »* — suscite des critiques ou au mieux des interrogations. Elle inspire à M. Lecanuet des *« remarques restrictives sur le comportement du gouvernement »*. Celui-ci ajoute : *« Comment ne pas craindre qu'à trop complaire à l'offenseur on ne risque d'encourager le mal, dans une spirale de prises d'otages en vue d'un profit toujours plus élevé pour les ravisseurs et l'Etat qui s'en fait complice ? »*

La « frénésie » du premier ministre

Quant à M. Bettencourt, il se demande s'il est *« sage d'attendre, pour se défendre, les résultats hypothétiques d'interminables recherches en culpabilité quand l'évidence de la responsabilité d'un Etat étranger s'impose »*. A gauche, le ton est plus sec avec M. Claude Estier (PS, Paris), ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, pour qui la continuité officiellement reconnue après le 16 mars souffre de *« la frénésie d'intervention du premier ministre ! »*. Avec M. Robert Pontillon (PS, Hauts-de-Seine) également, qui se demande *« si les marchandages profitent réellement aux otages »*.

Après l'affaire syrienne, c'est le Liban qui est évoqué par les orateurs. L'annonce à l'ONU d'une diminution du contingent français de la FINUL ne remet-elle pas en cause la *« cohérence »* ou la *« continuité »* de la politique française ? interroge l'un des prédécesseurs de M. Raimond au Quai d'Orsay, M. Couve de Murville (RPR, Paris). Répondant également à M. Jean Francou (Un cent., Bouches-du-Rhône), président du groupe d'amitié France-Liban, M. Raimond assure que la réduction du contingent français ne signifie nullement un *« désengagement »* de la France. De même répète-t-il que la France, pour obtenir la libération des otages, ne se livre à aucun marchandage avec les terroristes, ne vend d'armes ni ne modifie sa ligne de conduite. Quant aux déclarations du premier ministre au *Washington Times*, il souligne que le texte n'était pas destiné à être publié comme l'expression officielle de la politique du gouvernement.

Le chapitre réservé à la diplomatie avec l'Union soviétique laisse apparaître une différence d'analyse entre M. Lecanuet et M. Raimond. Pour le premier, l'attitude soviétique demeure *« intransigeante »*, et M. Gorbatchev spécule sur l'évolution de l'opinion publique des pays occidentaux, qu'il voudrait démobiliser.

En revanche, pour le ministre, les évolutions soviétiques ne répondent pas purement à une tactique, ce qui toutefois ne doit pas empêcher, dit-il, de demeurer *« ferme et vigilant »*. A la fois pour discerner tous les signes positifs qui peuvent venir de l'URSS et pour définir vis-à-vis des autres pays de l'Est, avec la plus grande clarté, les positions fondamentales de la France, qu'il s'agisse de la sécurité de l'Europe (...), des interventions soviétiques en Afghanistan et vietnamienne au Cambodge.

Il indique qu'il recevra au début de l'année M. Chnoupek, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, et M. Fischer, ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande. Il précise que son secrétaire d'Etat, M. Didier Bariani, s'est rendu en Roumanie et en Bulgarie, et qu'il recevra prochainement le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Hongrie. Il annonce enfin sa visite, début 1987, à Varsovie, premier voyage d'un ministre français des affaires étrangères depuis le 13 décembre 1981.

A. Ch.

● **Anciens combattants.** — Le Sénat a adopté, le lundi 1er décembre, les crédits destinés au secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Responsable de ce secteur, M. Georges Fontès a pris, devant les demandes pressantes des orateurs de tout bord, l'engagement d'obtenir du gouvernement que le « rattrapage » des pensions prévu par le rapport Constant soit satisfait à la fin de 1987.

Ont également été examinés les crédits affectés au secrétariat d'Etat au tourisme qui ne devraient être adoptés que mercredi 3 décembre avec l'ensemble du budget relevant du ministère de l'industrie. Chargé du tourisme, M. Jean-Jacques Descamps a été amené à préciser le rôle de la maison de France. Chargé de coordonner l'action des divers organismes en faveur de la promotion des produits touristiques, ce GIE (groupement d'intérêt économique) devrait être en place, a-t-il assuré, le 15 janvier prochain. La maison de France sera, a-t-il précisé, un *« outil logistique »* ouvert aux acteurs de tourisme, et elle inclura les bureaux de tourisme français à l'étranger.

La préparation du congrès du PS

Les rocardiens accusent M. Jospin de « rallumer la guerre des courants »

Au lendemain de la réunion du courant A (mitterrandiste) du PS, au cours de laquelle M. Lionel Jospin, premier secrétaire, a critiqué les thèses de MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 2 décembre), les membres de l'ex-CERES et les rocardiens dénoncent les arrières-pensées tactiques qu'ils décèlent dans cette prise de position et demandent qu'elles ne prennent pas le pas, dans la préparation du congrès de Lille, sur le débat de fond.

En essayant de pousser MM. Rocard et Chevènement à compter leurs amis à l'occasion de ce congrès, les dirigeants mitterrandistes veulent éviter qu'un seul courant minoritaire ne capitalise les mécontentements dans le parti, comme ce fut le cas pour le CERES en 1983 et pour les rocardiens en 1985.

Croyant discerner un essoufflement de M. Rocard dans certains sondages (1), les mitterrandistes — qui n'ont pas accepté de gaieté de cœur de passer du rang de courant majoritaire à celui de courant seulement dominant — pensent qu'ils pourront, si deux motions minoritaires s'opposent à une motion « centrale », modifier en leur faveur les équilibres au sein de la direction et de l'appareil du PS.

C'est pourquoi, M. Jean-Pierre Sueur, député socialiste du Loiret et porte-parole officieux des parlementaires rocardiens demande qu'on ne transforme pas le congrès de Lille du printemps 1987 en « congrès tactique ». *« Si l'on choisissait,* nous a-t-il déclaré, *de refaire la caricature des débats des années 70, ce ne serait pas la meilleure façon de préparer les années 90. »*

Les rocardiens réagissent notamment à la démolition en règle, par M. Jospin, des thèses avancées par leur chef de file. Le premier secrétaire du PS a, en effet, le dimanche 30 novembre, à Créteil, expliqué ce que les mitterrandistes contestent, dans les idées rocardiennes : une analyse des rapports de forces dans la société plus morale que sociale ; une vision floue de la division droite-gauche ; la conception du parti et la critique de la classe politique qui englobe la gauche ; la réduction de la notion de programme ; l'absence de régulation économique ; la vision de l'école.

M. Sueur répond qu'*« il est absurde de distinguer une ligne morale d'une analyse sociale »*. *« Si nous ne faisions pas d'analyse sociale,* explique-t-il, *nous ne serions pas socialistes. Et si nous n'étions pas mûs par des valeurs morales, nous ne le serions pas non plus. »* Dans les milieux rocardiens, on fait également remarquer que le scrutin majoritaire, auquel est favorable M. Rocard — à l'inverse de M. Jospin — est une bonne manière de distinguer la droite et la gauche. On se demande où sont les divergences sur l'école. On observe aussi que se serait *« une erreur profonde »* de mener les débats socialistes comme si la gauche n'avait pas été au pouvoir pendant cinq ans et comme si le congrès de Toulouse (1985), dit de la «rénovation», n'avait pas eu lieu. On juge enfin que si le but du congrès de Lille est de préserver l'unité du courant A, ce n'est pas avec un Lionel Jospin se définissant comme *« ni le CERES ni Rocard ni Poperen »* que les socialistes pourront reconquérir une majorité.

Lundi soir, on s'employait, dans l'entourage de l'ancien ministre, à minimiser l'incident, en observant qu'il s'agissait simplement de l'application d'une vieille règle mitterrandiste qui consiste à se mettre en position de force pour aborder un congrès. Mardi matin en revanche, on affirmait que M. Jospin *« s'est mis dans un mauvais cas en rallumant la guerre des courants »* et l'on craignait de voir revenir *« le socialisme administratif d'avant 1981 »*. Si c'était le cas, les rocardiens sont *« bien décidés à se compter »*.

J.-L. A.

(1) Un sondage Louis Harris, réalisé les 30, 31 octobre et le 3 novembre auprès d'un échantillon de 600 personnes représentatif de la population française âgée de 18 à 25 ans et publié par *le Nouvel Observateur* daté du 28 novembre, 4 décembre si les jeunes restait proches, ou pas, des hommes politiques des préoccupations de leur génération. Selon ce sondage, 35 % des jeunes répondent oui pour le cas de M. Rocard et 53 % non. M. Mitterrand recueille 55 % de oui et 40 % de non. M. Laurent Fabius 47 % de oui et 46 % de non. M. Jack Lang obtient 65 % de réponses positives et 26 % de réponses négatives.

En visite au Sénégal

Le triangle magique de M. Fabius

M. Laurent Fabius a effectué une visite au Sénégal, du 27 au 29 novembre, à l'invitation du président de la République sénégalaise, M. Abdou Diouf, dans le cadre d'un échange entre partis.

DAKAR
de notre envoyé spécial

Il est difficile ici, pour l'homme politique français en visite, de respecter la traditionnelle obligation de réserve, face à des interlocuteurs qui suivent avec délices les méandres de la vie politique de l'Hexagone et s'intéressent au moins autant que les Français expatriés à la cohabitation. Ainsi M. Fabius devra-t-il répéter au quotidien dakarois *le Soleil* qu'il souhaite la candidature de M. Mitterrand — *« quand on a un bon président, on le garde »* — mais qu'il *« n'écarte pas »* l'idée d'une candidature à l'Elysée si M. Mitterrand ne se représente pas. Ainsi le cicérone de M. Fabius à Dakar, M. Djibo Ka, ministre de la communication, pourra-t-il juger sans hésitation que M. Fabius a incarné, à Matignon, *« l'expression la plus achevée de la synthèse entre la compétence et l'engagement politique »*, définition qui comble d'aise celui à qui elle s'applique.

Après M. Djibo Ka, les socialistes sénégalais reviendront, inlassablement, sur l'expérience de la gauche française. *« Nous étions au pouvoir, mais nous n'avions pas l'essentiel du pouvoir »*, répond M. Fabius, prodigue, ce soir-là, de formules. *« La politique,* lance-t-il, répondant par avance, et sans le savoir, à M. Chirac, *c'est l'art du temps, pas l'art du possible. Parce que si on dit l'art du possible, cela devient de l'opportunisme. »* Invité à donner son avis sur le « modèle » républicain de M. Jean-Pierre Chevènement, M. Fabius répond en citant Jaurès : *« La démocratie, c'est le minimum de socialisme, le socialisme, c'est le maximum de démocratie. »*

Sur l'identité et le projet des socialistes, il oppose *« deux grandes voies »* entre la droite et la gauche : celle qui mène à une *« société d'exclusion »* ; celle, à l'inverse, d'une société qui donne *« à chacun sa chance »*. Il observe que les socialistes, auparavant, se définissaient par *« le collectif, le social, la sécurité »* et doivent aujourd'hui être capables d'inventer un nouveau triangle magique : *« Le collectif et l'individuel, le social et l'économique, la sécurité et le risque. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

A l'Assemblée nationale

Des « trucs » pour retrouver une majorité...

Y a-t-il encore une majorité dans cet hémicycle ? Trop souvent les ministres depuis le début de la session ont été obligés de répondre à cette question par la négative. Les députés RPR et UDF ont apparemment compris plus vite que les autres les conséquences du rétablissement du scrutin d'arrondissement : pour leur réélection, leur présence est plus utile dans leur circonscription qu'au Palais-Bourbon.

L'étroitesse de la majorité la met pourtant en péril quand trop des siens sont absents. Il lui faut alors recourir systématiquement au scrutin public où — machinerie électronique aidant — les rares présents peuvent voter pour les nombreux absents. Ou s'entendre donner la leçon par le Front national comme ce fut le cas le jeudi 27 novembre, quand M. Bruno Mégret (FN, Isère) prit un malin plaisir à faire remarquer au RPR et à l'UDF : *« Ici, comme dans le pays, vous n'êtes majoritaires qu'avec nos voix, mais, pour les obtenir, il vous faut compter avec nos idées. »*

Pour les deux débats importants de la semaine passée, le projet de loi de programme concernant les départements d'outre-mer et le texte sur l'enseignement supérieur, la majorité était minoritaire au Palais-Bourbon. Au point même que le président de la commission des affaires culturelles, M. Jacques Barrot, ne put la réunir pour étudier le projet de M. Alain Devaquet jeudi, au soir de la grande manifestation des étudiants et des lycéens : ses amis n'étaient pas assez nombreux. Vendredi, dans une situation bien délicate, les orateurs de la majorité qui devaient défendre le texte du gouvernement, puis justifier son retrait de l'ordre du jour, durent le faire devant une salle où leurs contestataires étaient plus nombreux que leurs supporters. Leur tâche en fut encore un peu plus compliquée.

Heureusement pour la majorité, les trois vice-présidents socialistes (André Billardon, Claude Evin et Jean-Pierre Michel) n'abusent pas de leur pouvoir quand ils sont au « perchoir ». Ils font, au contraire, le nécessaire pour faciliter le travail du gouvernement, demandant, par exemple, à leurs amis de quitter l'hémicycle pour que la majorité politique soit aussi une majorité mathématique. C'est ainsi que M. Evin permit, jeudi soir, l'adoption du projet sur les départements d'outre-mer, sinon ce vote aurait dû être repoussé d'une semaine au moins, ce qui, il est vrai, n'aurait arrangé personne.

Les présidents de séance de droite n'ont pas tous ce *fair-play*. Ils ont, quand cela arrange leurs amis, un art consommé pour ne pas voir les demandes de rappel au règlement, c'est-à-dire de prises de parole détournées qui ne peuvent pas théoriquement être refusées, et pour réclamer un peu de calme en s'adressant plus souvent aux spécialistes de l'interruption siégeant à gauche qu'à ceux assis à droite. M. Jacques Chaban-Delmas lui-même, quand l'enjeu est d'importance, sait user de ses prérogatives dans l'intérêt de la majorité.

Vendredi, le président de l'Assemblée nationale savait que la séance serait délicate pour les ministres. Il est donc venu lui-même la présider et il a veillé à ce qu'elle se déroule le moins mal possible pour ses amis. Les parlementaires de la majorité rencontrent une difficulté majeure : sans qu'ils arrivent à comprendre comment, le Front national sait avant le RPR ou l'UDF que la gauche a déposé des motions de procédure contre un texte. L'extrême droite s'inscrit donc la première et dispose ainsi d'un long temps de parole pour y répondre, au grand désappointement de la majorité.

Vendredi, M. Chaban-Delmas a donc refusé non seulement de voir les demandes de rappel au règlement, mais il a innové, en autorisant un jeune chirurgien à participer au débat sur l'exception d'irrecevabilité défendue par les socialistes, à la grande colère de ceux-ci qui n'ont guère apprécié cette nouvelle interprétation du règlement. Mais que faire ? Le président de séance est pratiquement le maître du jeu. Faute de disposer toujours de la majorité numérique, la majorité peut compter en tout cas, heureusement pour elle, sur sa bienveillance.

Th. B.

Au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes et à la Cour de cassation

Le gouvernement veut de nouveau rendre possible le départ en retraite à soixante-huit ans

La limite d'âge des membres du Conseil d'Etat, des magistrats de la Cour des comptes et des magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation, ramenée par la loi du 13 septembre 1984 à soixante-cinq ans, sera bientôt rétablie à soixante-huit ans pour ceux qui le souhaiteront. Tel est le but d'une proposition de loi et d'une proposition de loi organique (pour la Cour de cassation) présentées par deux députés du RPR, MM. Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) et Jacques Toubon (Paris), dont le gouvernement vient d'accepter l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, en principe pour le vendredi 5 décembre.

L'un des textes présentés par MM. Mazeaud et Toubon prévoit en outre la suppression, sous sa forme actuelle, du tour extérieur pour la nomination aux grades d'inspecteur général et de contrôleur général dans les corps d'inspection et de contrôle, tel qu'il avait été établi par l'article 8 de la même loi du 13 septembre 1984. Le tiers des emplois vacants devaient, aux termes de ce texte, être pourvus *« sans condition autre que d'âge »*.

En imposant en 1984 aux hauts fonctionnaires civils de l'Etat (à quelques exceptions près), aux dirigeants des entreprises publiques et à la plupart des professeurs de l'enseignement supérieur et assimilés de partir en retraite à soixante-cinq ans au plus tard et non plus à soixante-huit ans, le gouvernement socialiste avait suscité un tollé.

L'opposition d'alors, qui s'était engagée à mettre fin dès son retour au pouvoir à ce qu'elle décrivait comme un gâchis prématuré de compétences et de connaissances portées à leur plus haut niveau, tient parole. Les auteurs des deux propositions de loi invoquent aussi l'encombrement croissant des juridictions suprêmes pour justifier le possible maintien — ou le retour, puisque des hauts fonctionnaires de ces trois corps, déjà en retraite, pourront aussi demander à reprendre du service jusqu'à soixante-huit ans — en fonction des conseillers d'Etat et des magistrats de la Cour des comptes ou de la Cour de cassation.

Selon les auteurs des deux propositions de loi, la mise en œuvre de la loi de 1984 entraîne (de 1985 à 1988) le départ à l'âge de soixante-cinq ans de quarante-cinq membres du Conseil d'Etat au lieu de vingt et un, sur un effectif total de quatre-vingts conseillers d'Etat.

« Remédier sans tarder à l'encombrement »

Pour la Cour des comptes, ils recensent cinquante-trois départs effectifs ou prévisibles au cours de la même période (au lieu de dix-huit avec la législation antérieure), sur un effectif de soixante-dix-huit conseillers-maîtres.

Pour la Cour de cassation enfin, MM. Mazeaud et Toubon estiment que l'application de la loi de 1984 entraîne, de 1985 à 1989 *« le départ de soixante-seize magistrats (...) au lieu des quarante-quatre départs qui seraient normalement intervenus si leur limite d'âge avait été maintenue à soixante-huit ans, l'effectif total était de cent quinze magistrats »*.

Les deux textes présentés par le RPR n'ont pas pour unique objectif de *« contribuer à remédier sans tarder à l'encombrement des juridictions suprêmes »*. En observant les modifications apportées, pour résoudre des *« difficultés techniques »*, par la commission des lois aux versions initiales des textes, on constate que les hauts fonctionnaires concernés devront, parvenus à l'âge limite de soixante-cinq ans qui demeure en vigueur comme règle commune, formuler une demande de maintien en activité jusqu'à soixante-huit ans si tel est leur vœu. Le processus initialement retenu prévoyait au contraire une demande de mise en retraite à soixante-cinq ans pour ceux qui auraient souhaité partir avant soixante-huit ans.

D'autre part, il est prévu (par la proposition de loi ordinaire), que le maintien en activité permet d'exercer respectivement *« les fonctions de conseiller d'Etat et de conseiller-maître à la Cour des comptes »*.

Mais qu'adviendrait-il par hypothèse d'un président de section du Conseil d'Etat parvenu à l'âge de soixante-cinq ans et qui demanderait à rester en activité jusqu'à soixante-huit ans ? Demeurerait-il président de section ou passerait-il ces trois dernières années comme simple conseiller d'Etat ?

L'hypothèse n'est pas purement spéculative. M. Jean Kahn, président de la section de l'intérieur au Conseil d'Etat, aura soixante-cinq en 1987. Véritable bête noire de l'actuelle majorité, connu et souvent détesté pour son indépendance d'esprit, «accusé» en outre à de nombreuses reprises d'être ou d'avoir été un compagnon de route du PCF, M. Kahn est peu apprécié par le pouvoir.

Sa nomination puis son intervention (ès qualités) dans l'élaboration de l'avis du Conseil d'Etat sur le découpage électoral ont été autant d'occasions de campagnes discrètes mais insistantes à son encontre.

Ne serait-ce que pour clarifier ce cas, il importerait donc que ce problème soulevé par le texte que propose le RPR soit clairement évoqué et résolu au cours des discussions parlementaires.

Le tour extérieur

La loi du 13 septembre 1984 avait d'autre part prévu *« la possibilité de pourvoir aux vacances d'emploi dans le grade d'inspecteur ou de contrôleur général par décret en conseil des ministres sans condition autre que d'âge. La proportion des emplois ainsi pourvus doit être égale au tiers des emplois vacants »*.

L'une des propositions de loi de MM. Mazeaud et Toubon entraîne la suppression de ce tour extérieur d'un nouveau type. Suppression pure et simple ? Non, répondent les auteurs du texte, qui affirment vouloir seulement lutter contre le *« népotisme politique »* que ne pouvait manquer, selon eux, d'engendrer ces nominations au tour extérieur.

Mais pour qu'il y ait effectivement aménagement et non suppression du tour extérieur, des amendements devront être présentés au cours de la discussion parlementaire pour définir de nouvelles modalités. Le rapporteur de la proposition, M. Olivier Marlière (RPR, Nord), s'en remet pour le moment au gouvernement pour proposer ces aménagements.

A ce jour, vingt-neuf nominations dans seize corps d'inspection et de contrôle (dont deux à l'inspection générale des finances) ont eu lieu depuis l'entrée en vigueur de la loi du 13 septembre 1984. N'étaient concernés en principe que les corps d'inspection de l'administration. Le Conseil d'Etat avait en effet fait valoir que l'inspection générale de l'éducation nationale, ayant une mission de contrôle pédagogique et non administratif, ne pouvait être concernée par le nouveau tour extérieur.

Mais M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'éducation, ne l'entendait pas ainsi. Par arrêté du 12 mars 1985, il étendit à l'inspection générale de l'éducation nationale la nouvelle possibilité de nomination au tour extérieur ouverte par la loi du 13 septembre 1984 (1).

Il est probable que cet état de choses ne laissera pas indifférents les députés de la majorité, qui souhaitent voir également remise en question la nouvelle limite d'âge des professeurs de l'enseignement supérieur qui avait été fixée en 1984.

MICHEL KAJMAN.

(1) Huit inspecteurs généraux de l'éducation nationale ont ainsi été nommés au tour extérieur (les effectifs de ce corps d'inspection sont de cent trente membres).



هكذا من الأصل

Société

Dans un palais de justice sous haute surveillance

Régis Schleicher et deux autres membres d'Action directe répondent du meurtre des deux policiers de l'avenue Trudaine à Paris

Revendiqué par Action directe, le récent assassinat de Georges Besse n'est pas fait pour arranger la cause des trois membres de cette organisation dissoute, Régis Schleicher, Claude et Nicolas Halfen, qui doivent répondre, à partir du mercredi 3 décembre, devant les assises de Paris de la fusillade de l'avenue Trudaine au cours de laquelle deux policiers furent tués. Il n'est pas non plus de nature à faciliter la tâche de la justice dans l'ultime phase d'une procédure, engagée le 1er juin 1983, au lendemain de la mort des deux policiers accompagnée ou suivie de cinq tentatives de meurtre.

Dans quelle mesure la crainte ne va-t-elle pas habiter les jurés et les témoins en dépit des mesures exceptionnelles de surveillance, de contrôle et de protection qui, de toute manière, étaient prévues mais que le crime du 17 novembre incite encore à renforcer ? En ce sens, le procès prendra valeur de test dans un pays confronté à un terrorisme dont l'opinion ne distingue pas forcément la nature ou les origines de ceux qui le conduisent.

Pour être spécifique, l'affaire de l'avenue Trudaine fait apparaître, en dehors de ceux qui y sont impliqués, des noms — toujours d'actualité — de personnes qui, sans avoir été dans cette action, demeurent recherchées pour d'autres raisons, à commencer par Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon.

L'affaire vise aussi trois accusés qui ne seront pas jugés à Paris. L'un, Mohand Hammani, est en fuite. Les deux autres, Franco Fiorina et Gloria Argano de nationalité italienne, anciens membres des Communistes organisés pour la libération prolétarienne (COLP), arrêtés dans leur pays y demeurent détenus. Un pays n'extradant pas ses nationaux, c'est la justice italienne, à laquelle la France a dénoncé les faits reprochés, qui aura à les juger.

Peu satisfaisante pour la logique, cette situation ne change pourtant pas grand-chose. Les trois accusés français n'entendent d'ailleurs pas l'utiliser. Régis Schleicher a opposé jusqu'à présent le mutisme le plus total à toutes les phases de l'enquête et de l'instruction. Claude Halfen l'a imité, se bornant à dire qu'il n'était pas sur les lieux. Quant à Nicolas Halfen, s'il a reconnu un instant sa présence, il soutient qu'il n'était pas armé.

Aussi, le plus intéressant en cette affaire est, pour l'heure, l'histoire de l'enquête menée pour aboutir au procès d'aujourd'hui et dont la réussite eut pour raison essentielle, d'abord des dénonciations anonymes, ensuite la confession d'une personne dénoncée dont le récit se trouva corroboré par la multitude des constatations et des témoignages recueillis auparavant.

Ce sont des lettres anonymes de dénonciation qui ont orienté la police sur la piste d'Action directe. La confession d'une ancienne compagne d'un des accusés a, ensuite, été décisive. Mais, durant toute l'instruction, Régis Schleicher a opposé le mutisme le plus total et les frères Halfen ont décidé de plaider non coupable.

Sans mobile apparent

Lorsque le 31 mai 1983, peu après 14 h 30, on découvre le brigadier Emile Gondry, quarante-neuf ans, et le gardien de la paix Claude Caiola, vingt-huit ans, tués à hauteur du 33, avenue Trudaine, victimes d'une fusillade qui vient d'éclater, on ne pense pas à Action directe. On ignore même les mobiles du meurtre. Ces deux policiers en civil, affectés au commissariat du neuvième arrondissement de Paris, avaient pour mission, ce jour-là, accompagnés du gardien Guy Ade, lui-même blessé, et de Dominique Le Liboux, gardien stagiaire, de parcourir le quartier et d'y repérer les suspects en mal de cambriolages ordinaires.

De fait, ils avaient remarqué depuis un instant deux hommes porteurs de sacs apparemment lourds. Ils décidaient de les interpeller. La fusillade fut immédiate. Tout de suite, on put dire qu'elle n'était pas de leur fait. L'arme du brigadier comme celle de son collègue mort avec lui se trouvaient dans leur étui. Celle du gardien Ade n'avait pas tiré et Mlle Le Liboux n'en était pas munie.

Minutieusement, on ramassa les douilles et les balles. Les autopsies apportèrent d'autres éléments : une balle avait frappé Gondry, trois avaient touché Caiola, trois autres Ade. Il apparut aussi que la fusillade n'était pas seulement le fait des deux suspects. D'un trottoir, d'autres personnes les avaient alertés et tous, en tirant, s'étaient repliés vers la rue Rodier. Là ils avaient tenté sans succès de s'emparer de la voiture d'un automobiliste, M. Lévy, puis avaient forcé un autre automobiliste, Mme Monique Sevin, à leur abandonner son véhicule non sans avoir blessé la conductrice.

De ce repli et de cette fuite, de nombreux passants ou consommateurs à la terrasse d'un café avaient remarqué la cohésion, parlant d'un *« professionnalisme de commandos »*. Beaucoup avaient signalé la présence d'une femme. Des deux *« suspects »* initialement repérés par les policiers, un signalement était fourni : l'un paraissait de type asiatique, l'autre, européen, portait une fine moustache. Précision encore : *« l'Asiatique »* avait d'abord projeté à terre la gardien Caiola pour tirer ensuite sur lui. Ce que confirmaient les trajectoires relevées à l'autopsie : tir de haut en bas.

Sans qu'on puisse en être assuré, il ressortait de ces déclarations que le groupe comptait quatre à six personnes, dont une femme, et qu'une dizaine de coups de feu avaient été tirés par des armes de gros calibre (9 millimètres).

Lettres anonymes

On dressa trois portraits-robots. On les montra sans grand résultat. Cependant, deux éléments concrets existaient. Un témoin avait entendu l'un des hommes crier au chauffeur de la R 5 volée qui servait à la fuite : *« Fonce, Marco, fonce ! »* Ensuite, dans cette R 5 abandonnée, les fuyards avaient dérobé des vêtements et y avaient laissé des objets à eux, dont un boîtier de verres de contact. De la même manière, dans une autre voiture volée quelques jours plus tôt boulevard de Courcelles et retrouvée avenue Trudaine, d'autres objets dont des billets pour le tournoi de Roland-Garros avaient été enlevés.

La police en était là lorsque successivement, le 10 août et le 29 septembre 1983, la brigade criminelle recevait deux lettres anonymes. La première, manuscrite, dénonçait aux enquêteurs une femme surnommée « Blond-Blond », *« juive terroriste d'Action directe »* comme étant celle vue par les témoins. La seconde, dactylographiée, parlait encore de « Blond-Blond », ajoutant que l'« Asiatique » avait pour nom Mohand Hammani. Elle parlait aussi d'une cache d'armes près de l'avenue Trudaine.

Hammani ? Celui-là, les policiers le connaissaient. Ils le savaient en relation avec Régis Schleicher. La lettre mentionnait aussi l'adresse de personnes chez lesquelles il rencontrait « Blond-Blond » et dont les enquêteurs n'ignoraient pas l'existence. Il restait à surveiller, à écouter. Des rapprochements pouvaient se faire avec d'autres événements tels que l'attaque de la Société générale avenue de Villiers, celle de la bijouterie Aldebert place de la Madeleine. Là aussi, on avait vu une femme. Là aussi, des voitures avaient été volées selon une méthode comparable.

« Blond-Blond » en confidences

La piste Action directe s'impose dès lors. Pour la conforter, voici encore, en février 1984 à Levallois, chez Vincenzo Spano, membre des COLP, la découverte, parmi des armes, de l'original de la lettre anonyme reçue par la police le 29 septembre 1983. Voici, en Italie, un « repenti », Bruno Bertelli, qui a connu Franco Fiorina, membre des COLP, surnommé Marco — le prénom entendu au moment de la fuite. Il a connu aussi Gloria Argano dite « Rita » qui apparaît correspondre au portrait-robot de la femme vue par les témoins du 31 mai 1983. Il parle de leurs rapports avec Schleicher, dit « Klaus », de cette époque de l'été 1983 où les COLP et Action directe échangeaient, du côté de Vintimille, effectifs, armes et argent après des attaques à Paris et sur la Côte d'Azur.

Cependant, lorsque Régis Schleicher est arrêté le 15 mars 1984 près d'Avignon, puis, quand sont appréhendés, à leur tour, à Paris, Claude et Nicolas Halfen, on ne les tient pas encore pour des participants à la tragédie de l'avenue Trudaine.

Il faudra attendre le 26 juin 1984. Car ce jour-là, on a enfin, grâce à une troisième lettre anonyme, identifié et arrêté « Blond-Blond ». Elle s'appelle Frédérique Germain. Elle a vingt-huit ans. Elle a frayé avec Action directe, mais surtout avec Claude Halfen dont elle fut l'amie. Et elle parle. Rancœur d'une femme délaissée à laquelle fut préférée une autre ? Aversion pour une période de vie reconsidérée ?

Frédérique Germain a connu Claude Halfen en mars 1982, lors d'une manifestation antimilitariste. Au cours de leur vie commune, il lui a présenté des amis : « Rita » (Gloria Argano). « Klaus » (Régis Schleicher), « Marco » (Franco Fiorina », « Pépé » (Jean-Marc Rouillan), « Nat » (Nathalie Ménigon). Elle a vue, aussi, Hammani et Nicolas Halfen, le jeune frère de Claude surnommé lui « Casquette » ou « Biberon ». Elle a remarqué que Schleicher avait toujours une arme sur lui. Elle l'a entendu parler de l'affaire de l'avenue Trudaine comme d'une *« action glorieuse »*. Elle a su qu'à cette époque « Marco » (Fiorina) assurait la liaison entre les COLP italiens et Action directe. Le 31 mai 1983, elle fut invitée à quitter son appartement comme si les autres en avaient un besoin urgent. Ils ont parlé aussi d'une cache proche de l'avenue Trudaine dont ils craignaient que la police nedécouvre l'existence et qui fut effectivement décelée peu après, rue Manuel à 200 mètres de l'endroit où le brigadier Gondry et ses collègues remarquèrent la présence des deux suspects qui devait leur être fatale.

Selon ce qu'elle avait pu ainsi savoir, Schleicher avait bien tiré le 31 mai 1983 et Claude comme Nicolas Halfen se trouvaient avec lui. Elle avait vu encore Hammani se montrer inquiet et confier qu'il avait tiré sur un policier à terre. Elle donnait ainsi une multitude de détails. Il convenait d'en mesurer la valeur. Elle fut tenue pour probante. Avant elle, Spano n'avait-il pas parlé de Fiorina assurant les liaisons avec Action directe ? Les témoins n'avaient-ils pas désigné « l'Asiatique » — en fait Hammani — comme l'homme qui fit feu sur le policier à terre ?

Il y avait encore, dans sa déclaration, ce détail : revenue chez elle, après quinze jours, elle y avait trouvé des vêtements de femme, dont un pantalon blanc qu'elle avait cru pouvoir porter. Sur quoi, Claude Halfen lui intimait l'ordre de le retirer et de le jeter. Or, c'est un pantalon blanc de femme qui, entre autres, avait été volé dans la R 5 de Mme Sevin qui servit à la fuite de l'équipe avenue Trudaine. D'autres recoupements encore donnaient au témoignage une consistance qui le fit considérer comme crédible et par là même décisif.

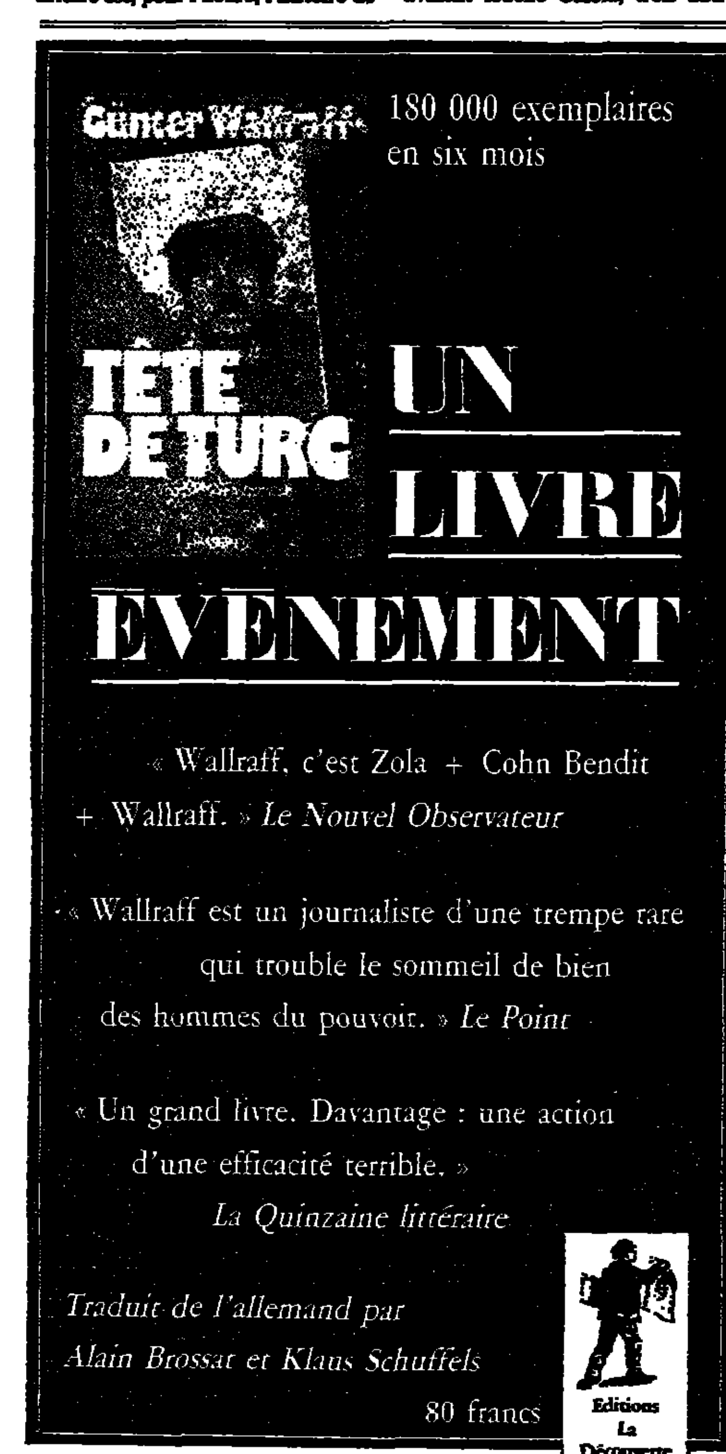
Légitimité et légalité

Une reconstitution, à laquelle se refusèrent les inculpés, chercha à établir au mieux qui avait fait quoi. Il n'en résulte pas de certitude sur le rôle de chacun. Pour autant, l'accusation fondée sur l'instruction n'en pouvait pas moins conclure : *« Tous les inculpés ont donc été vus faisant usage de leurs armes, encore qu'il soit difficile de préciser quel tir particulier a atteint telle ou telle victime. Mais il est établi que tous ont volontairement pris part à un fait unique constituant une seule et même action criminelle tentant par des tirs d'armes à feu de donner volontairement la mort aux policiers ainsi qu'aux témoins susceptibles d'empêcher leur fuite. »*

Cela n'empêchera pas — tout au moins pour Me Thierry Lévy avocat des frères Halfen qui plaident non coupable, — de discuter chaque témoignage, de relever les différences comme cela se fait dans un procès ordinairre, du type Knobelspiess ou Brandys, c'est-à-dire en faisant abstraction d'Action directe, dont les frères Halfen se seraient aujourd'hui détachés. La tâche ne sera pas aisée et l'attitude de Régis Schleicher que défend Me Henri Ripert, du barreau de Grenoble, aura, là aussi, son importance.

Sans oublier le texte d'une instruction donnée aux militants et retrouvée chez Vincenzo Spano : *« Sur des opérations armées, nous devons abattre tout flic qui, par un acte de courage, s'opposera à la liberté d'un combattant. L'histoire de la guerre entre le prolétariat et les mercenaires du capital démontre que les éliminer n'est qu'un acte de légitime défense collectif. Notre action est légitime, la leur n'est que légale. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



Un amendement de M. Chalandon à son propre projet

Prisons privées : les gardiens resteront des fonctionnaires

Comme l'avait laissé entendre, la veille, M. Jacques Chirac, le garde des sceaux a décidé, lundi 1er décembre, de revoir — partiellement — le texte de son projet de loi. Les gardiens des prisons privées resteront des fonctionnaires. Cet amendement au projet Chalandon sera soumis, mercredi, aux sénateurs de la commission des lois, puis soutenu par le garde des sceaux en séance publique au palais du Luxembourg, la semaine prochaine.

A la chancellerie, où l'on affirme avoir toujours voulu faire preuve de pragmatisme, ce repli tactique est présenté comme la conséquence normale des réactions provoquées par le projet Chalandon.

Pour remédier à la surpopulation pénale, le garde des sceaux a imaginé de confier à des entreprises privées la construction et la gestion de quinze mille places de prison. Cette idée est résolument combattue par la gauche, au premier chef par M. François Mitterrand, qui l'a fait savoir publiquement. Elle suscite de plus des réserves à droite, en particulier chez les « barristes ».

Pour ces opposants, nombreux et variés, l'Etat ne peut abandonner à des entreprises privées l'une de ses prérogatives essentielles, l'exécution des peines.

C'est cette cristallisation d'opposants qui a poussé M. Chirac à déclarer dimanche 30 novembre sur TF 1 qu'il ne verrait *« aucun inconvénient »* à ce que les gardiens du privé soient placés sous *« l'autorité publique »*. Message parfaitement reçu à la chancellerie où l'on a mis en forme, lundi, de concert avec les syndicats FO des prisons, les plus représentatifs dans ce secteur, la correction de tir annoncée la veille par le premier ministre.

Afin d'amadouer les opposants de tous horizons, les gardiens du privé, en contact direct avec les détenus et disposant à leur encontre d'un pouvoir de coercition, auraient, ainsi que les directeurs des établissements privés, le statut de fonctionnaires détachés. De cette manière, fait remarquer la chancellerie à l'intention, en particulier, des « barristes » l'Etat conservera le contrôle de l'exécution des peines.

Traduit en termes juridiques, cet amendement au projet Chalandon pourrait être le suivant : *« Le directeur de l'établissement et le personnel chargés des fonctions de coercition directe ne peuvent être habilités que s'ils appartiennent, au moment de l'habilitation, à un corps de fonctionnaires des services extérieurs de l'administration pénitentiaire. »*

Concessions

Seconde concession à laquelle la chancellerie se déclare disposée : les prisons privées n'auraient pas le statut de sociétés commerciales que le projet de loi adopté le 19 novembre au conseil des ministres leur réserve implicitement. D'autres formules sont à l'étude qui leur donneraient un statut d'établissements publics ou de sociétés d'économie mixte ou encore d'associations à but non lucratif. Ce statut associatif est celui qui prévaut dans le secteur de l'éducation surveillée chargé des mineurs délinquants.

Ces concessions sont-elles de nature à apaiser les craintes provoquées par M. Chalandon ? Côté syndical, on hésitait lundi soir sur la conduite à tenir. Certes, M. Jacques Vialettes, secrétaire général du puissant syndicat des personnels de surveillance (FO), avait participé l'après-midi aux discussions de la chancellerie. Mais il était présent *« à titre individuel »* tenait-il à faire savoir, non comme dirigeant de son organisation. Après avoir pris le pouls de sa base, M. Vialettes qualifiait dans la soirée l'amendement Chalandon de *« paroles intéressantes, mais en l'air »*.

En dépit de ces critiques, le garde des sceaux a pourtant marqué un point. Déjà atone, la mobilisation syndicale contre la privatisation des prisons ne risque plus aujourd'hui de les gêner, après les concessions annoncées lundi.

Côté opposition, les jours qui viennent diront ce qu'il en est. Le vrai danger qui guette M. Chalandon est cependant celui d'un veto du Conseil constitutionnel. Les concessions de lundi sont-elles de nature à apaiser ses préventions ? Le Conseil d'Etat, auquel une solution voisine avait été présentée le 13 novembre par la chancellerie, ne s'était, semble-t-il, guère montré enthousiaste. A force d'amendements et de réécritures parlementaires, le garde des sceaux parviendra-t-il à faire tomber les critiques de ces juristes sourcilleux que sont M. Robert Badinter et ses collègues du Conseil constitutionnel ?

BERTRAND LE GENDRE.

● **Le barreau de Paris contre les prisons privées.** — *« Le barreau de Paris ne peut que déplorer »* le recours au financement privé pour la construction de nouvelles prisons. Les avocats parisiens rappellent qu'il existe souvent d'autres solutions que l'emprisonnement et affirme *« solennellement qu'à tout le moins les fonctions de surveillance, de punition et d'amendement ne sauraient, en aucune façon, être exercées par des personnels échappant au contrôle direct et constant de l'Etat »*.

M. Sadon directeur de cabinet de M. Chalandon

M. Paul-André Sadon est, depuis le 1er décembre, directeur de cabinet du garde des sceaux. Comme nous l'avions annoncé dans *le Monde* du 17 octobre, il remplace M. Jean-François Burgelin, récemment promu conseiller à la Cour de cassation. Le directeur adjoint de cabinet, M. Philippe Léger, quitte lui aussi la chancellerie, pour la présidence du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

M. Pierre-Marie Tulli, magistrat, est nommé conseiller technique du garde des sceaux chargé de l'action publique. M. Tulli a notamment été en fonction au secrétariat général du parquet de Paris à l'époque où M. Sadon dirigeait ce parquet comme procureur de la République. M. Tulli a aussi été, de 1978 à 1981, conseiller technique au cabinet de Mme Monique Pelletier, ministre de la condition féminine.

[Né le 20 août 1924 à L'Isle-sur-Serein (Yonne), ville dont il est aujourd'hui maire, M. Sadon a occupé des fonctions de premier plan au cabinet de quatre gardes des sceaux, MM. Louis Joxe, René Capitant, Jean-Marcel Jeanneney et surtout René Pleven. Il a été, de 1972 à 1975, directeur des services judiciaires avant d'assurer pendant quinze mois, les fonctions de procureur de Paris. Procureur général de Paris de 1976 à 1981, il avait été écarté de ce poste par la gauche et nommé premier avocat général en surnombre à la Cour de cassation. Il avait, depuis mars 1986, le titre de conseiller au cabinet de M. Chalandon. M. Sadon est conseiller général (UDF) de l'Yonne.]

Journée « portes ouvertes » à l'éducation surveillée

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES, affilié à la FEN) veut *« promouvoir l'éducation »*. Elle organisait une journée « portes ouvertes » sur ce thème, mardi 2 décembre, une initiative contestée par le directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice, Mme Michèle Giannotti.

Dans une lettre récente au syndicat rendue publique par lui, Mme Giannotti explique que *« la finalité des établissements de l'éducation surveillée, qui est la protection des mineurs en danger ou la réinsertion et la prise en compte des mineurs délinquants, n'est pas compatible avec l'opération publicitaire »* organisée mardi par le SNPES.

Le garde des sceaux veut réformer l'éducation surveillée et fait procéder actuellement à un audit de ce secteur (*le Monde* daté 21-22 septembre). En organisant une journée « portes ouvertes », le SNPES entendait montrer *« les problèmes concrets que pose la prise en charge des jeunes en difficulté »* et *« faire la clarté sur les missions de l'éducation surveillée »*.

● **Un militant indépendantiste guadeloupéen écroué à Paris.** — Lucien Viardot, militant indépendantiste guadeloupéen, a été inculpé lundi 1er décembre d'association de malfaiteurs par M. Jean-Louis Bruguière, premier juge d'instruction au tribunal de Paris et écroué.

Lucien Viardot, vingt-neuf ans, avait été interpellé la semaine dernière, dans le cours de l'enquête sur trois attentats perpétrés en Guadeloupe, pendant la nuit du 26 au 27 novembre. Dans un premier temps, il avait été gardé à vue dans les locaux du service régional de police judiciaire d'Antilles-Guyane, avant d'être transféré, dimanche, à Paris. Lucien Viardot, qui nie toute participation à ces attentats, serait proche du Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante.

ARTS

L'inauguration du musée d'Orsay

La foule des grands jours... cohabitationniste

Brouillard glacé sur la Seine, lundi 1er décembre. Le musée d'Orsay ouvrait officiellement ses portes. A 15 h 30, le président de la République dévoilait une plaque et commençait sa visite. A ses côtés, Valéry Giscard d'Estaing visiblement heureux d'être là. Jacques Chirac, apparemment ailleurs, vêtu de tweed, comme à la campagne, les suivait à grandes enjambées désinvoltes.

Deux heures auparavant, dans la même nef, devant le micro d'Yves Mourousi, M. François Mitterrand avait égrené quelques métaphores politico-artistiques : *« Orsay, un bel exemple de continuité esthétique... On ne peut être seulement conservateur, parce que la vie est toute puissante. La vie c'est le changement, l'évolution... L'avant-garde est nécessaire mais ne peut pas être un système... Il faut que ceux qui gèrent tiennent compte de l'avant-garde; mais aussi de la réalité sociale, lourde, présente... Entre le progrès et le simple esprit conservateur, j'ai fait mon choix. Je préfère l'un à l'autre, mais je reconnais que la France est faite des deux... Y compris sur le plan esthétique. »*

Comme pour illustrer son propos, Michel Laclotte — le père du musée — et Françoise Cachin, directrice d'Orsay, allaient le guider de Rosa Bonheur en Manet, de Courbet en Meissonnier et de Bouguereau en Cézanne. L'air plus sphinx que jamais, le président défilait devant les mastabas de Gae Aulenti. Derrière lui, tenue à distance respectueuse, la foule innombrable des invités prenait possession de l'ancienne gare, salle après salle, au fur et à mesure de la progression du cortège présidentiel ; la foule des grands jours, cohabitationniste par nécessité.

Au passage, Jean Daniel serrait la main de Maurice Druon. Pierre Mauroy croisait Simone Veil, et Michel Guy Jack Lang. Près d'une escalier était agglutinée une brochette impressionnante d'historiens : Jacques Le Goff, Georges Duby, Simon Nora, Jean Favier et Emmanuel Le Roy Ladurie, en grande conversation avec Eve Ruggieri. On reconnaissait la barbe du sculpteur Etienne Martin, le crâne dégarni de Jean-Paul Aron, la sombre élégance de Mgr Lustiger, Pierre Sabbagh nouveau mage de la CNCL, très entouré. Côté finances, au hasard, deux ou trois Rothschild et une Schlumberger. Et, bien sûr, quantité d'artistes dont certains s'étaient fait des têtes d'artistes pour qu'on les reconnaisse à coup sûr.

L'architecture intérieure faisait les frais de la conversation. Elle était diversement appréciée. Un président de chaîne de télévision se montrait surpris par l'agencement des lieux, qui lui *« rappelait étrangement l'Egypte et Nuremberg »*. L'architecte de l'Opéra énumérait, *mezza voce*, les lacunes de la maquette de Richard Peduzzi. La critique, quasi unanime, gémissait à haute voix sur l'accrochage des œuvres, tandis que passaient devant eux, impavides, les conservateurs.

Le grand hall de la gare d'Orsay ressemblait au Grand Bazar de la Charité, avant l'incendie. Dans la salle des fêtes, la crème des invités — carton rouge — attendait patiemment que le président de la République achevât son tour de piste avant de se ruer sur le buffet sous l'œil réprobateur d'*Eve avant le péché*. M. Biasini, président de l'établissement public du Grand Louvre, venu en voisin, soupirait : *« Chez moi, les trains sont loin d'être entrés en gare. »*

Dehors, la maigre foule des lycéens qui avait réussie à forcer les barrages, résistait au froid. Elle avait applaudi l'entrée de François Mitterrand et se faisait la voix en guettant la sortie du premier ministre. Sur la Seine, le brouillard s'épaississait.

EMMANUEL DE ROUX.

DANSE

« A La Rochelle il n'y a pas que des pucelles »

Régine Chopinot fabuliste

A La Rochelle,
loin des modes
mais toujours à la mode,
Régine Chopinot
laisse parler
son imagination et propose
un conte cruel et maritime.

Vêtue en petit marin façon 86, Régine Chopinot offre sa pâleur à l'air vif de La Rochelle. Depuis trois mois, elle y vit en permanence. Elle a décidé de jouer à fond le jeu de la décentralisation et reprend dans la région Poitou-Charentes l'action menée pendant douze ans par le Théâtre du Silence. Mais elle le fait à sa manière, à son rythme.

Pas question de courir dans tous les coins de la ville et de se disperser dans des animations. Régine marche à l'impulsion, à l'inspiration. Très attachée aux contacts humains, elle a ciblé ses actions : travail avec la classe de fin d'études du conservatoire de danse — sa compagnie suit le cours de Colette Milner un matin sur deux, — travail avec un groupe de rock local, avec une classe du lycée et avec un foyer de personnes âgées. Très vite, Chopinot a engagé le dialogue avec les Rochelais, ménagant tout de même le suspense de sa création.

Une création très attendue, conçue d'une manière très chopinesque : *« Un mélange : dans ma tête je confondais... La Rochelle, Rochefort...* les Demoiselles de Rochefort. *A La Rochelle j'ai vu un bateau qui s'appelle* la Pucelle-des-mers. *Alors La Rochelle, demoiselle, pucelle... et voilà... ce n'est que ça ! »*

A La Rochelle il n'y a pas que des pucelles, présenté avec succès à la Maison de la culture les 28 et 29 novembre, se veut une réflexion sur la violence, les attentats, la folie destructrice, vus avec recul et distance par quelqu'un de non-violent.

Régine Chopinot a imaginé un conte cruel, vécu comme chez La Fontaine par des bêtes, neuf animaux (lion, singe, rat, griffon...) en quête d'un monde meilleur, voguant sur leurs bateaux dans une atmosphère de fin du monde.

C'est dire qu'il s'agit d'une super production jeune et colorée avec un décor superbe de Didier Perreton, où un plafond-miroir orientable reflète le sol sous des angles différents, des lumières sophistiquées de Gérard Boucher, des sons également sophistiqués d'André Serre suggérant l'orage et la tempête. Et aussi les effets spéciaux de Claude Chassignaud, avec des maquettes de bateaux téléguidés (arche, chalutier, sous-marin, frégate...) qui transforment le plateau en *Kriegspiel* (jeu de guerre).

Le prologue (onze minutes), très *Apocalypse Now*, est superbe. Vient ensuite la migration maritime des animaux. Les costumes de Jean-Paul Gaultier, de style néo-égyptien avec leurs figures en aplat, imposent une chorégraphie latérale, une succession d'entrées, un peu comme *Summerspace* de Cunningham.

Pour figurer les animaux, Régine Chopinot a travaillé la gestuelle des bras et les jeux de jambes secs, cassés, anguleux, comme toujours chez elle. Mais il lui faudrait varier davantage la chorégraphie de ses trajectoires, dont le dessin pauvre et répétitif deviennent lassant à la longue. Faute de quoi elle en restera au stade du ballet-gadget, ce qui serait bien dommage.

MARCELLE MICHEL.

★ *A La Rochelle il n'y a pas que des pucelles* sera présenté à la Maison de la culture de Bobigny du 9 au 14 décembre, avant de tourner dans toute la France en janvier et février 1987.



Croquis des costumes de Jean-Paul Gaultier (Dessins Thierry Peres).

NOTES

Journées du cinéma muet

Des critiques et des historiens ont créé, l'an dernier, une Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, destinée à des recherches d'archives, de copies rares, des échanges de renseignements pour les travaux spécialisés.

Au début de l'automne, l'association a publié le premier numéro d'un bulletin rendant compte de ses buts et de sa première initiative publique : l'organisation de quatre Journées du cinéma muet, du 2 au 5 décembre, avec projections au Centre national de la cinématographie. Il s'agit essentiellement, et le bulletin explique ce choix, de films comiques français des années 1908-1914 interprétés par Rigadin, Boireau, Caza, Onésime, Calino, Leonce et Max Linder. Projections « d'étude » le matin et l'après-midi. Présentation, en soirée, de longs métrages français muets (décidément, on y revient) restaurés par la Cinémathèque française, le Service des archives du film de Bois-d'Arcy et la Cinémathèque de Toulouse.

J. S.

★ Renseignements : AFRHC, 15, rue Lakanal, 75017 Paris.

« Jeune couple » d'après Dorothy Parker

Elle — Zabou — attend à côté du téléphone, qui, bien entendu, demeure muet. Elle négocie avec Dieu *« pas grand-chose, juste qu'il m'appelle »*... Elle a épousé un macho bien banal, jouisseur et mufle — Roger Mirmont, — mal embouché, alors qu'elle a une famille « classe ». Et son côté Couvent des oiseaux a résisté aux péripéties d'un mariage raté, mais ni meilleur ni pire qu'un autre. Elle attend, et le ton de son soliloque suit la courbe de son moral, passe de la drôlerie alerte aux larmes retenues — elle a appris que « les hommes » qui vous font pleurer vous haïssent, et elle y croit.

Les épisodes de cette histoire triste sont pris dans des nouvelles de Dorothy Parker, adaptées par Agnès de Sacy et Pascal Arnold, également responsable de la mise en scène, qui n'est pas une réussite. A vrai dire, il ne s'est pas facilité la tâche : il a entrecoupé le monologue de retours en arrière, avec noirs, changements de décors — minimes, accompagnés par une musique de Tom Novembre, mais le rythme s'alanguit — changements de robes aussi, qui obligent Roger Mirmont à des pantomimes pas toujours évidentes, pendant que Zabou joue les Fregoli en coulisses.

Dans ce genre de spectacle, tout repose sur les épaules des comédiens, sur la manière dont ils donnent leur propre densité à des personnages qui ne sont pas faux — on en a forcément rencontré, — mais conformes au point de friser la caricature. Roger Mirmont a la partie la plus facile : il est mufle mais sympa, elle est pimbêche, bornée, victime toute faite, mais elle a la grâce vulnérable de Zabou, la sensibilité de son comportement rétractile, éperdu.

COLETTE GODARD.

★ Espace Gaîté, 20 h 30.

Bernard Lavilliers à La Villette

Bernard Lavilliers est un chien fou qui aime les chansons comme des films. C'est un chanteur de passage pour qui partir est une jubilation. Il cherche, au sein des communautés brésiliennes, porto-ricaines ou africaines, à entrer dans le jeu du dialogue, à s'imprégner des couleurs, des odeurs, des émotions et des sentiments. Ensuite, en vrai gentilhomme de la flibuste, il propose des invitations au voyage sur des rythmes de salsa, de reggae, de tam-tams africains. Et à travers de grands mouvements lyriques, sans tricherie ni trucage, il part avec son public courtiser l'aventure.

La grand halle de La Villette sert cette fois-ci de port d'embarquement. La salle a été réduite à deux mille cinq cents places et une scène en métal a été collée contre une grande baie vitrée. Un éclairage très cinématographique, avec des sources lumineuses cachées, joue avec la ville dans la nuit et le décor d'acier. Une équipe de musiciens inchangée, avec notamment Pascal Arroyo à la basse, accompagne Lavilliers dans ses chansons passionnées.

C. F.

★ La grande halle de La Villette, 21 heures.

Le rock arrogant de Killing Joke

« Nous essayons de traduire le sentiment que ressent un poilu de la première guerre mondiale sur le front au moment de se précipiter hors de sa tranchée. Il va au-devant d'une mort certaine et pense aux politiciens qui ont tout déclenché et sont probablement en train de siroter un cognac dans leur salon. » Voilà en gros la définition que donnait Jaz Coleman à propos du nom de son groupe, Killing Joke (la Blague qui tue). Mauvaise blague.

A défaut d'être drôle, Killing Joke est un drôle de groupe, arrogant, teigneux, voire agaçant. Typiques de l'après-punk, remués par le rouleau-compresseur, qui venait de bouleverser le paysage du rock, en 1979, époque de leur formation, ils jouaient dur et sombre, avec toutefois une exigence musicale plus ambitieuse. Brian Eno les a signés sur son label, E.G. Jaz Coleman montait sur scène, le visage couvert de peintures de guerre, il chantait des textes de fin du monde, croquait la folie vindicative de l'homme. La rythmique était martelante, les guitares furieuses, les thèmes obsédants. Ses déclarations à l'emporte-pièce lui valurent d'être harcelé par la presse anglaise. Elle n'aimait pas Killing Joke et Killing Joke le lui rendait bien.

En 1982, Jaz Coleman disparaît brusquement. On apprendra à son retour qu'il a fait une retraite en Islande. Pendant près d'un an, il retourne à la nature, écrit un livre, compose une symphonie (?). L'album qui suivra, avec un nouveau bassiste, marque un tournant : le groupe s'est assagi dans la forme, pondéré dans l'écriture musicale, plus mélodique et moins nerveuse. Tempos hypnotiques, guitares acides, climats opaques, Killing Joke s'inscrit dans la mouvance Cure dont il recueille les fruits sans pour autant aliéner son identité. Le nouvel album, *Brighter Than a Thousand Suns*, leur promet un avenir brillant.

ALAIN WAIS.

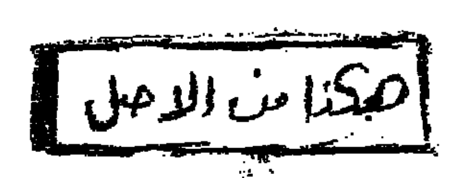
★ Mercredi 3 décembre, Zénith, à 20 heures, avec Lords of the New Church en première partie ; le 6, à Lyon ; le 7, à Nice. Disques : Virgin.

Record impressionniste

Un tableau d'Edouard Manet, *la rue Mosnier aux paveurs*, a été vendu 7 millions de livres (72 millions de francs) lundi 1er décembre chez Christie's à Londres. C'est la somme la plus importante offerte jusqu'à ce jour pour une œuvre impressionniste. Le tableau, qui avait été mis à prix 2 millions de livres, a été acquis après trois minutes d'enchères par un acheteur européen qui a préféré rester anonyme.

La rue Mosnier aux paveurs, qui faisait partie de la collection Courtauld, a été peint en 1878. La toile représente une rue de Paris avec des cantonniers au premier plan, des attelages et des habitants à l'arrière. C'est la vue du studio qu'habitait alors Manet dans la capitale. La National Gallery, à qui le tableau a d'abord été proposé, n'a pu réunir la somme qui lui était demandée.

Le précédent record pour une œuvre impressionniste était détenu par un Van Gogh, adjugé 9,9 millions de dollars (65 millions de francs) l'année dernière à New-York. De tels prix se rapprochent de record absolu, actuellement détenu par une *Adoration des mages* du Mantegna, vendue 8,1 millions de livres (76 millions de francs) en 1985 à Londres.



Culture

THÉATRE

« Double mixte », de Ray Cooney

Le rire devenu fou

Les Vignes du Seigneur,
le Sexe faible,
Trois valses :
le Théâtre de la Michodière a connu déjà des triomphes. Il en tient un nouveau, sûr, avec l'énorme farce appelée Double Mixte, *du Britannique Ray Cooney.*

Dans son genre, c'est un chef-d'œuvre. Du comique fou absolu, qui vous empoigne, et surtout qui provoque en vous une adhésion enthousiaste, cette sorte d'excitation qui vous prend lorsque vous regardez les dernières foulées d'un 100 mètres, d'un steeple, ou quand l'attaque, au football, va marquer le but, mais là, avec *Double mixte*, ça ne dure pas dix secondes, mais deux heures, et c'est si enlevé, si brillant, qu'il n'est pas question d'arrêter le délire, de faire un entracte.

L'histoire est celle d'un certain Bob Smith, à Londres, qui a deux épouses « légales », dans deux domiciles conjugaux. Il est chauffeur de taxi (propriétaire de son engin), ce qui lui permet, en mentant sur ses horaires, sur ses jours d'arrêt de travail, de dispatcher ses devoirs d'époux entre ses deux moitiés.

Accident de la circulation : Bob, dans le cirage, est emmené à l'hôpital, et il donne, à deux personnes différentes, deux adresses, l'une à Picadilly, l'autre à Soho. A partir de là, aventures, coups du sort, collisions, vont faire traînée de poudre, dans une corrida insensée qui emporte les deux épouses, les deux inspecteurs de police des deux quartiers, et les deux copains (Bob Smith le bigame et son ami Jeff).

D'énorme mensonge en énorme mensonge, Bob Smith va faire preuve, à toute vitesse, d'une telle imagination et d'une telle présence d'esprit qu'au moment où, coincé de toute part, il avoue, à tout le monde réuni, la vérité, personne ne pourra le croire.

Aucune caleçonnade. Ce n'est pas graveleux une seconde, ni vulgaire. C'est un miracle d'enchaînement dingue dynamique (Feydeau, à côté, est une tortue ramollo). Le dialogue, adapté par Jean-Loup Dabadie, est irrésistible de drôlerie pure et simple.

Christian Clavier joue Bob Smith. Il fait ça à la Buster Keaton, c'est-à-dire que sous cette avalanche d'imprévus et de catastrophes, il reste de marbre. Mais cette impassabilité, qui fait merveille, est spéciale : ses yeux comme paralysés expriment à la *fois* l'ahurissement, le type pris de court, dépassé, la panique, l'abandon, la stupidité, la ruse, le je-m'en-foutisme, si bien que l'infinité du comique sauvage de la pièce est sans cesse traversée par le tragique, et par un retour très senti au réel : voilà un remarquable acteur.

Excellents sont aussi Stéphane Bouy (le policier vachard), Marc Dudicourt (le policier papa gâteau qui ne voit le mal nulle part, et qui donne à cette farce sa note d'émotion fraternelle), Gérard Rinaldi (le copain Jeff qui n'est marié qu'une fois, et qui en bave), ainsi que Marie-Anne Chazel et Julie Arnold (les deux malheureuses). Tous sont dirigés au mieux par Pierre Mondy.

Il semblerait que la morale de la pièce serait que la bigamie, ou, mieux, la polygamie, est une solution rêvée à la tristesse, aux frottements, à l'enfermement des ménages, et qu'en Angleterre il n'est pas difficile d'être marié deux fois, même si cela fait encourir, d'après l'inspecteur de Piccadilly, quinze ans de prison.

Rappelons tout de même qu'en France, aux termes de l'article 340 du code pénal, la bigamie est un délit, punissable de six mois à trois ans, et de 500 à 30 000 francs d'amende. Comme l'acte de naissance, nécessaire pour se marier, porte normalement la mention du précédent mariage, un remariage illégal implique une complicité de l'officier d'état civil, qui encourt les mêmes peines, ou du moins sa négligence.

La polygamie fait, dans de nombreux pays du monde, le bonheur des épouses, et c'est sans doute pour compenser sa sévérité à propos de la bigamie que la loi française a dépénalisé, en 1975, l'adultère : ce n'est plus un délit, il n'est pas punissable, il est tout au plus une cause de divorce, mais même pas une « cause péremptoire » : l'époux ou l'épouse convaincu(e) d'adultère ne voit pas nécessairement le divorce prononcé à ses torts.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Michodière, 20 h 30.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Déjà les fêtes !

1 *Suivez le bœuf*

Chez Flammarion, me dit-on, les écrivains depuis quelques mois retiennent leur souffle dans l'attente que Françoise Verny frappe les trois coups leur permettant d'entrer en scène. Je n'ose imaginer le sort et le désespoir de tous ces malheureux, si Françoise Verny, pratiquant un jeu qui fait fureur en ce moment, retournait à la case Gallimard. A leur place, j'abandonnerais mes recherches sur le langage et le roman et je me reconvertirais dans l'alimentation. S'il y a dans cette maison, plus ancienne qu'illustre, un secteur qui ne risque pas d'être touché par le chômage, c'est bien celui des livres s'occupant de cuisine et de vins, et qu'anime avec brio Gisou Bavoillot.

Ce recyclage serait accueilli avec ferveur par MM. Léotard, Devaquet et Monory, que la culture, l'enseignement supérieur et même l'éducation nationale laissent un peu perplexes ces jours-ci. Un écrivain qui saurait distinguer la hampe de l'onglet, le gîte-gîte de la macreuse, un pommard d'un pomerol, un chassagne-montrachet d'un sauternes les effraierait moins, à tort sans doute, que celui qui ne rêve que de « série noire » ou, sous prétexte de *Fleurs de Tarbes*, de terreur dans les lettres !

Je crois que nos trois ministres qui se battent sur le front difficile de la pensée, loin des voies de garage, trouveront matière à réflexion dans le bref et si clair ouvrage de Georges Chaudieu, *le Livre de la viande* (chez Flammarion, 180 pages, 85 F). Présenter M. Chaudieu serait présomptueux de ma part. Et surtout superfétatoire. Il le fait très bien dans son avant-propos avec un laconisme élégant qu'aurait apprécié l'auteur de *la Guerre des Gaules* : *« J'ai passé toute mon existence professionnelle dans la boucherie. J'en ai gravi successivement tous les échelons. Il y a soixante-treize ans, j'entrais en apprentissage. Je termine ma carrière président de l'Académie de la viande. »*

M. Chaudieu nous raconte comment il a appris et pratiqué le métier de boucher sous toutes ses formes : *« Du « pré à l'étal » comme l'on dit, en passant par l'abattoir. »* Après, Chaudieu a enseigné à l'école professionnelle de la boucherie de Paris, dont il est devenu le directeur. Puis il a créé et dirigé l'Ecole supérieure des métiers de la viande, qui est un peu l'UNESCO, l'ONU de la boucherie, puisque cet établissement *« a accueilli à ce jour des praticiens et des scientifiques de cinquante-quatre nations ». Le Livre de la viande* n'a qu'un défaut, son absence d'anecdotes. On aimerait par exemple savoir si des bouchers israéliens sont venus à son école et si le difficile problème des chairs *tahor* (autorisées) et des chairs *tame* (proscrites) dans le contexte du *Kashrout* (ensemble des lois sur la purification) a été évoqué.

Charles-Henri Flammarion devrait rééditer les ouvrages de Chaudieu qui ont été publiés dans des maisons spécialisées et qui sont aujourd'hui introuvables. D'abord *la Route*, ce livre de souvenirs qui date de 1979 (à la SOFIAC) ; le savoureux *De la gigue d'ours au hamburger* (La Corpo) qui fut couronné en son temps par l'Académie vétérinaire de France. Dans son *Livre de la viande*, Chaudieu constate que la viande de l'ours *« est comestible, particulièrement celle de l'ourson »* et *qu'elle doit être préparée comme celle du sanglier.* Si pour les fêtes de fin d'année des amis facétieux vous ont fait cadeau d'un ourson, je vous rappelle que les meilleurs morceaux de cet animal sont les pattes.

Le *Larousse gastronomique* de Robert J. Courtine (admirable ouvrage où l'on retrouve un peu du souffle et de l'ampleur du père fondateur, Pierre) nous propose pour les accommoder la recette d'Urbain Dubois, qui fut chef des cuisines de Guillaume Ier. A force de bien nourrir son petit roi de Prusse, Dubois en fit un empereur allemand ! Dubois n'a pas commis que des bêtises, il est l'auteur de *la Cuisine classique* (1856), chef-d'œuvre du genre. La recette de Dubois est simple. Les pattes de l'ourson marinent et sont braisées au lard dans un premier temps. Puis Dubois les grillait et les servait en sauce piquante. *« En Chine,* ajoute l'auteur de l'article, *la « paume d'ours » figure parmi les « huit trésors » de la cuisine traditionnelle. »* Sur leur lancée, les frères Flammarion pourraient rééditer l'œuvre maîtresse de Chaudieu, *Boucher de Paris*, qui a paru à la SEPETA en deux tomes. Et surtout, en souvenir de la préface de Marcel Jouhandeau, *le Petit Dictionnaire de boucherie-charcuterie* (chez Peyronnet).

Le père de Jouhandeau était lui-même, comme vous le savez, boucher à Guéret-Chaminadour. Cet homme dur, emporté, trousseur de jupons, poussait, par réaction, le frêle Marcel dans les bras des dames : sa mère, sa grand-mère, sa tante Alexandrine, etc., avec les conséquences que l'on devine. *Le Livre de la viande* est divisé en deux parties : la première vous indique comment acheter et cuisiner votre viande. On y parle aussi bien des catégories de la bête que de leurs valeurs alimentaires. La deuxième est un petit dictionnaire précieux qui va forcément de A à Z, d'*Abats* à *Zébu*, en passant par *Estouffade, Galabart, Ratis, Tête de veau*, etc. En potassant cette dernière partie, vous n'arriverez plus devant votre boucher comme un mouton que l'on mène à l'abattoir. Vous ne bredouillerez plus d'une façon lamentable : *« Je voudrais un bon petit steak. »* Et quand vous aurez envie d'un rôti de veau, vous pourrez préciser d'une voix forte si vous le souhaitez dans la longe ou le quasi. Votre pot-au-feu ne sera plus un magma indistinct, mais une fête des mots où la macreuse voisinera avec le plat de côtes, le gîte et le flanchet. Autrement dit, votre boucher vous respectera !

2 *Le rouge et le vert*

Je ne me serais pas étendu aussi longtemps sur le livre de Georges Chaudieu, au risque de l'attendrir d'une façon artificielle, et cela malgré son rare mérite, s'il ne m'avait fait découvrir, en même temps que des mots nouveaux, des définitions précises, une assemblée qui peut rendre de grands services aux écrivains à la recherche des honneurs, autant dire à la quasi-totalité de la profession : cette assemblée, c'est l'Académie de la viande. Cette Académie a été créée par le Club pour la qualité française de la viande, dont ce fut en 1982 la première mesure.

Comme l'Académie française, l'Académie de la viande comporte quarante membres, élus à vie. Ces quarante membres se répartissent ainsi : huit fauteuils pour les diététiciens, hygiénistes, zootechniciens et autres chercheurs ; vingt-quatre pour les professionnels de l'élevage, de la transformation, de la distribution et de la cuisine ; huit, enfin, et c'est là où j'ai bondi de joie, où j'ai eu mon illumination, pour les écrivains, historiens, journalistes, gastronomes et artistes de toutes disciplines.

Bien sûr, il y a des éléments valables dans l'actuelle Académie de la viande : Pierre Allaberge, Olivier Cruchon-Dupeyrat, mon confrère du *Figaro*, Michel Piot et bien d'autres, mais nous qui attendons aux portes du quai Conti depuis tant d'années, nous ne ferions pas mal sur le devant de l'étal ! J'imagine le bonheur de Louis Pauwels s'il pouvait troquer son habit de membre libre de l'Académie des Beaux-Arts qui sent son rapin contre le bel habit rouge sang de l'Académie de la viande. C'est comme si j'entendais déjà Jean-Edern Hallier s'exclamer : *« L'habit rouge vaut bien l'habit vert. En le portant, je réconcilie la Révolution, l'aristocratie et le romantisme qui sont mes trois passions, mes trois combats ! »*

Dans la brèche ainsi ouverte par ce fougueux cheval de Troie, les nouveaux hussards s'angouffreraient. Rieur et chahutant, Denis Tillinac, notre petit taureau râblé de la Corrèze, jurerait qu'il n'y a pas de meilleure viande que dans son département et qu'il était juste et sain qu'il soit élu. A Eric Neuhoff j'offrirais ses épées : ciseaux à volaille, lardoirs, hachoirs, couteaux, piques à brochettes, laissant à *Madame Figaro* le soin de lui fournir les papillotes, l'aiguille à brider et la ficelle. Thierry Ardisson avec sa mine de papier mâché comme s'il sortait du Temple ou de la Conciergerie dut subir un contrôle, un test antidopant. Il fut ajourné par l'illustre assemblée. Ses partisans lui conseillèrent de dévorer chaque jour une épaisse tranche de foie de veau, des épinards en branche et de boire au moins une bouteille de saint-julien par repas. Geneviève Dormann, la cantinière, la luronne, la forte en gueule, la tricoteuse, je l'imagine élue au premier tour. Ce serait la Marguerite Yourcenar de l'Académie de la boucherie.

3 *Où l'on voit Sollers perdre la tête*

Dans le numéro de décembre de *Lire*, la revue de Bernard Pivot, je lis ces lignes stupéfiantes de Sollers. On lui pose des questions sur son goût du bordeaux :

« Vous êtes bordelais à 100 %, sans coupage !

P. S. — *Ecoutez, je suis né à quelques mètres de la mission haut-brion. Les amateurs apprécieront...*

— *Dans* Portrait du joueur, *le narrateur — vous-même — se fait servir dès le début du livre et en grande pompe un haut-brion 1971. Un excellent millésime, mais pas le plus exceptionnel.*

P. S. — *Oui, mais justement pour moi peu importe : c'est un bon vin, et je l'apprécie en tant que tel, sans me poser de questions par rapport à d'autres vins ou à des classements. Si vous voulez, c'est toute la différence entre moi qui ressens ça* de l'intérieur (1) *et un écrivain comme Bernard Frank qui est un très grand spécialiste et connaît beaucoup de choses sur le vin, mais le vit* de l'extérieur (1). »

Ah ! le coquin, l'infâme maurrassien ! La cinquantaine venue (Sollers est né en 1936), le naturel revient au galop. On joue à l'enfant du pays. Celui qui par ses racines n'a pas besoin de s'embarrasser de vaines connaissances. Le vin de Bordeaux, Sollers l'a dans le sang, lui qui nous recommande sans vergogne la piquette de ses deux sœurs, lui qui s'en prend deux lignes plus loin aux Rothschild, *« leur seul vrai titre de noblesse, c'est le mouton-rothschild, qui n'est d'ailleurs pas, et de loin, le meilleur vin de Bordeaux ».*

Sur ce point, il a raison, c'est le lafite, n'en déplaise à ceux qui font la petite bouche devant pour avoir l'air d'être au courant. *« Le lafite n'est plus ce qu'il était »* aurait fort bien pu figurer dans le *Dictionnaire des idées reçues*. Je conseille à Sollers de relire les *Réflexions sur la question juive* de Sartre. La comédie de la connaissance innée était déjà tournée en ridicule. On y voyait le Sollers de l'époque, un professeur recalé à l'agrégation, chuinter : *« Vous ne me ferez pas croire que mon collègue Lévy, si diplômé soit-il, puisse comprendre de l'intérieur Racine ! »* Enfin, j'aime mieux le Sollers « paysan » que celui qui, ici même, divaguait sur la Chine ! Borné qu'illisible. Au fait, par ma mère, je suis de Bordeaux !

(1) C'est moi qui souligne.

Culture

MUSIQUES

La musique de chambre de Prokofiev

Le barbare assagi

Dans certaines pages peu connues, données samedi Salle Favart, Prokofiev n'avait pas conservé la pugnacité de sa jeunesse.

Au « Salon romantique », cycle de Radio-France qui se tient le samedi après-midi à l'Opéra-Comique, la salle était pleine pour un plantureux programme consacré à la musique de chambre de Prokofiev, et auquel l'acoustique de Favart convenait tout à fait.

On connaît assez mal ce côté du compositeur russe, que célèbre actuellement le centre Acanthes, mais ces œuvres, écrites pour la plupart entre 1930 et sa mort en 1956, donc peu avant ou après son retour en URSS, illustrent bien la « joie de créer » qui l'animait. Prokofiev avait la prolixité de Darius Milhaud et était, comme lui, fort inégal. Sa musique coule, inépuisable, comme une sorte de journal intime, d'ailleurs sans véritable confidence, où il note avec facilité tout ce qui lui vient à l'esprit pendant ses heures laborieuses. Nulle maladresse : il trouve toujours une forme élégante, fût-elle très inattendue, adaptée à ses idées et à son bon plaisir.

Dans la *Sonate pour deux violons* de 1932, par exemple, à un dialogue paisible et amical, il fait succéder un allégro rageur comme une danse de racoleurs hongrois, revient à un allégretto de velours nostalgique aux harmonies tantôt acidulées, tantôt d'une pureté toute consonante, avant d'entrelacer dans le finale une mélodie calme et un mouvement endiablé que se renvoient sans cesse les deux instruments frères.

La *Sonate pour violoncelle et piano*, qui fut créée en 1949 par Rostropovitch et Richter, suit des chemins calmes et classiques, puis se met à enchaîner des motifs baroques en un arlequin de styles passant du coq à l'âne, avec parfois un accès de virtuosité brillante pour mettre le violoncelle en valeur.

On est ainsi à chaque moment surpris, soit par une certaine platitude néo-classique, soit au contraire par une imagination fertile qui va chercher on ne sait où des idées drôles, des effets savoureux, un thème tendre, une évocation poétique, un développement débordant de richesse.

Aucune de ces œuvres, même pas la célèbre *Sonate nº 2 pour violon et piano*, ou le *Premier Quatuor*, ne nous donne un plaisir sans mélange, mais dans toutes on passe des moments exquis, surtout avec des interprètes aussi admirables que le Quatuor Arditti, Gustav Rivinius, le merveilleux lauréat du récent concours Rostropovitch, ou Pierre-Laurent Aimard. Ce dernier, parfait chambriste, gourmand de toute musique, nous rappelait, avec les *Sarcasmes* pour piano de 1914, le visage du jeune Prokofiev, le barbare désinvolte au coup de patte infaillible, un peu trop assagi par la suite. La savoureuse *Ouverture sur des thèmes juifs* de 1918, qui terminait ce concert, avec Rostropovitch au piano, appartient à la même cuvée.

JACQUES LONCHAMPT.

● L'Association régionale de recherche d'expression musicale (ARREM) propose du 2 au 14 décembre « Choros, musiques sacrées en Franche-Comté ». Des œuvres de Penderecki, Poulenc, Scarlatti, Schubert et Monteverdi, toutes présentées, à une exception près, dans des lieux de culte catholique, israélite et protestant, sont au programme. Cette manifestation est organisée avec le concours de la Fondation Paribas. Intervenants : des groupes vocaux et instrumentaux de Franche-Comté, l'opéra de Lyon et les « Sacqueboutiers » de Toulouse. ARREM : 2, rue du Porteau, 25000 Besançon. Tél. : 81-83-39-09.

A l'Orchestre national

Un jeune chef japonais

Encore un espoir de la baguette venu de l'autre bout du monde Jun'Ichi Hirokani a de beaux gestes.

Nombreux étaient les demandeurs de places vendredi à l'entrée de la salle Pleyel pour un programme de l'Orchestre national sans originalité particulière, dirigé par un chef japonais inconnu. La présence de Vladimir Ashkenazy expliquait sans doute ce rush sympathique. Jun'Ichi Hirokani, qui est âgé de vingt-huit ans, a remporté il y a deux ans le concours Kondrachine à Amsterdam, ce qui ne laisse pas de surprendre d'un chef de si petite taille. Mais il compense cette infériorité physique par une activité débordante, des gestes précis et rapides comme l'éclair.

Peut-être même en fait-il un peu trop, et l'ouverture du *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn sonnait de manière bien bruyante pour cette pièce d'une légèreté et d'une griserie solubles dans l'air, avec des cuivres écrasés qui évoquaient plus les géants de l'*Or du Rhin* que les princes et les artisans de Shakespeare. La ravissante *Symphonie en la K 201* de Mozart respirait avec plus de délicatesse, même si l'exécution, insuffisamment variée, restait un peu fade.

Le grand tutti initial du *Concerto en ré mineur* de Bach mérite autre chose que cette opposition d'une entrée trop brutale et d'une longue mélodie aussi molle que grandiloquente. Mais nous n'avons pas retrouvé non plus, dans le jeu dur et le ton sentencieux d'Ashkenazy, la splendide interprétation qu'il avait gravée de ce concerto avec Bernard Haitink (1), excepté le finale. Faut-il incriminer la salle Pleyel, qui, nous l'avons dit plusieurs fois, convient mal au piano, surtout avec orchestre ?

J. L.

(1) Decca 591.281.

Au Nouvel Orchestre philharmonique

De Saint-Saëns à Berlioz

La Symphonie fantastique de Berlioz n'est plus une œuvre à découvrir. Le Premier Concerto pour violoncelle de Saint-Saëns, en revanche...

Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France a donné vendredi soir, salle Pleyel, un concert (retransmis en direct par France-Musique) dont on se souviendra certainement à la fin de la saison lorsqu'on fera, de mémoire, le compte des événements classiques. Le point culminant en était la *Symphonie fantastique* de Berlioz, dirigée par John Nelson avec l'exactitude que réclame cette œuvre pour produire tout son effet, son moindre paradoxe étant que la fougue la plus débridée y a été fixée par l'auteur avec une précision d'horloger.

Un siècle et demi après, le mystère de cette partition reste entier, comme sa nouveauté. Un tel assemblage d'idées fortes et inédites laisse rêveur, ainsi que le caractère magistral de la réalisation, même si l'on sait que Berlioz a retravaillé sa symphonie au fil des exécutions successives. L'ouverture du *Corsaire*, donnée en début de programme, a, elle aussi, souvent été remaniée par Berlioz. Malgré ses beautés, elle est loin de provoquer une émotion du même ordre.

Fauré s'attira un jour les foudres amicales de Saint-Saëns pour avoir critiqué dans *le Figaro* l'ouverture de *Benvenuto Cellini*. « *Les défauts de Berlioz crèvent les yeux*, lui écrivit Saint-Saëns ; *il les rachète par la grandeur du caractère, par la personnalité, l'étonnante création de l'instrumentation moderne* ». Saint-Saëns avait la faculté de voir beaucoup plus loin que ceux qui croient savoir assez de musique pour dénoncer les incorrections de Berlioz. Et son admiration pour un compositeur dont il semble l'exact contraire ne s'est jamais démentie.

Le *Premier Concerto pour violoncelle* de Saint-Saëns, donné après l'ouverture du *Corsaire*, compte à juste titre parmi ses chefs-d'œuvre, tant la forme en est à la fois claire et surprenante, l'orchestration raffinée et l'écriture soliste propre à mettre l'instrument en valeur. Ce concerto a été l'occasion, pour Lynn Harrell, de faire valoir toutes les facettes de son talent : un style très pur, sans emphase, un peu réservé même, malgré une chanterelle parfois trop timbrée. Il faudra bien reconnaître un jour que Saint-Saëns est un grand compositeur, doublé d'une personnalité assez exceptionnelle.

GÉRARD CONDÉ.

Communication

La disparition de la RFP

M. Giquel critique le démantèlement de la régie du service public

La Régie française de publicité (RFP) disparaît, rayée d'un trait de plume par la nouvelle loi sur la communication, sous les pressions conjuguées des professionnels de la publicité et du ministère de la culture et de la communication. On lui reprochait, pêle-mêle, sa bureaucratie, son contrôle tatillon du contenu des spots, son absence de dynamisme commercial dans le cadre d'un monopole où il suffisait de gérer les files d'attente des annonceurs. En lieu et place d'une régie commune organisée en filiales pour Antenne 2, FR 3, Radio-France et RFI, chacune de ces sociétés pourra désormais gérer sa propre régie.

Pour M. François Giquel, conseiller référendaire de la Cour des comptes et président de la RFP, la cause est un peu vite entendue et le débat sur le fond trop rapidement évacué. « *Peut-on traiter de bureaucratie une institution de cinquante personnes non fonctionnaires qui veillent sur l'intérêt des téléspectateurs comme sur ceux des annonceurs. Le contrôle des spots télévisés a permis d'éviter pendant des années les contentieux juridiques que connaissent les autres supports de publicité. La nouvelle loi l'a d'ailleurs conservé et le président de la Commission nationale de la communication et des libertés m'écrit qu'il poursuivra cette mission selon des* « modalités identiques à celles actuellement pratiquées ».

» *Quant à l'efficacité commerciale, on oublie un peu vite que la RFP a réussi à doubler en trois ans le chiffre d'affaires publicitaire de Radio-France dans un contexte on ne peut plus concurrentiel. Elle a réussi aussi à lancer la publicité régionale sur FR3 et dans les départements d'outre-mer. Elle a créé la Régie française d'espace, qui a fourni cette année 250 heures d'antenne pour 35 millions de francs de chiffre d'affaires. Est-ce là faire preuve de manque de dynamisme ?* »

Questions embarrassantes

Mais M. Giquel ne se contente pas de plaider non coupable. Il pose aussi d'embarrassantes questions sur l'avenir publicitaire du service public : « *La libéralisation de l'audiovisuel ouvre la porte aux régies multimédias. Les grands groupes privés mettent en place des structures capables de vendre en bloc de l'espace sur la télévision, la radio et la presse. Face à cette concurrence, est-il commercialement efficace de démanteler la régie commune du service public qui pouvait jouer sur une synergie entre radio et télévision ? Quelle sera la rentabilité d'une régie autonome de FR 3 avec un budget prévisionnel de 380 millions de francs pour l'année prochaine ?* »

S'il a des doutes sur la cohérence économique des choix gouvernementaux, M. Giquel redoute aussi leurs conséquences sur la qualité des programmes : « *Confier à un même responsable la programmation d'une chaîne et la commercialisation publicitaire, c'est modeler le service public sur la logique des télévisions privées. La RFP avait l'avantage d'être un rempart contre toute pression directe des annonceurs sur le contenu des programmes.* »

A qui donc profite la disparition de la RFP ? M. Giquel se garde de tout procès. Il rappelle simplement qu'une « *régie placée sous le contrôle d'un magistrat garantissait la transparence des tarifs comme des recettes* ». Or cette transparence gênait considérablement les agences ou les centrales d'achat d'espaces qui ne pouvaient négocier des rabais sur les tarifs ou des sur-commissions. La nouvelle donne va introduire une plus grande souplesse commerciale. Toute médaille a pourtant son revers : il sera désormais bien difficile de contrôler la réalité des recettes publicitaires des chaînes publiques votées chaque année par le Parlement, de faire respecter les quotas définissant le partage du marché entre les différents médias.

Frappé tardivement par cette évidence, le ministère de la culture et de la communication propose la création d'un observatoire du marché publicitaire. Reste à savoir quels seront ses pouvoirs réels. En attendant, la RFP ferme ses portes. Seuls, malgré des promesses verbales, une minorité de salariés sont repris par la CNCL. Les autres sont purement et simplement licenciés. Un inquiétant précédent pour la future réforme du service public.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Disparition de l'Agence télégraphique juive.** — L'Agence télégraphique juive (ATJ), qui diffusait depuis 1971, date de sa création, le seul bulletin quotidien en langue française au sein de la communauté juive française, a cessé ses activités lundi 1er décembre. Dépendant du Fonds social juif unifié (FSJU), l'ATJ diffusait chaque jour mille huit cents exemplaires à ses abonnés et détenait particulièrement l'exclusivité des informations de la Jewish Telegraphic Agency de New-York. La parution a dû cesser pour des raisons « *exclusivement économiques* », a indiqué le directeur de l'ATJ, M. David Saada. Pour équilibrer ses comptes, l'ATJ avait besoin de mille abonnements supplémentaires.

L'arrêt d'Europa TV

M. Ripa Di Meana met en cause la « passivité des Européens »

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Après un peu plus d'un an d'émission, Europa TV, la première chaîne européenne de télévision multinationale, vient de mettre la clé sous la porte. M. Carlo Ripa Di Meana, le commissaire européen chargé de la politique de communication, a très vivement critiqué cette décision.

Le consortium qui exploitait la chaîne et diffusait entre cinq et sept heures par jour les mêmes programmes en quatre langues (néerlandais, allemand, anglais, portugais ; l'italien devait s'y ajouter en 1987), et donnait la priorité à l'information, rassemblait cinq sociétés publiques de télévision : la NOS néerlandaise, qui prêtait les équipements techniques, la RAI italienne, l'ARD allemande, les télévisions portugaise et irlandaise.

Les maisons mères ont expliqué l'interruption de cette expérience inédite de télévision sans frontières par un « trou » de 50 millions de francs suisses. La NOS, qui n'était plus payée, a provoqué la débandade en décidant de suspendre la contribution de ses services techniques. Pourtant, un groupe financier britannique – West Nelly – s'était proposé pour renflouer l'entreprise.

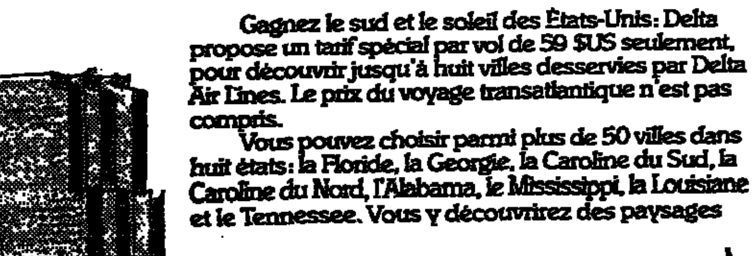
M. Ripa Di Meana a dénoncé « *la myopie politique et le manque de courage de certaines télévisions publiques qui, par haine idéologique vis-à-vis du privé, ont refusé cette offre britannique* ».

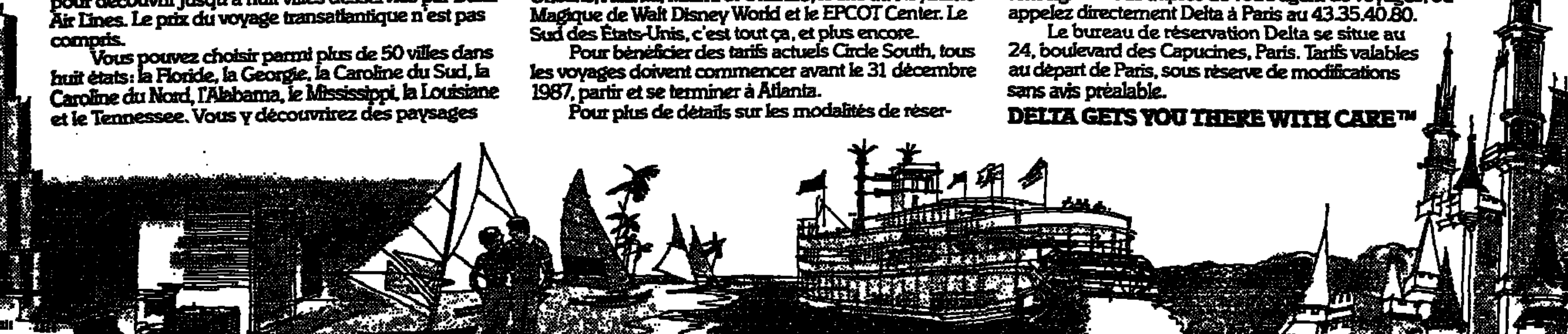
La Commission européenne, qui avait accordé une subvention de 1 million d'ECU (7 millions de francs), s'estime flouée. « *Au moment de la signature de la convention, en octobre dernier, les responsables d'Europa TV nous ont assuré que les rumeurs de difficultés financières étaient sans fondement* », explique M. Ripa Di Meana. Il s'en prend avec véhémence à la NOS, qui, « *par lâcheté et avarice, a rompu ses engagements alors que le problème posé pouvait trouver une solution* » ; à la RAI, qui, déplore-t-il, « *préfère coopérer avec Sony afin de conserver une légère avance dans la mise au point de la télévision à haute définition* », à l'ARD, « *qui a abandonné le combat pour se plier aux directives moyenâgeuses des Länder allemands.*

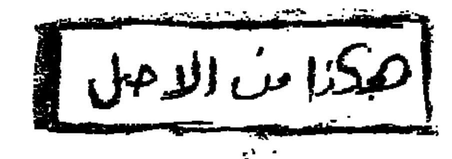
» *Je suis très fâché par la passivité des Européens au moment où les Américains, qui disposent de l'argent nécessaire, de l'expérience et d'une langue véhiculaire, arrivent en force. L'existence d'un pôle européen de référence et d'expérimentation était dans l'intérêt de tous* », fait valoir M. Ripa Di Meana.

Europa TV, dont la création, encouragée par le Parlement européen, avait été suscitée par l'UER (Union européenne de radiodiffusion), était distribuée par câble par l'intermédiaire de satellites européens de télécommunication (Eutelstat). Il était entendu qu'un des deux canaux du satellite Olympus, dont le lancement est prévu pour fin 1987-début 1988, serait mis à la disposition d'Europa TV.

PHILIPPE LEMAITRE.







Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOYAGE EN CHINE INTÉRIEURE, TEP (43-64-80-80), 20 h 30.
LA MOUETTE, Bastille (43-57-42-14) 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange. – Théâtre Gémier : à 20 h 30 : le Cyclope.
PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Voyage en Chine intérieure.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène de Giorgo Strehler.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Ph. Decouflé; Théâtre de la ville au Théâtre de l'Escalier d'Or : 20 h 45 : le Mariage des morts.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 45 : G. Bedos.
L'ECUME (45-42-71-16), 21 h : J.-P. Reginal.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Cabaret Berlin 30.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 20 h : B. Lavilliers.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : N. Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Cirque de Moscou.
TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.
TH. DU ROND POINT (42-56-70-80), 22 h 15 : D. Juster, R. Romanelli.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Font et Val.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi Th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : J.-M. Jafet Quintet, dern. le 30 ; le 1er : Tao ; le 2 : Pajaro Canzani Y Atlantico.
BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), le 26 à 20 h : Hipsway, Eurythmics ; le 29 à 20 h : Iron Maiden, WASP ; le 30 à 20 h : G. Benson.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), le 1er à 20 h 30 : PGD.

Mardi 2 décembre

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30, les 27, 28 : S. Jurad ; le 29 : Koumbit Show.
CITHEA (43-57-99-26), le 26 à 19 h 30 : Pia Moustaki ; le 27 à 20 h : les Nones jaunes ; le 28 à 20 h : Dark Heaven ; le 29 à 19 h 30 : les Vampires.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, le 27 : J.-Ph. Winter, J. Armal, ; les 28, 29 : J.-Ph. Winter, J.-F. Pauvros, Ph. Deschepper, J.-L. Ponthieux, J.-P. Arnoux, T. Day.
ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 27 à 20 h : Tuxedomoon ; le 1er : F. Tovey, Eyeless in Gaza ; le 2 : Erasure.
GIBUS (47-00-78-88), les 26, 27 à 22 h : On verra ; les 28, 29 : The Perfect Disaster.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22) (D), 20 h : B. Lavilliers.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), le 26 à 22 h : H. Ellis, R. Johnson, A. Queen ; les 27, 28, 29 : Betina.
MERIDIEN (47-58-12-30), le 30 à 12 h : Cl. Bolling.
MONTANA (45-48-93-08) (D, L.), 22 h 30 : R. Urtreger, Fuentes, dern. le 29 ; les 1er, 2 : M. Slim.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h, le 30 : A. Marcais.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 26 : Ph. Woods Quintet ; le 28 : E. Lelann, la Manigua.
PETIT JOURNAL ST-MICHEL (43-26-28-59), mer. : Watergate Seven+One ; jeu. : C. Guyot Jazz Band ; ven. : J. Doudelle Quintet ; sam. : Tin Pan Stompers ; lun. : Alligator Jazz Band ; mar. : M. Zanini.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : mer., jeu. : S. Distel+B. Kessel ; ven. : Carnival Jazz Quartet ; sam. : Quintette de Paris ; lun. : Cl. Cagnasso Big Band ; mar. : D. Lockwood Quartet.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h : Ph. Catherine, H. Van de Geyn, A. Romano, dern. le 30 ; à partir du 1er : S. Spang-Hanssen, H. Sellin, J. Bardy, P. Perfido.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h, les 26, 27 : Quasar ; les 28, 29 : Quartet F. Loue ; les 1er, 2 : Trio M. Feral.
REX CLUB (42-36-83-93), le 26 à 20 h 30 : The Saints ; le 28 : The Housemartins.
SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : M. Saury, dern. le 29 ; le 2 : R. Guerin Big Band.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : A. Hervé Quartet.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) (D., L.), 22 h+ven., sam. 24 h : Mosalini, Beytelmann, Caratini ; le 29 à 19 h : Solo Tutti ; le 27 à 19 h : Cantiga.
VIEUX CHENE (45-37-71-51), le 27 à 22 h : Ph. Deschepper, J.-L. Ponthieux, Y. Micenmacher.
ZÉNITH (42-40-60-00), les 26, 27 à 20 h : Fela ; le 28 : Bon Jovi.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Gaumont : quatre-vingt-dix ans de cinéma : L'illustre Maurin, de A. Hugon ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h, La Cinémathèque de la danse présente Hans Christian Andersen, de C. Vidor ; Les collants noirs/Un, deux, trois, quatre, de T. Young.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BANCO (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LES BALISEURS DU DESERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).
CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
COBRA (*) (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum Horizon, 1er (42-97-53-74), Rex, 2e (42-36-33-93), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UCG Convention, 15e (45-74-23-40) ; Images, 18e (45-22-77-99).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
L'HOMME QUI REGARDAIT LES FENETRES (Algérien), (v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00), mercredi.
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – Vf : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : UGC Gobelins, 3e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).
QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RATBOY, (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-75-79-79).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SARRAOUNIA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
VISAGE DE CHIEN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, film américain des studios Walt Disney (v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30), Ambassade, 8e (43-59-19-08). – (v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES COULISSES DU POUVOIR, film américain de Sidney Lumet (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
FOU A TUER (*), film américain de David Schmoeller, (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MAUVAIS SANG, film français de Leos Carax, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LA TERRE JAUNE, film chinois de Chen Kaige (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20.35 Feuilleton : Le rire de Caïn.
21.30 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Au sommaire : Déclaration d'absence ; Suppression d'une classe dans un petit village corse ; La mort d'un jeune coopérant français au Nicaragua ; Le témoignage de Corinne, après une nuit passée au commissariat pour défaut de papiers d'identité...
22.45 Journal.
23.00 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Les dossiers de l'écran.
Emission d'Armand Jammot.
Qu'elle était verte ma vallée ■■
Film américain de John Ford (1941), avec Walter Pidgeon, Maureen O'Hara, Donald Crisp, Anne Lee, John Loder.
L'histoire d'une famille de mineurs du pays de Galles, vers 1890, revue à travers les souvenirs d'un de ses membres.
22.35 Débat.
► Du coup de grisou à Tchernobyl : le prix de l'énergie. Avec Marcel Boiteux, président du conseil d'administration d'EDF, Pierre Delaporte, directeur général de GDF, Jean-Romain Frisch, attaché à la direction générale d'EDF, directeur de projets à la Conférence mondiale de l'énergie, Jack Verlaine, directeur général des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, Jean-Marie Martin, directeur de recherche au CNRS, Pierre Samuel, président des Amis de la Terre, Pierre Desprairies, président honoraire de l'Institut français du pétrole.
23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : La dernière séance.
20.40 Le sergent du chevalier noir ■
Film américain de Tay Garnet (1954), avec Alan Ladd, Patricia Medina, Harry Andrews, Peter Cushing.

22.05 Dessins animés : Tom et Jerry, Tex Avery.
22.30 Journal.
22.50 Colère noire ■
Film américain de Frank Tuttle (1956). V.o., avec Alan Ladd, Edward G. Robinson, Joanne Dru.
Un scénario excellent dont la vigueur n'est pas suffisamment soutenue par la mise en scène. Les personnages existent tous grâce aux acteurs et le face-à-face Alan Ladd-Edward G. Robinson suffit a recommander le film.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Police ■■ film français de Maurice Pialat (1985), avec Gérard Depardieu, Sophie Marceau, Richard Anconina, Pascale Rocard, Sandrine Bonnaire. **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : le Chasseur** ■ film américain de Buzz Kulik (1980), avec Steve Mac Queen, Eli Wallach, Levan Burton, Ben Johnson, Richard Venture. **0.05 Cinéma : Si Versailles m'était conté** ■■ film français de Sacha Guitry (1953), avec Sacha Guitry, Jean-Pierre Aumont, Brigitte Bardot, Jean-Louis Barrault, Bourvil, Daniel Gélin, Gérard Philipe, Micheline Presle.

LA « 5 »

20.30 Série : Mike Hammer. 21.25 Série : Supercopter. 22.15 Feuilleton : Flamingo Road. 23.10 Série : Mike Hammer. 0.05 Série : Supercopter. 0.55 Série : Star Trek. 1.50 Série : K 2000.

TV 6

20.10 Cinéma : On n'y joue qu'à deux ■ film britannique de Sidney Gilliat (1962). *Un homme, bibliothécaire dans une petite ville industrielle du pays de Galles, cherche à sortir de sa vie médiocre en courtisant une femme du monde. Une comédie narquoise et amère dominée par la performance d'acteur de Peter Sellers.* **22.00 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Le handicap ; Le corps en prison ; Dossier : la santé des détenus.
21.30 Musique : Diagonales. Actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; La gauche prolétarienne.
0.10 Du jour au lendemain. Avec Jean Roudaut.

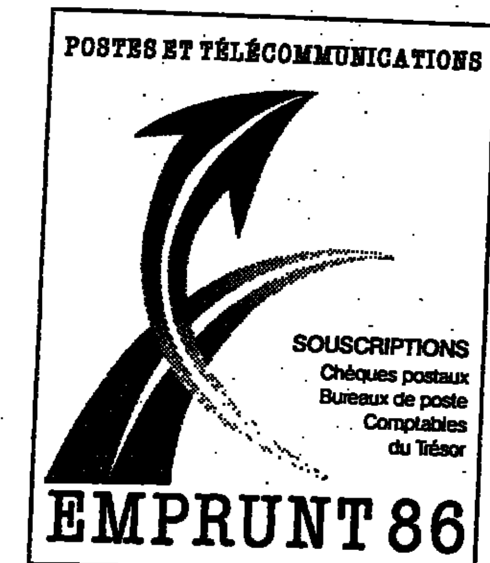
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 juillet dans le cadre du Festival de musique sacrée de Fribourg) : Œuvres de Des Prés, Monteverdi, Bannan, de Lassus, par l'Ensemble vocal de la chapelle royale de Paris, dir. Philippe Herreweghe.
22.00 Les soirées de France-Musique. Cycle acousmatique : à 23.08, Brouillards, d'après des textes de Sergio Solmi et J.-M.-G. Le Clézio ; à 24.10, Poissons d'or.

Mercredi 3 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Vitamine.
Invités : Renaud et Dennis Twist.
16.20 Feuilleton : Maria Chapdelaine (rediff.).
17.25 Feuilleton : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (rediff.).
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.40 La vie des Botes.
19.10 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.



20.30 Tirage du Loto.
20.35 Magazine : Ambitions.
Présenté par Bernard Tapie, en direct du palais des sports de Grenoble.
Invités : Philippe Labro, directeur de RTL, et, pour la partie *variétés*, Paul Young.
22.15 Journal.
22.30 Magazine : Premier plan.
Actualité cinématographique.
Préparé par Alain Beverini.
22.45 Sports : Supercross à Bercy.
0.00 Sports : Tennis.
Tournoi des Masters, en direct de New-York.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.50 Documentaire : Chaplin inconnu (rediff).
14.45 Récré A 2
17.40 Terre des bêtes.
18.05 Feuilleton : Le pont sur la Moselle.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité.
Emission animée par François-Henri de Virieu.
► Invité : Michel Rocard.
L'ancien ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Albert du Roy, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani et Jean-Louis Lescène.
21.55 Magazine : Moi, je...
De Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.
Au programme : Pas de panique ; L'amour toujours ; Ottoman Star (l'histoire d'une Française qui vit en Turquie) ; A l'ombre de Chinatown ; Françoise (qui pour maigrir a tout essayé).
22.55 Histoires courtes.
23.20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage.
14.30 Feuilleton : La porteuse de pain.
14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Emissions pour la jeunesse.
Zorro ; Inspecteur Gadget ; Croqu'soleil.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.04 Les jeux, à Aix-les-Bains.
20.35 Variétés : La nouvelle affiche.
Avec Philippe Lavil, Daniel Lavoie, Pierre Rapsat, Jean-Luc Lahaye, Alain Lanty, Claude Morane, Sabine Paturel, Emmanuelle, Dennis Twist, Etienne Auberger, le groupe Canada.
21.55 Magazine : Thalassa.
22.45 Journal.
23.10 Magazine : Montagne.
23.35 Prélude à la nuit.
Trois pièces pour harpe celtique, interprétées par Anne-Marie O'Farell.

CANAL PLUS

14.00 Cabou Cadin. 14.25 Téléfilm : Rendez-vous à Fairborough. 16.20 Téléfilm : L'engrenage. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : l'Œil du témoin ■ film américain de Peter Yates (1981), avec William Hurt, Sigourney Weawer, Christopher Plummer, James Wood, Irene Worth, Kenneth Mac Millan. **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Rencontres du troisième type** ■■■ film américain de Steven Spielberg (1977), avec Richard Dreyfuss, François Truffaut, Teri Garr, Melinda Dillon, Bob Balaban, Cary Guffey. **1.00 Cinéma : Adieu Blaireau** ■ film français de Bob Decout (1984), avec Philippe Léotard, Annie Girardot, Jacques Penot, Amidou, Christian Marquand, Juliette Binoche. **2.25 Magazine : Hollywood star.**

LA « 5 »

13.35 Feuilleton : Flamingo Road. 14.25 Mike Hammer. 15.25 Supercopter. 16.20 Série : Chips. 17.15 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : K 2000. 19.00 Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Feuilleton : Dynastie 2. 21.25 Série : L'inspecteur Derrick. 22.35 Feuilleton : Flamingo Road. 23.30 Feuilleton : Dynastie 2. 0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.35 Série : Star Trek. 2.30 Série : K 2000.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.30 NRJ 6. 19.20 Feuilleton : Le temps des copains. 19.35 Série : Max la menace. 20.10 Sixties. 24.00 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invités : Jean-Pierre Lombard et Charles Hirsch pour hommage à Raymond Abellio ; Portrait de Raphaële George ; Reportage : Robert Marteau.
21.30 Musique. Plein volume. Nouvelle émission mensuelle sur le livre musical. La sélection du mois : polyphonies et polyrythmies d'Afrique centrale, de Simha Arom.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; La gauche prolétarienne.
0.10 Du jour au lendemain. Avec Edouard Ruyz, à propos d'Aragon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concerts. La Walkyrie, première journée de la Tétralogie, de Wagner, par l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Peter Schneider, avec : Siegfried Jerusalem, Matthias Hoelle, Siegmund Nimsgern, Gabrielle Schnaut, Hildegard Behrens, Hanna Schwarz, Lucy Peacock, Ingrid Karrasch, Ru Engert-Ely, Agnes Habereder, Margit Neubauer, Birgitta Svenden, Waltraud Isolde Elchlepp.
23.00 Les soirées de France-Musique. Jazz Club : le groupe Sixun.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 décembre à 0 heure et le dimanche 7 décembre à 24 heures.

Evolution générale : les hautes pressions sur la France se maintiendront jusqu'à vendredi donnant des brumes et des brouillards. Cependant, à l'approche du courant perturbé se situant sur le proche Atlantique (Angleterre, mer du Nord), les passages nuageux seront de plus en plus nombreux sur le nord-ouest. Samedi et dimanche, le flux d'ouest perturbé gagnera la France donnant des passages pluvieux.

Mercredi : de la Bretagne aux côtes de la Manche et au Nord le temps restera très nuageux et brumeux, les températures minimales seront entre 8 et 9 degrés et les températures maximales atteidront 11 à 12 degrés. Des Pays de Loire à la région parisienne à la Champagne à le Lorraine et à l'Alsace, après une matinée très nuageuse et encore localement fraîche, de 1 à 4 degrés d'est en ouest, le temps sera variable l'après-midi et il fera de 3 à 9 degrés de l'Alsace à la Loire.

Sur toutes les autres régions, peu de changement : gelées et brouillards matinaux seront suivis d'un temps en général bien ensoleillé et assez chaud, de 12 à 17 degrés l'après-midi. Mais localement, sur la vallée du Rhône, les brouillards persisteront et il ne fera pas plus de 6 à 7 degrés.

Jeudi : de la Bretagne au nord de la France, le ciel restera très nuageux. Sur le Bassin parisien et le Nord-Est, après un temps nuageux le matin, le ciel deviendra ensoleillé en journée. Sur les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards encore tenaces dans le Centre-Est, le temps sera beau. Les températures minimales seront de 8 à 9 degrés sur les côtes de la Manche et de nord-ouest, de 4 à 5 degrés sur le Bassin parisien et de 1 à 2 degrés sur l'est de la France. Sur les autres régions, les températures resteront négatives, exceptées sur le Sud-Ouest où elles seront en hausse. Les températures maximales seront de 3 à 7 degrés sur le Nord-Est et Centre-Est, de 8 à 9 degrés sur le Bassin parisien et de 12 à 16 degrés du nord au sud sur les autres régions.

Vendredi : le ciel très nuageux gagnera sur une moitié nord-ouest. Sur les autres régions, le temps sera encore ensoleillé après dissipation des brumes et brouillards. Le temps couvert, avec de la pluie, gagnera la Bretagne en soirée. Les températures seront en hausse sur le Sud-Ouest.

Samedi : la zone pluvieuse traversera le pays en étant active, principalement sur la moitié nord de la France. A l'arrière, le ciel restera nuageux avec quelques averses sur le Nord. Les températures minimales seront encore négatives sur le Sud-Est et le Centre-Est. Les températures maximales seront en hausse sur la moitié est de la France.

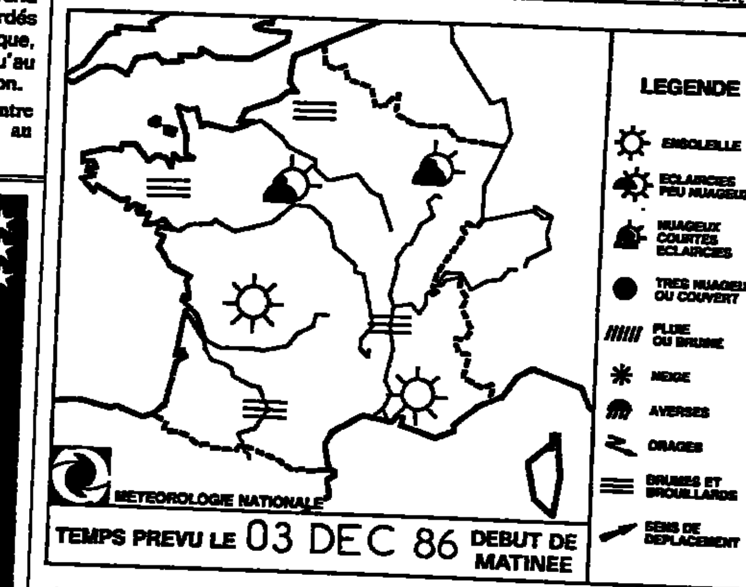
Dimanche : un passage pluvieux gagnera à nouveau la moitié nord du pays en cours de journée. Le temps restera nuageux avec de belles éclaircies sur la moitié sud du pays. Les températures minimales seront encore légèrement négatives sur le nord-est de la France.

SITUATION LE 2 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 4 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-12 à 6 h TU et le 2-12-1986 à 6 h TU — le 2-12-1986

FRANCE			
AJACCIO	18	5	D
BIARRITZ	16	3	D
BORDEAUX	12	-2	B
BOURGES	3	-3	B
BREST	11	11	B
CAEN	11	7	C
CHERBOURG	11	9	P
CLERMONT-FERR.	10	-6	D
DIJON	-2	-3	B
GRENOBLE St-M-H	5	-4	D
LILLE	6	5	P
LIMOGES	13	2	D
LYON	0	-1	B
MARSEILLE-MAR.	14	2	D
NANCY	5	-2	C
NANTES	11	0	D
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	5	2	C
PAU	16	0	D
PERPIGNAN	14	1	D
RENNES	8	7	C
ST-ÉTIENNE	7	-5	D
STRASBOURG	0	-4	B
TOURS	1	-2	B
TOULOUSE	13	-2	D
POINTE-A-P.	31	22	A
ÉTRANGER			
ALGER	16	6	D
AMSTERDAM	7	5	D
ATHÈNES	14	7	D
BANGKOK	30	21	M
BARCELONE	16	4	D
BELGRADE	2	1	C
BERLIN	2	-1	P
BRUXELLES	5	5	P
LE CAIRE	18	10	D
COPENHAGUE	7	6	A
DAKAR	27	21	D
DELHI	24	10	D
DJERBA	19	13	D
GENÈVE	2	-1	B
HONGKONG	21	17	P
ISTANBUL	7	6	C
JÉRUSALEM	8	3	P
LISBONNE	15	9	C
LONDRES	12	9	C
LOS ANGELES	26	10	D
LUXEMBOURG	-1	-2	B
MADRID	14	-0	D
MARRAKECH	21	12	N
MEXICO	24	9	B
MILAN	8	-4	B
MONTRÉAL	-2	-11	D
MOSCOU	3	3	C
NAIROBI	24	14	P
NEW-YORK	8	-4	C
OSLO	8	2	A
PALMA-DE-MAJ.	18	3	D
PÉKIN	9	-1	D
RIO-DE-JANEIRO	31	23	C
ROME	15	5	M
SINGAPOUR	31	23	N
STOCKHOLM	7	1	P
SYDNEY	20	16	C
TOKYO	16	8	D
TUNIS	18	9	C
VARSOVIE	5	0	N
VENISE	10	-3	D
VIENNE	1	-3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

● **CINÉMA : Festival neige et glace à Autrans.** — Le troisième Festival international du film neige et glace se tiendra du 4 au 7 décembre à Autrans (Isère), la « Mecque » du ski de fond français. Cette année, c'est José Govanni, écrivain, cinéaste et guide de haute montagne qui présidera un jury où la France sera représentée par l'acteur Claude Brasseur. Une cinquantaine d'œuvres en provenance d'une dizaine de pays seront en lice pour obtenir le grand prix du Festival et les prix accordés au meilleur film sportif, scientifique, publicitaire et d'aventure ainsi qu'au meilleur reportage pour la télévision.

★ Pour tous renseignements : Centre sportif nordique (76-95-31-76) ou au Centre OCCAJ (76-95-33-23).



« Services »

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 DÉCEMBRE

« L'ancien village de Passy, la maison de Balzac », 14 h 30, métro Passy (C. Sagave).

« La vie quotidienne et royale sous Louis XV », 15 heures, 25, bd des Capucines (J. Hauller).

« La bibliothèque de l'Arsenal », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (S. Rojon).

« L'Opéra et ses souterrains », 11 heures, marches (Paris Passion).

« Toutes les maisons, cours et escaliers de la rue Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (M. Banassat).

« La cathédrale russe de Paris, histoire de l'orthodoxie », 15 heures, 12, rue Daru (M. Ragueneau).

« Promenade parisienne autour de la colonne Vendôme », 14 h 30, métro Tuileries (V. de Langlade ou P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Bouillon, la chapelle des Augustins et l'Ecole des Beaux-Arts », 14 heures, 14, rue Bonaparte (D. Bouchard).

« Architecture de jardin les « folies » en Ile-de-France au Trianon de Bagatelle », 15 heures, entrée route de Neuilly à Suresnes.

« La tapisserie médiévale », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« L'Ecole des beaux-arts, les salons de l'hôtel de Chimay », 15 h 30, 17, quai Malaquais (M.-Ch. Lasnier).

« Quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la Cour des Miracles », 14 h 30, 21, bd Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« La maison des polytechniciens », 15 heures, 11, quai Malaquais et « De la lorgnette de la princesse de Lamballe au monocle de Sarah Bernhardt, la collection d'un grand opticien », 15 heures, 2, avenue Mozart (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Peut-on encore planifier l'économie dans un régime libéral ? », avec MM. H. Prévost et B. Durieux, débat animé par Michel Cuperly (rédacteur en chef adjoint à *la Croix-l'Evènement*).

Cercle de l'Union interalliée, 33, fg Saint-Honoré, 18 heures : « Nouveau roman : depuis sept cents ans, les femmes l'inventent... » (Mme la duchesse Edmée de la Rochefoucault).

3, rue Saint-Blaise, 19 heures : « Venise secrète, canaux et ruelles » (Conférence projection).

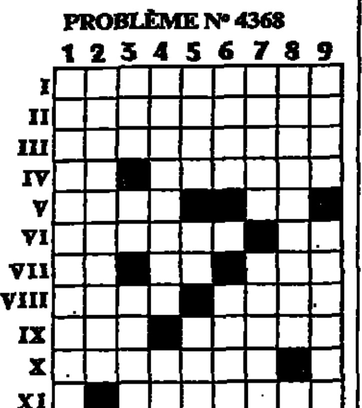
3, rue Rousselet, 17 h 30 : « La poésie érotique dans la Rome antique » ; 19 heures : « Le mobilier Restauration et Louis-Philippe ».

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « La Renaissance en Toscane » (conférence projection).

« Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 20 h 30 : « Colmar, la ville, ses églises, le musée Unterlinden ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4368



HORIZONTALEMENT

I. C'est avec parcimonie qu'elle nous assure ses services éclairés. – II. Ni bien ni mal. – III. Un « parti » pour l'idiot du village. – IV. Ce qu'une situation présente de délicat. Une mauvaise passe peut les faire échouer. – V. Façon de décliner. Lettres en instance. – VI. Morigéner. Note. – VII. En haut. Note. On la met à la porte quand elle ne boulonne pas. – VIII. Economiste français. Petit tout en côtes. – IX. Ornement. Pour lequel on brûle, mais peut être aussi brûlé. – X. Ils sont les corollaires de la corolle. – XI. Travail de dame ou de demoiselle.

VERTICALEMENT

1. Il vit comme un ours et meurt comme un chien. – 2. Ne satisfait pas toujours les partisans de l'ordre. – 3. Peut se donner à une femme qui ne s'est pas encore donnée. Préposition. Le dernier des premiers. – 4. Gros pain. Forme d'avoir. – 5. Analogues. Copulative. Elle est toujours bien accueillie aux palais d'Angleterre. – 6. Des siècles ou des millénaires. Ne joue un rôle que dans les répétitions. – 7. Ordinaires. Une telle maison a cessé de l'être réellement. – 8. Présenter en peu de mots tout un roman. – 9. Après vous. Prennent une boisson chaude.

Solution du problème n° 4367

Horizontalement

I. Camisole. – II. Avare. Ida. – III. Ferrade. – IV. AC. Eres. – V. Ogam. Nô. – VI. Dénuder. – VII. Ecuelle. – VIII. Ur. REE. AR. – IX. Ri. Arsin. – X. Roi. Née. – XI. Sentences.

Verticalement

1. Cafardeur. – 2. Avec. Ecrire. – 3. Mar. ONU. On. – 4. Irriguerait. – 5. Sea. Adler. – 6. Démêlés. – 7. Lier. Ré. INC. – 8. ED. En. Anée. – 9. Assoler. Es.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 décembre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1 219 du 26 novembre 1986 modifiant le décret n° 86-233 du 10 février 1986 fixant les conditions d'admission à l'académie de France à Rome.

● N° 86-1 220 du 1er décembre 1986 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Commission nationale de la communication et des libertés.

● N° 86-1 224 du 1er décembre 1986 relatif à l'organisation de l'action sociale en faveur des travailleurs immigrés et de leurs familles.

DES ARRÊTÉS

● Du 28 novembre 1986 autorisant l'émission d'un emprunt par le Crédit national.

● Du 25 novembre 1986 instituant un Grand Prix national de la muséographie.

Société

PARIS

La future gare Montparnasse

Soixante millions de voyageurs sur les quais

Ce sera la plus grande gare de France, et peut-être d'Europe. Montparnasse, le vénérable terminus ferroviaire qui depuis 1848 attira tant de Bretons à Paris, la gare fonctionnelle déjà refaite au pied de la tour il y a vingt ans, va de nouveau être modernisée. C'était indispensable, car dans moins de trois ans maintenant, les rames du TGV Atlantique vont y accoster. Longs de 400 mètres, ses convois d'une taille inusitée obligent la vieille station à faire un véritable saut dans le vingt et unième siècle.

M. Jacques Chirac accompagné de son ministre chargé des transports, M. Jacques Douffiagues, a présenté à la presse la maquette du projet lundi 1er décembre.

La nouvelle entrée monumentale de la gare Montparnasse telle qu'on la verra dans deux ans.

La « porte océane »

La gare devra traiter près de soixante millions de voyageurs à l'horizon 1995, alors qu'elle en voit passer actuellement moins de trente-huit millions. Cette ruée vers Montparnasse s'explique par le fait que le TGV va desservir vingt-quatre départements de l'Ouest et du Sud-Ouest où réside le tiers de la population française. En outre, ce sont des zones de vacances, qui attirent les estivants de l'Europe entière.

Pour les recevoir convenablement, la SNCF a pris le parti de reprendre de fond en comble les quais, les bâtiments et les halls, tous, il est vrai, d'une facture plus que médiocre. Montparnasse aura enfin une entrée digne de ce nom, constituée d'une verrière monumentale encadrée de deux piliers de granit rose, dessinée par l'architecte J.-M. Duthilleul.

Ce sera la « porte Océane » située juste devant la tour. Elle donnera accès aux halls de distribution des billets, eux-mêmes rénovés et agrandis. Au-delà, les voyageurs déboucheront sur les treize quais entièrement couverts.

L'espace, aussi vaste que la place de la Concorde, ne sera barré que par douze énormes piliers de béton supportant la voûte. A gauche, se trouveront les voies de départ du TGV, éclairées par des verrières.

A droite, les lignes d'arrivée du TGV, avec un trottoir roulant de 200 mètres. Au centre, les lignes de banlieue.

Le tout sera couvert d'une dalle de béton dans l'épaisseur de laquelle on nichera sept cents places de parking. Encore au-dessus, règnera un jardin grand comme deux fois celui du Palais-Royal, agrémenté d'arbres de hautes tiges, de tennis, de brasseries, de cafés. Ce sera une espèce de détente à l'abri du vacarme et des vapeurs d'essence.

Au bout de cette dalle couvrant les voies, et dont les gens du quartier attendaient la réalisation depuis vingt ans, se dressera un ensemble de bureaux et de commerces couvrant 72 000 mètres carré, de part et d'autre du pont des Cinq-Martyrs.

L'architecte M. Jean Willerval, a imaginé des bâtiments aux façades de verre et de métal, dont les formes semi-circulaires briseront l'ordonnance rectangulaire des immenses barres entourant la gare. Le pont lui-même sera ainsi transformé en une rue d'où les voyageurs pourront descendre directement sur les rames du TGV.

Le chantier devrait débuter l'an prochain, pour s'achever en 1989, sans que le trafic soit à aucun moment interrompu. Le coût total dépassera le milliard de francs, dont 400 millions pour la dalle.

Les premiers convois à grande vitesse partiront de Montparnasse en octobre 1990. Sur les vingt et un millions de nouveaux voyageurs attendus, le tiers, c'est-à-dire sept millions, accéderont à la gare ou en partiront en automobiles ; taxis et véhicules personnels. La nouvelle gare ne comptera pas moins de six entrées réparties sur quatre faces, de manière à disperser ces flux.

Néanmoins, il faut s'attendre, notamment lors des départs en vacances, à de « superbes » embouteillages dans les quartiers – eux-mêmes en pleine transformation – qui environnent le nouvel ensemble.

MARC AMBROISE-RENDU.

REPÈRES

Environnement

L'ozone sous protection internationale

Genève. – Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) réunit à Genève du 1er au 5 décembre les délégués d'une quarantaine de pays et les représentants des industries de la réfrigération, des aérosols et des mousses synthétiques – les principales utilisatrices des chlorofluorocarbones (CFC).

Depuis une quinzaine d'années en effet, il n'est plus permis d'ignorer que les CFC menaçent la couche d'ozone de la haute atmosphère. Or celle-ci est primordiale pour tout ce qui vit sur terre, car elle arrête une bonne partie du rayonnement ultraviolet du soleil (*le Monde* du 29 octobre). Une réglementation internationale pourrait constituer un premier pas vers une interdiction par étapes des CFC. Déjà, une convention internationale sur la protection de la couche d'ozone a été adoptée l'an dernier à Vienne au cours d'une conférence diplomatique, mais pour entrer en vigueur elle doit être ratifiée par vingt Etats ; or, jusqu'à présent, elle n'a recueilli que sept ratifications.

La réunion de Genève, amenée à être plus réaliste, a pour tâche d'adopter un protocole visant à instaurer des mesures, à l'échelle mondiale, pour limiter la production et l'utilisation des CFC et élaborer des moyens de contrôle ainsi que des produits et techniques de remplacement. Il est grand temps d'agir car, en 1985, pas moins de 600 000 tonnes de CFC ont été émises dans l'atmosphère. – *(Corresp.)*

Défense

M. Mitterrand à Taverny

M. François Mitterrand devait se rendre, mardi après-midi 2 décembre, au PC souterrain de Taverny (Val-d'Oise) pour se faire présenter un exercice de défense baptisé « Gymont 86 » et destiné à tester les structures de commandement interministériel en cas de crise internationale. Cet exercice d'état-major est placé sous la responsabilité du secrétariat général de la défense nationale et il doit durer du 2 au 4 décembre.

Cette opération concerne une quinzaine de ministères ou de secrétariats d'Etat, et il mobilise environ quinze mille participants, dont le tiers relève du ministère de la défense. « Gymont 86 » permettra de vérifier le fonctionnement des différentes cellules de crise interministérielles, y compris celles qui seraient mises en œuvre dans les départements au niveau des commissaires de la République. Il n'y aura aucun déplacement de troupes sur le territoire. Un premier exercice du même type avait été organisé par M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, et, cette année, M. Jacques Chirac a fait installer à Matignon un PC de défense qu'il devait visiter mardi 2 décembre.

Le premier Salon des célibataires

Vitrine des solitaires

Paraphrasant Tristan Bernard, le journaliste satirique Jacques Mailhot, président du premier Salon des célibataires qui s'est tenu à Paris du 28 novembre au 1er décembre, s'est étonné : *« Comment se fait-il que ces gens-là, qui ne se reproduisent pas, soient de plus en plus nombreux ? »*

Nombreux, ils le sont en effet : un million deux cent mille en région parisienne dont 40 % ont de vingt à quarante ans. Près de six millions en France. Les célibataires malgré eux : ceux – et celles – qui auraient aimé se marier et n'ont pas trouvé leur moitié d'orange, ceux qui l'ont laissé échapper et ceux qui l'ont perdue. Les célibataires qui choisissent de l'être, et ceux que des choix ou des mutations professionnelles séparent momentanément, les célibataires « géographiques ». Les monoménages, les familles monoparentales. Tout adulte seul, en résumé, qui occupe un logement.

Si nombreux que les marchands les ont rejoints au Salon : surgelés en portions uniques et cuisine légère, conserves classiques ou exotiques à moins de 200 calories par repas, voyages pour petits groupes de personnes isolées, de vingt-trois à soixante dix-sept ans, assurances et conseils financiers pour cette catégorie de clients qui dédaignent par nature les « placements de père de famille ».

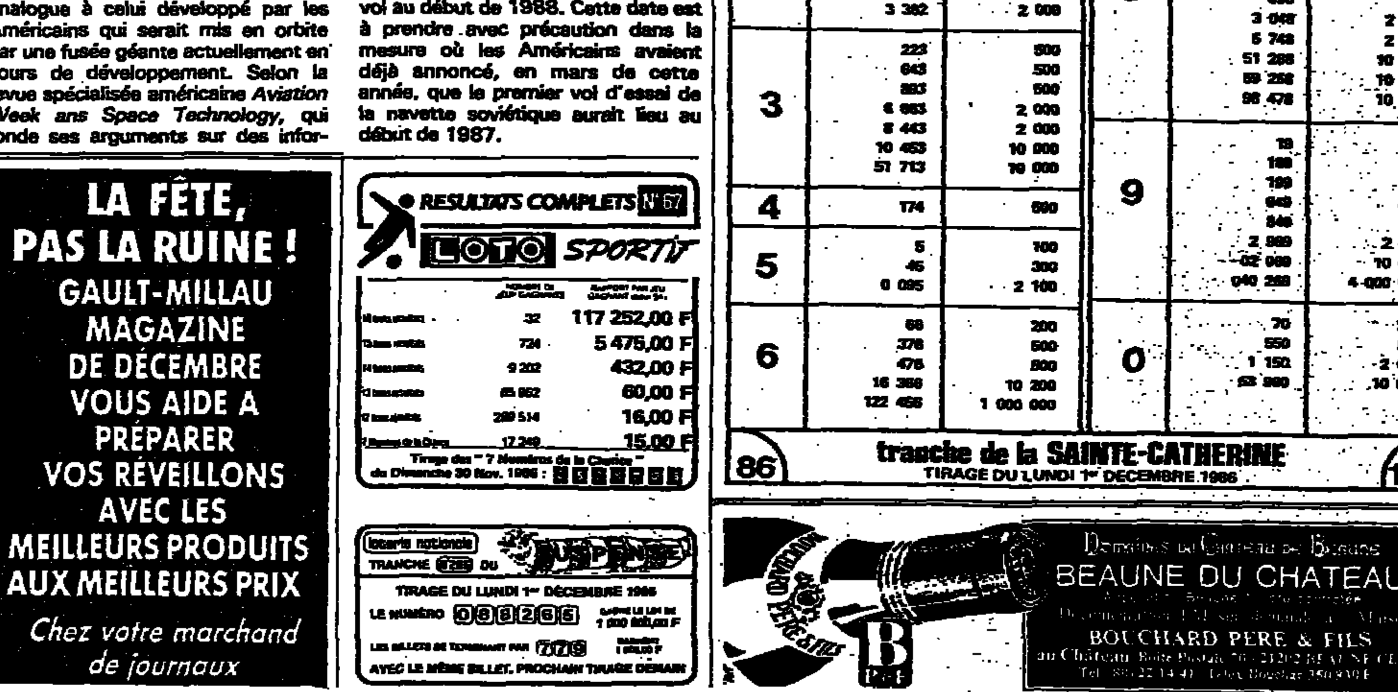
L'estomac, le portefeuille. Et les contacts. Les agences qui vendent de la rencontre étaient présentes aussi : vidéo, stages, massages, méditation sensuelle, messageries minitel et tarots de Marseille. Avec en prime chic et choc, pour des transports... plus ferroviaires, un stand de la RATP.

M. Jean, soixante-douze ans, retraité comptable et veuf depuis sept ans, a erré l'après-midi parmi ces vitrines. *« Par curiosité »* dit-il avant l'aveu suprême : *« Pour trouver l'âme sœur à la rigueur. »* Ce qui lui manque le plus dans la vie, c'est *« la compagnie »*. Les femmes, elles, venaient à deux. C'était moins intimidant et ça pouffait sans scrupules. Mais tous avaient l'air décontenancé. Les célibataires mangent, voyagent, crèvent d'envie de parler et d'être écoutés. Des êtres à part ?

CHARLES VIAL.

SCIENCES

● **Fin des essais de la navette soviétique.** – L'Union soviétique a terminé les essais au sol de sa future navette spatiale. Il s'agit d'un engin analogue à celui développé par les Américains qui serait mis en orbite par une fusée géante actuellement en cours de développement. Selon la revue spécialisée américaine *Aviation Week ans Space Technology*, qui fonde ses arguments sur des informations émanant des militaires et sur des photos prises par les satellites de reconnaissance américains, cet engin devrait faire ses premiers essais en vol au début de 1988. Cette date est à prendre avec précaution dans la mesure où les Américains avaient déjà annoncé, en mars de cette année, que le premier vol d'essai de la navette soviétique aurait lieu au début de 1987.



	32	117 252,00 F
	724	5 475,00 F
	9 202	432,00 F
	65 862	60,00 F
	289 514	16,00 F
	17 249	15,00 F

Tirage des « 7 Numéros de la Chance » du Dimanche 30 Nov. 1986 :

loterie nationale TRANCHE DU SUSPENSE

TIRAGE DU LUNDI 1er DÉCEMBRE 1986

LE NUMÉRO 088265

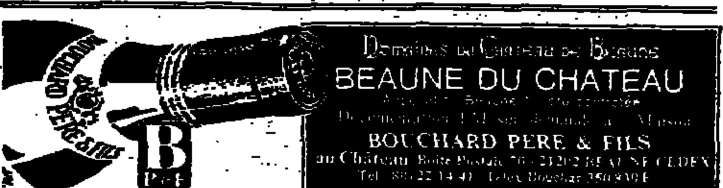
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 779

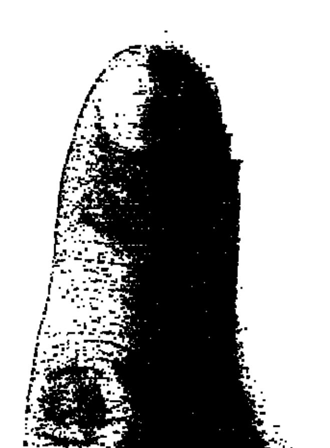
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNÉES
1	051	F. 500
	811	500
	3 861	2 000
	32 411	10 000
2	702	500
	862	500
	2 582	2 000
	3 382	2 000
3	223	500
	643	500
	883	500
	6 663	2 000
	8 443	2 000
	10 453	10 000
	51 713	10 000
4	174	500
5	5	100
	45	300
	0 095	2 100
6	66	200
	376	500
	476	500
	16 366	10 200
	122 456	1 000 000
7	68 027	F. 10 000
8	8	100
	88	300
	128	1 100
	518	600
	598	600
	898	600
	3 048	2 100
	5 748	2 100
	51 288	10 100
	59 258	10 100
	98 478	10 100
9	19	200
	189	500
	199	500
	049	500
	549	500
	2 989	2 000
	02 089	10 000
	040 289	4 000 000
0	70	200
	550	500
	1 150	2 000
	53 980	10 000

86e tranche de la SAINTE-CATHERINE — TIRAGE DU LUNDI 1er DECEMBRE 1986 — 102e





Le Monde

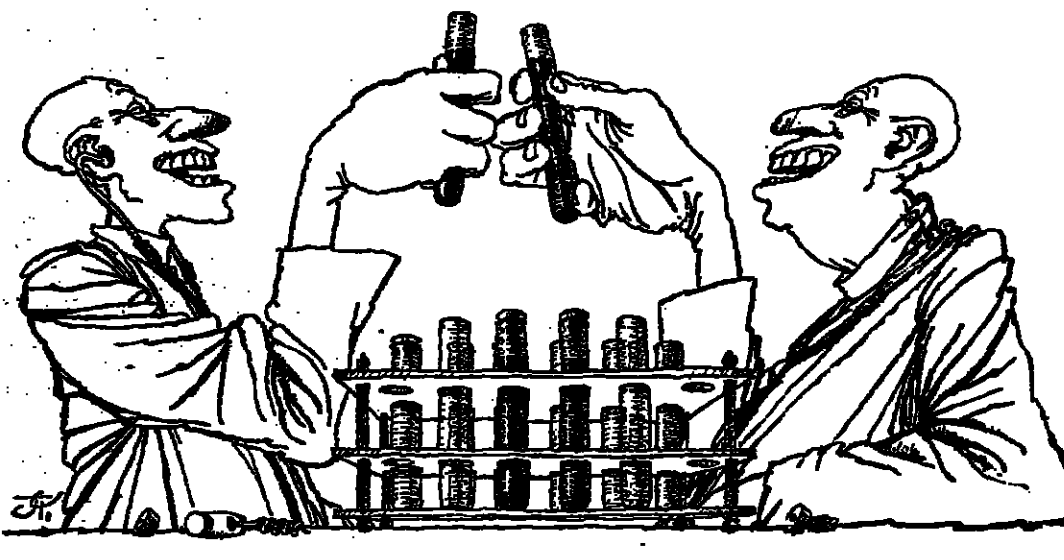
MEDECINE

L'alcoolique stigmatisé

Un nouveau test de dépistage sanguin de l'alcoolisme vient d'être mis au point. Qu'en fera-t-on ?

UN biochimiste français, M. François Schellenberg (CHU de Tours), vient de mettre au point un nouveau test de dépistage de l'imprégnation alcoolique (1). Ce test est basé sur l'identification dans le sang d'une forme anormale de transferrine, protéine qui assure le transport du fer dans l'organisme. Etudié sur l'ensemble du personnel d'une usine d'armement du centre de la France, ce test semble avoir fait la preuve de sa fiabilité. Il a notamment permis d'identifier des personnes chez lesquelles aucune notion d'alcoolisme n'était connue mais qui semblent devoir être considérées comme formant un groupe « à risque » pour cette maladie. Si elle ouvre d'intéressantes perspectives dans la prise en charge médicale des personnes souffrant d'alcoolisme, la mise au point de ce test soulève aussi quelques difficiles questions quant à son utilisation.

Longtemps, le diagnostic d'alcoolisme ne fut porté qu'après « aveu » ou examen clinique du malade. C'était en fait plus le constat d'une situation qu'une démarche médicale, le mal étant presque toujours alors à un stade trop avancé pour qu'on puisse – sauf cas particuliers ou action de réseaux associatifs d'entraide – nourrir de vrais espoirs thérapeutiques.



La bonne arme

D'où l'idée de mettre au point une technique permettant de dépister, le plus précocement possible, les buveurs excessifs, avant le stade de la dépendance à l'alcool. Une technique en somme qui permettrait un dépistage de l'alcoolique comme il y avait un dépistage radiographique des tuberculeux. C'est ainsi que, dans les années 50, le docteur Le Go mit au point et diffusa une « grille de dépistage » qui codifiait l'examen clinique du malade (aspect, tremblements, signes nerveux, digestifs, moteurs, examen de foie, tension artérielle).

Parallèlement, le développement des techniques d'analyses biologiques permit d'avoir recours aux dosages d'alcool dans le sang, l'urine ou l'air expiré. Il ne s'agissait toutefois pour ces examens que d'une photographie instantanée de l'imprégnation alcoolique. Un arrêt de la consommation quelques heures avant la mesure et rien ne pouvait être mis en évidence. Une consommation excessive chez un non-buveur habituel et le test était positif. Plus que des outils médicaux, ces instruments de mesure étaient des instruments de contrôle. Ce que comprirent rapidement les autorités chargées de la sécurité routière.

De nombreux paramètres biologiques furent également proposés pour affirmer la présomption d'alcoolisme. Un seul est en pratique aujourd'hui couramment utilisé : le test dit de la gamma GT, du nom de l'enzyme (gamma-glutamyl-transférase) que l'on cherche à mettre en évidence dans le sang. Cette enzyme, isolée la première fois en 1950 dans un rein de mouton, assure normalement le transport des acides aminés à l'intérieur de certaines cellules. Sa synthèse dans les cellules du foie est accélérée par différents facteurs, parmi lesquels la consommation importante d'alcool.

Mis au point dans les années 70, ce test apparut rapidement à ses promoteurs comme une solution de choix pour combattre l'alcoolisme, l'une de ses caractéristiques étant d'être réversible, les chiffres obtenus baissant en cas d'abstinence. *« Avec un chiffre, plus éloquent qu'un sermon, on avertit le sujet ainsi dépisté qu'il ne supporte pas la dose d'alcool qu'il ingère, et on l'invite à la modération »*, écrivait en 1978 le professeur Emile Aron, aujourd'hui membre de l'Académie nationale de médecine (2). Lorsqu'on découvre lors d'un examen préventif un diabète ou une hyperlipémie, le malade observe un régime et le traitement conseillé par son médecin. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez les buveurs excessifs, auxquels il sera démontré par une analyse le haut risque encouru et qui auront la satisfaction de constater la décroissance de la gamma GT s'ils consentent à diminuer leur ration alcoolique ? *« Ce test*, poursuivait-il, *permettrait à tout médecin de participer activement et facilement à cette croisade contre l'alcoolisme, dont le succès dépend de lui. Il pourrait mieux prendre conscience des ravages de ce fléau et mettre son client, avant qu'il ne soit trop tard, en face de ses responsabilités* (2). »

Pris en charge depuis quelques années par la Sécurité sociale, le test de la gamma GT pose en pratique de sérieuses difficultés d'interprétation. Sa lecture est en effet compliquée par la fréquence importante de « faux positifs » (résultat positif chez des non-buveurs) ainsi, inversement, que par certains « faux négatifs ». Ces difficultés persistent si l'on cherche à mieux cerner les paramètres biologiques du buveur excessif en associant à ce test la mesure du volume moyen de globules rouges, qui est théoriquement augmenté chez l'alcoolique.

Embauche à la transferrine

La mise au point du test à la transferrine semble aujourd'hui pouvoir pallier ces difficultés pratiques. Ce test est basé sur les travaux suédois d'une équipe de l'institut Karolinska de Stockholm. *« La pratique, fréquente dans ce pays, de la ponction lombaire avait amené les chercheurs à observer une forme anormale de transferrine dans le liquide céphalorachidien, puis dans le sang des buveurs excessifs*, explique le docteur Schellenberg. *Nous avons, pour notre part, pu confirmer ce résultat en mettant au point une technique plus simple et plus rapide. Le résultat est obtenu en trente-six heures. »*

Une importante firme pharmaceutique suédoise commercialisera bientôt ce test de dépistage. L'équipe française vise, quant à elle, à mettre au point une technique plus pratique. L'avantage du test à la transferrine sur le test gamma GT est qu'il semble bien être le reflet direct de la consommation d'alcool et non le reflet indirect de celle-ci, par l'intermédiaire d'une pathologie du foie. La présence de la transferrine anormale dans le sang est également réversible en cas d'arrêt de la consommation.

L'évaluation rapide de ce test soulevait quelques questions éthiques : il aurait fallu faire suivre des cures de consommation d'alcool à des volontaires, avec tous les risques que cela comporte. L'équipe tourangelle a donc réalisé une étude « sur le terrain » auprès de fonctionnaires civils d'une importante usine d'armements. Cette étude a permis d'identifier un groupe de personnes à risque non connues jusqu'à présent comme étant des buveurs excessifs par le médecin du travail de l'entreprise.

Au-delà de son intérêt diagnostique et thérapeuthique, l'utilisation d'une telle méthode de dépistage, avec le marquage fiable et précoce qu'elle permet, est-elle véritablement sans risque ? *« L'usage que l'on peut faire de ce test n'est pas réellement notre problème »*, estime le professeur Jacques Weill, président du conseil scientifique de l'Institut de recherches et d'études sur les boissons. On imagine pourtant sans mal les excès auxquels pourrait conduire l'utilisation systématique d'un tel procédé, les informations sur son comportement face à l'alcool pouvant être obtenues à l'insu de la personne concernée. L'histoire du test gamma GT montre qu'il n'y a dans ces inquiétudes aucune exagération. *« Mais c'est vrai*, reconnaît le professeur Weill, *ce test a été utilisé par des employeurs pour sélectionner leurs ouvriers à l'embauche. On a ainsi refusé des gens dont on n'était pas certain qu'ils buvaient sur une seule donnée biologique. Un tel usage abusif de cette méthode est inadmissible. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) Communication présentée lors du huitième colloque scientifique de l'Institut de recherches et d'études sur les boissons (IREB), qui s'est tenu les 19 et 20 novembre à Paris.

(2) « Le dépistage précoce des buveurs excessifs », par Emile Aron, dans la revue *Médecine et nutrition*.

★ Pour une histoire documentée de l'alcool et de l'alcoolisme, on se reportera avec le plus grand intérêt au *Roman de l'alcool* de Pierre Fouquet et Martine de la Borde. Collection « Médecine et Histoire » Seghers 334 pages. 90 F.

Les toxicos du zinc

Le Comité national de défense contre l'alcoolisme (1) part en guerre contre le gouvernement. Au moment où le Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme publie un bilan actualisé de l'étendue de ce fléau dans notre pays (2). Ce comité, association reconnue d'utilité publique – qui considère « *que l'eau est la seule boisson indispensable à la vie de l'être humain* », – annonce une grande campagne nationale. Slogan : « *Alcool : drogue en vente libre.* » Ses buts : rappeler que la principale toxicomanie demeure en France l'alcoolisme.

Reprenant les termes de l'interview accordée par M. Albin Chalandon au *Monde* du 4 octobre, ce Comité national estime que le gouvernement privilégie la lutte contre la drogue et abandonne celle contre l'alcoolisme.

(1) Comité national de défense contre l'alcoolisme, 20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris - Tél. : 42-33-51-04.

(2) « L'alcoolisme en chiffres », étude de M. Paul Damiani et de Mme Hélène Massé, publiée par La Documentation française.

POINT DE VUE

La drogue légale

par Jean Sérignan,
président du Comité national de défense contre l'alcoolisme

MÊME si les modalités retenues peuvent en être contestées, personne n'ignore la détermination dont le gouvernement fait preuve actuellement dans la lutte contre les toxicomanies. Il ne se contente pas de déclarations, il agit. Dans le domaine de l'alcoolisme, nous restons au stade des intentions que démentent souvent les faits. Le laxisme l'emporte-t-il sur le courage ou bien croit-on naïvement que le problème n'est plus actuel ?

C'est en 1980 que la Cour de justice des Communautés européennes a condamné comme *« discriminatoires »* les dispositions en vigueur dans notre pays pour limiter la publicité en faveur des boissons alcooliques. L'intérêt de la santé publique justifiait qu'une adaptation rapide de notre législation conforme au droit communautaire prévienne ce que les juristes appellent un « vide juridique ». Rien n'a été fait, et le constat est affligeant : des publicités toujours plus incitatives, voire provocantes, fleurissent désormais sur les murs et sur tous les écrans. Mais il y a pire, alors qu'en 1985 le secrétariat d'Etat à la santé annonçait une réglementation très stricte de la publicité audiovisuelle, les concessionnaires des Ve et VIe chaînes de télévision se voyaient accorder dans une négociation politique, étrangement précipitée et clandestine, le privilège inouï de publicité pour les boissons alcooliques jusqu'à 9 degrés !

Un laxisme généralisé

On sait les erreurs d'urbanisme dont souffrent des quartiers entiers. Beau prétexte pour mettre en cause l'interdiction ancienne d'implanter des débits de boissons dans les ensembles HLM de moins de mille logements. C'est chose faite, à la sauvette, en faisant voter par le Sénat un amendement gouvernemental parachuté en deuxième lecture d'un projet de loi générale sur l'urbanisme, le 14 mai 1985, veille de l'Ascension, à 2 heures du matin. Cohérence avec la prévention de l'alcoolisme, consultation ou même simple information d'organismes tels que le Haut Comité d'études et d'informations sur l'alcoolisme chargé de conseiller le gouvernement ? Point du tout.

Dans le cadre de la répartition des compétences entre l'Etat et les départements, l'Etat a conservé la prévention de l'alcoolisme. Depuis la mise en œuvre de cette réforme au 1er janvier 1985, les moyens nécessaires n'ont pas suivi et on gère bien davantage la pénurie qu'on ne complète un dispositif déjà insuffisant.

Le budget de l'Etat pour 1987 voit réduire les crédits de prévention de l'alcoolisme – alors que la plate-forme commune UDF-RPR retient l'alcoolisme, avec le chômage et la toxicomanie, comme un phénomène social en relation avec la délinquance. Comment expliquer que dans le même temps certains bouilleurs de cru vont bénéficier d'un aménagement de leur privilège qui était en voie d'extinction ?...

Bien entendu il faut mettre en regard de ce démantèlement progressif du dispositif de prévention le renforcement de la législation sur l'alcool au volant, la campagne *« Un verre ça va... trois verres bonjour les dégâts »*, la vignette sur les boissons de plus de 25 degrés. Tout cela ne saurait compenser un laxisme généralisé. Il est séduisant de prendre des mesures spectaculaires, coup par coup, qui donnent bonne conscience. Il devient inévitable de recourir à la sanction ou à la répression, comme pour l'alcool au volant, lorsque pour avoir négligé la prévention on est conduit à un constat d'échec.

Toute prévention efficace suppose une politique globale, inscrite dans une démarche à long terme et indépendande des fluctuations politiques. Le rapport du groupe Jean Bernard, remis au président de la République en 1980, qualifié de constructif par les majorités successives, proposait un plan d'ensemble échelonné sur dix ans. Sur les cent dix mesures préconisées, seules trente-quatre ont été mises en œuvre à ce jour, le chantier reste ouvert.

Il est grand temps que toute la classe politique fasse preuve de lucidité et de courage en prenant les mesures qui s'imposent au lieu de les laisser trop souvent à l'état d'ébauche, et en acceptant de reconnaître ce que tout le monde sait : que l'alcoolisme est aussi une toxicomanie et qu'à ce titre il mérite la même vigilance, les mêmes appels à l'opinion que nous voyons actuellement déployés pour les autres drogues.

On peut ironiser sur l'alcoolisme, prétendre y remédier en organisant des séminaires sur la manière de boire, ridiculiser les « anti » (qui sont souvent d'anciens malades sortis de l'enfer de la dépendance) et chercher sa promotion personnelle en soutenant des paradoxes. La réalité est plus brutale : l'alcool est la première drogue dans ce pays, souvent associé ou substitué aux autres toxicomanies. Il ne s'agit ni de prôner l'abstinence systématique ni de réclamer une répression, mais bien de prendre conscience des handicaps personnels, familiaux, économiques et sociaux qu'on accepte de déplorer et d'essayer de soigner lorsqu'on n'a pas eu le courage d'informer quand il en était temps.

A l'entrée du vingt et unième siècle, faudra-t-il constater que pour s'être bouché les yeux et les oreilles et être resté sous l'empire d'un Etat alcoolique on se sera lourdement trompé d'objectif ?

هكذا من الأصل

Les sauts périlleux de la salmonelle

L'administration d'antibiotiques aux animaux d'élevage est-elle responsable des cas de plus en plus fréquents de salmonellose mortelle chez l'homme ?

LES salmonelloses résistantes aux antibiotiques : les médecins sont de plus en plus souvent confrontés à ce casse-tête thérapeutique. En apparence, le problème est simple : il s'agit en général d'une gastro-entérite aiguë caractérisée par l'existence d'une fièvre, de diarrhée et de vomissements. Chez le nourrisson, l'infection survient souvent dans le contexte d'une véritable épidémie de crèche, tandis que, chez l'adulte, il s'agit souvent d'une toxi-infection alimentaire collective provoquée par un aliment contaminé (viande hachée, charcuterie, etc.). Le germe responsable, la salmonelle, est retrouvé grâce à un examen bactériologique des selles.

Les difficultés surviennent, en fait, lors de l'instauration du traitement, car il arrive fréquemment que la souche de salmonelle soit résistante aux antibiotiques couramment prescrits dans ce type d'affection (chloramphénicol, ampicilline par exemple).

Aujourd'hui, les salmonelloses sont devenues un problème de santé publique majeur. Aux Etats-Unis, les spécialistes estiment qu'il en survient chaque année de quatre cent mille à quatre millions et qu'il en coûte à la collectivité plusieurs milliards de dollars. Plusieurs centaines de décès se produisent de la même manière à cause de ces bactéries qui résistent aux antibiotiques. Ce constat posé, il reste à retrouver les causes de l'apparition de ces résistances. Leur origine est-elle humaine ou animale ?

On ne joue plus !

A vrai dire, cette question ne date pas d'hier. Ainsi, par exemple, en 1983, des épidémiologistes américains avaient déjà attiré l'attention de la communauté scientifique dans un article publié dans le *New England Journal of Medicine* (*le Monde* daté 6-7 janvier 1985). Intrigués par une curieuse flambée de salmonelloses résistantes aux antibiotiques survenue en l'espace de quelques jours dans le Minnesota, ils avaient mené une véritable enquête policière et découvert que tous les lots de viande consommés par les personnes malades provenaient d'un même troupeau élevé dans le sud du Dakota. Cette constatation amena les auteurs de l'étude à rappeler que, « *depuis plus de trente ans aux Etats-Unis, les antibiotiques à large spectre sont administrés aux animaux à des doses légèrement inférieures aux doses thérapeutiques, et cela afin d'augmenter leur croissance* ».

Chaque animal ou chaque personne qui prend un antibiotique augmente les risques d'antibiorésistance des bactéries, ajoutaient ces scientifiques, concluant que « *le temps est venu d'arrêter de jouer avec les antibiotiques* ». Il n'en fallut pas davantage pour que se développe des deux côtés de l'Atlantique une polémique opposant curieusement les deux plus prestigieuses revues scientifiques internationales. *Nature*, la britannique, affirmait que cette enquête ne prouvait rien quant à la responsabilité des antibiotiques administrés aux animaux d'élevage ; *Science*, l'américaine, estimait pour sa part que « *les antibiotiques dans la nourriture animale détruisent les bactéries les plus vulnérables et sélectionnent les plus pathogènes. Quand ces dernières se retrouvent présentes dans des aliments comme la viande, les œufs ou le lait cru, l'efficacité des antibiotiques chez les malades peut s'en trouver diminuée et la maladie prolongée* ».

Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé, en juillet 1985, décida de créer un comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments à la suite de la publication d'un rapport indiquant qu'« *un fort pourcentage d'animaux élevés pour la consommation subissent des traitements à base de médicaments pour prévenir ou soigner les maladies, comme les antibiotiques ou les tranquillisants, ou pour stimuler la croissance, comme les activateurs de croissance. Des résidus de ces médicaments peuvent demeurer dans les aliments et mettre en danger la santé des consommateurs* ».

Parallèlement, le Center for disease control d'Atlanta mit en place le Salmonella surveillance system, une structure ayant pour but de préciser la fréquence, la signification et l'origine des résistances aux antibiotiques observées chez les salmonelles. Deux chercheurs du CDC, Mitchell Cohen et Robert Tauxe, publiaient la semaine dernière les résultats de ces travaux dans la revue *Science* (1). Selon eux, la cause est entendue : l'existence de ces salmonelles résistantes trouve son origine dans l'alimentation animale.

En réalité, les choses ne sont peut-être pas aussi simples. Tout au moins en Europe, où du fait d'une législation beaucoup plus stricte le phénomène n'a peut-être pas la même ampleur qu'en Amérique.

Pour bien comprendre l'importance de ce débat, il convient de distinguer deux aspects différents de l'utilisation des antibiotiques en matière d'élevage.

Tout d'abord, les antibiotiques, de manière tout à fait classique, sont utilisés à des fins thérapeutiques, qu'elles soient curatives ou préventives. Les circonstances dans lesquelles on décide de mettre en œuvre un traitement préventif antibiotique sont variées : après une vaccination, par exemple ; ou encore parce quelques animaux sont malades et qu'on estime préférable de traiter préventivement les autres bêtes du troupeau. Dans d'autres cas, cette pratique est plus « rituelle » : « *ça se fait* » de prescrire des antibiotiques, sans raison apparente, à tel ou tel âge, confie, dubitatif, un vétérinaire, qui se demande si cette utilisation quasi systématique ne constitue pas, en quelque sorte, une « *dérive perverse* ».

Des animaux bien élevés

L'autre utilisation des antibiotiques chez l'animal est à visée purement zootechnique. Pour des raisons inexpliquées, on sait que l'administration d'antibiotiques à très faibles doses permet une amélioration globale de la croissance de l'animal. De ce fait, les éleveurs ont souvent recours à cette technique. Différence notable, les Américains peuvent, en gros, utiliser n'importe quel antibiotique ; tandis que la réglementation en vigueur dans la CEE impose de ne prescrire que des antibiotiques non utilisés en thérapeutique humaine ou animale. Ainsi, par exemple, la flavomycine est-elle très souvent employée par les éleveurs français : il s'agit d'une molécule dont l'activité antibiotique, bien que réelle, n'offre que peu d'intérêt en thérapeutique, mais qui, à faible dose, a un effet promoteur de croissance. A l'évidence, cette réglementation stricte limite les risques d'apparition d'antibiorésistance.

Cela dit, que montrent les différentes enquêtes du CDC ?

1) Les souches de salmonelles résistantes aux antibiotiques « classiques » (chloramphénicol, ampicilline, triméthoprime-sulfaméthoxazole) sont de plus en plus nombreuses.

2) La fréquence des salmonelloses augmente.

3) La prise d'antibiotiques chez l'homme pour une raison autre que l'existence d'une gastro-entérite à salmonelles (bronchite, pharyngite, otite) peut en quelque sorte « réveiller » des salmonelles jusque-là asymptomatiques et induire l'apparition d'une salmonellose antibio-résistante. Se trouve ainsi posé l'important problème de l'utilisation abusive d'antibiotiques dont, parfois, la mauvaise prescription (soit inutile soit mal adaptée) peut avoir des effets pervers.

Globalement, de 1979 à 1984, aux Etats-Unis, la fréquence des salmonelloses antibio-résistantes a augmenté de 24 %. Toutes les souches de salmonelles n'ont pas suivi la même évolution : certaines, comme la S. Heidelberg, étaient devenues moins résistantes, tandis que d'autres, comme la S. Typhi*murium, devenaient au contraire* plus résistantes à certains antibiotiques. Point important, ces variations suivent celles de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux d'élevage. Les spécialistes du CDC en concluent donc qu'une diminution de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux permettrait certainement de réduire la fréquence des souches de salmonelles résistantes aux antibiotiques. Selon eux, la chaîne de contamination de l'animal au consommateur vaut de la même manière pour la transmission d'une souche résistante.

Leur conclusion est donc simple :

— L'utilisation des antibiotiques en thérapeutique humaine ne joue pas un rôle majeur dans l'émergence ou la persistance des souches résistantes.

— Une utilisation plus prudente des antibiotiques chez l'animal, soit comme agent thérapeutique, soit comme activateur de la croissance, est nécessaire pour combattre cette augmentation très nette de la fréquence des souches résistantes.

Les spécialistes français partagent en gros ces conclusions, en rappelant toutefois la spécificité de la réglementation européenne. « *En réalité, il s'agit de savoir si ça vaut la peine de courir un risque compte tenu des avantages qu'on escompte obtenir*, résume parfaitement M. Jean-Pierre Lafont, un chercheur de l'INRA (Tours). *Un traitement par les antibiotiques, c'est parfois efficace, mais toujours sélectionnant. Il convient donc de remettre en cause régulièrement toutes les pratiques routinières plus ou moins scientifiquement fondées.* » Ainsi, cette utilisation d'antibiotiques, que ce soit chez les bovins, les porcs, les veaux ou les volailles, à des fins d'amélioration de la croissance, est-elle réellement nécessaire ? Que se passerait-il si l'on décidait de ne plus y avoir recours ? Personne, aujourd'hui, ne peut répondre à ces questions.

FRANCK NOUCHI.

(1) Numéro daté du 21 novembre 1986.

La carie sans roulette

LES fabricants de « roulettes » pour dentistes ont du souci à se faire. Le Caridex, un système mis au point par deux chercheurs de l'université Tufts (Boston), les professeurs Goldman et Kronman, risque très vite de rendre la turbine obsolète.

Ce système permet de traiter la carie dentaire non seulement sans roulette, mais également sans douleur et sans anesthésie. Moyennant 9 000 F, quatre mille dentistes américains ont déjà fait l'acquisition de ce petit appareil, que leurs collègues français ont pu découvrir lors du congrès de l'Association dentaire française qui s'est déroulé à Paris du 26 au 29 novembre. Il s'agit d'un appareil muni d'un applicateur qui propulse un liquide à base d'hypochlorite de sodium. Le produit est appliqué par le dentiste sur la partie cariée de la dent. Ce qui provoque un ramollissement des tissus altérés, qui finissent par se détacher.

Grossesse : le secours des chimères

par le docteur Gérard Chaouat
(Unité INSERM 262 clinique universitaire Baudelocque).

LES différents aspects de la relation immunitaire mère-fœtus constituent une énigme pour les immunologistes : on sait en effet que le placenta, et le fœtus dans son ensemble, exprime sur les cellules le plus directement en contact avec l'utérus maternel les « marqueurs du soi », d'origine paternelle. Le fœtus et le placenta sont donc des greffes naturelles, mais, à la différence des greffes artificielles, le placenta n'est pas rejeté. Pourtant, la présence dans le sang des femmes enceintes normales d'anticorps anti-HLA paternels montre bien que cette différence est reconnue comme non-soi par certains composants du système immunitaire maternel. Comme ces anticorps sont parfaitement tueurs sur des cellules normales *in vitro* chez de nombreuses espèces (y compris humaines), la survie de l'embryon n'en est que plus paradoxale !

Comprendre quels sont les mécanismes qui se mettent en place pendant la grossesse pour que le placenta réussisse à se faire accepter par la mère est donc du plus haut intérêt : à côté des régulations qui font intervenir des mécanismes suppressifs de la réponse maternelle, existent à l'évidence des défenses locales : le placenta est capable de survivre chez une mère très fortement immunisée contre les antigènes du père, alors que dans le même temps une greffe d'organe ou de tissu « adulte » d'origine paternelle est très violemment rejetée. Mieux : le placenta des animaux ainsi hyperimmunisés est plus gros que celui des animaux contrôlés.

« Musculus » le tueur

Le placenta se comporte donc comme un parasite capable de réagir au conflit immunitaire mère-fœtus, qu'il cherche même apparemment à provoquer. En cas de conflit immunologique mère-père, à l'exception des incompatibilités de groupes sanguins, il semble capable de neutraliser sur place les cellules tueuses et anticorps cytotoxiques dirigés contre les antigènes paternels.

Les plus belles preuves d'un rôle crucial du placenta et de l'utilité d'un « dialogue immunologique » mère-placenta sont données par les grossesses interespèces expérimentales d'une part, le traitement, chez l'homme et l'animal, des avortements d'origine immunitaire, d'autre part.

Normalement, la gestation entre espèces différentes n'est pas possible, ou se heurte à un taux d'échecs très élevé. Ainsi, si l'on accouple une souris sauvage japonaise *(Caroli)* à la souris de laboratoire « américano-européenne » *Musculus*, tous les embryons « japonais » sont rejetés, alors même que des embryons *Musculus* placés dans la même corne utérine sont acceptés ! Le placenta des souris *Caroli* est littéralement « truffé » entre le douzième et le quatorzième jour de la gestation de cellules tueuses *Musculus* anti-*Caroli*. Or, il est possible, sous le microscope, de disséquer le jeune embryon entre futur placenta et futur fœtus, et de réaliser les quatre associations possibles entre placenta *Caroli*, fœtus *Caroli*, placenta *Musculus*, fœtus *Musculus*.

Deux associations expérimentales sont particulièrement intéressantes : les foetus *Musculus* associés à un placenta *Caroli* sont *rejetés* par *Musculus*, alors que les foetus *Caroli*, protégés par un placenta *Musculus*, sont *acceptés*, bien que totalement étrangers ! Cette manipulation a été aussi faite entre chèvre et mouton.

Toutefois, certains des embryons ainsi créés sont partiellement « colonisés » par des cellules du placenta étranger, donnant naissance à un individu hybride : ainsi peut-on voir dans les prairies de Cambridge la première *vraie* licorne : hybride chimérique entre chèvre et mouton, elle est née d'une brebis !

Encore plus fascinantes sont des expériences menées chez les équidés : normalement, un embryon provenant du croisement d'un âne et d'une ânesse réimplanté dans l'utérus d'une jument voit son placenta cesser de se développer, puis ne pas « s'ancrer » à l'utérus de la jument. Se basant sur les modèles franco-canadiens de traitement des avortements d'origine immunitaire chez la souris, des chercheurs britanniques ont délibérément immunisé la jument contre l'âne avant ou pendant la grossesse : le placenta s'est mis à croître, à se rattacher, et des ânes normaux ont été mis bas !

Il s'agit d'un cas totalement différent de certains hybrides, tel le mulet (grossesse hybride qui ne réussit pas à tout coup, d'ailleurs). Ici, une espèce a accouché d'une *autre* espèce, ce qui n'arrive *jamais* dans la nature, et même après transplantation embryonnaire. De plus, si le mulet est stérile, comme les bardeaux, les ânes et les ânesses nés de cette manipulation sont parfaitement féconds et (pour autant qu'on puisse en juger) normaux à tous égards.

Le mécanisme du succès de ces traitements immunitaires et de l'échec de certaines gestations est à l'étude : ce qui est fondamental, c'est qu'un conflit immunologique provoqué a été « utilisé » par le placenta pour se faire tolérer.

Il semble que le placenta réagisse en fabriquant plus de facteurs suppresseurs « locaux » (c'est-à-dire concentrés dans l'utérus) et utilise à son profit les facteurs de croissance (lymphokines) sécrétés par les lymphocytes attirés lors de ce conflit, dont il a réussi à bloquer certaines fonctions tueuses.

La réprobation universelle

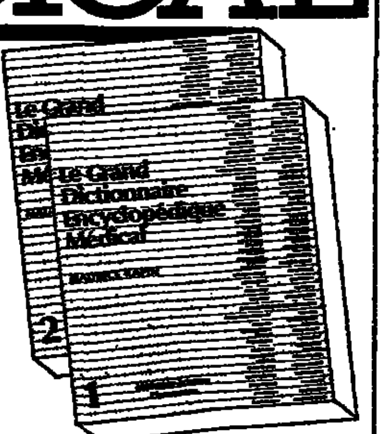
Certaines des perspectives théoriques ouvertes par une telle manipulation effraient les chercheurs concernés : ainsi, on pourrait envisager qu'une équipe implante un embryon de chimpanzé macaque dans un singe rhésus, avec un placenta hybride (chimère) ou une manipulation immunologique. On conçoit que rien n'interdise ni légalement ni éthiquement d'aller si loin, d'autant que les manipulations suscitées sont déjà employées pour réimplanter certaines espèces en voie d'extinction chez des femelles reproductrices : cas, par exemple, de l'élan du Canada et de certaines antilopes africaines rarissimes.

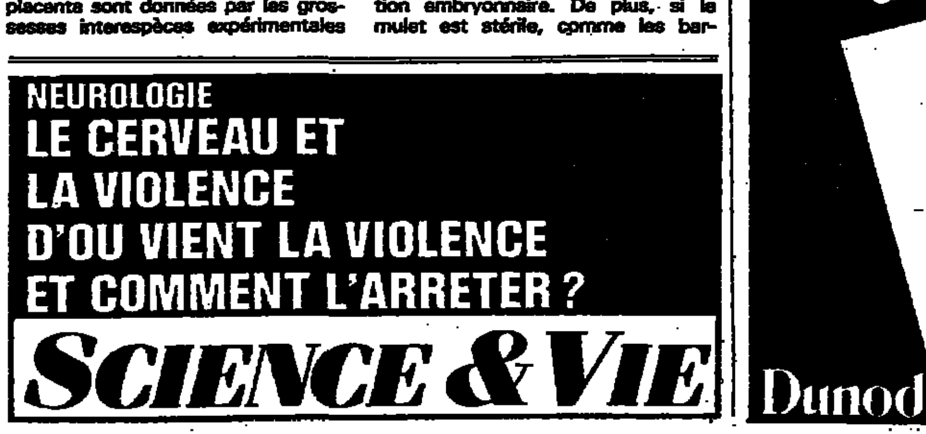
Or, si l'homme est à l'abri des manipulations chimériques, car un embryon chimérique homme-singe risquerait de donner un monstre identique à la licorne sus citée, rien n'interdit en pratique de placer un œuf fécondé humain dans un utérus animal soit de façon définitive, soit comme « incubateur vivant » temporaire avant la vraie réimplantation, après manipulation immunologique *ad hoc* : il se trouverait bien une combinaison où « ça » finirait par « bien » marcher ; dès lors, le passage à la grossesse totale homme-singe, menée jusqu'à terme, couplés aux diagnostics de déficits anténataux, donne le frisson, et les inquiétudes du professeur Testart pourraient se trouver dépassées.

Pour une fois, le législateur a reconnu l'interrogation éthique avant qu'elle n'atteigne des dimensions faustiennes : le Conseil de l'Europe a « interdit » de placer, à quelque fin que ce soit, un embryon humain dans l'utérus d'une autre espèce. Remarquons toutefois que cet « interdit » n'a aucune valeur légale et que seule la réprobation, que l'on ose espérer, sans trop y croire, universelle, empêchera une telle tentative. Mais l'éthique non légiférée a ses limites. Par exemple, l'idée de placenta artificiel, repoussée actuellement, avait été à un moment envisagée avec enthousiasme.

Cela dit, le déclenchement d'un conflit immunologique peut être utile à des grossesses normales mais menacées. Ainsi, l'immunisation d'une souche de souris « avorteuse » peut réduire le taux d'avortement de 38 % à 5 % dans un *modèle*, de 31,7 % à 0 % dans un autre. Dans l'espèce humaine, il semble bien exister des avortements d'origine immunitaire : or l'immunisation délibérée contre le père ou contre les globules blancs d'un donneur anonyme semble bien diminuer les avortements immunologiques. De telles études, d'abord entreprises en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis puis poursuivies en Belgique et actuellement en France, sont présentées et discutées au colloque.

(1) Du 3 au 5 décembre, un colloque international sur l'immunologie de la relation materno-fœtale aura lieu à Paris, à l'initiative de l'INSERM et du CNRS.







SECTEURS DE POINTE

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Strasbourg, Fribourg et Bâle la main dans la main

Des élus, des scientifiques et des chefs d'entreprise d'Alsace, du Bade-Wurtemberg et du nord de la Suisse se sont réunis à Strasbourg pour échanger leurs projets de coopération technologique

C'ÉTAIT un symbole : jeudi 20 novembre à Strasbourg, le ministre-président du Bade-Wurtemberg, Lothar Späth, et le président du conseil régional d'Alsace, Marcel Rudloff, signaient les documents qui donnaient corps à l'Institut franco-allemand pour les applications de la recherche (IAR).

Ce projet, à l'étude depuis 1983, relie en fait un archipel de seize laboratoires allemands et neuf français de part et d'autre du Rhin à Duisburg, Karlsruhe, Mulhouse et Strasbourg. Ceux-ci décident de travailler en commun dans des domaines aussi variés que la mécanique, l'optique, la robotique ou la photonique. Un budget de 8 millions de francs est prévu pour la première année de fonctionnement.

Dans le même temps, élus, scientifiques et chefs d'entreprise se retrouvaient à Strasbourg pour le deuxième symposium « Universités et régions » entre l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et le nord de la Suisse. Deux jours durant, ils ont fait le point de la coopération entre ces trois régions frontalières depuis la première réunion de ce genre organisée en novembre 1985 à Fribourg.

De telles rencontres devraient concrétiser les importantes possibilités du « triangle d'or » que constitue le « bassin d'innovation du Rhin supérieur », selon la formule du directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg, René Uhrich. *« Les conditions générales d'une coopération n'ont jamais été aussi favorables de part et d'autre du Rhin »*, a jugé le président de la région Alsace, Marcel Rudloff. De fait, la décentralisation en France permet de reprendre concrètement les projets ébauchés depuis dix ans par les organes de la coopération transfrontalière : comités tripartite (franco-germano-suisse) et bipartite (franco-allemand). Même si, dans ces mariages, l'Alsace peut paraître bien fragile face à la puissance du Land allemand. Mais *« les capacités propres d'une région ne sont pas forcément proportionnelles au nombre de ses habitants*, a rappelé Marcel Rudloff, *mais plus à l'esprit d'initiative et aux capacités d'innovation »*.

Pour Lothar Späth, les trois régions pourraient jouer un rôle moteur dans la construction européenne. Le ministre-président du Bade-Wurtemberg n'a pas dissimulé qu'il y croyait plus qu'à une Communauté économique européenne qui, à ses yeux, a *« trop longtemps gaspillé des énergies pour des politiques concernant des secteurs en perte de vitesse, comme l'agriculture ou certaines branches de l'industrie »*. Mais il n'y a pas pour autant de privilèges de proximité : le Bade-Wurtemberg veut aussi travailler avec d'autres régions fortes dans le domaine technologique, comme Rhône-Alpes ou le canton de Zurich.

Régions + Etats

Neuf groupes de travail avaient été constitués à Fribourg. Leurs rapports ont été très significatifs du chemin parcouru. *« Pas de coopération imposée artificiellement par le haut suivant un programme préétabli »*, a résumé le président de l'université Strasbourg-III, Jean-Paul Jacqué, mais *« écoutons le marché, c'est un bon maître puisque c'est lui qui utilisera nos résultats »*.

Pour autant, le juriste strasbourgeois a été prudent : certains projets *« nécessiteront un mûrissement plus prolongé »*. *« Acceptons ces délais*, a-t-il indiqué, *et ne refusons pas de dépasser l'espace régional* stricto sensu, *si c'est nécessaire, pour rendre nos projets plus efficaces. »*

Cela d'autant plus que, souvent, les régions frontalières doivent impliquer l'Etat dans leurs ambitions. D'abord parce que subsistent de nombreuses barrières administratives ou réglementaires, mais aussi parce que moyens et compétences régionales — surtout en France — sont parfois trop étroits. Le professeur Werner Arber, recteur de l'université de Bâle, en a donné un exemple ; dans son domaine d'action, la biotechnologie, il est possible d'envisager à l'échelon des trois régions un enseignement commun dans les trois universités de Bâle, Fribourg et Strasbourg. Mais pour créer l'école d'ingénieurs en biotechnologie qui pourrait s'implanter à Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin), il faut impliquer plus que les régions. Une négociation Etat-région devra s'instaurer, a confirmé Marcel Rudloff.

De la même façon, le total des projets avancés dans le cadre du tout neuf Institut franco-allemand (IAR) se monte à 80 millions de francs sur trois ans. Pour l'instant, de 1984 à 1986, les soutiens obtenus côté allemand se montent à 4,1 millions, côté français à 5,6 millions...

Autoroutes optiques

D'autres projets s'amorcent cependant : ainsi l'exploitation en commun de l'important calculateur Cray II qu'achète l'université de Stuttgart. Un terminal relié à Cray II sera implanté à Fribourg et, à terme, un câble en fibre optique joindra les deux villes. Plus largement, un vrai réseau de fibre devrait d'ici quelques années relier l'ensemble des grandes villes du Rhin supérieur. Dès 1988, la liaison Strasbourg-Mulhouse-Karlsruhe devrait être terminée.

Autre piste : celle des transferts de technologies. Parmi les idées explorées, la connexion entre les bourses d'échange de brevets, licences et procédés de fabrication qui fonctionnent de chaque côté du Rhin. Mais aussi un intérêt soutenu pour un projet actuellement défendu en Alsace : l'accueil huit jours dans l'année de chercheurs et d'ingénieurs d'autres villes dans le cadre d'une bourse d'échange des personnels.

D'autres projets existent dans le domaine des polymères (un colloque entre les universités de Strasbourg, Mulhouse, Bâle et Fribourg se tiendra dans cette dernière ville en mars 1987), ou pour l'implantation à Colmar et à Fribourg d'une école trinationale du management. La formation pourrait y débuter dès septembre. Enfin, le symposium strasbourgeois a réfléchi au développement vers la République fédérale d'Allemagne de l'aéroport franco-suisse de Bâle-Mulhouse. L'été prochain, une liaison routière avec dix à douze trajets par jour rejoindra l'aéroport depuis Fribourg. A terme, la Bundesbahn (les chemins de fer allemands) pourrait créer une ligne d'aérobus avec un important soutien du Land.

Au total, même si les formules ont parfois été — c'est la loi du genre — exagérément lyriques au regard des enveloppes financières réellement engagées, le symposium « Universités et régions » du Rhin supérieur a donné l'impression de solides contacts par-dessus les frontières. On y a beaucoup parlé de l'Acte unique européen et de la fin du *« protectionnisme déguisé »* entre pays de l'Europe. C'est là l'enjeu : Alsace, Bade-Wurtemberg et Suisse du Nord pourront-ils apparaître comme un réel pôle technologique en plein milieu du marché européen ?

JACQUES FORTIER.


PHOTO SAUR

Le pont de l'Europe à Strasbourg. Le Rhin est plus un lieu d'échanges qu'une frontière.

Le succès du programme ADA

Séparer les tâches de compilation et d'exécution

CRÉÉ à la fin des années 70 pour le compte du département américain de la défense (DOD), le langage de programmation ADA commence à être largement utilisé. Il faut dire que le DOD exige l'utilisation de ce langage pour la plupart des logiciels qu'il fait réaliser. Etant donné le volume des commandes qu'il passe, c'est là une incitation puissante.

Les principaux constructeurs d'ordinateurs ont donc doté leurs machines de compilateurs ADA, logiciels de traduction qui transforment en code exécutable par l'ordinateur un programme écrit dans ce langage. Ils les ont parfois réalisés eux-mêmes, mais les ont plus souvent commandés à des sociétés de services.

L'écriture d'un compilateur n'est en effet pas simple. Outre qu'il s'agit d'un gros programme de quelque trois cent mille instructions, le nom ADA est protégé par le DOD, et un compilateur ne peut prétendre être opérationnel pour ce langage que s'il passe avec succès une difficile batterie de tests.

On compte actuellement quelque soixante compilateurs pour ADA officiellement validés. Près d'un quart de ceux-ci ont été réalisés par la société ALSYS (Application, logiciels et systèmes).

Fondée en 1980 par Jean Ichbiah, l'informaticien français qui a dirigé l'équipe de définition du langage ADA, ALSYS se consacre à l'enseignement de ce langage et à l'écriture de compilateurs ou d'autres outils logiciels pour ADA. Elle s'est spécialisée dans l'écriture de compilateurs pour petites machines (stations de travail), ou pour micro-ordinateurs. ALSYS a fondé deux filiales, à Boston et à Londres, et fait à l'exportation 93 % de son chiffre d'affaires (environ 55 millions de francs en 1986), ce qui a conduit son fondateur à « s'exporter lui-même » à Boston.

ALSYS vient de réaliser un compilateur croisé que lui avait commandé la firme japonaise Mitsubishi. Un compilateur croisé est un logiciel de traduction qui fonctionne sur un certain type d'ordinateur et qui fournit un code exécutable sur un autre ordinateur.

Ce découplage entre la machine qui compile et celle qui exécute est un concept relativement nouveau en informatique. Il permet d'utiliser une machine puissante pour la compilation et de fournir un code pour une autre, qui serait bien incapable de mémoriser et de gérer un logiciel de la taille du compilateur.

Dans le cas présent, le compilateur fonctionne sur un ordinateur VAX, de Digital Equipment, et fournit un code exécutable par un microprocesseur de la famille Motorola 68000 utilisé « nu », c'est-à-dire dépourvu de tout système d'exploitation.

De tels microprocesseurs nus sont fréquemment utiles dans des applications en temps réel où ils n'auront jamais qu'un seul et même programme à exécuter et il est donc inutile de les doter d'autres logiciels que ce programme.

MAURICE ARVONNY.

Demain

Un VAL à Bordeaux

Matra équipera Bordeaux de son système VAL, si le projet de dossier — un transport en commun en site propre — se réalise. Ces choix ont été entérinés à l'unanimité par le conseil des communautés urbaines bordelaises, où siègent les représentants de vingt-sept communes.

Le vote portait également sur une enveloppe de 25 millions de francs destinés à financer une étude globale d'avant-projet sommaire. Cette étude, fondée sur la première ligne du « métro » (desservant le centre de Bordeaux), devra être terminée en septembre 1987. Au vu des résultats, la communauté urbaine bordelaise prendra une décision définitive pour ou contre un métro dans l'agglomération.

Si elle est favorable, les élus utiliseront l'avant-projet sommaire pour appuyer une demande de subvention au ministère des transports.

G. M.

Feu vert pour la téléimpression

Le service de téléimpression est ouvert au public par la poste, pour une durée expérimentale de deux ans, depuis le 1er décembre.

Ce service consiste, pour un expéditeur, à confier à la poste le soin d'éditer, de mettre sous pli et de distribuer le courrier qu'il lui a confié sous forme numérisée. Les dépôts sont effectués dans des établissements postaux spécialisés, sous forme de bandes magnétiques, puis ultérieurement à partir d'une machine Télétex.

Le trafic est ouvert en France et vers les pays suivants : Canada, Luxembourg, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Italie, Saint-Marin, Andorre et Monaco.

Le tarif est de 2,60 F pour un pli d'une page.

Un sommelier électronique de poche

Georges Pertuiset, président de l'Association des sommeliers de Bourgogne-Franche-Comté, vient de concevoir le Vinoguide, premier sommelier électronique de poche. Il permet de choisir tel vin avec tel plat, et donne ses caractéristiques de couleur, de goût, au nez et en bouche.

On peut ainsi avoir accès à deux cent cinquante vins et appellations des dix plus grosses régions viticoles de France, à cent soixante spécialités culinaires qu'on peut y associer. Il donne le conseil de température à laquelle le vin peut être bu et ce, en français, anglais et allemands.

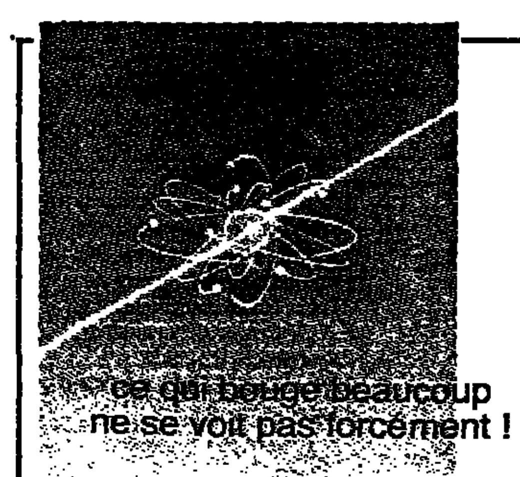
D. C.

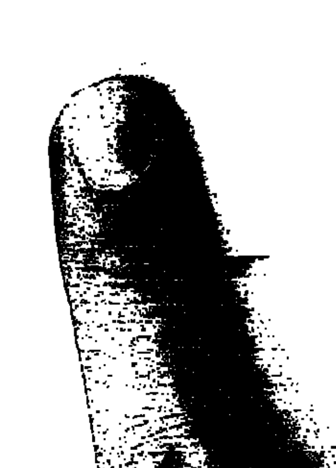
هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE







SECTEURS DE POINTE

2 ingénieurs débutants

motivés par des responsabilités immédiates en production

Au tout premier plan des constructeurs européens d'appareils électriques de chauffage, et en pleine expansion, notre société a entrepris depuis deux ans de réorganiser et moderniser ses unités de production (10 % d'augmentation de productivité par an). C'est dans ce contexte stimulant que nous recrutons pour notre usine d'Orléans 2 jeunes ingénieurs passionnés par la Production, et plus particulièrement par **l'Entretien ou les Méthodes.**

- Le premier se verra confier un service bien rôdé de 8 personnes pour prendre en charge, avec un esprit novateur, tous les aspects de la maintenance et de l'entretien - ce qui lui permettra de mettre en œuvre ses compétences en automatismes, électricité et mécanique.
- Le second, en tant qu'Adjoint du Chef du Service Méthodes, conduira, assisté par 3 jeunes techniciens, des projets d'automatisation de chaînes et d'industrialisation de nouveaux produits.

Le responsable des Méthodes, dont ces 2 candidats dépendront, souhaite rencontrer des personnalités affirmées et de bon potentiel, soucieuses d'évoluer dans une structure elle-même évolutive.

ORION vous remercie d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 612.504 M en précisant le poste choisi.

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION
l'homme et l'entreprise

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



- TELECOMMUNICATIONS
- INFORMATIQUE AVANCEE
- OPTRONIQUE
- PRODUCTIQUE
- ENERGETIQUE

CENTRE DE RECHERCHES DE LA COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE

recherchent pour leur division informatique dans le cadre de la croissance de ses activités en INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

CHEFS DE PROJETS — réf. DIN 685

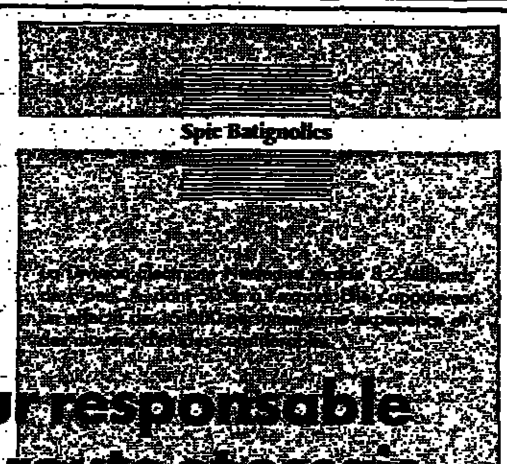
INGENIEURS confirmés et débutants — réf. DIN. 786

Domaines d'activité : • Systèmes experts • Langage Naturel • Environnements de programmation • Architectures de machines.
Connaissances informatiques modernes souhaitées incluant LISP, PROLOG, UNIX.
Ces différents postes impliquent une formation grande école d'Ingénieur ou Universitaire (Thèse).
Postes de travail individuels. Ambiance de travail stimulante dans le cadre d'un Grand Groupe Industriel. Moyens matériels de premier ordre : réseau local, plusieurs VAX, machines LISP, SUN, MAIA...

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence du poste choisi au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nosay - 91460 MARCOUSSIS.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence du poste choisi au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

CGE — CONTESSE



Spie Batignolles

Ingénieur responsable mise en route et essais

Grands Projets Export

Création de poste

Très important groupe industriel français à vocation internationale cherche

Ingénieur «communications»

Rattaché au responsable des communications du groupe, vous avez une double mission à assumer :

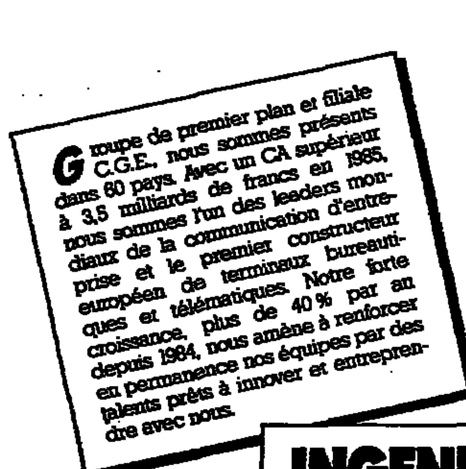
- Conseiller et assister les unités du groupe dans la mise en place de leurs systèmes de communications d'établissements (voix, données... images?).
- Participer, à l'occasion de ces actions concrètes, à l'élaboration de la politique de communications du groupe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou équivalent avec une **option télécommunications,** vous avez acquis une expérience de deux ans minimum dans une SSII ou une grande entreprise, portant sur l'étude et le suivi d'installations à prédominance bureautique, avec utilisation d'une infrastructure à base de PABX ou de réseaux locaux.
Lieu de travail : Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et rémunération souhaitée, réf. 3104/LM à Claudine FERRY-CLEMENT qui étudiera votre candidature en toute discrétion, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

CURRICULUM


Groupe de premier plan et filiale C.G.E., nous sommes présents dans 60 pays. Avec un CA supérieur à 3,5 milliards de francs en 1985, nous sommes l'un des leaders mondiaux de la communication d'entreprise et le premier constructeur européen de terminaux bureautiques et télématiques. Notre forte croissance, plus de 40 % par an depuis 1984, nous amène à renforcer en permanence nos équipes par des talents prêts à innover et entreprendre avec nous.

TELIC ALCATEL

DIVISION COMMUNICATION

Avec nos outils et moyens d'aide à la conception, ainsi que nos propres équipes de VLSI, nous développons à STRASBOURG des autocommutateurs privés, des systèmes d'intercommunication et le fameux terminal télématique MINITEL.

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une équipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

A 25 km des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, STRASBOURG vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre au carrefour de l'Europe.



Créatifs et impliqués, si vous êtes intéressés par le développement de nos projets, merci d'adresser votre C.V. sous réf. 418 à Bernard CAMMAS, Directeur des Ressources Humaines. Telic Alcatel - 206, route de Colmar 67023 Strasbourg Cedex.

PUBLICITÉ

SCIENCES ET TECHNIQUES IMAGE
Ecole des MINES de PARIS
CTAMN, 06560 Valbonne
offre à

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ou DEA, âgés de — 25 ans
BOURSE doctorat 2 ans :
Télédétection, cartographie systèmes experts
(Envoyer C.V., S.V.P.

STÉ OPTIQUE DE PRÉCISION
recherche

INGÉNIEUR

A.M. — E.N.S.I.
ou formation équivalente.
1 ou 2 ans d'expérience dans production en série.
Écrire : S.E.S.O.
rue Louis-Armand, B.P. 55
13762 LES MILLES Cedex.

SIETAM SYSTÈMES

recherche

INGÉNIEURS

GDES ÉCOLES ESE, INSA...
débutants ou 1re expér. pour

ÉLECTRICITÉ AUTOMATISMES

Etudes et réalisation d'automatismes industriels appliqués à des systèmes de manutention.

- Définition du fonctionnement et de l'analyse ;
- Elaboration des dossiers de conception intégrant du matériel électromécanique ;
- Utilisation et mise en œuvre d'automates programmables faisant largement appel au traitement « calculs » (gestion des flux, comptages...) et programmes vidéo ;
- Anglais nécessaire.

Env. c.v., photo et prét. s/réf. 1359 à SIETAM SYSTÈMES, 42-48, av. du Président-Kennedy, 91170 Viry-Châtillon.

PUBLICITÉ

Organisateur réseaux

VENEZ DOTER NOTRE BANQUE D'UN RESEAU DE COMMUNICATION AUSSI PERFORMANT QUE VOUS

Vous êtes diplômé (e) d'une **Grande Ecole** d'Ingénieurs ou de Commerce. Vous avez 5 ans d'expérience informatique ou téléinformatique avec des connaissances bancaires.

Vous êtes un battant, un gagneur, un fonceur...
Vous avez une personnalité créative et innovatrice, le goût des contacts à tous niveaux : clients, banquiers... et un réel esprit de synthèse.

Vous aurez pour **missions :**

- de définir la politique réseaux de la Banque (Agences, SIT, VIDEOTEX, ...) ceci impliquant une bonne connaissance du marché,
- d'organiser et mettre en place les procédures d'utilisation de nos réseaux,
- d'en assurer le suivi, le contrôle et l'évolution.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. 61.24/OR/819 à Mme JACOB, ADEQUATION, 62-64, av. Emile Zola, 75015 Paris.

BTP
BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS



Bactériologiste dans l'industrie pharmaceutique

la bonne analyse

Travailler à quelques dizaines de km au Sud de Paris dans un cadre privilégié à dimension humaine tout en ayant l'appui et les moyens d'une structure internationale, tels sont les avantages que nous proposons à un bactériologiste décidé à nous rejoindre. • Lui-même, la trentaine, de formation DUT ou BTS en analyse biologique, dispose d'une bonne expérience en bactériologie • Il intégrera en tant que Technicien Supérieur un laboratoire de contrôle microbiologique • Pour un premier contact, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature à Patrick Bouché, Laboratoires Laroche Navarron, Leuville-sur-Orge, BP 7, 91310 Montlhéry.

GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE recherche POUR SON SECTEUR ELECTRONIQUE

DIRECTEUR INDUSTRIEL

370 000 +

Ingénieur de formation, vous possédez une solide expérience en **microsystèmes éléctroniques.**

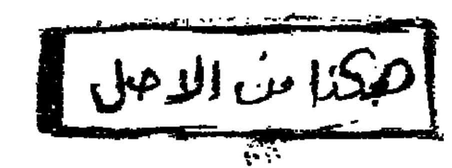
Vos connaissances spécifiques en **composants électroniques** et/ou **équipements électromécaniques** sont de sérieux atouts.

Réussir dans cette fonction, ce sera mettre en valeur vos talents de **manager** afin de mobiliser votre équipe de 150 personnes.

Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre C.V., photo, prétentions sous réf. 17062 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra à notre Conseil en toute confidentialité.

CONTESSE



SECTEURS DE POINTE

Directeur général
450.000 F+

Equipements pour l'industrie biotechnique - Un groupe international leader dans son secteur d'activités, recherche le directeur général de sa filiale française (53 personnes), implantée en banlieue ouest de Paris et spécialisée dans la conception, le développement, la fabrication et la vente, directe et indirecte, sur les marchés mondiaux de la biotechnologie, d'équipements de haute technologie. Placé sous l'autorité immédiate du président de la maison-mère basé à l'étranger et assisté d'une petite équipe de direction, il déterminera puis appliquera, en accord avec le groupe, la politique générale de la filiale. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre à fort potentiel, âgé de 38 ans minimum, doté d'une solide formation supérieure (école d'ingénieurs à dominante chimie, mécanique ou équivalent) et ayant déjà assuré avec succès la direction générale d'une entreprise de taille comparable fabriquant des biens d'équipement lourds et dépendant de préférence d'un groupe international. La pratique courante de l'anglais est indispensable. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ pourra dépasser 450.000 francs et sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9210M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Transport de Fonds
Sécurité Bancaire
Monétique

Cette Entreprise filiale d'un Groupe Bancaire de premier plan, comptant 650 personnes et réalisant un CA de 120 MF recherche, pour son activité de Maintenance Electronique

UN INGENIEUR

Basé à Toulouse, responsable technique des activités de maintenance, il sera chargé de la définition et de la mise en œuvre de la politique de développement dans ce domaine.

Ce poste requiert une formation en électronique, micro-informatique, réseaux (Ecoles d'Ingénieurs type ENSI, ISIN, INSA). Il conviendrait à un candidat ayant une expérience des Services Après-Vente ou logistique dans les domaines électronique, informatique ou bureautique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à :

SECSO
Direction des Relations Sociales
B.P. 474 - 31010 TOULOUSE Cedex

PA Advertising

CGI, l'un des leaders des sociétés de services et d'ingénierie informatiques, n° 1 européen du progiciel recherche un

Ingénieur support de vente
(H ou F)

Diplômé d'études supérieures (école de commerce ou équivalent), possédant une bonne expérience en informatique de gestion et en support de ventes.

Après une formation aux méthodes et outils originaux de CGI, il prendra en charge la communication commerciale, la documentation, la présence auprès de la clientèle. Il assurera l'étude du marché des progiciels d'application et la diffusion interne de l'information.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. FV/202/M à Dominique JAMET, CGI - 84 rue de Grenelle - 75007 Paris.



VOTRE EXPERIENCE POUR ALLER PLUS LOIN

Filiale de THOMSON-CSF, nous concevons des systèmes informatiques sophistiqués, à vocation civile ou militaire, qui mettent en jeu les techniques les plus avancées.
Dernier important succès : la maîtrise d'œuvre du programme RITA, choisi par l'armée américaine est signée CIMSA SINTRA.
Afin de conforter son fort développement, notre département "Systèmes", basé à Vélizy, souhaite intégrer des **INGENIEURS GRANDE ECOLE** pour les postes suivants :

INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT LOGICIELS
justifiant de quelques années d'expérience dans le cadre de grands projets. Réf.91401/LM

INGENIEURS DE PROJETS
justifiant de 4 à 5 ans d'expérience, chargés de concevoir, rédiger et soutenir nos propositions. Réf.91402/LM

Une expérience MITRA et 68000 est appréciée.

Passionnés par les techniques de pointe, vous souhaitez optimiser votre potentiel dans un contexte performant. Notre environnement conçu pour la mise en œuvre des méthodes les plus efficaces en matière de conception, réalisation et qualification de **logiciels scientifiques**, saura répondre à votre attente.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi, à Edwige DACQUAY - Responsable Emploi - BP 44 - 78141 VELIZY CEDEX.



HAVAS CONTACT

A 30 ANS
CREEZ UNE FONCTION CLEF

GROUPE CYANAMID

Nous dirigeons les activités de 2 filiales françaises d'AMERICAN CYANAMID COMPANY implantées en France depuis 1969 (600 personnes, 700 millions de CA). Nos domaines d'intervention : Chimie, Agriculture, Pharmacie... Pour notre division phytosanitaire (+ 40 % de progression) nous créons la fonction de

Responsable logistique et achats
170 000 F +

Rattaché au Directeur de la Division et véritable interface entre les utilisateurs, la sous-traitance et notre Directeur Financier, nous vous donnerons comme priorités : – optimisation et gestion des approvisionnements, – responsabilité des achats (80/120 MF), – informatisation de la gestion des stocks, – reporting.

Vous avez une formation supérieure (type BTS, DUT,...) avec une expérience similaire de 3 ans mini, un sens aigu du contact et de la négociation, de bonnes connaissances en MICRO-INFORMATIQUE, en ANGLAIS, et êtes MOBILE.

Cette FONCTION CLEF vous assure une réelle évolution de carrière et des contacts riches et variés au sein d'une équipe soudée.

Adresser C.V., photo et rém. actuelle sous réf. 47627 LM à notre Conseil MERCURI URVAL, 194, rue Garibaldi, 69000 Lyon.

Mercuri Urval

Responsable des études et développement informatiques

secteur bancaire **290 000 +**

Paris. Le service informatique (100 personnes) d'un important organisme financier recherche le responsable des études et du développement (HF).

Relevant du Directeur informatique, il prendra en charge la réalisation et le développement des applications concernant le financement de logements. Il aura la responsabilité d'un budget et du management de trente personnes réparties en trois groupes de projets. Il s'assurera de la qualité des applications grâce à la mise en place d'outils méthodologiques.

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, a une expérience confirmée de grands projets et du management d'une importante équipe. Le poste requiert des qualités d'expression écrite et orale, une personnalité affirmée, de la diplomatie et le sens de la délégation.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Henri BOUET sous la référence L068/M,

SM SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION

Grande banlieue Ouest Paris

Une société qui développe des produits faisant appel aux technologies de pointe, recherche UN CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION. Sous l'autorité d'un directeur de division et en liaison avec les directions commerciales et Études & Développement, il sera chargé de concevoir et mettre au point l'ensemble du processus industriel adapté au lancement de fabrications nouvelles avec recherche des fournisseurs potentiels, détermination d'investissements spécifiques, définition de Pert de lancement,... Il interviendra en tant que conseil "méthodes" lors du développement de prototypes avec comme objectif l'amélioration des prix de revient et la recherche de solutions optimisées performances/coûts en matière de production. Il dirigera une équipe d'une douzaine de personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans de formation type Ingénieur A & M,... et possédant déjà quelques années d'expérience d'une fonction méthode ou industrialisation acquise dans une société dont les fabrications font appel à des technologies avancées en mécanique, hydraulique et électronique. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Écrire sous référence 887/M à :

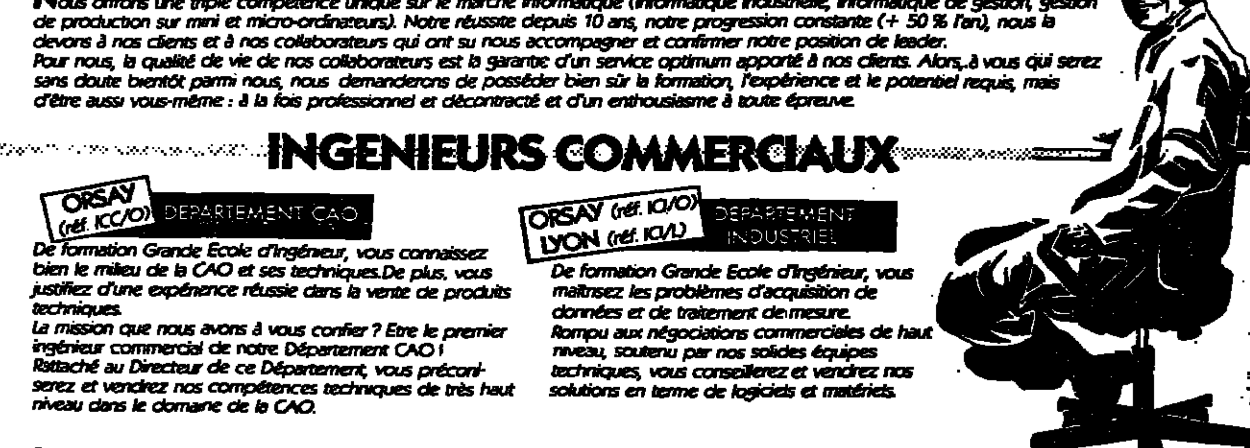
GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 Paris – Discrétion assurée.

AFCOREM

"Avec vous, nous avons de grands projets en informatique."

Nous offrons une triple compétence unique sur le marché informatique (informatique industrielle, informatique de gestion, gestion de production sur mini et micro-ordinateurs). Notre réussite depuis 10 ans, notre progression constante (+ 50 % l'an), nous la devons à nos clients et à nos collaborateurs qui ont su nous accompagner et confirmer notre position de leader.
Pour nous, la qualité de vie de nos collaborateurs est la garantie d'un service optimum apporté à nos clients. Alors, à vous qui serez sans doute bientôt parmi nous, nous demanderons de posséder bien sûr la formation, l'expérience et le potentiel requis, mais d'être aussi vous-même : à la fois professionnel et décontracté et d'un enthousiasme à toute épreuve.



INGENIEURS COMMERCIAUX

ORSAY (réf. ICC/O) — DEPARTEMENT CAO

De formation Grande École d'Ingénieur, vous connaissez bien le milieu de la CAO et ses techniques. De plus, vous justifiez d'une expérience réussie dans la vente de produits techniques.
La mission que nous avons à vous confier ? Etre le premier ingénieur commercial de notre Département CAO !
Rattaché au Directeur de ce Département, vous préconiserez et vendrez nos compétences techniques de très haut niveau dans le domaine de la CAO.

ORSAY (réf. ICI/O) LYON (réf. ICI/L) — DEPARTEMENT INDUSTRIEL

De formation Grande Ecole d'Ingénieur, vous maîtrisez les problèmes d'acquisition de données et de traitement de mesure.
Rompu aux négociations commerciales de haut niveau, soutenu par nos solides équipes techniques, vous conseillerez et vendrez nos solutions en terme de logiciels et matériels.

Pour ces postes, vos qualités d'écoute, de synthèse, votre pouvoir de séduction et de conviction alliés à votre personnalité naissante de manager vous conduiront à prendre rapidement des responsabilités au sein de notre société.
Rencontrons-nous et parlons de vous !



Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions (en précisant la réf. choisie) à,
CMG, Mme Gouffier, Z.A. de Courtaboeuf
91942 Les Ulys Cedex.



Rowntree Mackintosh

LION
NUTS
SMARTIES
AFTER EIGHT
QUALITY STREET
LANVIN...

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BRITANNIQUE, LEADER SUR LE MARCHE FRANCAIS DU CHOCOLAT
recherche pour ses usines de DIJON et MARNE-LA-VALLEE

2 RESPONSABLES DES SERVICES TECHNIQUES

VOTRE MISSION : vous dynamiserez un département complet au service de la production :
- management d'une équipe de 50 personnes, gestion d'un budget de 20 millions de francs.

Vous maintiendrez l'outil de production en parfait état et le perfectionnerez (développement du préventif, mise en place d'une politique d'entretien novatrice, formation...).
Vous participerez aux décisions d'investissement.

VOTRE PROFIL : âgé de 30 ans environ, Ingénieur AM, ENI..., vous avez cinq ans d'expérience en production, entretien, une démarche d'organisateur, un tempérament de technicien et de bonnes connaissances en anglais.

Ces postes à Responsabilité offrent d'attrayantes perspectives de carrière.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) en précisant la localisation souhaitée à Philippe SEYRAT, CNPG, Ressources Humaines, 61/63, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.





NORD-OUEST PARIS

LA PASSION DE LA MESURE

Ingénieur étude et développement

Nous sommes une PME très performante, filiale d'un groupe français d'envergure internationale.

Nous construisons des appareils de mesure des grandeurs physiques de l'environnement.

Vous serez chargé de l'Etude et du Développement de nouveaux produits.

Vous intègrerez notre équipe d'études et aurez des contacts avec les autres sociétés du groupe.

Vous êtes un Ingénieur diplômé (ICAM, INSA, ENSI...) ayant nécessairement une première expérience professionnelle en recherche et mise au point de matériels fabriqués en série.

Au fait des technologies de pointe, ayant une grande maîtrise de l'électronique, passionné par la recherche appliquée, motivé par l'ambiance et les contraintes d'une PME, vous êtes prêts à vous investir totalement dans cette fonction.

Votre réussite vous ouvrira de réelles perspectives de carrière dans notre société ou notre groupe.

Notre Conseil Marc NISOLLE, traitera confidentiellement votre dossier de candidature (C.V. + photo), sous la référence IED/JR, à

AXONE
63, rue de Rivoli
75001 PARIS
Tél. : (1) 42.21.49.05

Lille • Paris • Nantes • Strasbourg • Lyon • Marseille

MÉDIA BA

Jeunes ingénieurs équipements en centre de recherche

Centre International de Recherche Daniel Carasso

La branche produits frais de B.S.N. représente 10 milliards de francs de CA (yoghourts, fromages frais, desserts).
Le CIRDC est le centre de recherche de produits frais. 30 chercheurs y mettent en oeuvre créativité et moyens technologiques puissants au service de nos produits.

Le milieu d'un centre de recherche évolue vite, et cette évolution est le fruit d'une concertation riche et structurée.
C'est dans cet environnement que nous vous proposons la responsabilité technique des équipements. Sans négliger la partie étude et réflexion évidentes, ce poste est aussi très opérationnel : il requiert de l'autonomie, un esprit curieux et ouvert à l'évolution des technologies ainsi que de réelles aptitudes à proposer et à mettre en œuvre les solutions.
Ce poste, basé au PLESSIS ROBINSON, est largement ouvert sur les technologies les plus variées et directement orienté vers les produits et les méthodes de production de demain. Il ouvre donc l'accès à des fonctions plus techniques ou tournées vers la production à un ingénieur d'une grande école à dominante mécanique, ayant déjà une première expérience industrielle.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J11/EC, à B.S.N., Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 PARIS CEDEX 08.

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

intégrez VLSI et Telecoms

Leader mondial en conception et réalisation de systèmes de radio-communications civils et militaires, nous sommes maître d'œuvre pour notre Groupe d'un programme visant à développer des moyens performants pour concevoir nos circuits intégrés CMOS à très haute densité. Nous cherchons deux experts en micro-électronique (Paris Nord-Ouest).

responsable qualité, (réf. 4932 LM)

venez définir et faire appliquer l'ensemble de nos plans qualité pour notre programme stratégique, nos développements spécifiques de VLSI, leur fabrication par nos constructeurs.

responsable conception, (réf. 4933 LM)

venez définir nos méthodes et nos outils (bibliothèque, tests, CAO) et animer l'équipe de conception (5 p.).

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à "Nouvelles Technologies".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Dans le cadre de leur informatisation commune, deux entreprises recherchent leur

RESPONSABLE DE L'INFORMATISATION
Jura (40 km de Genève)

En étroite relation avec les utilisateurs, vous analyserez les besoins des différents départements, établirez le cahier des charges, animerez et contrôlerez la mise en place du système pour les différentes fonctions de l'entreprise. Vous définirez les choix en terme de progiciels et de consommables, déterminerez et couvrirez les besoins en formation.
Pour assurer ce poste clé, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur, généraliste de l'entreprise et justifiez, bien sûr, d'une solide formation et expérience informatiques.
Gestionnaire, vous savez maîtriser les coûts et communiquer pour faire adhérer vos interlocuteurs à vos projets.
La rémunération, en rapport avec l'expérience sera très attractive.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV démillé, photo et prétentions, sous référence 1630, à G.C. CONSEIL, BP 38, 21121 FONTAINE LES DIJON.

CONSEIL D'ENTREPRISE

L'Industriel et l'artiste, c'est ainsi que nous définissons le profil de notre Chef de Production Vidéo.

Industriel : notre secteur d'activité, notre mode de fonctionnement nécessitent des réflexes, des comportements qui s'intègrent dans les règles de gestion et de conduite de projet des grandes entreprises industrielles.

Artiste : vous aurez à manager la création des outils de transfert de technologie mettant en oeuvre des moyens vidéo importants associés à des produits informatiques.

Enjeux : ☐ définir les projets de formation et de promotion techniques sur nos produits et en assurer la production ; ☐ constituer et animer des équipes pluridisciplinaires ; ☐ gérer les budgets par production.

Ce poste conviendrait à un **Ingénieur Grandes Ecoles,** motivé par les enjeux et prêt à faire coexister professionnellement ses talents de créateur et son expérience industrielle.

Notre entreprise : industrielle, de renommée internationale ; nous sommes en proche banlieue parisienne.

Chef de production vidéo...

Adressez votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) sous référence 5086 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

Jeunes Ingénieurs

Philips Eclairage spécialiste français de l'éclairage fabrique et commercialise des produits destinés aux professionnels et au grand public. Avec 5000 personnes, nous réalisons un CA de 2,7 Milliards de francs, dont 1/3 à l'export.

FABRICATION — Réf. I1

A Nevers où notre centre industriel (600 pers.) produit du matériel d'éclairage intérieur, nous recherchons :
un jeune Ingénieur généraliste, qui prendra en charge l'un des secteurs (100 pers.), sous la responsabilité du chef de fabrication. Il sera responsable de la gestion du personnel et du respect de la qualité, des quantités et des délais. Il sera également un animateur privilégié de notre action Qualité.

BUREAU D'ETUDES — Réf. I2

Pour notre bureau d'études de Nevers, nous recherchons :
un jeune ingénieur généraliste ou électromécanicien, chargé de la conception
- de produits nouveaux :
- Notion de prix de revient. - Elaboration des dossiers de plans. - Etude des outillages. - Choix des solutions techniques. - Assistance à fabrication.
- de l'amélioration Produits Existants :
- Réduction des coûts matière. etc...
- et utilisant les outils :
- Analyse valeur. - Design for assembly. - CAO/TGAO.
- Précalcul technique et achats.

MAINTENANCE — Réf. I3

Le centre industriel de Châlon/Saône (530 pers.) hautement mécanisé, fabrique des lampes fluorescentes et recherche : un jeune Ingénieur mécanicien qui participera à l'informatisation de la maintenance.

Débutant possédant une première expérience, vous êtes un homme de contact et possédez une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci de nous adresser CV + lettre manuscrite à Philips-Eclairage, en précisant la référence choisie, M. Morer, Tour Vendôme, 204 Rd Pt du Pont de Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».

PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Participer au développement de cette activité, c'est ce que nous proposons à des **électroniciens** (diplômés ingénieurs ou BTS) ayant une **expérience commerciale et/ou technique** réussie sur micro ordinateur, cartes à micro processeurs, multibus, VME, IBM...

Affectations possibles :
- **Ingénieur technico-commercial** (Paris Nord réf/P1, Grenoble réf/P2, Toulouse réf/P3, Lyon réf/P4).
- **Ingénieur application** (Sèvres réf/P5).
- **Responsable produits** (Sèvres réf/P6).

Dans tous les cas, nous offrons la possibilité à ceux qui en ont l'ambition et s'en donnent les moyens, de prendre rapidement des responsabilités et d'évoluer dans un environnement dynamique, sur des produits de pointe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf/M121 à TEKELEC AIRTRONIC, Mme Anglaret, Cité des Bruyères, 1 rue Carle Vernet, BP 2, 92315 SEVRES CEDEX en précisant le poste et l'affectation géographique choisie (réf/P1 à P6).

POUR CEUX QUI VEULENT GAGNER

TEKELEC TA AIRTRONIC

850 personnes - 950 MF CA

LE PROFESSIONNEL EUROPÉEN DE L'ÉLECTRONIQUE

Informatique et assurances

Notre compagnie d'assurances, parmi les grandes, réalise un chiffre d'affaires de plus de 4 Milliards de Francs avec 3000 personnes en France.
Notre futur développement repose maintenant aussi sur l'optimisation de notre système d'information.

Nous souhaitons recruter le professionnel qui, après analyse des applications actuelles, assure la cohérence fonctionnelle d'un système d'information complexe en pleine mutation.

Créatif, vous savez pourtant que l'évolution de l'outil informatique mérite des précautions.
Vous avez 5 à 10 ans d'expérience confirmée dans la gestion de gros projets informatiques, acquise de préférence dans le secteur ASSURANCE.

Notre projet vous tente, alors, écrivez-vite avec CV et rémunération, sous réf. 130.01 M, à notre Conseil :

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA

58 Avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16.

média-system

Organisme de gestion PARIS, recherche

Ingénieurs informatiques
GRANDES ECOLES

ayant quelques années d'expérience en gestion, pour conduire des projets, animer une équipe, assister le chef du service informatique. Connaissance du matériel DIGITAL VAX sous VMS et logiciel SGBD. Oracle fortement souhaité. Connaissances en micros et réseaux appréciées.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 3746 à : Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

média-system



FILIALE FRANÇAISE GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL PERFORMANT
Secteur automobile
(équipement électromécanique) recherche

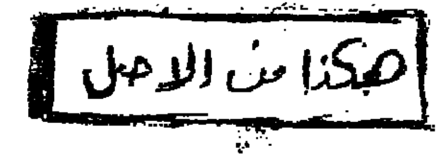
INGENIEURS DEBUTANTS
FORMATION A.M. ou équivalent

Pour bureau d'études.
Poste évolutif, anglais souhaité.
Dégagés des O.M.

Lieu de travail : PARIS puis éventuellement usines de Province.

Adresser CV et prétentions sous réf. 16893 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



SECTEURS DE POINTE

®Hoechst High Chem

A Paris, en Province, des opportunités HOECHST

Comptant parmi les toutes premières filiales de Hoechst dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production. 4 usines et un centre de recherches fabriquent et développent une large gamme de produits spécifiques. Nous souhaitons pour répondre à l'évolution de nos structures pourvoir 2 postes :

Ingénieur Textile
Paris

Pour le département «fibres» de notre Siège Social, vous assurez la promotion et le développement de produits destinés à l'ameublement. Ingénieur ENSAIT, ITR... une petite trentaine, vous avez une expérience d'au moins 2 ans dans le secteur textile, fabrication vente ou développement. Réf. 727

Ingénieur Technico-Commercial
Mulhouse/Lyon

Pour le compte du département «colorants», vous intervenez auprès de notre clientèle (essentiellement textile), en tant que spécialiste dans le domaine de l'impression. Formé à bonne école (ENSAIT, ITR, Chimie), vous êtes débutant ou vous avez une première expérience si possible dans ce domaine spécifique. Réf. 729

Ces postes impliquent **la connaissance de l'allemand**. Les structures, le développement de notre société ; 2 atouts maîtres pour faire, à terme évoluer votre carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. choisie à la Société Française HOECHST Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Hoechst, Cédex 3, 92080 Paris la Défense.

LA VOIE DE L'INNOVATION

Hoechst

DESSEIN

TEK — DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

TEKTRONIX FRANCE
Filiale d'un groupe international
Electronique et Informatique
Recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

Basé à Aix en Provence

- Vous avez une formation scientifique supérieure.
- Votre métier est de vendre des produits de Haute Technologie.
- Vous connaissez bien le marché des applications CAO/CFAO.
- Vous parlez l'anglais.

NOUS VOUS OFFRONS

- La gamme de terminaux et stations graphiques la plus étendue du marché.
- L'opportunité de prouver vos compétences commerciales.
- Un stage de formation aux USA.
- Un véhicule de fonction.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à TEKTRONIX, Direction des Ressources Humaines, BP 13 - 91941 Les Ulis Cedex

Tektronix

Ensemble jusqu'à la pointe du possible



L'offre MATRA DATASYSTEME : des solutions informatiques intégrant une large gamme de produits et de services dans les domaines de haute technologie. Au sein de l'entreprise, notre service Support-Conseil-Formation garantit la satisfaction de nos clients par la qualité de ses prestations. L'extension rapide de notre parc installé nous conduit à intégrer de nouveaux (H/F)

Ingénieurs-Support-Logiciels

Votre formation supérieure (type maîtrise informatique) et une première expérience, vous confèrent les compétences techniques et les qualités relationnelles qui vous rendront efficace dans l'un des domaines : MAINTENANCE des logiciels, CONSEIL, FORMATION, auprès de nos clients.

Une expérience supplémentaire axée sur le système d'exploitation UNIX est un plus ...

Vous serez autonome et responsable de vos interventions, nous saurons apprécier vos performances.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence MO/505 à DRH MATRA DATASYSTEME
1 avenue Niepce - 78180 Montigny-Le-Bretonneux

PARFRANCE ANNONCES

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE SIGNEE MATRA

RESPONSABLES
ETUDES LOGISTIQUES
ETUDES GESTION
A FORT POTENTIEL
BANLIEUE OUEST PARIS ET DEPLACEMENTS

Un des leaders européens de la grande distribution (30 Milliards de CA annuels) recrute, dans le cadre du renforcement de son équipe de Direction, face au développement rapide (+ de 10 % par an) de sa chaîne d'hypermarchés, **des responsables :**

▪ ETUDES LOGISTIQUES — Réf. 40629

- chargé de l'analyse globale des flux de l'entreprise et de la proposition des solutions logistiques,
- formation de type ingénieur indispensable, première expérience appréciée,
- si potentiel suffisant, prise possible à terme de la Direction Logistique de la chaîne (poste à créer).

▪ ETUDES DE GESTION — Réf. 40630

- chargé des études de gestion opérationnelle et de la proposition de solutions concrètes,
- formation de type ESCP ou Dauphine nécessaire, première expérience appréciée,
- aura à constituer et à animer une petite équipe de contrôleurs de gestion.

Les candidats retenus pour ces 2 fonctions seront âgés de 25 à 35 ans environ et posséderont une très grande capacité de travail. Imaginatifs et créatifs, ils devront pouvoir intégrer les dimensions des autres fonctions de l'entreprise (marketing, personnel) et savoir vendre leurs études.

Les salaires proposés seront à la hauteur du niveau et des qualités exigés.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions avec la référence du poste souhaité à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Réponse garantie - discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une importante société du secteur des matériaux de construction, basée en proche Banlieue Ouest.

Nous recrutons un (e)

CHEF DE PROJET MARKETING

Diplômé E.S.C, vous êtes âgé de 25 ans au moins, et avez de préférence une première expérience du marketing en milieu industriel. Sous l'autorité du chef du service Marketing à la Direction Commerciale, vous mènerez des études de marchés sur des thèmes susceptibles d'intéresser l'entreprise dans son développement. Vous aurez la responsabilité du lancement de produits, allant de la proposition d'un dossier économique et d'un planning au suivi et à l'animation, en liaison avec la force de vente. Vous participerez, à travers le contrôle de l'évolution des lignes de produits, à la définition des orientations commerciales de la société.

Ce poste offre des perspectives d'évolution à un candidat méthodique, rigoureux et imaginatif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous N° 9668 à

PARFRANCE ANNONCES
4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

SAFEGE

Ingénierie de l'eau et de l'environnement

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS EN
Informatique scientifique et graphique

recherche

3 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

(CENTRALE, PONTS, MINES, TÉLÉCOM, SUPÉLEC...)

1 CHEF DE PROJET (minimum 5 ans d'expérience dans le développement d'applications scientifiques et graphiques)

1 INGÉNIEUR CONFIRMÉ (2 à 3 ans d'expérience).

1 INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour participer à la réalisation de projets importants dans les domaines suivants : cartographie, gestion de données techniques, modèles numériques, informatique industrielle.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à
SAFEGE BP 727
92007 NANTERRE CEDEX.

LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

recrute
pour son Centre de Traitement de l'Information à NANTES

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

Expérience des matériels BULL et / ou connaissance RESEAUX appréciées.

INGENIEURS INFORMATICIENS DEBUTANTS

Niveau Ecole d'Ingénieur. Maîtrise ou MIAGE exigé.

Adresser C.V. + photo + prétentions à
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
Centre de Traitement de l'Information
28, rue de Malville 44036 NANTES CEDEX.

VICHY (Allier)

Jeune Ingénieur Méthodes

Cette unité (1 300 personnes), conçoit, industrialise et fabrique des produits finis à vocation de défense.
Rattaché au Chef de groupe Méthodes-Engins et dans le cadre d'un atelier d'usinage séries et proto-types (mécanique de précision), il assure pleine-ment la fonction Méthodes : mise en fabrication nouveaux produits, amélioration des moyens, mise en place système C.F.A.O. ...
Il anime une équipe de préparateurs, techniciens et programmeurs.
Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain et de dialogue, Jeune Ingénieur Mécanicien (AM, INSA, ENSI ...) ayant si possible une première expérience de la fabrication ou méthodes grandes séries en milieu industriel.
Il possède de bonnes connaissances ou aptitudes informatiques.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence 15/1801 C à :
EGOR RHONE-ALPES 129 rue Servient Tour du Crédit Lyonnais 69431 Lyon Cedex 3

PARFRANCE ANNONCES

MATRA MANURHIN DEFENSE



Direction informatique EUROPE d'une Société internationale, leader sur son marché, recherche :

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Dans le cadre de notre expansion en Europe nous vous proposons de participer activement au développement et à la mise en place de projets ambitieux sur matériels IBM 43xx, 36, DEC, HP...

Le poste offre de larges possibilités pour des candidats compétents et dynamiques maîtrisant la langue anglaise.

Une formation supérieure en informatique (BAC + 4 ou + 5) complétée éventuellement d'une première expérience est requise.

Merci d'adresser C.V. + photo + lettre manuscrite sous réf. 82521 à : Contesse Publicité
5, place du Corbeau
67000 Strasbourg qui transmettra.

CONTESSE

ACML - SIETAM
recherche
INGÉNIEUR D'ÉTUDE
DÉBUTANT - Bac E + diplômes ARTS et MÉTIERS ou équiv. (ECAMENISE)
Connaiss. des structures MECANO - SOUDÉES
Notions Hydraulique. Motivé par réduction des coûts
URGENT
Adresser C.V. + prét. sous réf. 1354 à ACML : 38 - 40, av. du président-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

TELESYSTEMES QUESTEL (1er serveur européen) recherche pour son département international :

UN INGENIEUR CHIMISTE de formation

Expérience de l'utilisation et de la commercialisation des Banques de données en ligne.
Mission : après une période de formation, vous serez responsable d'un territoire commercial sur l'Europe.
ANGLAIS indispensable, ALLEMAND souhaité.
Fréquents déplacements. Poste basé à PARIS.
Envoyez lettre + CV sous réf. CIC à Anne CHATIN
TELESYSTEMES - 115, rue du Bac - 75007 PARIS

Telesystemes

Nous sommes une importante Société française (2 500 personnes) qui conçoit et réalise des équipements et des systèmes complexes pouvant mettre en jeu des contraintes de SECURITE dans des secteurs techniques de pointe :
ARMEMENT, TECHNIQUES FERROVIAIRES, TELECOMMUNICATIONS.
Dans le cadre des actions majeures qu'elle doit conduire dans le domaine des équipements et des méthodes en X.A.O. de la Société, la Direction Technique recherche le CHEF DE PROJET chargé de :

mettre en œuvre le schéma directeur GENIE LOGICIEL

Sa mission : mettre en œuvre le schéma directeur dans les Centres d'études et les usines, et notamment : choix des méthodes et outils, animation des actions pilotes et de la formation, mesures des gains de productivité ; mais aussi être à l'intérieur la référence de l'état de l'art et à l'extérieur, représenter la Société auprès des clients, fournisseurs et organismes officiels.
Lui-même : ingénieur Grande Ecole ou formation équivalente, parlant anglais, 5 à 10 ans d'expérience : logiciels temps réel, outils et méthodologie de développement, organisation globale des moyens de développement. Bon animateur, il sait faire aboutir.
La réussite dans cette fonction largement ouverte sur la Société et l'univers technologique lui donnera de réelles possibilités d'évolution en Direction Technique ou dans une Division Opérationnelle.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) à A.S. Publicité, 3, rue de Liège, 75009 Paris, qui vous garantit la plus totale discrétion, sous réf. MDGL.





Le Monde
CADRES

Centre France

Une importante société de biens d'équipements, filiale d'un groupe international, recherche son

Directeur Financier
300 000 F mini

Il prend en charge la comptabilité, le reporting, le contrôle de gestion, met en place les nouvelles procédures. Très proche du Président, il est doté d'une formation supérieure + DECS, et a quelques années d'expérience en entreprise pratiquant les méthodes de gestion anglo-saxonne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence 58712 M à TEG.

TEG, 113 rue de l'Université, 75007 PARIS.



DESSEIN



Leader sur le marché du financement d'équipement professionnel, recherche pour son agence de LYON

ATTACHE COMMERCIAL

Une première expérience professionnelle, après une formation commerciale supérieure (ESC) a confirmé votre goût et vos aptitudes pour le contact clientèle, la prospection et la *négociation* commerciale.

Vous souhaitez orienter votre carrière vers le financement des équipements des entreprises, rejoindre un groupe en développement, mener une activité alliant les techniques financières et les contacts commerciaux.

Disponibilité rapide souhaitée.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au

Groupe LOCAFRANCE - Département Recrutement/Carrières - 43/47, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS.

Locafrance

Pierre Lichau

INGENIEURS
GRANDES ECOLES

A 23-25 ans environ, vous sortez d'une grande école d'ingénieurs — CENTRALE, MINES, ARTS ET METIERS... — vous êtes jeune diplômé ou vous avez une première expérience.

Quoi qu'il en soit, vous recherchez, aujourd'hui, l'entreprise capable de vous former, de vous donner tous les atouts pour optimiser votre potentiel et votre professionnalisme.

Au départ, vous avez la rigueur, l'ambition et la mobilité pour prendre des responsabilités opérationnelles, après une première période d'intégration, dans un GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS comptant à ce jour 11 USINES EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS.

Tournés vers l'avenir, nous connaissons un taux de croissance constant, un développement et une diversification qui vous permettront, à court et moyen terme, de saisir de NOMBREUSES OPPORTUNITES DE CARRIERE en France comme à l'étranger.

Si vous souhaitez relever ce challenge et vous engager dans la voie du succès, merci d'adresser, sous réf. 4458/LM, votre lettre manuscrite, C.V. et photo exigée, à

MÉDIA PA 71, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.

DONNEZ TOUTE SA DIMENSION A VOTRE RÉUSSITE

Groupe jeunes experts comptables, PARIS-ÉTOILE recrute

ASSISTANT

niveau certificat supérieur.
Diplômes enseignement supérieur appréciés.
Expérience cabinet pour missions de révision, conseil PME et commissariat.
Adresser c.v., photo + prét. à C.E.A., réf. C2, 5, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

Société Yvan BEAL

Motoculture de plaisance
21, av. de l'Agriculture
63014 Clermont-Ferrand Cedex
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION
avec évolution au poste de
DIRECTEUR COMMERCIAL

35 à 40 ans, ayant sérieuse expérience pour animation réseau de vente sur toute la France. Formation supérieure : Ecoles de commerce ou similaires. Anglais parlé ou écrit couramment
Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo.

---

responsable de l'ordonnancement HF
ENSAM, ICAM, HEI...

dans une entreprise très performante, spécialisée dans l'assemblage de pièces de précision pour l'industrie, filiale d'un groupe multinational.

Rattaché au Directeur du Département "Materials" de notre usine de près de 300 personnes, située à 30 kms à l'Est de Paris, vous repensez l'organisation du service afin d'optimiser la gestion des stocks. Vous suivez le lancement des fabrications au moyen d'un système informatisé et gérez le flux des "matières" de la réception des pièces détachées à l'expédition des produits finis, en animant une équipe d'une quinzaine de personnes. Vos fonctions impliquent des relations permanentes avec notre maison mère, en RFA.

Vous êtes âgé de 28 ans minimum et vous avez, au cours d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle, participé à des activités d'ordonnancement. Vous connaissez l'allemand.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/477.03, à notre Conseil, Nicole DOGNIN, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION
66, rue de Ponthieu 75008 PARIS

SERTI SELECTION

UNANIME

Conduire et réussir le changement pour mieux communiquer demain...

À LILLE, LYON, NANTES ET TOULOUSE

Entreprise de financement des particuliers et des entreprises, le CGI c'est aujourd'hui 960 personnes dans plus de 100 agences en France.

Notre ambition : être prêts à toujours satisfaire nos clients par la mise en œuvre d'un nouveau système d'information qui associera les techniques de pointe (micro, télématique, informatique...) et les hommes pour plus d'autonomie, de fiabilité et d'efficacité.

***Votre mission** : rendre opérationnel* ce nouveau système dans l'ensemble de l'entreprise, assurer la formation de ses utilisateurs mais aussi les assister dans son lancement. Une mission captivante qui réclame le goût pour la micro, la mini, le sens du contact, de la pédagogie... et beaucoup d'énergie.

Votre diplôme BAC + 4 minimum, commercial ou scientifique, ainsi qu'une première expérience souhaitée vous ont permis d'acquérir de solides aptitudes à la technologie et des connaissances marketing ou commerciales.

Après affectation dans l'un de nos sièges régionaux et une période d'intégration d'environ 6 mois, cette mission nécessitera pendant 2 ans de fréquents déplacements ; à son issue, vous évoluerez vers un poste de manager dans l'entreprise.

Ce défi vous stimule ? Merci d'adresser lettre, C.V., photo et ville(s) d'affectation souhaitée(s) sous réf. JML à : CGI - B.P. 469 - 59021 LILLE Cedex.

Pour en savoir plus sur le CGI, vous pouvez appelez le 05.14.28.58 (numéro vert - appel gratuit).

CGI
CREDIT GENERAL INDUSTRIEL
L'ambition : nous y croyons, nous la finançons.

MEDIA BA

ASSOCIATION NATIONALE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
à vocation d'aide sociale auprès des populations âgées en difficulté
recherche pour PARIS

ANIMATEUR(TRICE)

Il(elle) sera chargé(e)

- De la coordination de groupes de bénévoles, du suivi de l'action auprès des personnes assistées (majorité personnes âgées);
- De la mise en place d'assistance aux nouvelles formes de « pauvreté »;
- Des relations extérieures et contacts avec les services sociaux ;
- Travail d'équipe dans le cadre de l'association nationale.

Une expérience antérieure du secteur social des personnes âgées et de la vie associative sera très appréciée.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo à CIPES (service 87), 6, place de la Madeleine, 75008 Paris, qui transmettra.

L'ÉPARGNE DE FRANCE
Sté française d'assurances et de capitalisation du GROUPE CCIAL UNION un des leaders mondiaux de l'assurance
RECHERCHE

pour son service marketing

1 CHARGÉ D'ÉTUDES

Le candidat(e), H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de Co, etc. devra avoir une première expérience et être ouvert aux autres aspects du marketing : politique de distribution, participation à la recherche, à l'élaboration et à la promotion des produits. Poste évolutif à pourvoir rapidement.

Adresser lettre candidature et c.v. sous réf. 1 495 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Recherchons

PROFESSEURS D'ANGLAIS

pour 1er ET 2e cycle (école privée), 5 ans d'expérience minimum.
Envoyer c.v. + réf. à Pierre LICHAU S.A. s/réf. 1 542, 10, rue de Louvois, 75002 Paris, qui transmettra.

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

le futur **responsable** de ses études **fluides** et **électricité**

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines...) et ayant de fortes capacités techniques et de négociation, il participera à la définition et à la mise en œuvre de la **politique énergétique** du Groupe.

Envoyer C.V. et photo à INTERMEDIA - Réf. 624
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra.

ETUDES ET DISTRIBUTION VITOUX
Gravograph

Nous sommes une PME de 250 personnes. Nous concevons, fabriquons et distribuons des machines à graver. Après le lancement réussi de notre machine à graver pilotée par ordinateur nous voulons renforcer notre cellule **Recherche et Développement** (actuellement 2 ingénieurs cadres et 10 techniciens et dessinateurs) avec

un ingénieur chef de projet

Nous vous proposons : • une PME leader sur son marché (filiale d'un groupe international) • d'importants moyens mis en œuvre pour moderniser la *conception et la fabrication de nos produits* • une équipe de recherche créative, jeune et ambitieuse • une grande autonomie dans la conduite de vos projets • une entreprise à dimension humaine facilitant les contacts directs avec la fabrication pendant la mise au point et l'industrialisation des nouveaux produits.

Nous vous demandons : • un diplôme d'**ingénieur mécanicien** • une valorisation de vos études par au moins une expérience en automatisme et robotique industriels (CAO et DAO appréciés) • un fort potentiel créatif et beaucoup de tenacité dans la conduite des projets • le goût du travail d'équipe • un anglais courant.

Lieu de travail : TROYES (1 h30 de Paris).

Ecrire lettre manuscrite, photo, Curriculum-Vitae et rémunération actuelle sous référence 86.906 LM, à notre **Cabinet Conseil S. G. WOLINSKI**, rue du Château - VARIZE - 28140 ORGERES EN BEAUCE
(Réponse et discrétion assurées)

P.R.Bley

Groupe d'Institutions de Retraite et de Prévoyance
recherche

SON RESPONSABLE "RELATIONS EXTÉRIEURES"

Les candidats âgés de 35-40 ans environ devront:

- Avoir une formation supérieure (HEC, ESC, IEP...)
- Justifier d'une expérience professionnelle réussie.
- Aimer le travail en équipe, être des animateurs.
- Avoir le tempérament d'homme de terrain et le goût des contacts au plus haut niveau dans les entreprises.
- Concevoir des stratégies de promotion dans un domaine très concurrentiel.

LE POSTE EST BASÉ A PARIS

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous référence CAMPBELL Nº 23.402 - B.P. 57 75824 PARIS CEDEX 17

Directeur travaux, un nouveau défi : la rénovation.

Techniques complexes, délais courts, clients variés, sont les caractéristiques de nos chantiers.
Dans cet environnement, votre mission sera double : assurer la responsabilité technique et financière de vos chantiers, animer et développer l'équipe de conducteurs de travaux.
Ingénieur travaux, 7-8 ans d'expérience, vous saurez profiter de cette opportunité pour intégrer un groupe performant, développant des approches originales du marché bâtiment.
Pour un premier contact, envoyez votre dossier, sous référence 544 M, à Annie PICOT - Direction Ressources Humaines - CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION - 29/31, rue de l'Abreuvoir 92100 BOULOGNE.



Association Poitiers-Ouest

RECRUTE

DIRECTEUR(TRICE)

d'équipement socio-culturel
(budget 3 MF/an, 30 salariés).

- Formation DEFA ou équivalente et 3 ans expérience dans poste similaire exigés.
- Compétence négociation, gestion, animation équipe bénévole et professionnelle.

Association appréciera candidat ayant pratique associative, aptitude relations humaines, prenant en compte environnement social et culturel.

Poste à pourvoir rapidement.
Convention collective SNAECSO.

Adr. lettre de cand. motivé et c.v. pour le 15 décembre sous pli « Personnel » au Président centre socio-culturel Poitiers-Ouest, rond-point de la Blaiserie, 86000 Poitiers.

Juristes confirmés

Nous sommes un important cabinet de Conseil Juridique et Fiscal, dont l'activité se situe au niveau national et international.
Nous recherchons des juristes confirmés, possédant 5 à 7 ans d'expérience de la fonction exercée, de préférence en cabinet, et qui, par leur compétence et leurs qualités professionnelles, participeront au developpement de nos activités.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous la référence 3659 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الأصل

Le Monde CADRES

Un des trois grands américains du logiciel de gestion comptable et financière sur matériel IBM s'implante en France.

Nous recherchons des

Consultants seniors

ayant une parfaite connaissance comptable et financière.

Après une formation aux Etats-Unis, ils participeront à l'introduction de ces logiciels sur le marché français et dialogueront avec les directions financières utilisatrices.

Rémunération, actionnariat et challenge font de ces postes des « must ».

Merci de faire parvenir votre candidature à :

Réf. : LXL.



38 bis, avenue René-Coty
75014 PARIS.



AGEFOS PME Ile de France

poursuit son développement et recherche pour différents départements de la région parisienne

conseillers en formation H/F

ESCAE, SC. ECO, IAE,...

Vous possédez des qualités d'écoute et de finesse qui vous ont façonné au dialogue constructif et à la négociation.

Votre expérience de l'entreprise, vos connaissances de la formation vous portent à rechercher un poste évolutif au sein d'une équipe dynamique.

Vous serez chargé de la promotion de la formation continue et de l'emploi des jeunes, solutions nécessaires au développement économique des PME d'Ile-de-France.

Envoyer, en précisant vos motivations, lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :
AGEFOS/FORMADIS SELECTION - 11, rue Hélène, 75017 PARIS.

Organisation et Publicité

Responsable matériel et travaux neufs.

Sud de la France.

"Nous avons prévu un programme ambitieux de rénovation et de développement de notre outil de production".

Petite unité industrielle (130p.), filiale d'un groupe français importante (C.A. 4 milliards), nous fabriquons des produits destinés à l'industrie automobile.

Nous cherchons un **jeune Ingénieur Mécanicien** ayant une première expérience industrielle pour assurer la mise en place de nos investissements ainsi que la maintenance courante de l'usine.

Il est nécessaire qu'il soit homme de terrain et animateur d'équipe, et qu'il possède de bonnes connaissances d'anglais.

Sa carrière pourra se poursuivre au sein du groupe.

Adresser CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3862 M à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

Carrière Conseil

Conseil en évolution de carrière

CONSULTANT HF

Professionnel de la GESTION DE CARRIERES DES CADRES, vous avez L'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE, vous avez pratiqué le RECRUTEMENT, LA FORMATION, vous maîtrisez les techniques d'entretien individuel et vous souhaitez aujourd'hui vous orienter vers le CONSEIL EN MOBILITE au sein d'une petite structure performante, intégrée à un groupe international de conseil.

Vous aurez à PROSPECTER, DEVELOPPER, FIDELISER UNE CLIENTELE.

Vous CONDUIREZ INTEGRALEMENT DES MISSIONS de conseil en mobilité, évolution professionnelle, et réinsertion de cadres dirigeants.

Nous vous apporterons le SUPPORT D'UNE METHODOLOGIE éprouvée après plusieurs années de fonctionnement réussi.

Solide, équilibré et créatif, vous apporterez des SOLUTIONS POSITIVES aux problèmes de mutation professionnelle.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et C.V. sous référence MCC 87 à :
Françoise TIXIER - CARRIERE CONSEIL
20 rue Royale - 75008 PARIS.



Société de composants électroniques leader Européen dans sa spécialité recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Profil :
- Formation micro-mécanique.
- Notions d'optique.
- Minimum 2 ans d'expérience.
- Anglais courant indispensable.

Mission :
- Responsabilité de projets techniques sur composants transmission optique.

Envoyer C.V. et prétentions :
101, rue Philibert Hoffmann - 93116 ROSNY-SOUS-BOIS

Bleu

LE MONDE PUBLICITÉ S.A.

Vous êtes diplômé(e) d'une université de gestion et vous avez une première expérience d'au moins deux ans.

Vous êtes attiré(e) par les métiers de la communication, et l'emploi entre dans vos préoccupations.

Alors venez rejoindre notre équipe comme

CHEF DE PUBLICITÉ JUNIOR

en charge d'aller en entreprise parler du « Journal *le Monde* » et de l'emploi.

Adresser c.v., photo et prétentions à :
Micheline OERLEMANS s/le nº 7002,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.



recherche

INGÉNIEURS-CONSEIL MARKETING

débutants ou confirmés

Formation commerciale (HEC, ESSEC, ESCP) ou école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, Arts & Métiers, ESTP).

Vous trouverez auprès de notre société

- La possibilité d'acquérir une expérience diversifiée dans le domaine du marketing.
- Une formation pratique approfondie aux techniques modernes.
- Un travail en équipe, dans une ambiance jeune et dynamique.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo à GMV Conseil 19, rue Yves-Du-Manoir, 92420 à Vaucresson.



FACTOFRANCE HELLER
recrute

ATTACHÉS(ES) DE CLIENTÈLE

Etablissement financier leader sur son marché (financement, assurance et gestion de créances commerciales, offre à un jeune cadre AMBITIEUX ET VOLONTAIRE l'opportunité de se joindre à son Département exploitation.

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, nous vous confierons le suivi et le développement d'un portefeuille très varié de PME-PMI tant sur le plan des relations commerciales que sous l'aspect analyse du risque. Vous devrez assurer l'animation d'une équipe ainsi que la responsabilité d'un centre de profits.

Ce poste exigeant mais PASSIONNANT, basé à Paris, requiert, outre une formation supérieure de type SUP DE CO, MAITRISE DE GESTION, une expérience professionnelle réussie de 2 à 3 ans orientée vers la finance comptabilité.

Nous recherchons une personnalité affirmée :
- Sens commercial et aptitude à la négociation à tous niveaux ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Faculté d'adaptation ;
- Rigueur et diplomatie.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir en France.
La rémunération ne sera pas inférieure à 150 000 F/an + intéressement et participation.

Envoyez c.v., photo et prétentions sous le nº 0 000, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Importante organisme de Prévoyance Paris, recherche

Spécialiste Droit Privé

de haut niveau (Doctorat)

ayant déjà une bonne connaissance de l'entreprise d'au moins 4 à 5 ans acquise dans le secteur tertiaire banque assurance.

Il assistera l'un des Directeurs dans ses fonctions de secrétariat général et sera amené peu à peu à superviser un département administratif de gestion (environ 30 personnes).

Ce poste demande, outre une compétence juridique, de réelles qualités opérationnelles et de gestion. Salaire de l'ordre de 250.000 F au départ.

Veuillez écrire en précisant expérience s/réf. 1167 M

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

BANQUE PRIVÉE PARIS-8e

filiale d'un groupe important
recherche

– Pour son Département Bancaire

2 CADRES

– un Attaché Exploitant (H/F) diplômé de l'Enseignement Supérieur (HEC, Sup de Co, Essec, IEP Paris, CESB, etc.) de 30 ans minimum, ayant une première expérience réussie en exploitation et possédant de solides connaissances en technique bancaire et en analyse financière.
Il sera chargé des dossiers d'une clientèle de grandes entreprises auprès de laquelle il devra promouvoir l'ensemble des services de la Banque.

– Un Attaché Administratif (H.F) diplômé de l'Enseignement Supérieur (ESCAE, ITS, etc.) de 30 ans minimum, possédant une expérience de généraliste acquise dans les différents services d'une banque et notamment dans les services d'Engagements, de contrôle ou d'inspection.
Il sera chargé d'assurer le suivi et le contrôle des engagements du Département.

Les deux candidats devront posséder un esprit d'analyse et de synthèse et faire preuve d'une réelle capacité rédactionnelle.
Par ailleurs une première expérience de la micro-informatique est souhaitée.

– Pour son Service Trésorerie

– un diplômé de l'Enseignement Supérieur débutant ou ayant une première expérience pour la mise en place et le suivi des nouveaux instruments financiers.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence nº 1576 à :



Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

Agence de publicité spécialisée dans la communication d'entreprise recherche un

Chef de publicité

H/F

Conseil, mais aussi gestionnaire, vous avez des idées, une bonne qualité de réflexion, vous aimez les contacts.

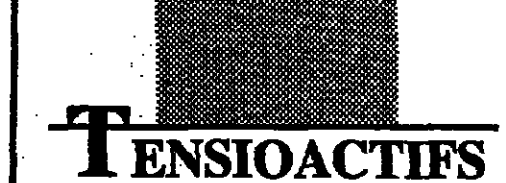
Professionnel et rigoureux, vous bénéficierez de l'autonomie nécessaire à votre efficacité.

L'expérience et le potentiel complèteront la formation supérieure que nous demandons.

Enfin, la prise en charge de A à Z d'un portefeuille clientèle exige de bonnes capacités d'adaptation aux exigences du marché.

Notre structure, appuyée par le groupe auquel nous appartenons, vous offrira des opportunités d'évolution.

Envoyez votre dossier de candidature, qui sera traité confidentiellement, sous référence CP01 à Jean-Claude FERRER
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS.



TENSIOACTIFS

Société française à vocation internationale, usine en France, filiale d'un grand groupe international, recherche un

INGENIEUR CHIMISTE CONFIRME

pour la vente de spécialités notamment destinées au forage et à la production pétrolière.

Cet ingénieur devra posséder une expérience pratique de la mise en œuvre de produits sur chantier.

Ce poste est basé à Paris, il nécessite des déplacements en France et à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 9041 à l'Agence PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau

FONDS d'assurance, formation recherche

CONSEILLER(E) EN FORMATION

profil exigé : bac + 2 DEUG, DUT, BTS ou équivalent. Expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise. Aptitude au dialogue, travail d'équipe, qualité d'organisateur, expérience formation professionnelle continue souhaitée.
Ecr. à SNP JD 115, BP 907, 76023 Rouen Cedex.

CHEF DE VENTES

France + Europe de l'Ouest - BTS-DUT commercial ou équivalent - 250 000 brut/annuel

Une importante industrie de l'Est (papiers "impression-écriture" et "emballage") recherche ce cadre commercial.

● Mission :
- Animation et gestion du réseau France et Europe de l'Ouest.
- Contacts de vente à niveaux élevés.
- Participation au marketing.

● Indispensable
- Allemand et anglais parlés efficacement.
- Expérience vente produits industriels 3 à 5 ans minimum.
- Déplacements fréquents.

● Poste d'avenir stable, rémunération évolutive.
● Logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. 1236 à

seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

INTERNATIONAL

Bureau d'Études spécialisé recherche un INGÉNIEUR

CIRCULATION et TRANSPORTS

basé en Provence mais avec missions (1 an minimum) à l'étranger. Expérience 10 ans indispensable dans le domaine des plans de circulation et des études de transports collectifs et individuels.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 8.207 M

LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.



L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

cherche pour son
Laboratoire de traitement des signaux

INGÉNIEUR SYSTÈME

ayant une expérience des systèmes d'exploitation VMS et/ou UNIX. Il sera principalement chargé de l'exploitation et de la valorisation des installations informatiques (VAX 11/750, Vaxstations II, PDP-11, micro-PDP, etc.), du laboratoire au profit des activités de recherche et d'enseignement.

Entrée en fonctions : 1er janv. 1987 ou date à convenir.

Rens. compl. : Prof. Murat Kunt, Tél. 021/47-26-26.

Les offres de serv. accompagnées d'un c.v. et des copies de certificats seront adr. au Service du personnel de l'EPFL, GR-Ecublens, 1015 Lausanne (Suisse).



LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE L'INDUSTRIE DES PATES, PAPIERS ET CARTONS (CEPAC)

dont le siège est à BRUXELLES

recherche le successeur de son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

qui cesse ses activités à la fin 1987

Les candidats, âgés de 45 ans environ, devront avoir une forte personnalité, alliée à des qualités de diplomatie. Plusieurs années d'expérience dans l'industrie, de préférence dans l'industrie papetière.

Une bonne connaissance de l'activité et du fonctionnement des Institutions Européennes est également nécessaire, ainsi que l'aptitude aux contacts et à coopérer avec les instances de la Commission Européenne.

L'aptitude à coordonner les activités des différents groupes de produits et commissions de travail de la CEPAC est indispensable.

Les candidats doivent être impérativement TRILINGUES (Anglais, Français, Allemand) et être à même d'assumer leur rôle dans les relations publiques.

La rémunération est fonction du haut niveau de qualification exigé pour ce poste.

Les candidatures doivent être adressées au Président de la CEPAC, 40, rue de Washington, boîte 7, 1050 BRUXELLES, sous pli « personnel ».

Les candidats qui rempliront les conditions requises seront convoqués à un entretien après examen de leur dossier. Leur candidature restera strictement confidentielle.

Juriste d'affaires — Pékin

Deux années en Chine : une opportunité dans votre carrière.

Notre Cabinet Juridique assiste les industriels français dans leurs relations avec leurs homologues chinois.

Votre rôle :
– gérer le Cabinet et conseiller nos clients dans le montage d'opérations industrielles ou d'accords commerciaux ;
– les aider dans les négociations, le développement de leurs contacts d'affaires et la réalisation des contrats ;
– se tenir informé de l'évolution de la législation et de l'environnement économique.

32 ans environ, Droit des Affaires, HEC, Sup de Co. vous apportez une première expérience de gestion d'affaires internationales acquise en entreprise ou en Cabinet : statut des entreprises, transfert de technologie, fiscalité, contrats internationaux...

Vous parlez anglais, si possible chinois, et vous êtes sensibilisé à la culture chinoise.

Patrick de BEJARRY vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, sous référence 5182 LM.

argos — DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

PLACE BEAUBOURG
Dernier ét. avec terrasse
40 m². VUE EXCEPT. S/TT PARIS SUD + 100 m². Tr. gd liv. 1 chambre. Box fermé
DORESSAY - 46-24-93-33.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS

HOTEL DU 17e SIÈCLE CLASSÉ MONUMENT HISTORIQUE

PARTICIPATION A LA RESTAURATION DE CET IMMEUBLE ASSORTIE DE DISPOSITIONS FISCALES AVANTAGEUSES

SURFACES A AMÉNAGER

2 au 6 PIÈCES

DE 60 à 400 m²

Visite les samedis 6 et 13 décembre de 14 heures à 17 heures
3, RUE DE BRETONVILLIERS
9, RUE ST-LOUIS-EN-L'ILE
Rens. : (1) 45-62-17-17.

5e arrdt

BUGOMMIER gd stud., tt cft, part. état
225.000 F. Tél. 43-25-97-16.

11e arrdt

ST-SÉBASTIEN

dans imm. restauré, duplex 80 m² à rénover, charme, soleil
Téléphone : 45-67-22-88.

14e arrdt

ALESIA, BON IMM. 4 P. CONFORT. 5e ÉTAGE SANS ASCENSEUR, gd balc. 980.000 F. 43-27-28-60.

15e arrdt

MONTPARNASSE-PASTEUR ATELIER ARTISTE + 3 chbres 2 bains, lumineux. AFFAIRE RARE. 2.700.000 F.
Téléphone : 43-22-61-35.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR

DUPLEX, 166 m². PLEIN SUD sur jardin. EXCLUSIVITÉ
EMBASSY - 45-62-16-40.

20e arrdt

Mo GAMBETTA. Dans imm. p. de taille, av. gd studio refait neuf. 260.000 F
R.V. 46-36-15-77.

Minitel

20 000 offres

Paris Banlieue
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE CPT chez notaire
48-73-20-67, même le soir.

Rech. URGENT, 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT
Téléphone : 48-73-57-80.

RECH. pour INVESTISSEURS
STUDIOS ou 2 P.
Bon standing, même occupés 8e, 15e, 16e, 17e arrdts
« L » IMMO - 45-74-03-79.

locations non meublées offres

Paris

Bd Madeleine-8e, part. loue joli studio meublé, s. de bns. kitch.
Téléphone : 47-42-20-50.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 poss et plus. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine - 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales
TÉL. : 45-62-78-99.

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés
S'adr. : SERVICE ACCUEIL
Téléphone : 42-56-28-16.

bureaux

Locations

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux
Constitution de Sociétés
Télex - Secrétariat
Téléphone : 40-26-15-12.

DOMICIL. CCIALE-8e

TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux Secrétariat, Bureau Heure, 1/2 journée et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

FOCH BUILDING

INTERNATIONAL
Votre bureau équipé à PARIS
Tous services - GD STANDING
Courte ou moyenne durée
DOMICILIATIONS
80, AV. FOCH (17, square Foch) 75116 PARIS. 45-00-45-00
Télex 649 489 F.

BUREAUX ÉQUIPÉS

DE 15 à 100 m² - STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureau, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE

très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services
TÉL. (1) 47-27-15-59.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS
RUE ST-HONORÉ (CONCORDE)
RUE CRONSTADT PARIS-15e
21 BIS, RUE DE TOUL PARIS-12e
CONSTIT. SARL 2.000 F HT.
INTER-DOM. TÉL. 43-40-69-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles - Bureaux
Constitution de Sociétés
Télex. Secrétariat
Téléphone : 40-26-15-12.

fonds de commerce

Achats

PART. rech. fds de restaurant de 40 à 50 couverts. Quartiers N.-D.-de-Lorette, Trinité, St-Georges, Liège, Rome, Villiers 500.000 F à 600.000 F max. Et ttes prop. Tél. 46-47-69-17.

immeubles

DORESSAY DOURDIN

rech. POUR GROUPE ÉTR. IMM., LOCAUX, BUREAUX PARIS-NEUILLY - BOULOGNE
INTERMÉDIAIRE BIENVENU
46-24-93-33.

pavillons

Coteaux de CHENNEVIÈRES dans écrin de verdure (94) 20 km de Paris. 2 km RER Pavillon 5 p., 2 salles d'eau séjours, marbre, ter. panoram. sur sous-sol, buanderie, cave, serre, garage 2 voitures, jardin paysagé sur 702 m²
1.350.000 F
Tél. 45-76-11-35, apr. 19 h.

BOULOGNE - A RÉNOVER
SOLIDE PAVILLON pierres 160 m² h.o. + combles. Idéal prof. libér. 181, r. GALLIENI mardi, mer., 13 h à 15 h 30.

HERBLAY (95) pavillon, entrée, cuisine équipée, salle de séjour, chambre, salle d'eau, w.-c., terrain 240 m², garage, abri de jardin, chauffage gaz, isolation thermique. Prix : 430.000 F
Téléphone : 47-38-43-12 (heures de bureau)
39-97-44-00 (domicile).

propriétés

VILLE-D'AVRAY, belle maison meulière. 8 P., 2 s. de bns, 300 m² habitables, propriétaire
Téléphone : 45-53-81-45.

Proche TOURS, agréable DEMEURE 8 P., cft, communs, 70 ha majorité bois, pièces d'eau, chasse
CHATET (16) 47-23-91-29.

viagers

245.000 F + 3.000. Occupé fem 73 ans, appt 3 P., tt cft valeur. 900.000 F. Imm. pierre Viagers. F. Cruz. 42-66-19-00.

ST-CLOUD, IMM. RÉCENT standing, appt 4/5 p., 2 bains park. 280.000 + rente. 8.000 F
Occupé 80/77 ans
LODEL 43-55-00-44.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter
Maison - Appartement
Château - Propriété
Terrain - Commerce
sur toute la France
8, rue Le Châtelier, 75017 Paris
Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 23 ans - DESS IAE de GESTION GÉNÉRALE, MAITRISE AES, LICENCE DROIT des AFFAIRES, étudie toute proposition Marketing, Gestion générale, Gestion du Personnel
Françoise SERRIER
72, rue de Dunkerque
75009 PARIS.

J.H. 27 ans, ESC + Crédit management degrec - Expér. 5 ans direction financière bilingue anglais/espagnol courant cherche Cabinet en organisation
Départ Opération et projets grande entreprise
Ecrire sous le no 7,023
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JEUNE HOMME (sérieux) recherche place stable de
COURSIER
SALAIRE FIXE
Tél. le soir au 64-90-75-81 après 19 heures.

V.R.P. produits financiers H. 33 ans, souhaite place stable et rémunératrice
Ecrire sous le no 8,205
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 31 ans, ingénieur I.S.A., célibataire, 4 ans organisation, projets industriels à l'étranger recherche poste ingénieur d'affaires export
Téléphone : 40-46-02-88.

formation professionnelle

Cfd 43 56 76 05

Formation au
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
du 2 février au 10 avril 1987
+ stage pratique

travail à domicile

Agrégée lettres classiques prend travaux de rédaction correction de textes littéraires, scientifiques, journalistiques
Téléphone : 43-40-91-38.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

305 GLD Break diesel 1983
63.000 km. 34.000 F
Téléphone : 43-72-36-69.

de 8 à 11 C.V.

VENDS BX 19 GT modèle 86
Direction assistée, HIFI, peinture métal., vernie couleur gris renard, intér. velour noir/gris, vignette 87. Très belle. 16.800 km, poss. attelage remorque (650 kg). Déflecteurs
Prix : 75.000 F
Tél. bureau : 42-47-95-84
Tél. dom. : 60-17-99-83 après 19 heures.

"Allô!... Vous me recevez?... Ici la station de contrôle J'appelle les ingénieurs en logiciel"

FF275,000 + (après taxes) Londres

INMARSAT se prépare pour 1988.

C'est cette année-là que les premiers satellites INMARSAT-2 seront mis sur orbite, triplant la capacité du réseau de télécommunications et de navigation de l'organisation et permettant également au système d'opérer indépendamment des satellites loués à d'autres agences spatiales.

INMARSAT, l'Organisation Internationale de Télécommunications Maritimes par Satellites, résulte de la coopération de 48 nations et opère un système de satellites en vue d'assurer des télécommunications mobiles instantanées de qualité supérieure, avant tout pour les compagnies de navigation maritimes et les compagnies exploitant des plates-formes de forage en mer, mais bientôt également pour les aéronefs ainsi que pour tout engin mobile.

Les nouveaux satellites seront commandés de notre Centre de Contrôle au sol de Londres par l'intermédiaire de la station de poursuite de Fucino près de Rome, grâce à un système informatisé de contrôle extrêmement perfectionné en cours de mise au point par un grand constructeur français basé à Toulouse.

L'équipe qui assure actuellement la planification, la conception et l'intégration de ce qui sera le système le plus avancé de ce type au monde, recherche un ingénieur en logiciel ayant un profil assez spécial.

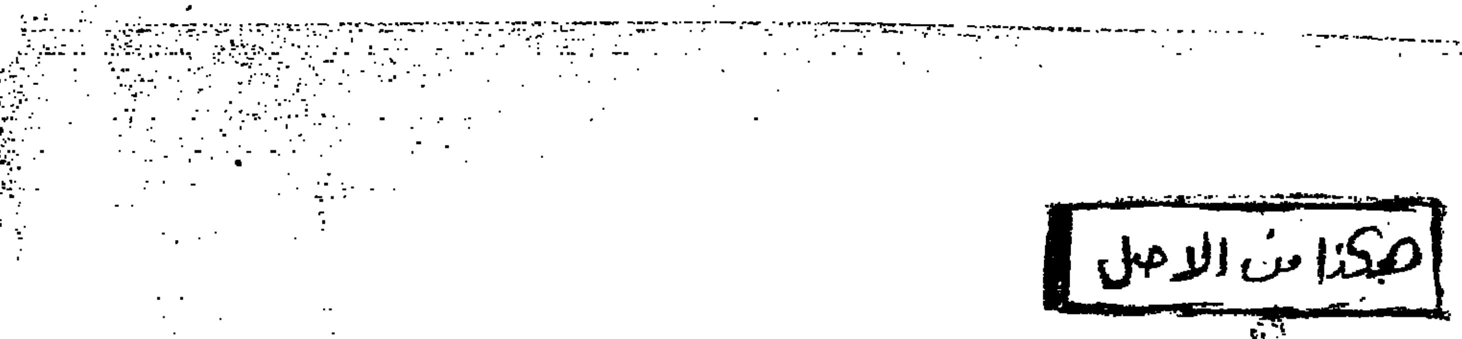
Possédant une expérience de 3 à 5 ans en logiciel de contrôle en temps réel d'engins spatiaux, il devra être familiarisé avec le FORTRAN, les VAX de DEC, éventuellement UNIX, la transmission de données, les bases de données relationnelles et les interfaces homme-machine, plus (et c'est un plus majeur) il devra parler couramment à la fois l'anglais et le français.

Si nous demandons beaucoup, nous offrons également beaucoup.

Votre salaire de FF275.000 après taxes sera complété par un group d'avantages, y compris une allocation de déménagement au début et à la fin de votre contrat, trente jours de vacancies et une allocation d'éducation pour vos enfants.

Veuillez répondre immédiatement. Prière de téléphoner à M. Ake Flintull et d'envoyer des détails complets en anglais sur votre carrièrre au M. Ake Flintull, INMARSAT, 40 Melton Street, London NW1 2EQ (Angleterre).
Téléphone 19 441 387 9089. Télex 297201 G.
Fax 19 441 387 2115.





هكذا من الأصل

Echecs

La fin des JO de Dubaï

L'URSS, médaille d'or « in extremis »

C'est finalement par le plus petit écart (1 demi-point) que l'URSS a remporté, le lundi 1er décembre à Dubaï, la médaille d'or des XXVIIe Jeux olympiques d'échecs. Médaille qu'elle n'a jamais cessé d'obtenir avec un large écart, depuis 1952, date de sa première participation aux JO, excepté en 1978, où elle avait été devancée par la Hongrie.

Cette fois, il lui a fallu attendre la quatorzième et dernière ronde pour passer en tête du classement. Avant cette ronde, les Etats-Unis, avec 36,5, la devançaient d'un demi-point, et elle ne précédait l'Angleterre que par le même écart. Malheureusement pour les Américains, ils « tombaient » sur la forte équipe bulgare et n'obtenaient que la nullité (2-2), Seïrawan, le tombeur de Kasparov, s'inclinant devant Georgiev. De son côté, l'Angleterre, conduite par Nunn et Short, écrasait rapidement le Brésil (4-0), et passait provisoirement en tête en attendant le résultat du match URSS-Pologne.

Si Vaganian, Youssoupov puis Karpov gagnaient leur match sans trop de mal, il n'en allait pas de même pour Kasparov. Le champion du monde éprouvait les pires difficultés pour venir à bout du polonais Schmidt. Si cette partie se terminait par la nullité, l'Angleterre restait en tête. Mais Kasparov parvenait à vaincre. C'était le 4-0 et la médaille d'or, *in extremis*.

De son côté, l'équipe de France, après un dernier match nul (2-2 avec le Pérou), termine à une remarquable huitième place.

Classement final : 1. URSS, 40 (sur 56) ; 2. Angleterre, 39,5 ; 3. Etats-Unis, 38,5 ; 4. Hongrie, 34,5 ; 5. Islande, Bulgarie et Chine, 34 ; 8. France, Pérou, Cuba et Argentine, 33 ; ...108e (et dernier) : Les Seychelles, 4,5.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Marie-Françoise, Antoine et Marie AUDOUARD

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre

234, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

Mariages

— Myrna LAHMI
et
Patrick PETITBON,

font part de leur mariage, célébré le 27 octobre 1986, à Gretna Green (Ecosse).

5, rue Vergniaux
75013 Paris.

Décès

— Mme Nina Abravanel,
née Douek,
son épouse,
M. et Mme Alain Abravanel
et leur fille,
M. André Abravanel,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Abravanel, Douek, Veber, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isaac ABRAVANEL,

survenu le 30 novembre 1986, à Boulogne (92).
Les obsèques auront lieu le mercredi 3 décembre 1986, on se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, à 10 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Etienne-Marcel,
75001 Paris.

— Sidi-Bel-Abbès. Cannes.

Yvette Aioutz,
Jacqueline Benghouzi,
René Hayot et sa famille,
James Hayot et sa famille,
Henry Aioutz et sa famille,
Mme Virginie Levy et ses enfants,
Mme Annette Benhamou,
Les familles Benhamou, Dran, Monsonego, Bensoussan, Chlous,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Isaac AIOUTZ,

décédé le 29 novembre 1986 à Rouen.
Les obsèques auront lieu à Cannes (06), le mercredi 3 décembre 1986, à 11 h 15, au cimetière Labadie.

Aioutz,
Inscir-Issa,
76130 Mont-Saint-Aignan.

— Mme veuve Daniel Benmussa,
Mme veuve Isaac Benmussa,
M. et Mme Jacques Benmussa,
M. et Mme André Benmussa,
M. et Mme Serge Benmussa,
Mme veuve Robert Mezger,
M. Claude Mezger,
Les familles Benmussa, Mezger, Amano, Boccara,
Parents, alliés et ses amis,
font part du décès de leur très cher et regretté

Daniel BENMUSSA,
ingénieur-conseil,

survenu le 26 novembre 1986, à l'âge de quarante-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le 28 novembre 1986.
Les prières auront lieu à la synagogue de la rue Chasseloup-Laubat, 75015 Paris, le samedi 6 décembre 1986, à 11 heures, à l'issue de l'office.

— La Confédération française démocratique du travail,
La Fédération Interco CFDT,
L'Union des fédérations CFDT des fonctions publiques et assimilées,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Marseille, le 30 novembre 1986, de leur camarade et ar

René BEURNAUX,
ancien secrétaire général
du Syndicat national CFDT
des préfectures et départements,
membre fondateur
de la Fédération Interco CFDT en 1974,
secrétaire fédéral de la Fédération Interco de 1974 à 1980,
chevalier de la Légion d'honneur.

L'inhumation a lieu dans l'intimité, le 3 décembre, à 9 heures, au cimetière Saint-Pierre à Marseille.

3, cité d'Hauteville,
75010 Paris.

— Mme Jacques-Paul Billet,
son épouse,
Et la famille
ont l'immense douleur de faire part du décès du

général Jacques-Paul BILLET,
commandeur de la Légion d'honneur,
interné, résistant
(forteresse de Colditz et Lubeck),
croix de guerre TOE,
croix de la valeur militaire,
médaille des évadés,
lauréat de l'Académie française
en 1983,

survenu le 22 novembre 1986, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en la chapelle du Val-de-Grâce, le 27 novembre 1986, et l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.
La famille ne reçoit pas.
Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue George-Sand,
75016 Paris.

— Mme Guy de Cordemoy,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy de CORDEMOY,
ingénieur en chef honoraire à la RATP,

survenu le 25 novembre 1986.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de Lattre-de-Tassigny.
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Gérard Jeanneau, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard JEANNEAU,
titulaire de la Croix
des engagés volontaires de la guerre
1939-1945,
médaillé de la France libre
et des engagés volontaires
de la Résistance (Résistance fer).

survenu le 24 novembre 1986, à Paris-10e.
L'inhumation a eu lieu le vendredi 28 novembre 1986, au cimetière de Poncé-sur-le-Loir (72), où reposent ses parents.

3, rue Pierre-Brossolette,
93290 Tremblay-lès-Gonesse.

— Serge et Ruth Lebovici,
Micheline et Michel Wurmser,
Béatrice et Jean Lévy,
Marianne et Jean-François Rabain,
Elisabeth Lebovici,
Laurence et Didier Vigan,
Pierre Wurmser et Pascale Mailler,
Claire Lévy,
Hélène Lévy,
Nicolas et Antoine Rabain,
Benoît et Noëlle Vigan,
Laurent et François Wurmser,
ont le regret de faire part de la mort dans sa quatre-vingt-treizième année de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Mme Caroline LEBOVICI.

Ils rappellent à cette occasion le souvenir de son époux, le

docteur Solo LEBOVICI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
disparu en déportation en août 1942.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
25 novembre 1986.

3, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.
67, rue Larévellière,
49100 Angers.
23, avenue Mac-Mahon,
75017 Paris.

— Le docteur et Mme Michel Magnier,
M. et Mme Jean Batbedat,
ses enfants,
Michèle et Philippe, Jeanne et Patrick, Gérard, Nicolas et Sylvie,
ses petits-enfants,
Christophe,
son arrière-petit-fils,
Mme Gracelina Ferreira da Silva,
ont la tristesse de faire part du décès du

médecin général Louis MAGNIER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 29 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le jeudi 4 décembre, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Reste avec nous, car le soir tombe. »
Saint Luc, XXIV-29.

— M. et Mme Bernard Mallet,
M. Nicolas Mallet,
Mme André Harth
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe MALLET,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 décembre 1986, à 10 h 30, au temple du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, villa Guibert,
75116 Paris.

— Mme Marcelle Slama,
Dominique et Jean Masini,
ainsi que Fabrizio,
Augusto Luango,
Mme Lidia Pinto Masini,
Mme Marguerite Lepidi,
M. et Mme Eric Pisani,
ainsi que Pascale, Laure et Camille,
M. et Mme Jules Lepidi,
ainsi que Dominique,
M. et Mme Gilbert Slama,
Mme Denise Malignon,

ont la tristesse de faire part du décès de

Louis MASINI,

survenu le 28 novembre 1986, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 décembre, à 8 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

— Le Havre. Sainte-Adresse. Clermont-Ferrand. Aubière.

M. Frédéric Mioche
et ses enfants,
Le professeur et Mme Maurice Coulet,
M. Michel Coulet
et sa fille,
Les docteurs Yves et Elisabeth Richard
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Louis Mioche,
M. et Mme Marc Lespiat
et leurs enfants,
Les familles Coulet et Astre,
font part du décès accidentel de

Mme Geneviève MIOCHE,
née Coulet,
architecte DPLG,

survenu au Havre, le 26 novembre 1986.

Ils remercient tous ceux qui ont pu ou veulent leur témoigner leur sympathie, et s'excusent de ne pouvoir recevoir.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 29 novembre, en l'église Saint-Denis de Sainte-Adresse, près Le Havre.

— Mme Claude Pécile-Benoist,
sa femme,
MM. Christophe et Bruno Pécile,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Dario PECILE,
ancien élève ESPCI,
docteur ès sciences,

survenu le 20 novembre 1986.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 24 novembre 1986, en l'église d'Auvers-sur-Oise.

59, rue de la Bourgogne.
95430 Auvers-sur-Oise.

— On nous prie d'annoncer le décès, à Caen, le 15 juin 1986, de

M. René Félix SOYER GODBOUT,
fondateur et directeur
des *Cahiers franco-écossais de Normandie*.

Conformément à la volonté du défunt, après incinération de son corps le 27 juin, ses cendres ont été dispersées le même jour dans les flots de la Seine, sur le pont Corneille de Rouen, en mémoire du supplice de Jeanne d'Arc.

— Colmar. Strasbourg. San Salvador.

Mme Anne Weill, sa sœur,
Ses neveux, nièces
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe STERNHEIM,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 30 novembre 1986.
Les obsèques auront lieu le mercredi 3 décembre.
Réunion à 10 h 45, à la porte principale du cimetière Pantin parisien.
Ni fleurs ni couronnes.

29, rue de la Solidarité,
75019 Paris.

— Mgr Queleen,
évêque de Moulins,
Et les prêtres du diocèse,
M. et Mme Louis Décoret,
M. et Mme Gérard Lombard,
Mme Hélène Joly,
Toute la famille
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. l'abbé Robert TAMISIER,
ancien professeur
au séminaire Saint-Sulpice
et aux facultés de théologie
de Paris et d'Angers,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 30 novembre 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

« Dans ta lumière, nous verrons la lumière. »

Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Pourçain-sur-Sioule, le mercredi 3 décembre 1986 à 14 h 30.

La famille remercie toutes les personnes qui prendront part à sa grande peine.

Pas de condoléances.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le samedi 6 décembre, à 11 heures, en la basilique Sainte-Clotilde (23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e), à l'intention de

M. Henri GRENIER,

décédé le 20 novembre 1986.

De la part de :
Mme Henri Grenier,
son épouse,
M. et Mme Jean Grenier,
M. et Mme Paul Rambaud,
ses enfants.

Communications diverses

— « Dans les coulisses du pouvoir ou la comédie de la cohabitation », débat avec Thierry Pfister, journaliste, sur la crise des institutions de la Ve République. Cercle Bernard Lazare, mercredi 3 décembre, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, 75003.

Nomination

— Toute l'équipe d'Hamster Productions est fière et heureuse de saluer la nomination de son président et ami, Pierre GRIMBLAT, au rang de chevalier des arts et lettres.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Sports

Les crédits pour 1987

Conflit entre M. Bergelin et M. Paillou

Les sportifs ne sont pas près de descendre dans la rue comme les lycéens et les étudiants pour clamer leur mécontentement de la politique gouvernementale. Il y en a pas moins du « tirage » entre le secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, M. Christian Bergelin, et le président du Comité national olympique (CNOSF), M. Nelson Paillou. Objet principal de la discorde : les moyens financiers mis à la disposition du mouvement sportif en 1987.

La première escarmouche avait eu lieu avant le début du débat budgétaire au Parlement. M. Paillou avait estimé que l'Etat se désengageait financièrement et que, contrairement aux engagements politiques antérieurs faisait de plus en plus reposer les ressources du sport sur des crédits extrabudgétaires.

La contre-attaque du secrétaire d'Etat avait été d'autant plus vive que M. Paillou passe, aux yeux de l'actuelle majorité, pour être l'homme mis en place par les socialistes. Bref, M. Bergelin a affrété un avion et a entrepris de visiter en une dizaine de jours toutes les préfectures de régions où étaient convoqués les représentants locaux du mouvement sportif. Il a pu ainsi leur brosser un tableau beaucoup plus avantageux pour sa politique. Quasiment personne n'osa d'ailleurs lui apporter la contestation. Au nom de l'« *effort de redressement national* », M. Bergelin a repris le dessus en établissant un dialogue direct avec la base, trop heureuse qu'on s'intéresse ainsi à elle.

Il fallait cependant mal connaître M. Paillou pour croire qu'il s'avouerait aussi facilement vaincu. Après une réunion du conseil d'administration du CNOSF, il est revenu à la charge : *« Pour que le sport obtienne le milliard qu'il attend et que le ministre lui a promis, il faudrait que le Loto sportif rapporte 720 millions de francs au Fonds national du développement du sport (FNDS). A raison de 45 tirages par an, il faudrait donc que chaque tirage apporte 18 millions de francs au sport. Or depuis avril dernier nous n'avons jamais obtenu cette recette. Nous tournons actuellement autour de 8 à 12 millions de francs. »*

En clair, il risque de manquer quelque 250 millions de francs selon le président du CNOSF sur le milliard déjà affecté aux fédérations et aux clubs. *« Cet argent sera distribué par tranches. On ne pourra sûrement pas assurer le paiement des dernières. Et la situation risque d'être compliquée par la mise en œuvre de la décentralisation qui donnera pouvoir aux préfets en 1987 de répartir ces crédits. »*

L'affaire devrait alimenter les prochains débats budgétaires. Qui aura le dernier mot ? Il est probable qu'une solution politique de la même nature que celle qui avait porté M. Paillou à la tête du CNOSF se fera jour.

A. G.

Bull prend le contrôle de l'informatique d'Honeywell

Restructuration sur un marché convoité

Retournement de l'histoire : en 1976, les Français appelaient à la rescousse l'américain Honeywell pour sauver la société française d'informatique créée à l'issue du plan-calcul, la CII (Compagnie internationale pour l'informatique). Dix ans plus tard, Bull prend le contrôle de la filiale informatique de Honeywell en association avec le japonais NEC. Cette opération marque le basculement des rapports de force entre les deux partenaires et confirme le redressement de l'entreprise française. Les trois groupes viennent de signer un protocole d'intention aux termes duquel Bull rachètera dans un premier temps 42,5 % d'une nouvelle société, dont NEC sera actionnaire à 15 %. Honeywell conservera 42,5 %. L'accord prévoit que, dans deux ans, Honeywell devrait céder à Bull une part supplémentaire du capital (22,5 %), ce qui portera à 65 % la part du groupe français dans la nouvelle entité.

Cette nouvelle société – dont le nom n'est pas encore arrêté – regroupera tous les actifs de la filiale informatique de Honeywell, HIS (Honeywell Information Systems), à l'exception des activités de distribution et de maintenance aux administrations fédérales. La société réalisera un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de dollars environ et emploiera quelque 16 000 personnes. Des chiffres comparables à ceux du groupe Bull (2,5 milliards de dollars environ de chiffre d'affaires pour 26 400 salariés), qui lui permettent ainsi de pratiquement doubler de taille et de devenir le septième ou huitième constructeur mondial d'ordinateurs. Le montant total de la nouvelle société a été estimé à 650 millions de dollars.

Par une opération de « *leverage buy out* », la société va payer elle-même une petite moitié de cette somme (après apurement de ses dettes par Honeywell, elle empruntera 250 millions à 300 millions de dollars auprès des banques américaines et versera cette somme sous des formes diverses, notamment celle d'un « *dividende* » à Honeywell). les acquéreurs n'auront donc plus à payer que la différence.

Bull aura à débourser 130 millions de dollars (900 millions de francs environ) en 1987 et NEC 40 millions à 50 millions. Dans deux ans, lorsqu'il élèvera sa participation à 65%, Bull aura à payer environ 60 millions à 70 millions de dollars de plus. Cet investissement, estime-t-on dans le groupe français, est compatible avec le plan de financement de l'entreprise pour la période 1987-1990, qui prévoyait des investissements d'une quinzaine de milliards de francs, dont une partie était réservée à de futures acquisitions.

Bull ne devrait pas faire spécialement appel à son actionnaire public. Toutefois, il était prévu dans son plan de financement, signé avant la prise de contrôle de HIS, que l'entreprise recevrait 1 milliard de francs en 1987 et un autre en 1988, soit par apport de l'Etat, soit par appel aux marchés financiers. La répartition n'est pas encore fixée. Un soutien public, surtout au moment où M. Madelin réduit les crédits de recherche, serait à l'évidence le bienvenu.

Un véritable défi

Les trois partenaires se connaissent déjà bien : Honeywell avait été actionnaire du groupe français entre 1976 et 1982, et des coopérations ont été poursuivies après la nationalisation de Bull. Le partage géographique des marchés mondiaux entre les deux entreprises, décidé en 1976, a été maintenu depuis. A Honeywell les marchés américain, italien, anglais et l'Asie. A Bull, le reste de l'Europe, l'Afrique, l'Amérique latine et le Proche-Orient. D'autre part, les deux groupes échangent sur le plan industriel des produits ou des licences de fabrication. Bull a adopté les grands systèmes (DPS 8) et les minis (DPS 6) de Honeywell. On trouve également de nombreux consinages dans le domaine technique. Le japonais NEC est également un partenaire important tant de Honeywell (haut de gamme des DPS 8) que directement de Bull. NEC fournit à l'un et à l'autre des technologies et des circuits intégrés. Son poids industriel et technique sera de ce fait bien supérieur à sa part de 15% du capital.

Dès lors, il était somme toute naturel que Honeywell se tourne vers Bull, lorsque le groupe américain a décidé de céder ses ordinateurs.

Cette branche, bien que bénéficiaire (200 millions de dollars en 1985), est restée en moyenne moins rentable que ses autres secteurs (la défense et l'automatisation), fragilisant la position d'ensemble du groupe et pesant sur le cours en Bourse. Il s'agissait d'éviter l'attaque éventuelle d'un raider et de négocier à froid un désengagement.

Le groupe américain voulait faire vite et trouver des partenaires qui lui permettraient de passer la main en douceur sans laisser tomber brutalement son informatique et ses clients. Bull, encore en pleine convalescence sous la houlette du tandem du PDG Jacques Stern et du directeur général Francis Lorentz, aurait préféré de son côté ne pas se lancer dans de grandes opérations avant un ou deux ans encore. Mais l'occasion s'est présentée et elle l'a saisie, malgré les risques. Pour assurer la pérennité de sa gamme de produits, Bull n'avait en fait pas le choix.

L'opération présente toute une série d'avantages pour le groupe français : Honeywell se contentait de développements « conservatoires » de ses ordinateurs. C'était insuffisant et mettait à terme en péril l'avenir de Bull elle-même. Appuyé à un groupe purement informatique, HIS va pouvoir mieux centrer ses recherches. Pour Bull l'opération offre aussi et surtout une entrée aux Etats-Unis et permet de se « *frotter* » ainsi au marché le plus difficile mais dont tout informaticien a besoin pour asseoir une renommée internationale.

L'alliance tri-continentale des trois constructeurs – une des premières du genre – permet enfin de lutter contre IBM, dont l'offensive se déploie tous azimuts. Après la fusion Sperry-Burroughs, donnant naissance au deuxième groupe informatique mondial, c'est un nouveau membre du Bunch, les cinq constructeurs américains concurrents d'IBM (1), qui cède. Sous la pression d'une concurrence renforcée avec des marchés informatiques dont la croissance n'est plus celle d'antan, la concentration de cette industrie s'accélère, et les Américains – à l'exception d'IBM – n'y sont plus aussi puissants que dans les années 70. L'association Bull-Honeywell-NEC détiendra 7% ou 8% du marché mondial.

Les dirigeants des grands ordinateurs français sont confrontés à un véritable défi : faire tourner une filiale presque aussi grosse que sa maison mère, implantée dans un pays (les Etats-Unis) difficile, sur des métiers, en pleine évolution, extrêmement coûteux en recherche.

FRANÇOISE VAYSSE.

(1) Bunch : Burroughs, Sperry-Univac, NCR, Contil Data, Honeywell.

Les trois partenaires

Les trois partenaires du nouvel accord font partie des vingt premiers constructeurs mondiaux d'ordinateurs. Selon le classement de Datamation, le japonais Nec se classe en septième position, l'américain Honeywell en quinzième, juste devant le français Bull.

NEC Corporation (chiffres consolidés, exercice fiscal clos le 31 mars 1986). Chiffre d'affaires : 13,1 milliards de dollars dont 4,8 milliards dans l'informatique.

Bénéfice : 152,7 millions de dollars.

Effectifs : 95 796.

Recherche et développement : 927 millions de dollars.

Honeywell Information Systems (chiffres consolidés 1985).

Chiffre d'affaires : 1,952 milliard de dollars.

Bénéfice : 200 millions de dollars (prévisions 1986 : moins de 100 millions).

Effectifs : 22 500 (en diminution à environ 20 000).

Recherche et développement : 210 millions de dollars.

Groupe Bull (Chiffres consolidés 1985).

Chiffres d'affaires : 1,8 milliard de dollars (prévision en hausse de 10 % pour 1986).

Bénéfice : 12 millions de dollars.

Effectifs : 26 400.

Recherche de développement : 182 millions de dollars.

Les avatars d'une tabulatrice

De la première affaire Bull au plan calcul d'Unidata, puis aux nationalisations de 1982, l'histoire de l'informatique française est une succession d'avatars. Les pouvoirs publics ont alterné ambitions gaulliennes et abandons, et conduit une politique heurtée jusqu'en 1982, date à laquelle l'entreprise a pu enfin trouver des eaux plus calmes avec un soutien de l'Etat actionnaire.

En 1921, un Norvégien, Fredrick Bull, invente une tabulatrice, « *la première du monde* ». Après avoir créé différentes sociétés pour exploiter son brevet, mais sans succès, il trouve des partenaires français (dont Michelin) et crée à Paris la Compagnie des machines Bull (CMB) en 1933. L'entreprise se développe remarquablement, mais, en 1963, elle est mise à mal par la concurrence d'IBM. Les pouvoirs publics acceptent de vendre 66 % de son capital à l'américain General Electric.

En 1966, les Américains refusent de livrer à la France le gros ordinateur nécessaire à la construction de la bombe H. Le général de Gaulle, piqué au vif, lance le plan calcul, qui donne naissance à une nouvelle société : la Compagnie internationale pour l'informatique (CII).

General Electric revend son informatique à Honeywell en 1970, qui regroupe l'ensemble de ces activités dans Honeywell Information Systems (HIS). La filiale française Bull – General Electric prend le nom d'Honeywell-Bull.

En 1973, la CII, qui a grossi mais reste d'une taille insuffisante pour faire face à la compétition, se marie avec l'allemand Siemens et le néerlandais Philips. Les accords, baptisés *Unidata*, consacrent la coopération européenne.

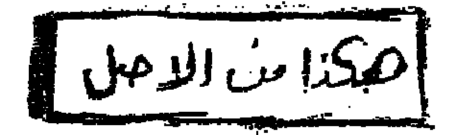
En 1965, l'accord *Unidata* est critiqué. Les actionnaires de CII s'opposent. M. Giscard d'Estaing opte pour la voie américaine. CII est fusionnée avec Honeywell-Bull, le groupe américain obtenant 47 % du capital de l'ensemble, la CMB conservant 53 %. Les produits, à l'exception de la gamme des ordinateurs de moyenne puissance (DPS 7), sont issus d'outre-Atlantique.

En 1980, Saint-Gobain devient l'actionnaire majoritaire de CMB.

En 1982, CII-Honeywell-Bull est inscrite sur la liste des nationalisables de la gauche. Après de longues tractations, l'entreprise n'est pas nationalisée au sens strict mais l'Etat rachète les actions de Saint-Gobain. Parallèlement, la participation d'Honeywell dans CII – HB revient à 19,9 %. Elle diminuera ensuite, au fur et à mesure des augmentations de capital, et n'est plus aujourd'hui que de 3 % et de 19,9 % dans CII – HB-NV (holding néerlandais qui contrôle les filiales internationales). Un accord est néanmoins signé, qui maintient les liens techniques et commerciaux entre Bull et son partenaire.

L'Etat nomme M. Jacques Stern à la présidence de CMB et dote la compagnie d'un contrat pluri-annuel 1983-1986 (3,8 milliards de francs de dotations en capital sur la période). CII-HB reprend symboliquement le nom de Bull.

Fin 1985, après trois ans de pertes, Bull retrouve l'équilibre. Décembre 1986, Bull rachète 42,5 % d'Honeywell Information Systems.



Affaires

Le gouvernement prépare un projet de modification de l'ordonnance sur la concurrence

Le texte de l'ordonnance sur le nouveau droit de la concurrence sera modifié par voie législative, a annoncé, le lundi 1er décembre, M. Jacques Chirac devant le Conseil national du commerce.

Ce sera donc le Parlement qui dira si les recours dont pourront faire l'objet les décisions du futur Conseil de la concurrence se feront auprès d'une instance judiciaire (cour d'appel de Paris) ou devant le Conseil d'État.

Dans le projet d'ordonnance adopté le 26 novembre, le gouvernement avait tenu compte de l'avis du Conseil d'Etat qui suggérait que ces recours aient lieu devant lui.

Selon le Conseil d'Etat, le Conseil de la concurrence n'étant pas une juridiction nouvelle, les recours restaient de l'ordre administratif. Dans un premier temps, dans le souci de respecter le jeu des institutions, le gouvernement, selon M. Chirac, avait pris à son compte cette modification, tout en la jugeant *« profondément regrettable »*, car contraire à l'objectif recherché : rapprocher le droit de la concurrence du droit privé. Aussi a-t-il, dans un second temps, demandé à M. Balladur de préparer un projet de loi modifiant le texte de l'ordonnance et prévoyant que les recours auraient bien lieu devant la cour d'appel.

M. Chirac contre l'ouverture des magasins le dimanche

Toujours devant le Conseil national du commerce, M. Chirac s'est déclaré hostile à l'ouverture des magasins le dimanche. Selon lui *« la modification de la réglementation existante ne s'impose pas »*. Le premier ministre s'est appuyé sur les résultats d'une étude réalisée pour le ministre du commerce, M. Georges Chavanes, qui montre, a-t-il dit,qu'une *« majorité de commerçants et de consommateurs ne sont pas favorables »* à l'ouverture des magasins le dimanche. Il a souligné son attachement au petit commerce indépendant qui participe *« au charme de nos villes, à l'équilibre de la vie sociale et à l'ancrage de certaines valeurs »*. Il ne faut pas, a poursuivi M. Chirac, *« que la concurrence s'exerce toujours à son encontre »*.

Cession de la CGCT : pas de changement sur le fond

les cabinets de MM. Chirac, Balladur et Madelin étudient la mise au point d'un nouveau montage juridique pour rendre « irréprochable » la cession de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT). Jusque-là, les schémas envisagés prévoyaient la prise de contrôle par l'un des candidats étrangers actuellement en lice – l'américain ATT allié au néerlandais Philips, l'allemand Siemens, le suédois Ericsson, le canadien Northern Telecom – de l'activité téléphonie publique de la CGCT, qui détient 16 % du marché français au côté d'Alcatel, filiale de la Compagnie générale d'électricité.

La loi de privatisation n'interdisait pas cette prise de contrôle dans la mesure où elle n'impose une limite de 20 % aux intérêts étrangers que dans le cas de cession de titres détenus par l'Etat. Ce qui n'était pas le cas en l'occurrence puisque le schéma de transfert envisagé prévoyait la création d'une nouvelle société avec constitution d'un nouveau capital. Il n'empêche.

Après une ultime note remise par un juriste, M. Balladur n'a pas voulu courir le risque, même minime, de voir cette cession ultérieurement contestée. Cela ne change toutefois rien au fond du dossier. La CGCT, avec une situation nette négative de plusieurs centaines de millions de francs, a besoin d'un partenaire industriel qui lui fasse apport de sa technologie en échange des 16 % du marché français des centraux téléphoniques.

Même si un schéma initial prévoyait l'entrée d'un partenaire étranger à hauteur de 20 %aux côtés de partenaires français pour 80 %, une fois passée la phase de privatisation, rien n'empêche l'évolution de ces pourcentages en faveur du premier.

Tout le problème actuel réside dans le choix du mécanisme le plus judicieux et le moins attaquable juridiquement et politiquement... et surtout dans celui du partenaire, qui n'est toujours pas fait.

Social

Confusion autour d'un projet de loi

Deux versions pour un seul texte sur les licenciements...

L'extrême confusion qui a régné dans la phase d'élaboration du projet de loi sur les licenciements, adopté la semaine dernière en conseil des ministres, se traduit par une situation inhabituelle. Le texte que le gouvernement présentera au Parlement n'est pas rigoureusement le même que celui adressé pour information à toutes les organisations syndicales et patronales, dès le 26 novembre après-midi. Sur deux détails et un point essentiel – les contrats de conversion. – les deux versions ne correspondent pas.

Le seul document authentique, le bon projet, c'est le nôtre, proclame-t-on au ministère des affaires sociales et de l'emploi, où l'on ne paraît guère se soucier de l'incident. La meilleure preuve ? Le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres indique bien, à propos de la disposition litigieuse, que les salariés volontaires pour un contrat de conversion percevront une allocation pendant cinq mois, *« dès la rupture de leur contrat de travail par commun accord des parties »*. Or cette rédaction concorde avec celle du projet de loi, dont l'article 12 précise que *« le contrat de travail d'un salarié ayant accepté une convention de conversion (...) est rompu du fait du commun accord des parties »*.

Malheureusement, et c'est là que l'affaire se complique, les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et la CGC) ainsi que le CNPF n'ont pas eu communication de cette rédaction, considérée comme définitive. Chacun de leurs exemplaires, pour le même article 12, mentionne que *« le contrat de travail d'un salarié ayant accepté une convention de conversion (...) est rompu »*.

La différence n'est pas sans importance. Si le contrat de travail *« est rompu »*, on peut admettre que le salarié bénéficiaire d'un contrat de conversion est assimilé à un licencié économique.

En conséquence, il conserve ses droits au versement des indemnités de licenciement, au paiement de l'assurance-chômage, et surtout au recours juridictionnel en cas de contestation. A l'inverse, la rupture du contrat de travail *« du fait du commun accord des parties »* amène à la création d'une nouvelle cause de départ, non définie en droit, qui pourrait ne pas être assimilée à un licenciement. Dans ce cas, le bénéficiaire d'un contrat de conversion perdrait ses droits de recours juridictionnel, et même ses indemnités de licenciement.

Tout au long des tractations qui ont jalonné la mise au point du projet de loi, cette difficulté avait été soulevée par les représentants des organisations syndicales. Ceux-ci avaient mis en avant les conséquences qui en découleraient pour les salariés et évoqué le risque de jurisprudences contradictoires. C'est partiellement pour répondre à leur souci que la version finale du projet de loi prévoit que les bénéficiaires se verront ouvrir *« le droit au versement d'une indemnité dont le montant et le régime fiscal et social sont ceux de l'indemnité de licenciement »*.

Mais les derniers arbitrages n'avaient pas permis de revenir sur le caractère contractuel prévu pour la rupture du contrat de travail, de loin la disposition la plus contestée par les syndicats.

Pourquoi, dans ces conditions, deux textes différents circulent-ils ? Personne ne se l'explique. Les états successifs du texte peuvent rendre plausible l'erreur matérielle, et ce d'autant que les deux versions portent une référence – nº 7 197/SGCB – identique. Mais, comme par hasard, la version communiquée aux syndicats est justement conforme à leurs souhaits.

Les responsables syndicaux sont perplexes. M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint de la CFTC, indique que ce point pourrait justement constituer *« un blocage »* de la part de son organisation. D'autres, comme Mme Chantal Cumunel (CGC), s'étonnent même que les partenaires sociaux aient pu discuter valablement avec la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

ALAIN LEBAUBE.

La CGPME critique vivement le maintien des lois Auroux

M. René Bernasconi, président de la Confédération générale des PME (CGPME), a demandé, le lundi 1er décembre, au gouvernement lors de l'assemblée générale de l'organisation une amnistie fiscale et administrative en faveur des chefs d'entreprises, afin de leur permettre *« de se mobiliser pour le redressement économique et l'emploi »*.

Prudent, le ministre délégué chargé du budget, M. Alain Juppé, lui a répondu qu'il n'était *« pas sûr de pouvoir le suivre sur une telle mesure »*. M. Juppé a rappelé à cet égard *« l'effort fiscal très important »* fait par le gouvernement dans le budget 1987, qui profitera, selon lui, *« en priorité aux entreprises »* puisque celles-ci bénéficiront de 13 milliards de francs de réduction des charges fiscales, plus 9 milliards d'allégements de charges sociales.

Se félicitant des mesures relatives à la libéraion des prix, mais plus circonspect sur le nouveau droit de la concurrence, la CGPME, par la voix de son vice-président, M. Jean Brunet, s'est par ailleurs vivement élevé contre les lois Auroux. Les qualifiant de *« danger permanent pour l'entreprise »*, M. Brunet a déclaré : *« Il est regrettable que la « volonté affirmée »* [par l'ancienne opposition] *de faire rentrer le fleuve syndical dans son lit après les crues ravageuses que nous avons connues ait disparu des priorités gouvernementales. »*

REPÈRES

Industrie

La restructuration de General Motors fait des remous

La restructuration décidée par General Motors (suppression de 29 000 emplois, fermeture de onze de ses cent quarante-neuf usines, création d'une nouvelle structure regroupant l'ensemble de ses filiales de hautes technologies) soulève de virulentes critiques, à l'intérieur même du conseil d'administration. Les principales proviennent de M. Ross Perot, président et fondateur d'Electronic Data Systems (une société de services informatiques), rachetée par GM en 1984 pour 2,5 milliards de dollars.

Pour faire taire cette contestation, la direction a décidé d'inclure EDS dans une nouvelle structure, regroupant Hughes Aircraft (électronique militaire et spatiale), Delco Electronics (équipements électroniques d'automobiles) et GM-Defense Operations (moteurs d'avions et d'hélicoptères). Cette réorganisation s'accompagne du départ de M. Perot (et de trois autres membres de la direction de EDS, qui cède pour 700 millions de dollars les actions d'EDS qu'il détenait encore.

Le milliardaire, qui possède une des plus grosses fortunes des Etats-Unis, a placé cette somme dans un compte bloqué, pendant quinze jours, pour donner à GM le temps de reconsidérer sa décision.

Social

2 300 emplois supprimés dans la construction navale britannique

L'insuffisance des commandes de navires et de plate-formes pétrolières vient d'amener la direction de deux grands chantiers britanniques à décider la suppression de 2 300 emplois malgré les sévères compressions déjà intervenues dans le passé. A Greenock (Ecosse), où le taux de chômage dépasse déjà 25 %, 700 ouvriers permanents et 800 intérimaires vont être licenciés chez Scott Lithgow, – soit plus de deux tiers des 2 200 personnes actuellement employées. A Belfast (Irlande du Nord), où le chômage est aussi l'un des plus denses du Royaume-Uni, Harland and Wolff va congédier 800 personnes, soit 12,5 % de son personnel.

Grève des hôtesses et des stewards d'UTA

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) appelle les stewards et les hôtesses de la compagnie UTA, basés en Polynésie française, à cesser le travail du mardi 2 au dimanche 7 décembre. Cette troisième grève, en l'espace de quelques semaines, est motivée par *« le traitement discriminatoire »* dont ces personnels font l'objet.

Etranger

Selon le comité Maekawa

La désindustrialisation du Japon est un mal nécessaire

La modification des structures économiques du Japon entraînera une désindustrialisation qui ne doit être ni retardée ni évitée en dépit des pertes d'emplois qu'elle provoquera. Cette conclusion du rapport intérimaire du comité spécial créé au printemps dernier à la demande du premier ministre japonais M. Yasuhiro Nakasone et présidé par l'ancien gouverneur de la Banque du Japon, M. Haruo Maekawa, confirme la volonté du gouvernement de jouer la carte de la mutation de l'économie, mais aussi un coût social chaque jour plus lourd.

Selon une étude du MITI (1) publiée le 1er décembre, la flambée du yen, qui s'est apprécié de plus de 50 % en un an, a entraîné d'ores et déjà la perte de plus de vingt mille emplois. Le même jour, les trois principales entreprises sidérurgiques du pays, Nippon Steel, Kawasaki Steel et Kobe Steel annonçaient des plans de licenciements massifs touchant près de 10 % de leurs cent quatre-vingt-quinze mille salariés. Après le lancement d'un programme d'assainissement dans les charbonnages, où plus de dix mille poste, sur un total de vingt-cinq mille sont appelés à disparaître en cinq ans, cette décision de la sidérurgie donne tout sa signification au rapport du MITI : le Japon connaît aujourd'hui la crise de l'emploi la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale.

Si l'on en juge par les recommandations du comité Maekawa, il ne s'agit que d'un début. Favorables à une politique de *« délocalisation »* permettant aux entreprises d'amenuiser leurs coûts et de contourner les obstacles protectionnistes en s'implantant à l'étranger, les vingt et un membres du comité estiment à six cent mille d'ici à la fin du siècle les pertes d'emploi probables au Japon même. Aux yeux du groupe Maekawa la question n'est pas de savoir s'il convient de sauver des emplois dans des secteurs en perte de vitesse mais de bien renforcer des entreprises d'avenir créatrices, à terme, de nouveaux postes. Conscient de devoir envisager une période de transition difficile au moment où le chômage atteint le niveau inhabituel de 2,9 % selon les statistiques officielles — près de deux fois plus selon les normes européennes, — le comité se contente pour le moment de plaider pour la mise en place de *« mesures »* qui seront sans doute précisées dans le rapport définitif prévu pour le printemps 1987. Tout en rappelant qu'il convient de promouvoir une utilisation de la forte épargne japonaise pour l'acquisition d'*« actifs réels de haute qualité »* plutôt que de placements financiers spéculatifs. Autant de voeux pieux pour le moment. Comme l'est l'objectif d'une croissance de 4 %, alors que les analystes les plus optimistes envisagent pour l'année en cours un rythme modeste de quelque 2 %.

(1) Ministère du commerce international et de l'industrie.

CONJONCTURE

L'emprunt 1982-1992 de 4 milliards de dollars définitivement remboursé

Le ministre de l'économie, M. Edouard Balladur, vient de procéder, par anticipation, au remboursement du solde de l'emprunt République française 1982-1992 de 4 milliards de dollars indique lundi 1er décembre le ministère en soulignant que cet emprunt est ainsi *« définitivement remboursé »*.

Ce remboursement a porté sur 600 millions de dollars le 12 novembre et 660 millions de dollars le 28 novembre, soit au total 8,3 milliards de francs sur la base du cours du dollar à ces dates.

Les remboursements auxquels la France a procédé sur l'emprunt République française 1982-1992 de 4 milliards de dollars et sur l'emprunt communautaire 1983 de 4 milliards d'ECU atteignent ainsi 33,4 milliards de francs, depuis l'ajustement monétaire du 6 avril 1986.

Selon le ministère, l'encours de la dette extérieure de l'Etat se trouve ainsi ramené à 1 090 millions de dollars, sur des tranches de l'emprunt communautaire de 1983 qui ne peuvent être remboursées par anticipation.

Communautés européennes

Des petits pas concrets vers le marché intérieur

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Pour la première fois depuis que le conseil européen de Luxembourg (décembre 1985) a recommandé l'achèvement du *« marché intérieur européen »* d'ici à 1992, les ministres des Douze ont abouti, le lundi 1er décembre, à des résultats substantiels. Ils ont tout d'abord arrêté un règlement qui permettra de sanctionner, à compter de 1988, les importations de marchandises contrefaites en provenance des pays tiers.

Selon les estimations de la Chambre de commerce internationale, la contrefaçon représente de 3 % à 4 % du volume total des échanges internationaux. La nouvelle législation communautaire autorise la saisie, à la demande des titulaires d'une marque déposée, des produits suspects, par les administrations douanières. Si la preuve est apportée qu'il s'agit bien d'un commerce en contrefaçon, les marchandises seront alors détruites ou utilisées à des fins non commerciales, sans aucun dédommagement.

Dans le même esprit, les Douze ont adopté à la demande des Américains *« une directive »* destinée à protéger la propriété des brevets dans le secteur des circuits intégrés.

Plus difficilement, en raison de sérieuses réserves soulevées par les Etats du sud de la Communauté, le conseil a en outre abouti à un compromis sur la protection des nouveaux produits pharmaceutiques mis sur le marché. Ainsi, les médicaments ne pourront être fabriqués par une entreprise concurrente avant une période comprise entre six et dix ans.

Avec beaucoup de difficulté également, les Douze sont parvenus à une toute nouvelle réglementation sur les crédits à la consommation de biens et de services. La législation européenne prévoit, afin d'établir une concurrence loyale, une réelle transparence du coût total des prêts consentis. Elle introduit en plus le principe de la responsabilité de l'organisme de crédit — lorsqu'il est lié étroitement au fournisseur — en cas de défaillance de ce dernier.

MARCEL SCOTTO.

M. Noir en visite en Israël

La faiblesse des relations commerciales franco-israéliennes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, a quitté Israël le lundi 1er décembre, au terme d'une courte visite officielle.

S'il est un domaine où les relations franco-israéliennes laissent à désirer, c'est bien celui du commerce. Depuis quelques années, les échanges sont léthargiques. Ils représentent à peine 4 % du commerce total d'Israël. La France, bon an mal an, n'est que le septième fournisseur de l'Etat juif. Les échanges, qui ont avoisiné 5,5 milliards de francs en 1985, sont maintenant équilibrés.

La création, en mars 1984, de *« l'association franco-israélienne pour la recherche scientifique et technologique »* n'a pas suscité jusqu'à présent les retombées commerciales espérées.

Quelques signes encourageants sont néanmoins perceptibles. Exemple : les entrepreneurs français craignent moins qu'auparavant de compromettre leurs intérêts dans le monde arabe en transgressant l'ordre de boycottage qui frappe l'Etat juif depuis plus de dix ans.

Mais il faudra beaucoup plus qu'un séjour ministériel dominical pour réaliser l'objectif fixé en août par M. Madelin, à savoir le doublement des échanges franco-israéliens.

J.-P. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SECURI-TAUX

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration, qui s'est réuni le 6 novembre 1986, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1986 et a constaté qu'au cours de l'exercice la valeur liquidative a progressé de 10016,62 F le 1er juillet 1986 à 10 190,34 F le 30 septembre 1986.

Le nombre d'actions est passé de 5400 à 16941. L'actif net s'élevait ainsi à 172, 6 millions de francs au 30 septembre 1986.

Le revenu distribuable permettra de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui sera réunie le 7 janvier 1987, de fixer le dividende net de l'exercice à 76,93 F par action, somme qui serait mise en paiement le 8 janvier 1987. A ce montant s'ajouterait un crédit d'impôt de 0,45 F.



calberson

La Compagnie générale Calberson informe ses actionnaires que, dans le cadre du développement international du groupe, elle a engagé des pourparlers en vue d'une prise de participation majoritaire chez Hermann Ludwig Gmbh & Co.

Cette société allemande exerce son activité dans le domaine du transit international et possède un important réseau dans le monde, notamment en Asie du Sud-Est et en Amérique du Nord. Fondée en 1922 et ayant son siège à Hambourg, Hermann Ludwig emploie mille quatre cents personnes et réalise un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 1,7 milliard de francs.

Un accord entre les deux groupes pourrait être conclu dès le début de 1987 si l'examen approfondi en cours de l'activité opérationnelle et des résultats financiers confirme les premières analyses qui ont suscité l'intérêt de ce rapprochement.

Ce dernier permettrait à Calberson en France et à Hermann Ludwig en Allemagne, par la constitution d'un important réseau mondial, de renforcer leur position dans la commission de transport international.



AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE PRÉSENTÉE PAR LOUIS VUITTON S.A.

Le conseil d'administration de Veuve Clicquot, réuni le 19 novembre 1986, a pris connaissance de l'offre publique d'échange de titres présentée par la société Louis Vuitton et visée par la COB en date du 17 novembre 1986.

Les termes d'échange proposés aux actionnaires de la société ont été examinés avec attention.

Ils ont été considérés comme satisfaisants compte tenu des cours récemment atteints en Bourse de Paris : il faut par ailleurs souligner la flexibilité offerte par le choix entre l'action et l'obligation.

D'autre part, une investigation étendue des objectifs stratégiques proposés par Louis Vuitton a été effectuée, et il a été pris acte des assurances données par Louis Vuitton sur la poursuite du développement des activités et le maintien de l'identité du groupe Veuve Clicquot.

Au terme de cette analyse, le président a fermement recommandé à ses collègues que soit accueillie favorablement l'offre publique d'échange.

Le conseil à l'unanimité a adopté cette recommandation. Les administrateurs ont décidé d'accepter l'offre pour leurs actions disponibles en pleine propriété. Ils se réservent le droit de choisir une des deux options contenues dans l'offre publique d'échange.

Le conseil d'administration est propriétaire de 9501 actions en toute propriété.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

TAUX NOMINAL
8,50%
TAUX ACTUARIEL
8,80%

VALEUR NOMINALE : 2000 F
PRIX D'ÉMISSION : 1962 F
DURÉ : 10 ANS

REMBOURSEMENT AU PAIR SOIT 2000 F
• MOITIÉ LE 15 DÉCEMBRE 1995
• MOITIÉ LE 15 DÉCEMBRE 1996

DATE DE JOUISSANCE : 15 DÉCEMBRE 1986
COTATION : BOURSE DE PARIS



EMPRUNT 86

SOUSCRIPTIONS
Bureaux de poste/Chèques postaux
Comptables du Trésor

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

ZURICH • MUNICH • PARIS • LUXEMBOURG • LONDRES • LOS ANGELES • FRANCFORT • NEW YORK • BRUXELLES • BUDAPEST • MUNICH • PARIS • ZURICH • LOS ANGELES • CHICAGO • SINGAPOUR • FRANCFORT • LONDRES • NEW YORK • BRUXELLES • BUDAPEST • CHICAGO • SINGAPOUR •



le **Banco di Sicilia**
annonce l'ouverture
d'une filiale au Luxembourg

Banco di Sicilia
INTERNATIONAL S.A.

14, Avenue Marie Thérèse
Luxembourg
Tél. 454040-1 Télex 60563

PUBLICATION JUDICIAIRE

Un arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Versailles en date du 10 juillet 1986 entre M. Philippe AMAURY et M. Philippe BOUCHOUCHA.

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement contradictoirement en application de l'art. 411 C.P.P. à l'égard de M. AMAURY et contradictoirement à l'égard de M. BOUCHOUCHA.

Constate le caractère définitif des dispositions pénales du jugement entrepris.

Reçoit la constitution de partie civile de Philippe BOUCHOUCHA.

Déclare Philippe AMAURY coupable du délit de diffamation envers un particulier qui lui est reproché.

Condamne Philippe AMAURY à payer à Philippe BOUCHOUCHA la somme de 20 000 F à titre de D. et I.

Ordonne la publication par extrait aux frais de Philippe AMAURY du présent arrêt dans la limite de 6 000 F. par insertion dans *LE PARISIEN*, page des Hauts-de-Seine, et dans deux autres journaux au choix de BOUCHOUCHA Philippe.

Dit que Philippe AMAURY paiera en outre à Philippe BOUCHOUCHA, 2 000 F en application de l'art. 475-1 du Code de Procédure Pénale.

Condamne Philippe AMAURY aux dépens. Pour extrait : Me Etienne Riondet, avocat à la Cour.

L'empire du milliard
Populations et société en Chine

Pierre Trolliet et
Jean-Philippe Béja

Une vision concrète et approfondie de ce milliard de chinois, de cette société devenue un peu moins opaque, mais qui ne cesse de fasciner l'Occident.

106 F

ARMAND COLIN
103, bd Saint-Michel 75005 Paris

Marchés financiers

PARIS, 1er décembre ↑

Achats discrets des étrangers : + 0,53 %

La Bourse de Paris a confirmé le 1er décembre en séance officielle ses bonnes dispositions de la matinée, l'indicateur instantané gagnant 0,53 % après une fin de séance néanmoins irrégulière à l'approche du coup de cloche final. Parmi les valeurs les mieux orientées on notait encore une fois Imétal (+ 7,9 %). Le holding métallurgique paraît déjà bénéficier du recentrage d'activité qu'il a décidé d'entreprendre fin novembre. Beghin Say, Générale des Eaux (avec un marché très actif), Merlin-Gérin, Alsthom et Comptoir des entrepreneurs étaient de leur côté bien orientés. En baisse figuraient Crouzet (– 3 %), Total, Alcatel et Perrier, de même que la Compagnie bancaire et SEB. Autour de la corbeille, les boursiers saluaient la bonne tenue du marché, qu'ils attribuaient pour la plupart au retour de confiance des investisseurs – particuliers et institutionnels – envers les valeurs mobilières. « De grosses liquidités ne demandent qu'à se placer », confiait un opérateur, précisant que la participation des institutionnels dans l'opération de privatisation de Saint-Gobain était loin de les démunir. Des trésors de guerre attendent donc la bonne occasion, dans un marché assaini, où les craintes de reprise de l'inflation se sont dissipées. Les étrangers se portaient ainsi nettement à l'achat, sur la Générale des Eaux notamment. Cette confiance de bon aloi pour la suite des privatisations n'était cependant pas partagée unanimement. Certains considèrent en effet que le marché est « tenu » par de gros investisseurs, telles la Caisse des dépôts, des banques ou des compagnies d'assurances. Mais comment vérifier de telles allégations ? Il reste que, pour l'instant, l'opération Saint-Gobain donne à l'épargne populaire une bonne occasion pour s'engager. Elle ne s'en prive pas.

On apprenait en séance que la Société lyonnaise de banque s'apprêtait à lancer une offre de rachat, pour son propre compte, d'obligations 17,10 % mars 1982 et 15 % avril 1983.

Le marché obligataire était de son côté bien orienté. Le MATIF s'effritait sur le contrat à échéance septembre, à 106,7 (– 0,14 %). Napoléon : 520 F. Lingot : 83 000 F.

NEW-YORK, 26 novembre ↓

Très irrégulier

Début de semaine mouvementé à Wall Street. Après avoir plongé, le marché s'est, en effet, très vivement redressé pour regagner la majeure partie de ses pertes initiales. L'indice des industrielles, un instant retombé à 1 880,48, s'est finalement établi en clôture à 1 912,54, soit à 1,69 point seulement en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée est toutefois resté négatif. Sur 2015 valeurs traitées, 638 seulement ont monté. En revanche, 962 ont baissé et 415 n'ont pas varié. Ces distorsions se sont produites avec des courants d'affaires nettement plus étoffés. L'activité a porté sur 134,55 millions de titres, contre 93,53 millions vendredi. Autour du « Big Board », l'atmosphère a été passablement empoisonnée par l'affaire des ventes d'armes à l'Iran et par la faiblesse du marché obligataire jointe à celle du dollar. Mais la chute des cours fut accélérée par les programmes de ventes que les arbitragistes, travaillant sur les indices boursiers, avaient lancés. Mais les mêmes arbitragistes se sont ensuite hâtés de reprendre des positions pour améliorer les moyennes des actions détenues en réserve. *« Sans ce type d'opérations*, disait un professionnel, *jamais le Dow ne serait remonté au-dessus de la barre des 1 900 points. »* Un analyste se réjouissait de ce renversement de tendance, mais assurait que l'on ne pouvait en tirer aucune conclusion. *« Le sentiment n'est pas bon »*, déclarait l'un de ses collègues, précisant que, *« dans la matinée, beaucoup parlaient d'un véritable « Irangate »*.

VALEURS	Cours du 28 nov.	Cours du 1er déc.
Alcoa	34 5/8	34 1/2
A.T.T.	27 1/8	27 1/8
Boeing	51 1/8	50 1/4
Chase Manhattan Bank	36 1/2	36 5/8
Du Pont de Nemours	89 3/8	88 1/2
Eastman Kodak	67 7/8	67 1/2
Exxon	69 1/4	69
Ford	58 1/2	60
General Electric	83	83 5/8
General Motors	73 1/8	71 3/8
Goodyear	43 1/8	43 1/4
I.B.M.	127 1/8	127 3/8
I.T.T.	54 1/2	54 5/8
Mobil Oil	39 3/8	39 3/8
Pfizer	61	60 5/8
Schlumberger	33	33
Texaco	34 1/4	34 5/8
U.A.L. Inc.	58 7/8	58 7/8
Union Carbide	23 3/8	22 3/4
U.S.X.	21	20 7/8
Westinghouse	58 5/8	59 1/4
Xerox Corp.	60 1/2	59 3/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,44 F ↑

Après sa chute du lundi 1er décembre, provoquée par les rebondissements de l'affaire iranienne à Washington, le dollar s'est légèrement redressé, sur des rachats de vendeurs, passant de 6,42 F à 6,44 F et de 1,96 DM à 1,9650 DM. A Paris, le deutschemark est revenu à 3,2755 F.

FRANCFORT	1er déc.	2 déc.
Dollar (en DM)	1,96	1,9650

TOKYO	1er déc.	2 déc.
Dollar (en yens)	162,30	161,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 déc.)	7 1/4 %-7 5/16 %
New-York (1er déc.)	6 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	28 nov.	1er déc.
Valeurs françaises	149,9	151,6
Valeurs étrangères	111,4	111,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	394,9	398,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	27 nov.	28 nov.
Industrielles	1914,23	1912,54

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	28 nov.	1er déc.
Industrielles	1 292,20	1 272,50
Mines d'or	314,50	331,80
Fonds d'Etat	81,75	81,13

TOKYO

	1er déc.	2 déc.
Nikkei	18303	18 182,93
Indice général	1514,76	1507,25

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er décembre
Nombre de contrats : 14 354

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	107,10	107	106,70	106,70
Précédent	–	107,25	107,05	106,80	106,85

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE PARIDOC. – Le groupe de grande distribution Paridoc a annoncé un chiffre d'affaires de 48,27 milliards de francs sur les neuf premiers mois de l'année, soit une progression de 58,5 % sur la même période de 1985. Une évolution qui, selon la direction, s'explique par l'intégration, depuis le 1er janvier, de Casino dans le groupe, qui comprend également Mammouth et Suma. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires hors Casino s'établit à 32,02 milliards de francs, en hausse de 5,1 % sur neuf mois.

HAUSSE DE 25 % DU BÉNÉFICE NET D'ANGLO AMERICAN. – Anglo American Corp, la plus grande société minière et industrielle d'Afrique du Sud, a annoncé une amélioration de 25,9 % du son bénéfice net pour le semestre terminé fin septembre, à 496 millions de rands, contre 394 millions de rands pour la période correspondante de 1985. La hausse des prix de l'or, exprimés en rand, au premier semestre, a favorisé le redressement financier de l'Anglo American.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 1er DECEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1548	4,5 % 1973	1630	1630	1626	– 0 24
4490	C.N.E. 3%	4440	4450	4440	....
1187	B.N.P. T.P.	1224	1240	1243	+ 1 55
1245	C.C.F. T.P.	1200	1190	1190	– 0 83
1145	Créd. Lyon. T.P.	1152	1152	1152	....
2570	Electricité T.P.	2590	2620	2620	+ 1 15
2165	Renault T.P.	2190	2190	2183	– 0 31
2090	Rhône-Poul. T.P.	2119	2112	2112	– 0 33
1400	St-Gobain T.P.	1370	1351	1351	– 1 38
1385	Thomson T.P.	1380	1400	1400	+ 1 44
470	Accor	477	479	479	+ 0 41
2060	Agence Havas	2150	2150	2180	+ 1 39
1920	Ag. Havas C. I.	1980	2070	2070	+ 4 54
660	Air Liquide	675	695	695	+ 2 96
2190	Alcatel	2138	2100	2120	– 0 84
1850	Als. Superm.	1750	1849	1849	+ 5 65
380	A.L.S.P.I.	376	375	374	– 0 53
315	Alsthom ★	310	320	326	+ 5 16
2060	Arjom. Prioux	2271	2280	2280	+ 0 39
370	Aussedat-Rey	419	430	437	+ 4 29
1400	Aux. Entrepr.	1485	1485	1485	....
1150	Avions Dassault	1290	1300	1298	+ 0 62
450	Bail-Equipem.	517	516	518	+ 0 19
1040	Bail-Investiss.	1046	1050	1053	+ 0 66
1080	Cie Bancaire	1075	1070	1070	– 0 46
520	Bazar H.-V.	586	593	593	+ 1 19
520	Béghin-Say	513	544	542	+ 5 65
545	Berger (Ma)	530	520	530	....
655	Bic	719	746	740	+ 2 92
1450	B.I.S.	1444	1451	1470	+ 1 80
2400	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2300	Bongrain S.A.	2510	2550	2550	+ 1 59
1240	Bouygues	1260	1275	1279	+ 1 50
4300	B.S.N.	4283	4320	4330	+ 1 08
1100	Carnaud	1178	1174	1163	– 1 27
3570	Carrefour	3740	3750	3745	+ 0 13
2600	Casino	2600	2590	2595	– 0 19
1750	Casino A.D.P.	1988	1990	1979	– 0 46
785	C.C.M.C.	800	800	800	....
1240	Cetelem	1310	1310	1320	+ 0 76
1940	C.F.A.O.	2151	2150	2120	– 1 44
460	C.F.D.E.	466	474 80	473	+ 1 50
1230	C.G.I.P.	1231	1279	1276	+ 3 65
1350	Chargeurs S.A.	1445	1493	1505	+ 4 15
58	Chiers-Châtill.	61 50	61	61	– 0 81
700	Ciments franç.	726	745	745	+ 2 61
630	Club Méditerr.	676	688	685	+ 1 33
235	Codetel	234	235	235	+ 0 42
405	Cofimeg	406	411	410 50	+ 1 10
1310	Coles	1320	1343	1350	+ 2 27
220	Compt. Entrepr.	213	224	224	+ 5 16
680	Compt. Mod.	718	739	739	+ 2 92
1140	Créd. Foncier	1192	1200	1200	+ 0 67
520	Crédit F. Imm.	517	512	512	– 0 96
1420	Crédit Nat.	1560	1568	1568	+ 0 51
270	Crouzet ★	295	292	282 60	– 4 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2320	Damart S.A.	2265	2275	2275	+ 0 44
4260	Darty ★	4818	489 70	495	+ 0 66
265	Dév. P.d.C. (Li)	268	265	265	– 0 37
570	D.M.C.	580	584	561	+ 0 17
2400	Docks France ★	2560	2548	2548	– 0 07
1610	Dumez ★	1875	1875	1875	....
1180	Eaux (Gén.)	1280	1350	1349	+ 5 39
2890	Ecco ★	2701	2670	2735	+ 1 25
965	Electro-Finan.	971	971	977	+ 0 61
310	Elf-Aquitaine	308	308	308	....
295	– (certific.)	290	290	290	....
2700	Epeda-B-Faure	2725	2735	2735	+ 0 36
3540	Essilor	3615	3626	3628	+ 0 35
430	Esso S.A.F. ★	401	405	402 60	+ 0 33
3090	Eurafrance	3395	3389	3440	+ 1 32
1350	Eurocom ★	1510	1534	1535	+ 1 65
2780	Euromarché	2840	2840	2850	+ 0 35
830	Europe nº 1 ★	830	845	870	+ 4 81
1600	Facom	1660	1660	1670	+ 0 60
1180	Fichet-bauche	1245	1250	1250	+ 0 40
290	Finextel	290	292	292	+ 0 68
155	Fives-Lille	204	205	206	+ 0 98
330	Francarep	320	318	318	– 0 62
1220	Fromageries Bel	1304	1300	1295	– 0 69
830	Gal. Lafayette	1050	1060	1060	+ 0 95
355	Gascogne	402	410	410	+ 1 99
295	Géophysique	290	284	284	– 2 06
1690	Gerland	1685	1650	1650	– 2 07
500	GTM-Entrepose	506	507	510	+ 0 79
660	Guyenne-Gas. ★	671	679	675	+ 0 59
2830	Hachette ★	2985	2950	3010	+ 0 83
770	Hénin (La)	758	750	750	– 1 05
55	Imétal	76 90	80 20	83	+ 7 93
945	Imm. Plaine-M.	984	1010	1010	+ 2 64
4050	Inst. Mérieux	4050	4100	4100	+ 0 98
690	Interbail	700	700	700	....
1410	Intertechnique	1635	1690	1695	+ 3 66
1220	J. Lefebvre	1270	1280	1270	....
1820	Lab. Bellon	1890	1840	1880	– 0 52
1320	Lafarge-Coppée	1415	1422	1422	+ 0 49
1510	Lebon	1548	1555	1555	+ 0 45
4750	Legrand	5320	5300	5290	– 0 56
1360	Lesieur	1300	1316	1316	+ 1 23
945	Locabail Immob.	949	944	944	– 0 52
860	Locafrance	738	740	740	+ 0 54
1110	Locindus	1100	1108	1105	+ 0 45
940	L. Vuitton S.A ★	947	950	945	– 0 21
845	Luchaire	850	868	875	+ 1 74
1360	Lyonn. Eaux ★	1371	1360	1395	+ 1 75
210	Mais. Phénix	200 50	199 80	204	+ 1 74
540	Majorette (Ly)	547	550	565	+ 1 46
74	Manuchin	74 90	73 50	73 50	– 1 86

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
410	Mar. Wendel	422	429	431	+ 2 13
1690	Martell	1695	1720	1729	+ 2
2290	Matra	2476	2495	2490	+ 0 56
2600	Merlin-Gerin ★	2900	3040	3000	+ 3 44
2400	Michelin	2459	2525	2525	+ 2 68
1580	Midi (Cie)	1690	1701	1702	+ 0 71
465	Midland Bk S.A.	478	483	484	+ 1 25
550	Min. Salog. (Ma)	592	590	590	– 0 33
34	M.M. Penarroya	45 30	44 80	47 90	+ 5 73
2390	Moët-Hennessy	2450	2460	2465	+ 0 61
910	Mot. Leroy-S ★	960	930	954	– 0 62
66	Moulinex	82	85	82	...
1040	Navig. Mixtes	1091	1102	1108	+ 1 55
178	Nord-Est	183	184 90	187 80	+ 2 62
440	Nordon (Ny)	489	480	480	– 1 84
570	Nouvelles Gal.	610	613	613	+ 0 49
990	Occident. (Gén.)	1006	1006	1001	– 0 49
1470	Omn.F.Paris	1470	1472	1472	+ 0 13
150	Olida-Caby	176	180	181	+ 2 84
475	Opfi-Paribas	508	510	510	+ 0 39
3760	Oréal (L')	3788	3788	3799	+ 0 29
760	Paris-Réescomp	809	820	815	+ 0 74
1160	Pechelbronn	1240	1240	1240	....
1320	Penhoet	1370	1395	1355	– 1 09
1020	Pernod-Ricard	1040	1090	1070	+ 2 88
140	Pétroles B.P.	128	129	129	+ 0 78
1110	Peugeot S.A.	1165	1155	1165	....
33	Poclain	35 05	35 90	35 90	+ 2 42
1710	Poliet	1853	1855	1855	+ 0 10
920	P.M. Labinal	850	804	804	+ 2 14
....	Presses Cité	2568	2580	2585	+ 0 66
1630	Prétabail Sic.	1658	1645	1645	– 0 78
585	Primagaz	572	574	573	+ 0 17
535	Printemps★	558	558	571	+ 2 32
1850	Promodès	2120	2150	2150	+ 1 41
230	Prouvost S.A ★	254	256	255 10	+ 0 43
880	Radiotechn.	1080	1078	1077	– 0 27
149	Raff. Dist. Total	138 80	139 80	140	+ 0 86
2270	Redoute (La) ★	2305	2280	2300	– 0 21
235	Robur financière	245	249	249	+ 1 63
1460	Roussel-Uclaf	1410	1390	1420	+ 0 70
940	Roussel-C.N.I.	940	960	960	+ 2 12
4500	R. Impériale (Ly)	5230	5190	5190	– 0 76
285	Sade	299	300	300	+ 0 33
3150	Sagem	3410	3280	3270	– 4 10
748	St-Louis B.	716	714	727	+ 1 53
1620	Salomon	1748	1770	1785	+ 2 11
1060	Salvepar	1210	1219	1219	+ 0 74
695	Sanofi	692	709	708	+ 2 31
510	S.A.T.	516	526	525	+ 1 74
765	Saupiquet (Na)	770	778	778	+ 1 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
665	Schneider ★	671	672	668	– 0 44
75	S.C.O.A.	90 60	90	[illegible]	– 0 22
465	S.C.P.E.G.	526	[illegible]	521	– 0 95
645	Seb ★	738	737	[illegible]	– 0 54
480	Sefimeg	493	501	502	+ 1 82
1620	S.F.I.M.	1500	1500	1500	....
72	S.G.E.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+ 5 64
520	Signaux Ent. El.	561	571	571	+ 1 78
865	Silic	926	930	930	+ 0 43
615	Simco-U.P.H. ★	522	521	524	+ 0 32
365	Simnor (Li)	351	351	351	....
1160	Skis Rossignol	1175	1190	1190	+ 1 27
890	Sumaco	660	660	660	....
215	Sodero (Na)	230	237	237	+ 3 04
2030	Sodexho	2240	2300	2300	+ 2 67
405	Sogerap	406	432	432	+ 6 40
1340	Sommer-Allib.	1367	1378	1381	+ 1 02
816	Source Perrier	744	733	734	– 1 36
1310	Sovac	1300	1295	1299	– 0 07
890	Spie-Batignol.	845	860	860	+ 1 77
520	Strafor	558	571	570	+ 2 15
335	Synthelabo ★	365	369 50	371	+ 1 54
540	Télés Luxemb.	550	550	550	....
3080	Tél. Elect.	3300	3320	3330	+ 0 90
1530	Thomson-C.S.F.	1616	1643	1643	+ 1 67
420	Total (CFP)	403	391	[illegible]	– 3 59
98	– (certific.)	93 90	91 40	91 50	– 2 55
2160	T.R.T.	2308	2312	2320	+ 0 51
700	U.F.B.	768	800	799	+ 4 02
1290	U.I.C.	1270	1300	1300	+ 2 36
610	U.I.F.	631	634	632	+ 0 15
1040	U.I.S.	1030	1030	1030	....
510	U.C.B. ★	530	528	526	– 0 75
910	Unibail	910	910	910	....
500	Valéo	498	516	515	+ 3 38
79	Vallourec	79 70	84 20	84 20	+ 5 63
....	V. Clicquot-P.	4970	5020	5040	+ 1 40
715	Via Banque	729	725	725	– 0 54
790	Elf-Gabon	810	815	812	+ 0 24
78	Amax Inc.	82 85	84 30	84 50	+ 1 99
365	Amer. Express	376	373	372	– 1 06
166	Amer. Teleph.	173 70	175 50	175 50	+ 1 03
96	Anglo Amer. C.	94 10	96 50	97	+ 3 08
470	Amgold	473	497	497	+ 5 07
895	BASF (Akt)	908	905	905	– 0 33
970	Bayer	1045	1035	1039	– 0 57
121	Buffelsfont.	124	128 10	128 20	+ 3 38
230	Chase Manh.	238	236	236	– 0 84
220	Cie Pétr. Imp.	217 50	217	217	– 0 22
48	De Beers	50	50 60	50 60	+ 1 20
2620	Deutsche Bank	2760	2800	2795	+ 1 26
46	Dome Mines	50 90	52 80	51 50	+ 1 17
1290	Dresdner Bank	1395	1388	1388	– 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Driefontein Cal	100 50	105 20	103	+ 2 48
560	Du Pont-Nem.	580	574	574	– 1 02
430	Eastman Kodak	447	443 50	443 50	– 0 78
38	East Rand	37 70	39 20	39 80	+ 5 57
315	Electrolux	302	301	301	– 0 33
215	Ericsson	212 20	212	212	– 0 09
445	Exxon Corp	453	446	446	– 1 54
380	Ford Motors	387 50	376 50	376 50 c	– 2 83
74	Freegold	77 60	80 20	79 80	+ 2 83
81	Gencor	79 65	82 90	83	+ 4 20
500	Gén. Electr.	546	537	537	– 1 65
500	Gén. Belgique	516	513	513	– 0 58
470	Gen. Motors	480	478	475	– 1 04
60	Goldfields	62 35	62	62	– 0 56
41	Gd Metropolitan	43 50	43	43	– 1 14
53	Harmony	65	68	67 50	+ 3 84
39	Hitachi	39 50	39 30	39 30	– 0 50
640	Hoechst Akt.	870	890	889	+ 2 18
99	Imp. Chemical	100	101 60	101 60	+ 1 60
80	Inco. Limited	81 50	83 70	83	+ 1 84
810	IBM	821	825	825	+ 0 48
340	ITT	352 80	350	350	– 0 79
163	Ito-Yokado	168 50	166	166	– 1 48
70	Matsushita	74 50	76 50	76 50	+ 2 68
670	Merck	717	715	715	– 0 27
710	Minnesota M.	740	731	731	– 1 21
256	Mobil Corp.	256 80	253	253	– 1 47
530	Morgan J.P.	558	552	552	– 1 07
36300	Nestlé	37550	37790	37790	+ 0 63
127	Norsk Hydro	127 50	125 30	127	– 0 39
197	Ofsi	202 20	207	207	+ 2 37
1460	Petrofina	1500	1505	1505	+ 0 33
460	Philip Morris	486	479	479 20	– 1 39
130	Philips	134 70	134 70	134 70	....
505	Quilmès	533	527	529	– 0 75
570	Randfontein	580	576	581	+ 0 17
550	Royal Dutch	595	593	599	+ 0 67
62	Rio Tinto Zinc	62 60	61 40	63	+ 0 63
81	St Helena Co	82	83 60	83 50	+ 1 82
210	Schlumberger	211 50	210 60	210 50	– 0 47
86	Shell transp.	86 50	85 50	85 50	– 1 15
2300	Siemens A.G.	2445	2430	2435	– 0 40
136	Sony	141 10	138 50	138 50	– 1 84
154	T.D.K.	160 50	154 80	154 80 c	– 3 55
23	Toshiba Corp.	24 60	24 80	24 90	+ 1 21
1440	Unilever	1482	1492	1492	+ 0 67
285	Unit. Techn.	256	286	286	....
520	Vaal Reefs	529	551	549	+ 3 78
355	Volvo	345 10	349	348	+ 0 84
260	West Deep	256	266 50	264 20	+ 3 20
375	Xerox Corp.	401	393	393	– 1 99
1 15	Zambia Corp.	1 17	1 15	1 16	– 0 85

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8804	..
Emp. 8,80 % 77	122 95	4 653
9,80 % 78/93	103 08	3 839
8,80 % 78/86	100 02	8 559
10,80 % 79/94	106 60	2 833
13,25 % 80/90	108 10	6 807
13,80 % 80/87	104 72	1 777
13,80 % 81/89	110 05	12 136
16,75 % 81/87	106 14	3 809
16,20 % 82/90	120 05	14 336
16 % juin 82	121 75	7 715
14,60 % fév. 83	120 35	11 380
13,40 % déc. 83	123 40	12 702
12,20 % oct. 84	116 35	1 838
11 % fév. 85	116 20	8 559
10,26 % mars 86	109 10	7 449
ORT 12,75 % 83	1684	..
OAT 10 % 2000	109 50	5 178
OAT 9,90 % 1997	107 77	9 602
OAT 9,80 % 1996	106 45	8 216
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	102 30	3 571
CNB Paribas	102 80	3 571
CNB Suez	102 60	3 571
CNI janv. 82	102 07	3 571
PTT 11,20% 85	109 20	0 193
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 10	5 161
CNT 9% 86	100	5 304
CRH 10,90% déc. 85	110 60	9 057

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	520	502
Agache (Sté Fin.)	1170	1240
A.G.F. (St Cent.)	935	972
André Roudière	220	229
Applic. Hydraul.	859	865
Arbel	190	192
Astorg	265	275
Avenir Publicité	1825	1770
Bain C. Monaco	460	460
Banque Hypoth. Eur.	500	490
Béghin-Say (C.I.)	....	....
B.G.I.	358	360
Blanzy-Ouest	510	....
B.N.P. CI	468	473
B.N.P. Intercontin.	363	377 50
Bénédictine	3990	4089
Bon-Marché	714	695
Calé	790	790
Cambodge	415	....
C.A.M.E.	275	280
Campenon Bern.	447 20	465
Carbone-Lorraine	676	690
C.E.G.Frig.	490	....
Centen. Blanzy	2950	3019
Centrest (Ny)	233	230
Cambati	88	88 d
CERUS	780	....
Chambourcy (M.)	983	....
Champex (Ny)	149	....
C.I.C. (Financ. de)	266	287
C.I. Maritime	490	492
Cimss-Sotra	1124	1046 o
Cozam (B)	278 50	345 d
Clause	971	971
Coiradel (Ly)	1550	1530
Cogifi	512	512
Comiphos	511	490
Cie Industrielle	3780	3800
Comp. Lyon-Alem.	501	490
Concorde (La)	1148	1153
C.M.P.	21 90	....
Crédit (C.F.B.)	765	765
Créd. Gén. Ind.	995	995
Crédit Lyonnais C.I	734	664 •
Cr. Universel (Cie)	723	725
Crédital	197	196
Derblay S.A.	450	450
Darty Act. d. p.	3800	....
De Dietrich	1900	1901
Delalande S.A.	1201	1201
Delmas-Vielj. (Fin.)	1295	1295
Didot-Bottin	580	580
Drag. Trav. Pub.	30 20	30 50
Eaux Bass. Vichy	1470	1479
Eaux Vittel	1860	1878
Economats Centre	575	575
Electro-Banque	400	416
Elf-Antargaz	400	395
E.L.M. Leblanc	646	650
Emaill-Bretagne	285	284
Entrepôts Paris	523	520
Epargne (B)	2597	....
Europ. Accumul.	72 70	77 70
Eternit	2699	2695
Exor	3750	3763
Finalens	230	239 20
FIPP	463 70	328
Fnac	900	905
Foncière (Cie)	615	621
Fonc. Lyonnaise	3650	3720
Foncina	590	590
Forinter	1075	1100
Fougerolle	229 80	239 d
France I.A.R.D.	400	401
France (La)	7490	7450
From. Paul Renard	420	....
GAN	1327	1350
Gaumont	415	428
Gaz et Eaux	2185	2200
Gévelot	384 80	397
Gr. Fin. Constr.	557	559
Gds Moul. Paris	338 50	334
Groupe Victoire	3898	3890
G. Transp. Ind.	505	504
Hutchinson	1115	1096
Immindo S.A.	572	581
Imminvest	318	....
Immobail	530	530
Immobanque	905	870
Immob. Marseille	8400	8730 d
Immofice	575	579
Invest. (Sté Cent.)	3510	3480
Jaeger	193 50	201
Lafitte-Bail	582	582
Lambert Frères	103	103
Lille-Bonnières	905	920
Loca-Expansion	370	372
Locafinancière	465	480
Locatel	390	395
Louvre (Sté)	1810	1830
Machines Bull	46	46
Magasins Uniprix	186	....
Magnant S.A.	148	150
Maritimes Part.	324	318
Métal Déployé	474 20	479
Mors	211	215
Navel Worms	96	96
Navig. (Nat. de)	184	....
OPB Paribas	359	370
Optorg	186	179
Oriel (L') C.I.	3110	3140
Origny-Desvroise	703	700
Palais Nouveauté	901	....
Paribas-CIP	861	871
Paris France	310	....
Paris-Orléans	292	296
Part. Fin. Gest. Im.	1810	1800
Pathé-Cinéma	567	590
Pechiney (cert. inv.)	179	169
Piles Wonder	895	850
Piper-Heidsieck	1120	1088
P.L.M.	179	181
Porcher	335	339
Providence S.A.	1630	1630
Publicis	2255	2254
Raff. Souf. R.	172	168
Rhône-Poul. (c. inv.)	394	391
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	192 40	184 70 o
Rochette-Cenpa	102 80	101 90
Rosario (Fin.)	250	250
Rougier et Fils	64 90	....
Sacer	387	400
Saclor	21 50	....
SAFAA	780	775
Safic-Alcan	750	760
SAFT	1413	1455
Sage	340	....
St-Gobain C.I.	307	....
Salins du Midi	505	511
Santa-Fé	165 50	166
Satam	85	99
Saulnes	83 90	83 90
Saunier-Duval	51 30	55 d
Savoisienne (M)	161	....
SCAC	658	655
Senelle Maubeuge	470	505 d
S.E.P. (M)	245	252
Serv. Equip. Véh.	90	92 20
Sicli	194 90	203
Sicotel	405	405
Sinvim	281 80	286
Siph (Plant. Hévéas)	350	349
SMAC Acieroïd	55 20	55 20
Sté Générale-CIP	1130	1100
Sofal financière	1761	1830
Soffo	330 10	....
Soficomi	890	925
S.O.F.I.P. (M)	180	187
Sofragi	1160	1114
Soudure Autog.	384	....
Sovabail	870	....
Speichim	38 20	40 90 d
S.P.I.	610	630
Suez (Fin. de)-CIP	1090	961
Stemi	660	660
Taittinger	2120	2150
Testut-Aequitas	312	298 o
Tour Eiffel	523	....
Ufiner S.M.D.	600	600
U.A.P.	2790	2755
Usinor	6 10	....
U.T.A.	2100	2120
Vicat	672	665
Vinipix	1640	1640
Virax	192	197 90
Waterman S.A.	700	....
Brass. du Maroc	123	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1036	....
Akzo	426	411
Alcan Alum.	200	209
Algemeine Bank	1600	1575
American Brands	600	300 c
Am. Petrofina	290	....
Arbed	336	....
Asturienne Mines	145	....
Bco Pop Español	319	316 c
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1050	1166 d
B. Régl. Internat.	34000	34000
Br. Lambert	601	600
Canadian-Pacific	73 90	75 10
CIR	38 80	40
Commerzbank	1089	1075
Dart. and Kraft	328	312
De Beers (port.)	47 10	....
Dow Chemical	383	383
Gén. Belgique	516	513
Gevaert	900	....
Glaxo	88 10	89
Goodyear	270 10	....
Grace and Co	335	338
Gulf Canada Corp.	61 50	60 70
Honeywell Inc.	450	451
I. C. Industries	165	161
Johannesburg	898	....
Kubota	14 60	14
Latonia	275	273
Mannesmann	585	590
Midland Bank Plc	53	53
Mineral-Ressourc.	50 10	51 90
Nixdorf	2376	2375
Noranda	95 90	96 40
Olivetti	35 40	33 70
Pakhoed Holding	207	195
Pfizer Inc.	409	401
Procter Gamble	492	514
Ricoh Cy Ltd	34	34
Rolinco	238	238 90
Robeco	268 40	269
Rodamco	402	397
Saipem	23 20	22 50
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	325	....
Steel Cy of Can.	92	....
Tenneco	246	....
Thorn EMI	42	....
Thyssen c. 1 000	450	....
Toray indust. inc	23 10	23 10
Vieille Montagne	755	755
Wagons-Lits	850	840
West Rand	18 30	19 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	5 60	6
Calciphos	821	905
C.E.M.	....	....
Cochery	105	....
Coparex	352	351
Dubois Inv. (Casto.)	820	815
Hydro-Energie	348	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1283	....
Révillon	218	....
Rorento N.V.	143 20	143
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	120	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1480	1500
Alain Manoukian	934	930
Asystel	515	515
BAFIP	700	718
B.I.C.M.	521	525
B.I.P.	1118	1100
Bolloré Technologies	1150	1150
Boitoni	580	603
Cables de Lyon	1172	1219
Calberson	670	637
Cardif	3100	3110
Cap Gemini Sogeti	2300	2240
C.D.M.E.	829	821
C. Equip. Elect.	231	222
C.E.G.I.D.	1781	1852
C.E.P.-Communication	1145	1150
C.G.I. Informatique	622	642
C. Occid. Forestière	110	110
Delsa	204 10	200
Dauphin O.T.A.	2470	2500
Devanlay	2300	2305
Deville	922	922
Drouot-Assurances	550	550
Editions Belfond	290	280 50
Elect. S. Dassault	833	886
Expand	510	529
Filipacchi	855	850
Guintoli	476	495
Guy Degrenne	940	975
I.C.C.	288	288
IN Informatique	302	301
Le gd livre du mois	313	....
Loca-Investissement	346	358
Manutan	520	541
Marlin Immobilier	432	444
Métallurg. Minière	139 80	139 80
M.M.B.	754	749
Molex	290	290
Navale-Delmas	740	770
Olivetti-Logabax	450	447
Om. Gest. Fin.	475	479
Patemelle-R.D.	3620	3640 c
Petit Bateau	209	209
Petrofigaz	469	476
Rexel	1462	1462
St-Gobain Emballage	1360	1385
St-Honoré Matignon	250 80	....
S.C.G.P.M.	246	250
Sema-Metra	1350	1404
S.E.P.	1350	1375
S.E.P.R.	1575	1590
S.M.T. Goupil	255	260
Sofibus	342	336
Supra	1200	1160
Valeurs de France	342 50	342 50

SICAV (sélection) — 1/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	765 25	746 59
Actions France	467 22	450 33
Actions sélectives	609 39	587 36
Aedificandi	658 85	635 04
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1160 11	1131 21
A.G.F. 5000	564 45	550 68
A.G.F. ECU	1123 33	1112 21
A.G.F. Interfonds	458 12	446 95
A.G.F. OBLIG.	1150 76	1145 03
Agfimo	670 30	653 95
Altefi	219 80	211 86
A.L.T.O.	203 44	196 09
Assur-Gan	5331 44	5089 62
America-Valor	741 07	707 47 ◆
Amérique Gestion	363 77	347 27
Amplitude	535 51	519 91
Arbitrages court terme	5161 80	5151 49
Argonautes	400 48	382 32
Associc	1235 17	1235 17 ◆
Aurecic	1305 85	1267 33 ◆
Bourse-Investiss.	473 76	452 28
Bred Associations	2645 22	2637 31
Bred International	94 78	92 92
Capital Plus	1647 67	1647 67
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	841 40	803 25
Convertimmo	390 24	375 23
Corral court terme	12164 02	12164 02 ◆
Cortexa	926 19	884 19
Credinter	452 56	439 37 ◆
Croiss. Finance	281 31	269 20
Croiss. Mercure	2682 01	2503 86
Croiss. Immobil.	662 19	632 16
Croiss. Prestige	369 99	353 21
Démeter	13061 07	13061 07
Drouot-France	663 81	633 71
Drouot-Investiss.	1060 45	1012 36
Drouot-Sécurité	248 99	237 70
Drouot-Sélection	143 94	137 41
Ecuric	1177 10	1159 70 ◆
Eficoop Sicav	11046 26	11046 26
Elf-Valeurs	9411 31	9181 77
Energie	248 81	237 53
Eparcic	2883 43	2857 71 ◆
Epercourt Sicav	4055 08	4044 97
Epargne Associations	25048 35	25010 83
Epargne-Capital	7845 33	7787 65
Epargne-Croiss.	1441 20	1402 63
Epargne-Industr.	756 20	721 91
Epargne-Inter	617 74	601 21
Epargne-Long-Terme	1748 93	1702 12
Epargne-Oblig.	199 90	194 55
Epargne-Unie	1203 27	1148 71
Epargne-Valeur	416 62	405 47
Eparoblig	1315 39	1312 76
Euracic	9774 74	9630 29 ◆
Euro-Croissance	548 17	532 20
Eurodyn	1071 72	1036 48
Francière Plus	27000 26	26732 93
Finord Placement	62908 44	62720 28 ◆
Finord Trimestriel	1129 46	1112 77 ◆
Finord Valorisation	13152 68	12895 76 ◆
Foncier Investiss.	1124 46	1057 03
Foncivel	283	270 17
France Ecu Plus	10217 79	10116 62
France-Gan	5361 90	5118 76
France-Garantie	313 96	313 32 ◆
France-Investiss.	525 24	501 42
France-Net	124 38	123 15
France-Obligations	487 35	462 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	401 49	389 80 ◆
Francic Régions	1036 02	1005 84 ◆
Fructi-Associations	1296 46	1296 46
Fructicapi	301 76	297 30
Fructidor	253 46	249 71
Fructifrance	801 41	781 86
Fructivar	80341 93	80141 58
Fructi ECU	563 13	554 81
Fructi-Première	12063 17	11884 90
Futuroblig	1091 50	1080 41
Gestilion	59748 14	59599 14
Gestion Associations	146 16	142 94
Gestion Mobilière	707 73	675 64
Gest. Rendement	500 87	478 16
Gest. Sél. France	771 05	736 07
Haussmann Associat.	1271 53	1271 53
Haussmann court terme	1142 17	1142 17
Haussmann Epargne	1369 62	1369 62
Haussmann Europe	1924 72	1855 15
Haussmann France	1034 34	996 95
Haussmann Obligcroiss.	1305 13	1305 13
Haussmann Obligation	1541 46	1485 74
Horizon	1231 19	1195 33
I.M.S.I.	622 95	594 70
Indo-Suez Valeurs	775 89	740 71
Ind. française	14197 74	13909 55
Interoblig.	11725 45	11274 47
Intersélect France	473 90	452 41
Intervaleurs Indust.	655 39	625 67
Invest. net	14548 26	14519 22
Invest. Obligataire	17853	17617 76
Japacic	160	155 34
Jeune épargne	233 82	230 36
Laffitte-crt-terme	60486 66	60486 66
Laffitte-Expansion	813 91	777
Laffitte-France	347 04	331 30
Laffitte-Immobilière	261 71	249 84
Laffitte-Japon	306 95	293 03
Laffitte-Oblig.	147 78	141 08
Laffitte-Rend.	215 01	205 25
Laffitte-Tokyo	1174 40	1121 15
Lion-Associations	11940 37	11940 37
Lion-Institutionnels	25040 73	24978 28
Lionplus	72994 18	72271 47
Livret portefeuille	610 16	592 38
Méditerranée	159 25	152 03
Mondiale Investissem.	456 98	436 26
Monecic	5768 15	5768 15 ◆
Moné J.	51873 27	51873 27 ◆
Multi-Obligations	455 64	434 98
Mutuelle Unie Sél.	157 37	150 23
Natio.-Assoc.	6382 98	6370 24
Natio.-Epargne	13801 32	13664 67
Natio.-Inter.	1098 92	1070 48
Natio.-Obligations	542 85	528 32
Natio.-Patrimoine	1383 98	1356 67
Natio.-Placements	65251 11	65251 11
Natio.-Revenu	1081 40	1070 69
Natio.-Sécurité	53149 68	53149 68
Natio.-Valeurs	741 31	721 47
Nippon-Gan	4899 37	4772 67
Nord-Sud Développ.	1209 13	1206 72
Oblicic Régions	1016 43	1001 41 ◆
Oblicoop Sicav	1445 54	1417 20
Oblilion	1139 73	1109 23
Oparnevalor	633 04	604 33 ◆
Options et Rendement	51212 24	50455 41
Ouest-Gestion	163 22	165 82
Paramérique	525 21	501 39
Pareurope	824 25	786 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15364 40	15333 73
Paribas Gestion	599 81	575 36
Parnasse-Valor	1121 14	1120 02
Patrimoine-Retraite	1635 91	1603 83
Phenix Placements	268 06	266 72
Pierre Investiss.	747 41	713 52
Placement A	998 48	998 48
Placement crt-terme	70823 92	70823 92
Placement J	54219 87	54219 87
Placement Premier	49758 01	49758 01
Prév'Association	22111 90	22111 90
Province Investiss.	553 40	528 31
Quartz	107 28	104 64
Rentacic	167 15	164 68 ◆
Revenus Trimestriels	5925 22	5866 55
Revenu Vert	1183 32	1182 14
Rivoli Plus	1036 33	989 34 ◆
St-Honoré Assoc.	14109 02	14036 83
St-Honoré Bio-aliment.	747 07	713 19
St-Honoré Pacifique	516 10	492 70
St-Honoré P.M.E.	444 13	423 99
St-Honoré Real	11224 16	11179 44
St-Honoré Rendement	12126 83	12066 50
St-Honoré Technol.	719 42	686 80
St-Honoré Valor	12272 78	12175 38
Sécuric	10929 19	10917 27 ◆
Sécur. Mobilière	436 70	416 90
Sécuri Taux	10110 52	10110 52
Sél.court terme	12540 23	12248 37
Siscaden (Casden BP)	757 47	748 28
Sicav-Associations	1362 41	1359 69
S.F.I. fr. et étr.	590 88	573 67
Sicavimmo	795 32	759 26
Sicav 5000	357 51	347 94
Sivefrance	550 30	536 57
Sivam	415 39	404 27
Sivarente	220 97	215 06
Sivinter	408 59	397 65
S.I.-Est	1258 24	1201 18
S.I.G.	891 01	850 22
S.N.I.	1205 57	1170 46 ◆
Sofinvest	524 48	503 08
Sogepargne	378 98	365 28
Sogerec	52457 51	50929 62
Sogevar	1034 48	987 57
Soginter	1267 82	1210 33
Soleil Investiss.	466 07	444 94
Technocic	1141 84	1108 58 ◆
Techno-Gan	5271 24	5032 21
U.A.P. Investiss.	394 97	380 69
Uni-Associations	113 59	113 59 ◆
Unifrance	472 10	450 69
Unifoncier	1312 42	1252 91
Uni-Garantie	1421 51	1393 61
Unigestion	884 84	844 72
Uni-Japon	1381 21	1318 58
Uni-Régions	2865 65	2735 70
Univerte	2265 76	2192 22
Univer	172 60	172 60 ◆
Univers-Obligations	1579 38	1527 45
Valorem	505 74	483 40
Valoblig	59738 24	59146 77
Valorg	1455 86	1454 41
Valrea	77383 48	77324 82

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	252 50	....
Créd. Foncier France	239 50	235
Pernod Ricard	252	....
Total	7 30	....
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 478	6 420	6 220	6 720
ECU	6 814	6 806	....	....
Allemagne (100 DM)	327 600	327 600	317 500	337 500
Belgique (100 F)	15 751	15 752	15 200	16 100
Pays Bas (100 fl.)	289 860	289 830	278	296
Danemark (100 krd)	86 730	86 740	82 500	90
Norvège (100 k)	86 280	86 060	83 500	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 294	9 211	9	9 750
Grèce (100 drachmes)	4 705	4 696	3 800	4 600
Italie (1 000 lires)	4 728	4 724	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 420	393 750	380 500	399 500
Suède (100 krs)	94 180	93 730	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 550	46 548	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 843	4 832	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 380	4 382	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 689	4 652	4 520	4 950
Japon (100 yens)	3 996	3 972	3 860	4 060

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/12
Or fin (kilo en barre)	81200	82800
Or fin (en lingot)	81900	83000
Pièce française (20 fr)	520	520
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	538	551
Pièce latine (20 fr)	475	475
Souverain	595	600
Pièce de 20 dollars	3105	3110
Pièce de 10 dollars	1600	1600
Pièce de 5 dollars	1010	.....
Pièce de 50 pesos	3170	3170
Pièce de 10 florins	500	493
Or Londres	390	399 60
Or Zurich	389 50	393 50
Or Hongkong	388	393 05
Argent Londres	5 28	5 49

Le Monde

Sidatoriums et maisons closes

Comment enrayer au plus vite l'épidémie de SIDA ? Quelques jours après l'annonce par Mme Michèle Barzach du plan gouvernemental de lutte et d'information (*le Monde* du 29 novembre), le Front national donne de la voix. Le docteur François Bachelot, député (FN) de la Seine-Saint-Denis, ancien membre du RPR, estime que le gouvernement se livre à la « *désinformation* » en minimisant la maladie. Calculant que le nombre de porteurs de virus va « *doubler tous les huit à dix mois* », le docteur Bachelot juge indispensable d'« *arrêter le processus de contamination même si cela conduit à donner la priorité à la population française sur la liberté de quelques individus* ». Entre autres mesures, le Front national, fidèle en cela à la logique de son programme, propose d'instaurer un contrôle aux frontières pour les personnes provenant de pays à haut risque.

Sans craindre de s'opposer à l'avis des meilleurs spécialistes de la maladie, le Front national souhaite également la création de « *sidatoriums* » pour « *isoler et soigner* » tous les malades qui « *ne pourraient ou ne voudraient appliquer les règles de la prévention* ». Le docteur Bachelot propose enfin un dépistage automatique obligatoire « *des groupes à haut risque dans un premier temps, de toute la population par la suite* ». L'ensemble de ces mesures devrait, selon lui, être soumis par le gouvernement à un « *référendum populaire* » après approbation du Parlement.

Autre parti, autres méthodes. Pour M. Henri Bouvet, député (UDF rad.) de la Haute-Vienne, l'urgence est à la réouverture des maisons closes. M. Bouvet, qui dirige une société d'aménagement de stations de voyages, une agence de voyages et une dizaine de restaurants, milite pour la réouverture des maisons closes, rebaptisées « espaces de liberté », afin notamment de lutter contre les maladies sexuellement transmissibles au premier rang desquelles le SIDA. Il va prochainement demander sur ce thème l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire.

Autre pays, autre mœurs. Aux Etats-Unis, où un considérable effort d'information sur le SIDA a déjà été accompli, le quotidien *USA Today* vient, pour la première fois, de publier sur une demi-page la publicité d'un fabriquant américain de préservatifs masculins. Le *New-York Times*, *Time* et *Newsweek* avaient refusé cette publicité, qui fait dire à une jeune femme : « *J'aime le sexe mais je ne suis pas prête à en mourir.* »

J.-Y. N.

Epreuve de force avec la CGT

La direction de La Chapelle Darblay décide d'arrêter la production à Saint-Etienne-du-Rouvray

Rouen
De notre correspondant

La direction des Papeteries Chapelle Darblay a décidé, le lundi 1er décembre, d'arrêter la production de son usine de Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen. Cette décision intervient alors que l'entreprise est secouée par une série de grèves partielles organisées à l'appel de la CGT. Le syndicat entend de cette façon s'opposer à l'application du plan de restructuration, qui prévoit la suppression de cent emplois avant la fin de l'année.

Depuis plusieurs semaines, une partie de bras de fer oppose la direction de La Chapelle Darblay à la CGT, qui demande la révision du « plan Parenco », du nom du repreneur hollandais, mis en place en 1984 avec l'appui du gouvernement de l'époque. Ce plan prévoyait une modernisation et une réorientation de la production et, d'autre part, une réduction importante des effectifs, de 1 800 personnes à 900 en 1987. Les résultats commerciaux étant meilleurs que prévu, la CGT a demandé une révision à la baisse des suppressions d'emplois. En novembre dernier, la direction de La Chapelle Darblay annonçait qu'une partie des activités initialement condamnées serait cédée à un partenaire installé dans les murs de la papeterie pour éviter ainsi de perdre des parts de marché.

Rien n'est venu concrétiser ce projet. La CGT a dont engagé depuis le 26 novembre des mouvements quotidiens de grève de deux heures. Au moment où elle décidait l'arrêt de la production, la direction a convoqué un comité d'entreprise extraordinaire et a invité, mardi, l'ensemble du personnel à une réunion d'information à l'issue de laquelle la production devait reprendre. Le personnel devait être normalement payé, a-t-on appris de source syndicale CGT. De son côté, la direction n'a pas voulu commenter sa décision.

E. B.

Le dollar au plus bas depuis six ans par rapport au mark

Déprimé par le scandale des ventes d'armes à l'Iran, qui entame très gravement la crédibilité du président Reagan, le dollar est tombé, lundi 1er décembre, à son plus bas cours depuis la fin de 1980 par rapport au mark, glissant au-dessous de 1,96 DM, sans intervention de la Banque fédérale d'Allemagne, avant de se raffermir, provisoirement pense-t-on, au-dessus de 1,9650 DM. A Paris, le billet vert, à 6,4450 F après 6,4150 F, a retrouvé ses niveaux de juin 1982.

La nouvelle hausse du mark par rapport au dollar n'a pas manqué de provoquer quelques tensions au sein du système monétaire européen, la Banque de France ayant dû, lundi 1er décembre, vendre environ 1 milliard de marks (3,3 milliards de francs) pour empêcher la devise allemande de dépasser le cours officieux d'intervention de 3,2760 F. Lundi soir, elle récupérait une partie des marks vendus et, mardi 2 décembre, s'abstenait d'intervenir, le mark étant revenu à 3,2755 F.

Avant sa deuxième comparution devant les assises

Lionel Cardon a tenté de se donner la mort

Lionel Cardon, qui devait comparaître, mardi, devant les assises de la Gironde pour le double meurtre des époux Aran, un médecin de Pessac et son épouse, a tenté de se donner la mort, pendant la nuit du lundi 1er au mardi 2 décembre, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Draguignan. Après cette tentative de suicide, le médecin de la prison a délivré un certificat médical indiquant que l'état de Lionel Cardon ne l'empêchait pas de comparaître devant les assises.

Lundi, Lionel Cardon avait été condamné à huit ans de réclusion criminelle par la même juridiction, pour un hold-up commis à Pessac le 16 novembre 1983.

● **M. Baroin, intéressé par TF 1.** – M. Michel Baroin, président du groupe de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) et de la FNAC, n'exclut pas d'être candidat au rachat d'une chaîne de télévision en 1987. « *J'y réfléchis. Plus précisément, c'est le processus de privatisation de TF 1 qui m'intéresse* », a-t-il déclaré dans un entretien accordé à la revue *Communication et Business*.

Sur le vif

Ticket-chèque

Ils me sont tous tombés dessus, les copains, au tabac, ce matin. J'étais nulle, j'étais débile, incapable de me mobiliser, de cogner, une vraie chiffe molle. Pourquoi ? Rapport au cartel des banques bien décidé à nous faire casquer des 2 ou 3 F chaque fois qu'on signe un chèque. C'est dégueulasse, ça je suis d'accord, mais barrer des trucs, des références informatiques, là, en bas du chèque, pour les obliger à les traiter à la main, ça j'ose pas. J'ai peur de me faire engueuler par les commerçants.

– Mais non, idiote, il suffit que tu fasses un petit trait au crayon.

– Je regrette, quand ils me verront faire ça, chez le coiffeur, le toubib ou le marchand de couleurs, ils vont...

– T'as qu'à barrer trois quatre chèques, chaque matin, avant de descendre de chez toi, c'est pourtant pas compliqué ! Ou alors tu t'arranges pour que ta signature aille jusqu'à la bande blanche, là, tu vois.

– Ouais, mais ça va la fâcher ma banque. Après, quand je demanderai un nouveau carnet, elle voudra pas me le donner.

– C'est là que ça devient amusant. Tes chèques, t'auras qu'à les faire sur n'importe quel bout de papier. Même sur un ticket de métro si tu veux.

– Tu me vois filant un ticket de métro à Yves après un brushing...

– Ah, arrête, tu nous fatigues ! Il n'y a pas que des minivagues et des manucures dans la vie. Tes tickets, tu les enverras à EDF et aux P et T, pour payer tes factures. Et ça te servira à aller chercher de l'argent à ta banque.

– Remarquez, paraît qu'avec mes sous, elle pourra s'offrir le luxe d'ouvrir un nouveau guichet. Là, il y en a huit de fermés sur dix, ça en fera plus que sept. De toute façon, je suis pas marié avec. Sur plusieurs centaines de banques il y en aura bien une qui suivra pas le mouvement, ne serait-ce que pour rafler des clients aux autres.

– Ça, n'y compte pas ! Ils se sont entendus entre eux. Même les comptes postaux vont leur emboîter le pas d'ici quelques mois.

– Bon, ben alors, tant pis, ma paye, je la touche en liquide et je la trimballe bien à l'abri dans mon soutien-gorge. C'est Maurice qui va être content chaque fois qu'il me verra verser 5 balles dans sa soucoupe pour payer mon café.

CLAUDE SARRAUTE.

Prochain tir d'Ariane en mars ou avril 1987

Le prochain tir du lanceur Ariane devrait intervenir en mars ou avril 1987. Pas avant, car les modifications à apporter au lanceur demandent des essais complémentaires. En effet, la commission d'enquête nommée après l'échec du dix-huitième tir avait fait en juillet quatorze propositions dont les principales portaient sur les conditions d'allumage du moteur du troisième étage, la définition et la qualification d'un allumeur plus puissant, ainsi que sur un réexamen des procédures de recette du troisième étage.

La Société européenne de propulsion a donc construit un nouveau système d'allumage qui donne une puissance trois fois plus forte, accroît la température des gaz de 500 degrés et comporte deux jets de gaz latéraux au lieu d'un seul jet axial. Ces modifications assurent un allumage plus doux et devraient éviter la brutale surpression qui a causé l'échec du précédent tir. Vingt-trois essais de ce nouvel allumeur, accepté par l'Agence spatiale européenne et Arianespace, ont été faits. Il reste à le qualifier formellement, à faire la démonstration qu'il couvre l'ensemble des conditions qu'on peut rencontrer au cours d'un vol, à vérifier qu'il donne les mêmes résultats sur différents moteurs. L'évaluation exclut un prochain tir en février, ce qui était son objectif initial, et l'amène à prévoir quelques semaines de retard. Malgré cela la situation d'Arianespace est bonne (seize commandes reçues en 1986 et trois autres espérées avant la fin de l'année), et l'objectif de la société reste de garder à long terme sa part d'environ 50 % du marché des services et lancements de satellites commerciaux malgré la concurrence.

M. A.

● **VOILE : Coupe de l'America.** – Dans la première régate du troisième Round Robin qualificatif pour la Coupe de l'America, *French-Kiss* a battu, mardi 2 décembre à Fremantle (Australie), le challenger italien *Azzura* de 3 mn 42 s.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 décembre

Stable

Après un bon démarrage en début de semaine, la Bourse de Paris a marqué le pas mardi matin. A l'issue de la session préliminaire, l'indicateur instantané s'établissait à 0,08 % en-dessous de son niveau précédent.

Recul de Simco (– 1,4 %), Midi (– 1,3 %), Eurafrance (– 1,2 %), Valeo (– 1,1 %), Cofimeg (– 1 %). Avance d'Europe 1 (+ 4 %), Esso (+ 1,8 %), Havas (+ 1,5 %), Darty (+ 1,4 %), Alsthom (+ 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	479	480	479
Agence Havas	2180	2225	2212
Air Liquide (L')	695	695	691
Bancaire (Cie)	1070	1070	1065
Bongrain	2550	2545	2540
Bouygues	1279	1279	1273
B.S.N.	4330	4335	4335
Carrefour	3745	3761	3755
Chargeurs S.A.	1505	1505	1502
Club Méditerranée	685	686	685
Crédit National	1568	1568	1565
Eaux (Gén.)	1349	1348	1340
ELF-Aquitaine	308	308	308
Essilor	3628	3628	3630
Lafarge-Coppée	1422	1428	1426
Michelin	2525	2550	2550
Midi (Cie)	1702	1693	1680
Moët-Hennessy	2465	2455	2460
Navig. Mixtes	1108	1105	1109
Oréal (L')	3789	3790	3810
Pechelbronn	1240	1238	1238
Pernod-Ricard	1070	1070	1080
Peugeot S.A.	1165	1160	1155
Sanofi	708	709	711
Source Perrier	794	791	789
Télémécanique	3330	3330	3335
Thomson-C.S.F.	1643	1643	1639
Total-C.F.P.	386	387 50	388
T.R.T.	2320	2320	2320
Valéo	519	519	513

Le numéro du « Monde » daté 2 décembre 1986 a été tiré à 527 456 exemplaires

A B C D E F G